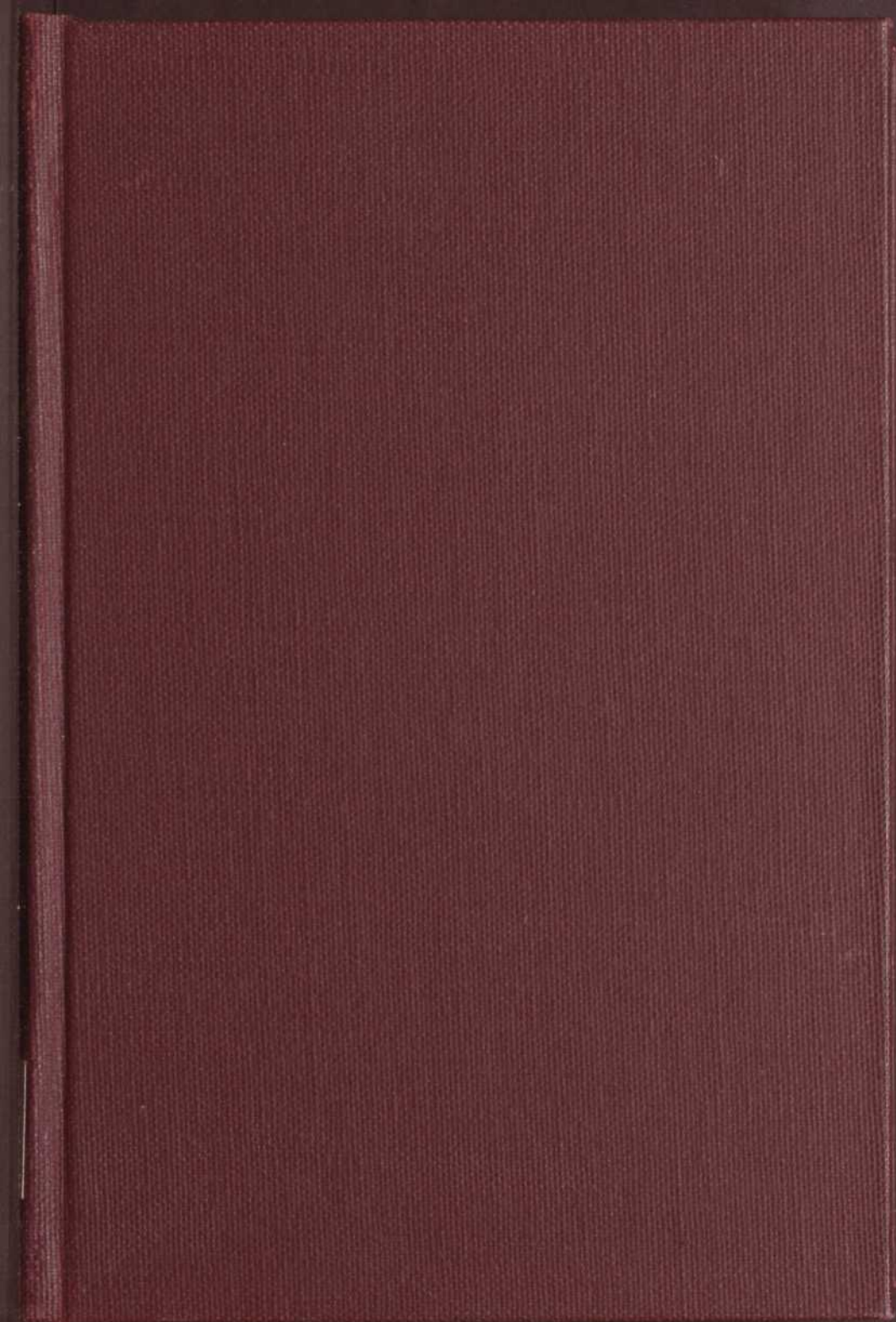
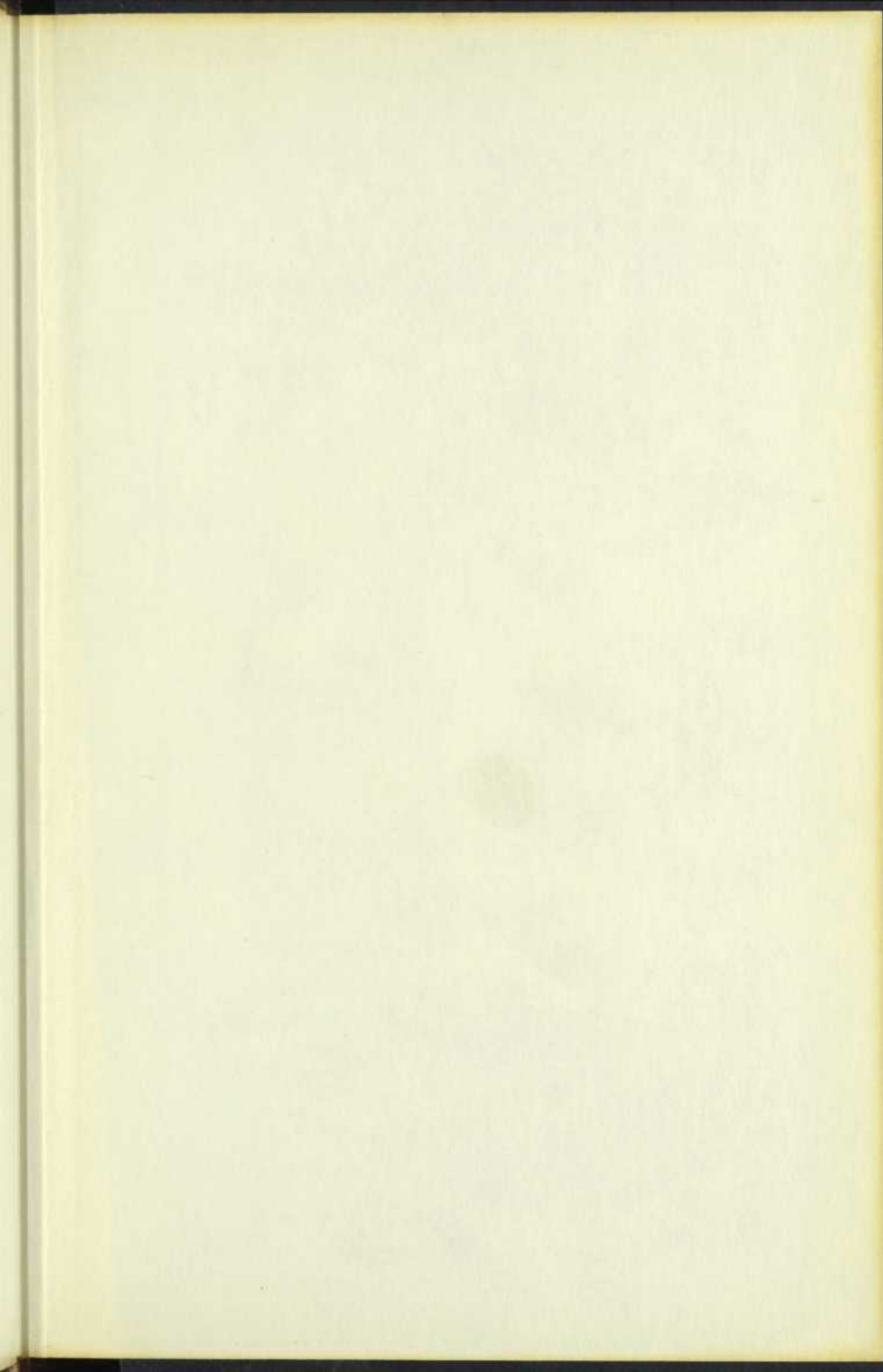
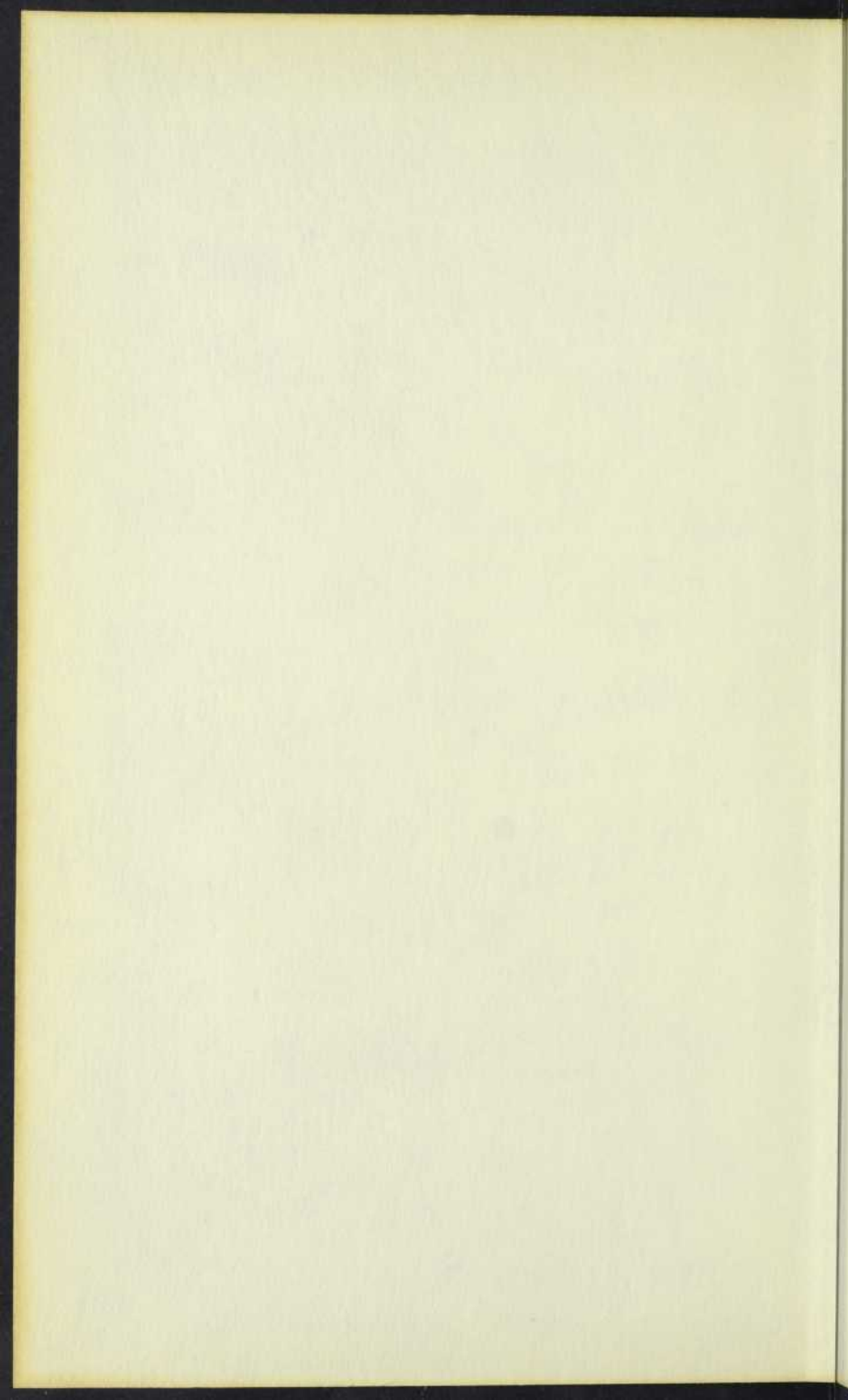


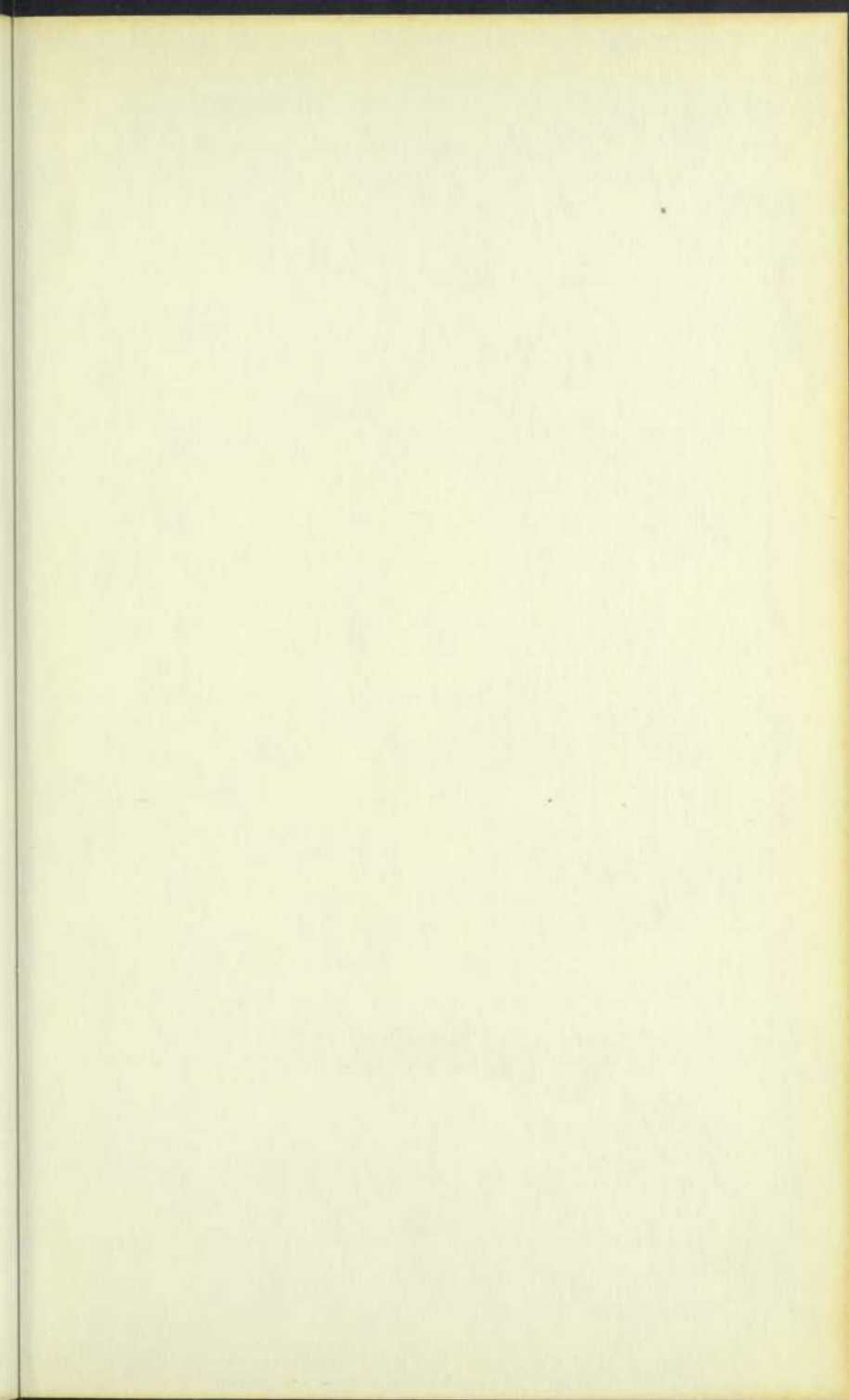


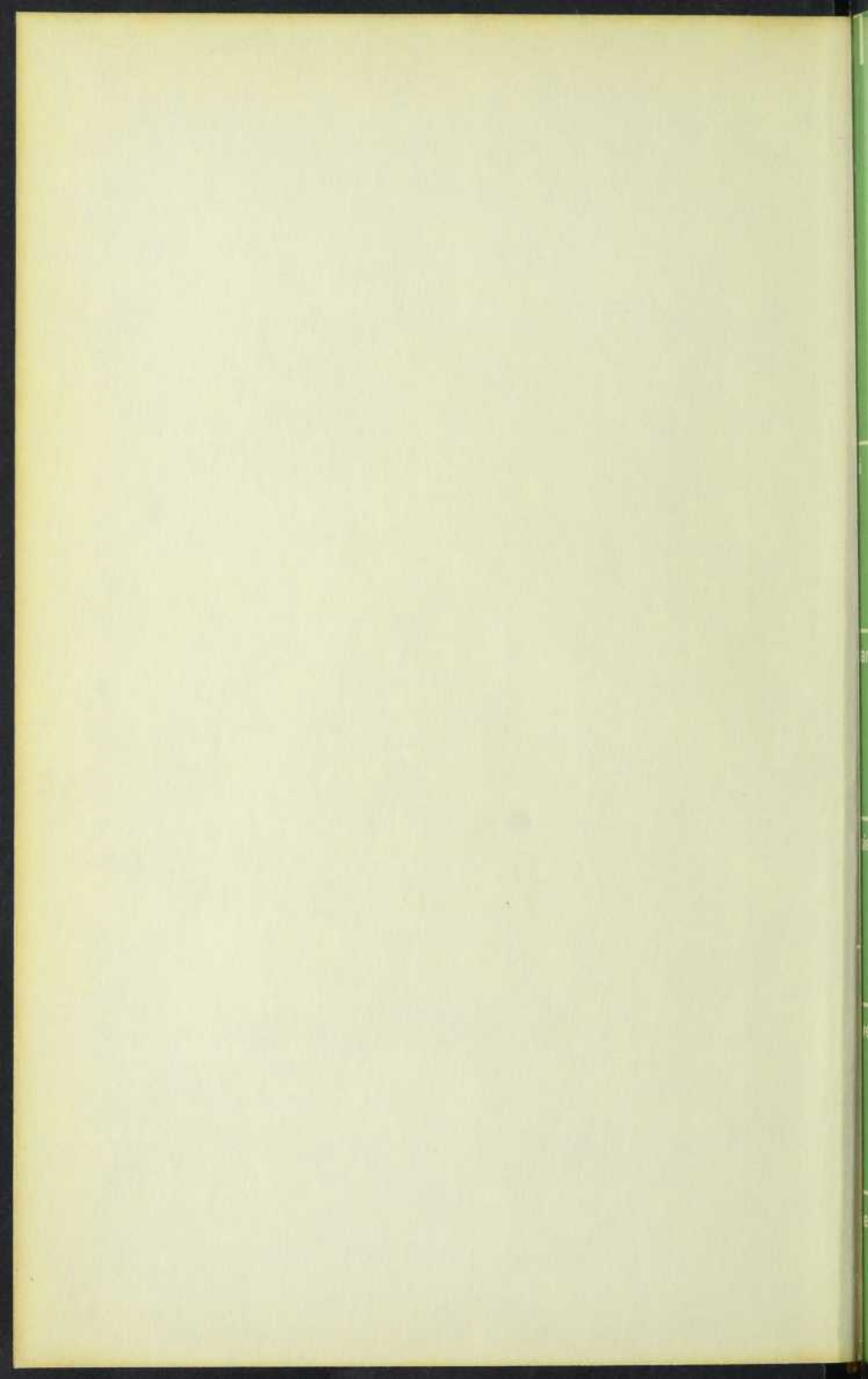


Bibliothèque Nationale du Québec









ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS

Jean-Paul Audet
Le monde et l'histoire
dans la pensée juive ancienne

Gilbert David
Presqu'il

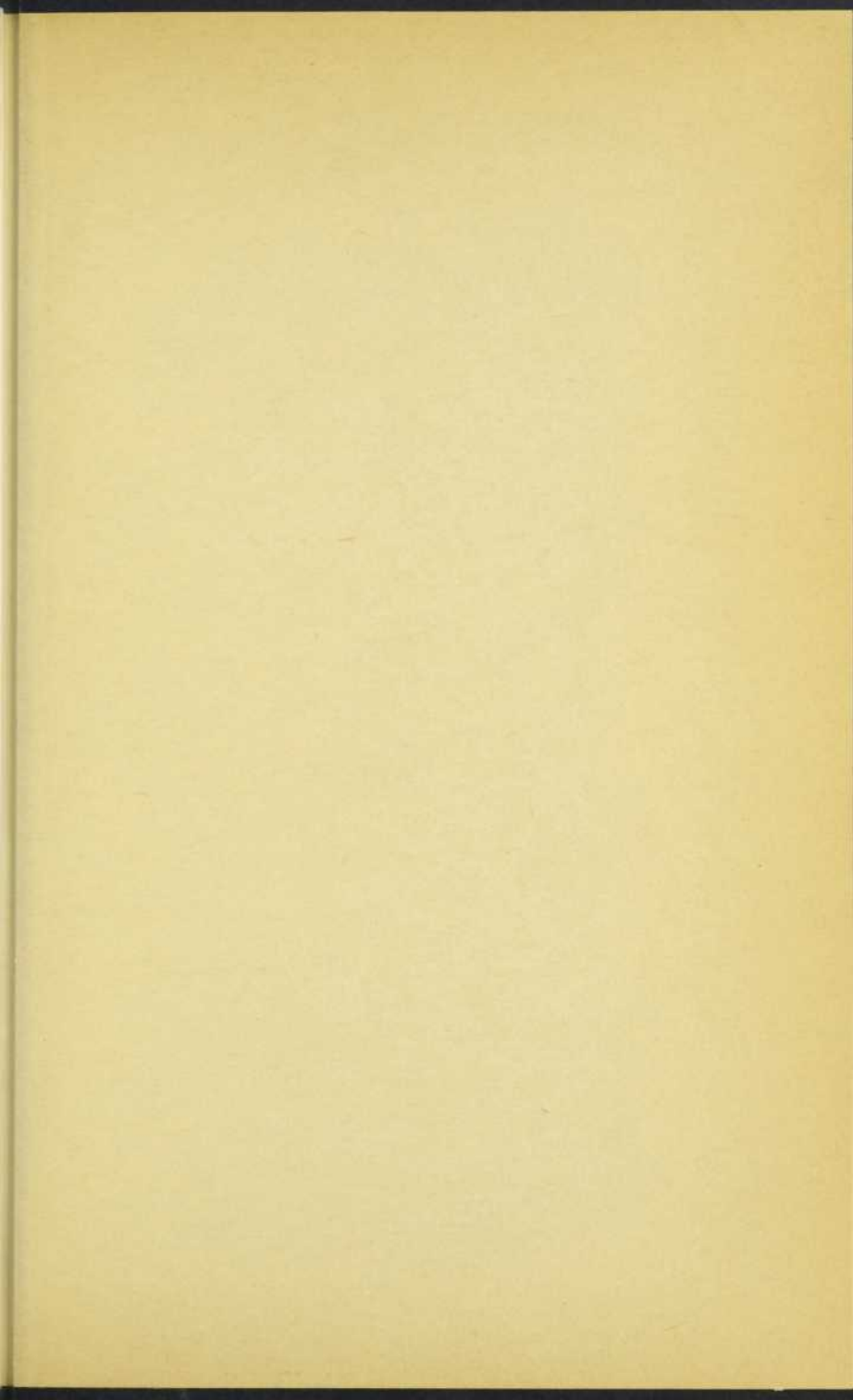
Claire France
Poèmes
Jacques Languirand
Droque et Communication

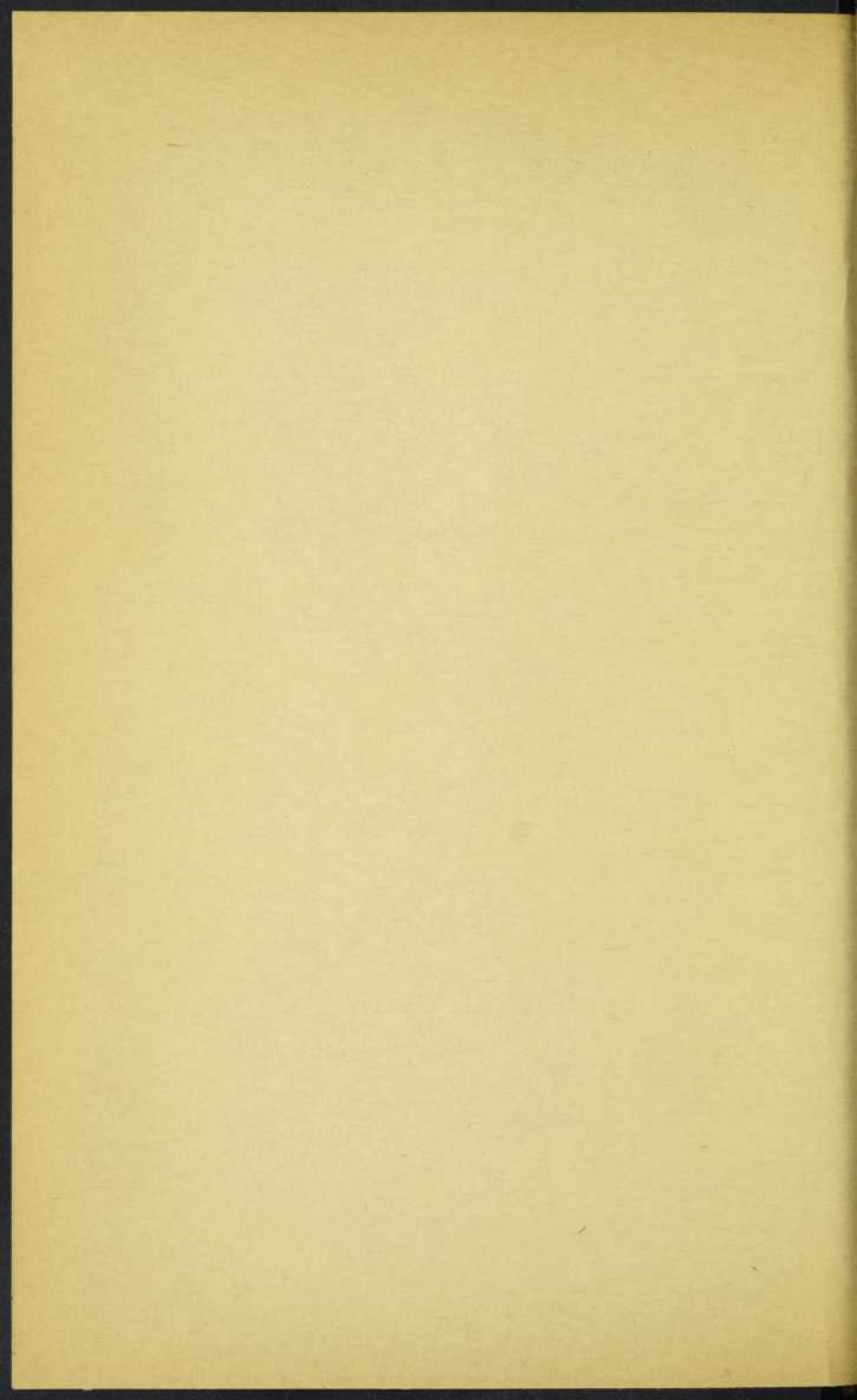
Louis-Philippe Hébert
Comment Antonio perdit la raison
Jean-Jacques Hamm
Alpha, ou les Morts d'N

Yvon-André Lacroix
La Confédération, couronnement
de dix années de mauvaise administration

BN







ECRITS
DU CANADA
FRANÇAIS

Note de gérance

*Les Écrits du Canada français
seront heureux de publier tout manuscrit inédit
qui aura été accepté par le comité de direction.*

Le prix de chaque volume : \$3.00.

*L'abonnement à quatre volumes : \$10.00,
payable par chèque ou mandat à l'ordre des
Écrits du Canada français.*

Le comité de direction :

*Gilles Marcotte
Jean Simard
Marcel Dubé
Georges Cartier
Fernand Dumont
André Major
Gertrude LeMoyne
Edmond Labelle*

Administrateur :

Claude Hurtubise

ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS
380 OUEST, RUE CRAIG, MONTRÉAL 126

31

ECRITS DU CANADA FRANÇAIS



Montréal 1971

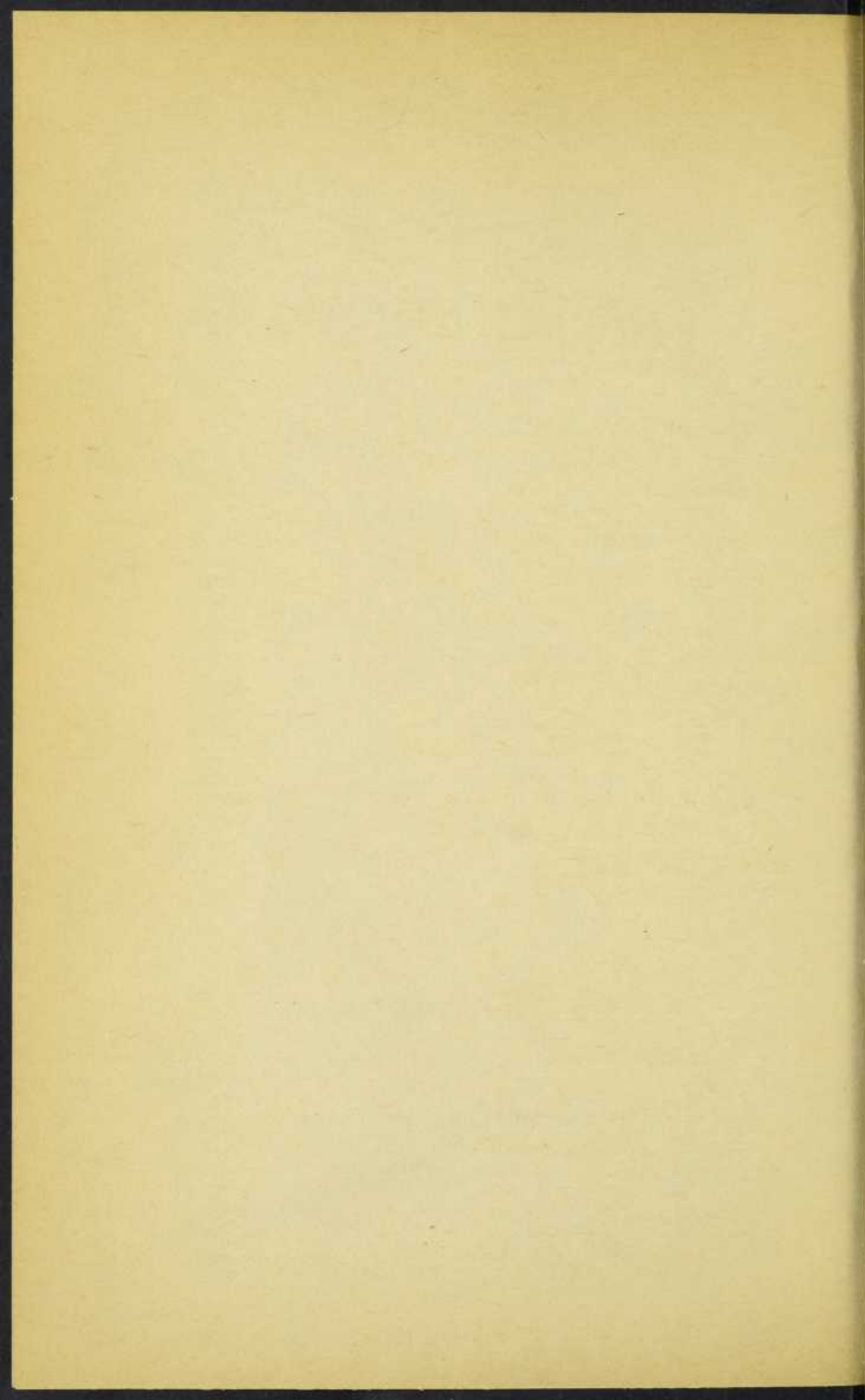


Dépôt légal — 1^{er} trimestre 1971
Bibliothèque Nationale du Québec

Copyright © LES ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS

TABLE DES MATIÈRES

LOUIS-PHILIPPE HÉBERT	
Comment Antonio perdit la raison	11
<i>Nouvelle</i>	
JEAN-JACQUES HAMM	
Alpha, ou les morts d'N	29
<i>Nouvelle</i>	
CLAIRE FRANCE	
Poèmes	55
JACQUES LANGUIRAND	
Drogue et Communication	75
<i>Poème</i>	
GILBERT DAVID	
Presqu'Il	91
<i>Roman</i>	
JEAN-PAUL AUDET	
Le monde et l'histoire dans la pensée juive ancienne ...	141
<i>Essai</i>	
YVON-ANDRÉ LACROIX	
La Confédération, couronnement de dix années	
de mauvaise administration	159
<i>Texte ancien</i>	



LOUIS-PHILIPPE HÉBERT

COMMENT ANTONIO
PERDIT LA RAISON

(version définitive)

NOUVELLE

LOUIS-PHILIPPE HEBERT

Né à Montréal, en 1946. Après des études classiques, travaille comme stagiaire à l'Office National du Film; comme professeur de français au secondaire; a fait des textes pour des émissions de télévision éducative, et des textes d'accompagnement pour des spectacles audio-visuels. Co-directeur et co-fondateur de la revue *Le Nouvel Obsédé*, revue d'humour et de littérature, à Montréal en 1969. A publié dans plusieurs revues comme *Passe-Partout*, *Les Ecrits du Canada-Français*, *La Barre du Jour*, *Liberté*, etc. A publié les livres suivants : *Les épisodes de l'Oeil*, poèmes (Editions Estérel), *Les mangeurs de terre*, proses (Editions du Jour), et prépare *Le petit catéchisme*, poèmes (Editions de l'Hexagone).

lorsque l'ascenseur sombre...

la chaise qui roule

la roue

les premiers écrits

les vieilles

le voisin

un tour de roue

le sommeil d'Antonio

la bassine

la descente intérieure

la reine !

l'autobus

les quatre antonios

la fin du rêve

Lorsque l'ascenseur sombre le déposa sans bruit sur le trente-deuxième étage de la quatorzième section, où vibrait une lumière étourdissante, il ne bougea pas de sa chaise — sa chaise en suspension au-dessus du tapis tant les fibres se repliaient avec douceur — et, de la tête enfouie, il salua une dernière fois les porteurs dont l'uniforme, à travers la couverture de laine qui mêlait sa couleur épaisse aux renflements moelleux du tapis, brillait jusqu'à lui.

Il glissa ensuite une main droite dans la poche interne de son cocon pour en sortir du bout des doigts deux boulettes de papier; elles tombèrent en pourboire et s'ouvrirent au contact avec le sol : à l'intérieur, c'est-à-dire écrit sur le côté noir de la feuille froissée, son nom *antonio*, en lettres minuscules à l'encre, noir donc invisible, et sur le côté blanc, l'envers, le même mot imbibé de la même encre mais, par la transparence, dans une langue étrangère.

Le geste avait été trop lent, et avant la fin de la dernière étape minutieuse de ce dépliement et le début de la lecture qu'il aurait supposée, l'ascenseur avait repris les deux garçons qui rajustaient, durant la descente, la casquette sur leur tête; le silence qui s'était posé sur leurs vêtements depuis qu'ils avaient pris en charge le nouvel arrivant, se perpétua jusqu'au sous-sol le plus profond de l'immeuble. Un hurlement ne paraissait pas désirable.

la chaise qui roule

Pourtant par petits cris, des centaines de pieds plus haut, l'étranger se relevait sur sa chaise pour laisser poindre deux yeux comme des limaces roses et rapides qui, le long des murs et des plafonds, en contournant les divers objets décoratifs et fleuris, évitant l'escalier de justesse, roulèrent au hasard dans le corridor.

Elles furent assez vives pour trouver la chambre que ses parents lui avaient léguée, avant qu'il ne perde patience; il la reconnut à la dimension exceptionnelle de la porte, juste d'une hauteur suffisante pour permettre l'entrée d'une personne assise. De ses deux mains supérieures, il manœuvra les roues majeures de la chaise, tandis que les inférieures guidaient les deux autres, au moins de la moitié plus petites, par coups de poing appliqués délicatement sur leur surface chaude et tournoyante; camouflé dans la couverture, la tête rentrée, seules les mains ténues et roses en mouvement, il avançait d'un élan sans accroc vers son héritage. Le cœur ballant d'émotion, avant d'ouvrir cette dernière porte, il s'assura de la différence des autres, telle que spécifiée par le testament : de taille normale, « humaine », chacune identique l'une à l'autre, et marquée du même numéro, celui de l'étage, trente-deux, et percée plus haut que sur sa porte par le même petit trou à capuchon de verre.

Il put ainsi apercevoir quelqu'un qui sortait de l'ascenseur et entraît, debout et solennel, dans une chambre voisine, et il se perdit en pensée à le suivre auprès de sa femme, de ses enfants joyeux et des meubles confortables qui l'attendaient, et par-dessus son épaule les plats fumant sur la table. Les chaises statiques.

Le danger du temps perdu le ramena à sa porte; il l'écarta de la main au ras du sol, et le véhicule bondit, dégringola l'escalier à deux marches et le projeta sur un amas de sciures où il s'endormit enfin. A son réveil, il déroula sa tête de la couverture, puis tout son corps, en fit un paquet qu'il plaça au fond de la chaise, et la poussa vers l'extérieur, car il n'en voyait plus l'utilité, son voyage définitivement rendu à terme.

la roue

Il s'appuya, essoufflé par l'effort, contre la porte close et contempla l'étendue de ses possessions : une fenêtre droit devant lui, de même format que la porte, une petite bassine où l'eau se renouvelait sans cesse comme par miracle, des raisins surtout et d'autres fruits séchés perlant sur le sol, et, ce qui le frappa d'admiration, une roue à l'échelle gigantesque; elle occupait à elle seule plus de la moitié sud de la pièce, posant dans chaque coin un triangle d'ombre grise qu'elle formait avec les murs, et la moitié nord s'emplissait de la fenêtre et sa lumière.

Une roue à échelle, est-ce à dire : deux cerceaux de fer massif réunis l'un à l'autre par les extrémités d'un barreau qui se multiplie à intervalle régulier, une roue à échelle qui tenait près du mur grâce à un essieu central que l'on avait cloué au coeur de celui-ci ? Mais cette installation loin d'être évidente d'où il regardait, la chose, cette circonférence qui pouvait l'inclure tout entier en elle-même, semblait suspendue dans l'air par sa propre force centrifuge.

les premiers écrits

Il s'approchait de la roue, la tête stupéfaite, les yeux et le cerveau hors d'eux-mêmes, lorsqu'il buta contre une pile de papiers noirs et blancs que ses parents avaient eu la bonne attention de prévoir pour lui, ainsi qu'un encrier tout près. Il plongea son ongle dedans et se mit à gratter son nom des centaines de fois, en tous sens, sur la page noire, puis quand il la crut comblée, il courut en gloussant vers la fenêtre pour retourner la feuille et constater l'effet de la signature sur le blanc.

Il aurait pu passer cette première journée à écrire ainsi, les allers-retours du papier à la vitre embuée d'un tout petit cercle opaque là où son nez se collait, comme si la moiteur du museau faisait le pont entre la chaleur tropicale de la chambre et le froid nu de l'extérieur.

les vieilles

Le froid, plutôt un vent nordique qui ne trouvait pas d'issue entre les quatre sections de l'édifice, s'alourdissait en bloc sur le dos courbé des vieilles femmes assises par terre, muettes et maigres dans leur surplus de vêtements, attendant qu'il tourne au noir pour se rapprocher insensiblement avec l'ombre de la porte centrale dont l'emplacement, vu du trente-deuxième étage, n'était marqué que par le va-et-vient oisif des porteurs mis à leur disposition, qui stoppaient soudain pour rajuster un pli dans leur uniforme, et, confus, leur jetaient un regard complice qui ne laissait pas de doute sur leurs intentions, auxquelles elles répondaient en chœur par un hochement de tête, puis elles retournaient au creux des voiles noirs et des dentelles blanches.

En étirant ses yeux vers le haut de la fenêtre, l'observateur distinguait les sursauts des lèvres supérieures d'où s'échappait un mince filet de sang, qui caillait sur place, et les bouts de doigts qui s'agitaient en-dessous, mais ne pouvait imaginer la nature exacte de leur occupation, ni l'objet qu'elles fixaient et qui semblait se déplacer entre les quatre murs de la section.

Plus tard, c'était un enfant, trop jeune pour se tenir debout, qui les cernait à quatre pattes, ensuite accomplissait une spirale compliquée par les escaliers qui montaient et descendaient tout autour, et venait les flairer, mais dès qu'elles sortaient une main véreuse et tentaient de flatter le duvet sur sa tête, il choisissait une nouvelle victime plus éloignée du groupe et reprenait le même manège ou, l'inventaire des mortes et des vivantes terminé, il se dirigeait vers une autre section, et avant de disparaître, surveillait le travail des porteurs qui soulevaient délicatement les mortes et les posaient sur des chaises qu'ils faisaient rouler jusqu'aux premières marches d'un escalier dont ils déclenchaient le mécanisme.

Souvent l'enfant restait immobile, un sourire figé, jusqu'au retour des chaises vides.

Durant ces courts moments d'activité, l'édifice était secoué par le vrombissement des moteurs, et Antonio, délogé, se hissait à nouveau sur le rebord de la fenêtre, une feuille de papier neuve à la main et les autres mains baignées d'encre, et profitait du répit,

lorsque tout cessait, pour signer son nom sur le côté noir de la feuille autant de fois que le lui permettait un deuxième enfant qui répétait le trajet du premier, en dénonçant les cadavres lui aussi, et en aussi grand nombre, de sorte qu'Antonio pouvait déduire qu'une journée de lumière complète suffisait à peine pour libérer le parterre et procéder, durant la nuit, à l'organisation de la prochaine épuration qui devait avoir lieu, certainement, le lendemain.

Il se surprenait, quand son poil roulait sur la sciure et les raisins secs, de l'efficacité d'un tel système, quoiqu'il se demandât toujours ce qui pouvait motiver les agonisantes à sortir de leur chambre avant qu'elles n'y pourrissent.

Bien sûr, comme tous les locataires à perpétuité de l'immeuble, elles avaient l'usage d'une chaise roulante, et, dans les endroits difficiles, des porteurs à leur service; mais comment pouvaient-ils les diriger vers la place, les convaincre étant exclus, de leur exécution qu'elles connaissaient sûrement pour l'avoir observée comme lui du haut de leur fenêtre ? Et une fois rendues là, pourquoi conservaient-elles ces gestes tranquilles de mères qui ont tout leur temps ?

Il aurait pu passer la fin de la journée à penser ainsi, contemplant le ciment qui se vidait sous lui, où les petits amoncellements de vêtements semblaient fondre et couler vers les escaliers avec l'aide bienveillante de quelques uniformes.

le voisin

Un peu plus loin, entre la quatorzième et la treizième section, son voisin immédiat, celui qu'Antonio avait si mélancoliquement observé en arrivant à la porte de sa chambre, attendait, les deux pieds sur le trottoir, les souliers si lourds que tout le corps balançait à partir des semelles qui servaient de point d'appui, l'autobus qui devait le mener à son travail, sans doute quotidiennement, et dont les pneus, facilement repérables par l'odeur de caoutchouc chaud, commençaient à gravir la pente derrière la douzième section.

Un dernier rayon de soleil, emporté par le pare-brise du véhicule dont les têtes sortaient par toutes les fenêtres ouvertes, éclatait

sur son chapeau métallique, et il s'appliquait à le diriger sur le sol, en essayant de frapper la pointe de ses pieds, mais le rayon fuyait toujours à quelques pouces de réussir.

C'est alors que son attention se porta sur une boulette de papier que le vent balayait dans l'ombre puis ramenait sous la lumière.

Il l'attrapa, se rétablit de la contorsion dangereuse qu'il avait dû faire, l'ouvrit un peu avec ses ongles, et en lisant sur le côté blanc *oinotna*, fut pris de panique, ne sachant où courir à toutes jambes, vers la montée lente de l'autobus, vers les vieilles, ou vers la première section où son observateur le perdit de vue.

Antonio ne s'arrêta pas à la cause de sa frayeur subite, ni à se demander pourquoi, avant de détalier, le voisin avait fixé la fenêtre de sa chambre, très exactement et sans hésitation la fenêtre de sa chambre; il avait tout juste eu le temps de se laisser choir dans un coin où l'autre ne pouvait l'apercevoir.

En se relevant de la bassine, le poil mouillé qui collait à la peau, il frissonna en se rappelant qu'ici il ne craignait rien, que l'autre, même s'il avait reconnu son voisin, ne pouvait rien tenter pour l'expulser, puisque la chambre lui appartenait de droit familial.

un tour de roue

Pour se sécher, il voulut mettre à l'essai son second divertissement, plus physique, et s'accrocha à maintes reprises, en chutant sur le plancher de tout son poids, où les brins de nourriture s'entortillaient à son poil humide et l'alourdissaient sensiblement, avant de parvenir à pénétrer dans l'appareil aussitôt mis en branle, qui faisait voler de toute part l'eau et les fruits et les touffes de fourrure arrachées.

Les pattes tendues vers l'avant, sur un échelon qui glissait aussi vite sous lui et offrait un nouvel échelon pour repartir de plus belle, les pattes rendues derrière, plus il montrait d'enthousiasme à monter, plus la roue s'emballait, les pattes ramenées vers l'avant, les quatre mains fermées ouvertes, plus elle roulait et plus elle lui permettait de goûter au double plaisir d'être en même temps au

sommet et à la base de la chambre qui s'élevait et redescendait sous ses yeux; toujours en mouvement, il poursuivait son propre corps qui se rapprochait à chaque bond pour le fuir du même coup, si bien que, souvent, après un effort plus intense, il se laissait balancer jusqu'en arrière, les larmes aux yeux de sueur et de joie.

Il en avait oublié de manger. Il y avait un peu partout sur le plancher de la laitue encore fraîche, et d'autre racornie, et d'épuisement, il lâcha tout et atterrit sur cette nourriture qu'il commença à grignoter sans distinction du bout des dents.

Puis il courait, tantôt à la porte pour saisir par le verre grossissant de sa perforation la course d'un compagnon d'étage, tantôt à la fenêtre pour mieux comprendre l'arrivée d'une foule de garçons en uniforme, et tâcher de reconnaître ceux qui lui avaient servi de porteurs. Il se lassa vite pourtant de cet exercice : que lui importaient les entrées et les sorties, puisqu'il était ici, à l'aise, et que la roue vibrait encore des mouvements secs qu'il lui avait donnés.

le sommeil d'Antonio

Il dormit sa digestion lente, tandis que dans ses rêves montait la rumeur blanche de son nom à l'envers noir : *oinotna*...

Par groupe de trois ou quatre, les uniformes verts circulaient dans les passages étroits de l'édifice, une lampe jaune à la main, et s'arrêtaient devant les ascenseurs, en chuchotant avant d'y prendre place, debout dans ce même espace vide que laissait un autre groupe, armé de la même manière, qui montait maintenant un escalier droit devant lui et se perdait au rythme du moteur accroché au plafond ou, le pied posé sur l'étage supérieur, il se mouvait silencieusement vers les portières mécaniques qui s'ouvraient à leur approche, puisque sans bruit un autre groupe l'avait rejoint, et livraient au cours de l'ouverture de nouveaux et très jeunes garçons, de récents conscrits sans doute, chemises vert pâle, cravate nouée noire absente mais remplacée par une corde qui entoure la taille, ou le cou, ou les bras, les yeux fixés à d'épaisses lunettes, qui les saluaient de la tête en signant dans l'air un mot de passe, que l'autre groupe ne pouvait vraisemblablement voir qu'à l'envers, et mar-

chaient tous ensemble d'un seul pas jusqu'à l'escalier central qui les reprenait, en route vers le sous-sol, tandis qu'un troisième groupe, devenu invisible, était aspiré par la montée subite de l'ascenseur.

Les groupes qui, successivement, atteignaient le dernier sous-sol, étaient projetés à l'extérieur des sections habitées; là, un système semblable mais plus à découvert les propulsait d'un palier à l'autre sur un échafaudage métallique, une partie du vaste complexe encore inachevée, où la croissante circulation devenait plus évidente pour l'observateur du trente-deuxième étage de la quatorzième section, quoiqu'absolument endormi, qui obtenait sous les paupières le seul jeu des grains de lumière, à la dérive dans sa tête, mais soigneusement organisé au-dehors, qui écrivait sur le ciment noir un nom jamais achevé puisque la dernière lettre terminée, la première s'effaçait depuis longtemps, alors qu'un groupe suivant en recommençait patiemment le tracé.

Devant les fenêtres de la douzième section, le même phénomène se reproduisait par l'apparition d'une lumière dans une chambre, qui s'éteignait quelques secondes plus tard et se rallumait à la vitre voisine, tandis que le sommeil de l'Antonio était secoué par l'éclat qui avait à peine le temps de l'envahir et la noirceur de le replonger au fond d'un rêve.

Le jour apaisa les lueurs furtives et les transforma, avec les déplacements d'ombre et de soleil, en légers frappelements aux portes; ainsi, en l'espace de quelques minutes, tout l'édifice s'éveillait pour tomber dans la tiédeur du matin. Antonio se réveilla deux mains de chaque côté d'une feuille quadrillée.

la bassine

Antonio se donna une heure pour s'ébattre dans la bassine, simulant parfois de se lever, puis s'engloutissant, la tête sous l'eau battait des quatre mains dans l'air, ou, celles-ci enfouies dans le liquide noir, le corps et surtout le ventre au fil de l'eau, il en contemplait la finesse produite par la réfraction.

L'encre ne réussissait pas à dissimuler entièrement la blancheur des poils qui perçait, hirsute, mal écrite, réverbérant le tracé des intestins sur la peau de la queue au museau, et c'était par l'effet d'un

mouvement circulaire à travers la répétition des barreaux de la roue qu'un lecteur éventuel regardant en arrière par un miroir pouvait lire un nom, à consonnance étrangère, sur une fourrure. Mais nul lecteur, par aucune fenêtre, pas de miroir, et rien qui ne ressemblait à une roue à l'intérieur de l'eau de la bassine qui débordait, si ce n'était un animal, un rat, à l'oeil humain, dont le nom faisait le tour du corps et dont il ne pouvait se débarrasser.

Et les remous, l'eau jaillie et drainée simultanément, ne le lessivaient pas comme une succion interminable empêchait une sortie rapide. Le ventre pointant le nombril hors de l'eau, les yeux roses se perdaient à suivre les contours des membres interrompus par la surface du liquide.

la descente intérieure

Puis, par un effort sans proportion, le sortie eut lieu. Il s'étendit mollement dans la partie lumineuse, rectangulaire, de la chambre, et se laissait sécher en regardant distrait l'arrivée, des centaines de pieds plus bas, des chaises roulantes encombrées de masse lourde de vêtements où se cachaient les vieilles, et les cent pas des porteurs dont l'uniforme brillait avec autant de distinction, l'élégance des gestes était aussi indiscutable, que la veille; d'une main, il classait les feuilles en deux amas différents selon qu'il en avait fait usage ou non, et de l'autre, il manoeuvrait la roue qui prenait petit à petit de la vitesse. Ses deux autres mains s'occupaient à effilocher une laitue.

Rien n'avait réellement changé, le crut-il, dans le paysage de béton qui l'entourait, sauf peut-être que tout semblait s'être légèrement rapproché du point d'observation.

Convaincu qu'il s'agissait là d'un simple effet de l'habitude, mais pour en avoir le coeur net, il compta les étages de l'énorme section opposée, en se donnant comme référence la fenêtre qui lui faisait face: trente-et-un. Il recommença plus consciencieusement: de bas en haut, trente-et-un toujours.

Il courut à la porte, s'arrêta, l'entrebâilla; le couloir était vide; il sortit vivement la tête et vérifia en un coup d'oeil le numéro sur les portes: trente-et-un. Non seulement sa chambre, mais toutes celles de l'étage étaient descendues d'un degré durant la nuit.

la Reine !

Il reprit son poste d'observation à temps pour assister à la sortie des vieilles. Les fenêtres, au niveau du sol, s'abattaient et, touchant le ciment, proposaient une plate-forme inclinée sur laquelle les roues des chaises ne tardaient pas à se poser, puis glisser en entraînant leur contenu de linge et de peaux molles jusqu'aux bras des porteurs qui les recevaient et les rassemblaient en groupe de quatre au centre de la place, dans un désordre que les occupants tâchaient de réduire en se dirigeant, par secousses nerveuses, les unes vers les autres pour former une seule ligne, et la boucler comme un cercle dont chaque morceau s'affaissait sous l'effort. C'est cette activité qu'il avait surprise tout à l'heure, mais il n'avait pu en voir la signification parce que son début s'était vraisemblablement produit dans une autre section, à moins que les sections elles aussi, durant le jour, changent d'emplacement par un mouvement circulaire du même genre que celui, ascendant et descendant, des étages. Il trembla comme la section entière, lorsque les fenêtres de son premier étage silencieusement penchèrent vers le sol et laissèrent échapper un nombre identique de chaises, puis se refermèrent.

Déjà un enfant rampait autour d'elles, et le cri vibra longtemps entre les murs lorsqu'elles, lui arrêté vis-à-vis et les fixant tour à tour, le reconnurent : *oinotna* !

Les derniers échos se décomposèrent en multiples grains sonores, sur les fenêtres jusque dans l'armature métallique, l'édifice entier en gargouillis comme le ventre d'un ordinateur, les feuilles perforées et une lectrice courant sur les carrés où se dressaient tant bien que mal les vieilles, les carrés dans un élan élastique filant dans le ciment l'un après l'autre, mais sans ordre géométrique et pourtant l'un à la suite de l'autre exactement, grugés, semble-t-il, par le bruit mécanique des étages et des chambres que les ascenseurs et les escaliers mobiles emportaient dans leur courant, replaçant chacun des blocs devant d'autres blocs qui, à leur contact aussitôt étaient déplacés.

Antonio prisonnier de sa roue qui le renversait, elle-même attirée ou attirant le mouvement général des chambres qui passaient à toute vitesse devant sa fenêtre, les feuilles voltigeaient parmi les raisins et les laitues montrant leur face brillante d'un coup et pi-

votant sur leur face obscure, il pouvait penser, un moment, que les murs extérieurs, noirs, et les murs intérieurs, blancs, et plus souvent l'inverse, s'échangeaient par cubes solides les diverses positions à l'horizontale de l'édifice qui s'étendait maintenant à perte de vue, présentant une surface uniforme que la succession périodique du jour et de la nuit transformait par découpures dentelées et l'effet d'un éclairage qui glaçait sa présence ou son absence dans les boîtes, le toit ouvert, où les locataires, couchés sur le dos, regardaient à travers la vitre tombée directement et sans brisures sur l'échiquier, le carrosse étincelant dont les roues arrière flottaient presque, tant leurs rayons s'étiraient, les roues avant minuscules, et par-dessus leurs yeux, quoique retenus par le verre, dangereusement fragile, les sauts perpendiculaires des chevaux, les sabots claquant, chacun dans leur direction, mais, grâce à des contorsions énergiques, les chevaux se rejoignaient pour se séparer à nouveau, tandis que la Reine droite malgré la lourdeur officielle de sa couronne haute dans le ciel et les boursouflures de sa peau et les vêtements, gonflée comme elle l'était, ce qui l'empêchait de s'écraser comme les éléphants porteurs de tour qui succombaient, affichait un sourire sinistre dont Antonio pouvait voir sur son passage royal la lèvre inférieure en moue, ce qui présageait mal de la tournure des événements guerriers qui obligeaient le pays à changer radicalement l'ordre des chambres pour en couvrir toute l'étendue d'abord, et reconstituer le même ordre mais en des points stratégiques, de sorte que le carrelage se retrouvait tout entier, en temps voulu, à la verticale, et menacerait, si cela s'avérait nécessaire, par le processus d'expansion rapide précédent, le territoire ennemi d'un envahissement total.

On entendait de loin le sifflement des ascenseurs inutiles, en fait réduits à de minces surfaces carrées, sous la présence royale et poilue comme un chat, mais mues par un émouvant équilibre, une masse lourde et une masse légère en balance, un mécanisme cliquant de rouages et de poulies en chute libre qu'une structure d'acier retirait ou laissait suivre son poids, la présence royale elle-même mue par un mécanisme interne, invisible de sorte qu'on voyait s'enfoncer la couronne dans la tête, la tête avalée par la poitrine, et le reste du corps les précéder toutes deux dans une descente molle, les surfaces carrées qui s'emparaient des membres du cortège et les conduisaient dans des cages de verre au coeur de l'édifice plat, où les entrées et les sorties se font grâce à une trappe qui reprend

aussitôt son apparence unie avec les cubes voisins, et dans l'édifice s'animent fébrilement les contrôles souterrains du royaume qui retourne, bloc par bloc, à sa forme primitive d'escalier gigantesque puis de masse imperméable que strient les contacts minces entre chaque partie blanche entourée de noires, si ce n'est aux quatre coins où les touchent des coins d'autre couleur, et cette couleur toujours blanche.

Antonio, lui, agrippé à sa roue, seul point immobile de la chambre bouleversée lentement pour être restituée à son lieu initial : le trente-deuxième étage, comme il put le vérifier par l'orifice de la porte, et en recomptant avec soin les fenêtres face à la sienne, imaginait la lente et ponctuée reconstitution de l'immeuble, les garçons en uniforme montant et descendant d'escalier en ascenseur pour diriger le mouvement des machines, et Antonio roulant au-dessus du sol autour de son propre corps participait aux élans qui déclenchaient l'élévation des chambres.

l'autobus

Après l'orbite des lunes carrées, les vieilles n'étaient pas réapparues, et à leur place, l'autobus reposait désert comme oublié par la mécanique complexe qui avançait de corridor en corridor jusqu'aux toits, alors que, dans le calme du soir tombant, d'autres porteurs verts aussi propres qu'auparavant s'affairaient à en démantibuler la carrosserie, emportant vers les escaliers un piston ou un pare-choc ou un essuie-glace qu'ils recouvraient de vieux linges avant de l'asseoir sur les chaises dans des roues sur des marches qu'ils mettaient aussitôt en branle, sous l'oeil attendri de l'enfant qui donnait les ordres rapidement du bout du doigt, et qu'ils exécutaient avec méthode, dessérant délicatement chaque boulon, le glissant dans un mouchoir, les plus gros morceaux de métal dans des robes, et poussaient les chaises roulantes vers un escalier, tandis qu'aux fenêtres du premier étage, les vieilles observaient leur travail, attentives à la moindre erreur qui leur arrachait des petits cris d'indignation, et rendaient les porteurs, pris dans des gestes déjà difficiles, nerveux.

les quatre antonios

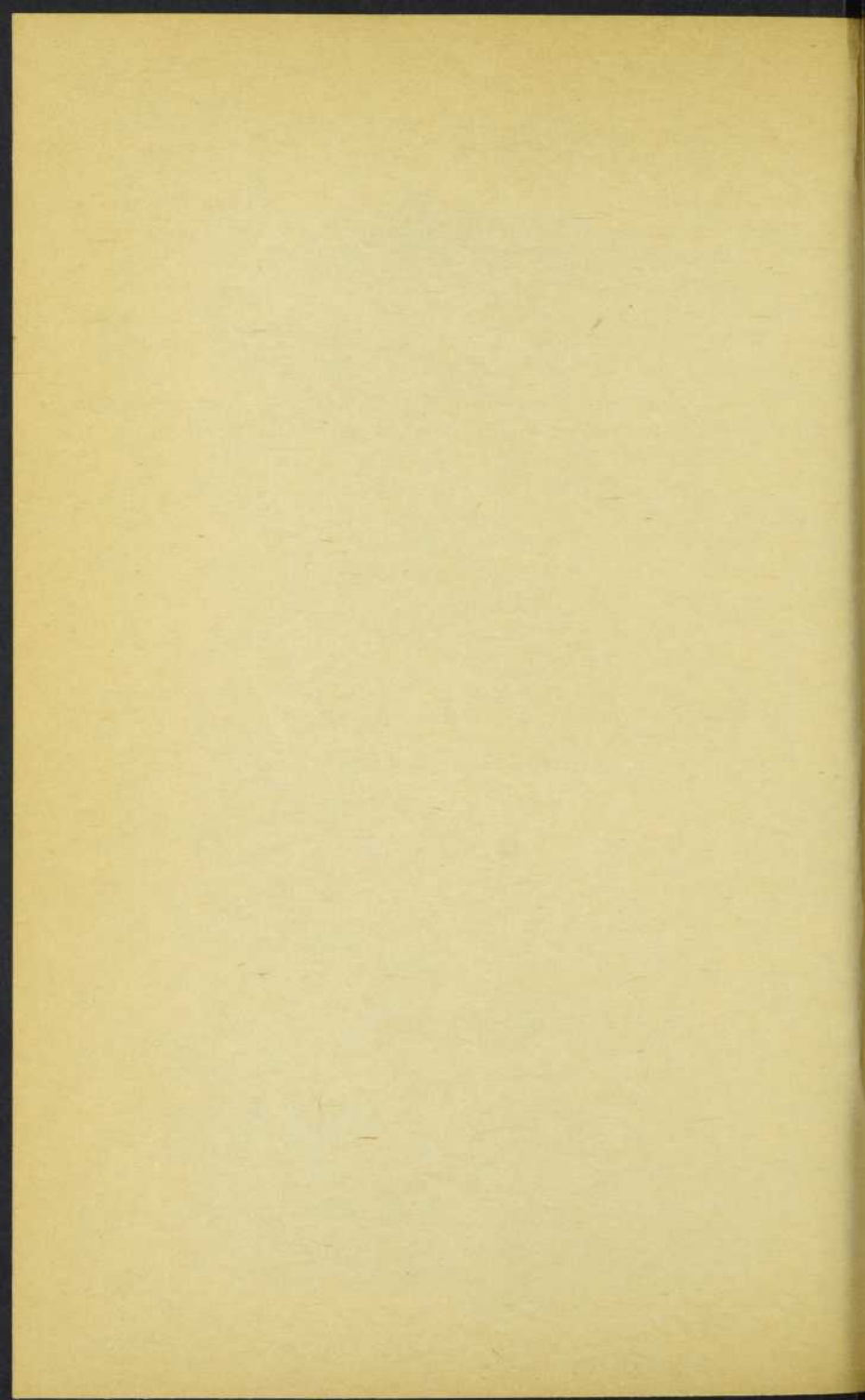
C'est en grattant un morceau de laitue accroché entre ses dents et son nom sur une feuille qu'Antonio remarqua l'extrême noirceur de ses murs, et découvrit la blancheur qui entourait sa chambre. Ainsi, dans le nouvel ordre, il avait hérité d'une case noire : épouvantable sursaut de bonheur, il trempa entièrement ses quatre mains dans l'encre, s'écarta, les jambes tendues, cloua ses ongles aux murs, et même si le grincement lui faisait horriblement mal, il manoeuvra tout son corps pour écrire, du milieu de la chambre, suspendu, d'un seul mouvement son nom sur les quatre murs.

Il avait à peine terminé cette épuisante entreprise que l'autobus tombait avec fracas de ses derniers morceaux devant les murs à carrés blancs où s'inscrivaient les *oinotna* à l'infini, la Reine émergeant au centre de la place, mais son carrosse figé qui retenait les chevaux piaffant, le corps couvert de blanche écume, la Reine enduite de chats noirs qui répétaient l'appel au calme : un court-circuit s'était produit durant les déplacements des chambres, causé par un tournoiement inhabituel... les chambres avaient pénétré en grand nombre sur le territoire interdit où elles brûlaient maintenant... des recherches et des mesures de représailles étaient prévues pour les coupables... ou le coupable dont le nom apparaissait sur les murs.

la fin du rêve

Durant la nuit, les groupes de surveillance circulèrent affolés d'ascenseur en ascenseur, et au réveil, Antonio, qui avait rêvé à la peau ridée de la Reine sous sa fourrure, qu'elle camouflait certainement pour s'éviter le sort réservé aux vieilles, elle du haut de son énorme chaise roulante, que des porteurs un jour démantèleraient et distribueraient en pâture aux contrôles avec son corps coupé en lanières fines, et ses vêtements devenus flasques la feraient s'écrouler parmi les autres vieilles applaudissant, elle aurait beau se couvrir de félins, on en disposerait aussi avant qu'ils ne pourrissent, ses chevaux exilés, qui ne pouvaient être qu'un dernier vestige d'une splen-

deur passée, elle livrée par la fenêtre et les corridors, l'autobus rebâti pour des voyages à la recherche de sa descendance, que l'on réunirait sur la grande place pour en éliminer tous les membres, excepté un peut-être que l'on conserverait sur les toits avec quelques très anciennes parures comme un musée, Antonio lui-même sans doute, Antonio qui remontait à l'intérieur de sa roue, pas tout à fait sorti d'un sommeil vague, la tête lourde, les mains dures à allonger, pour en faire un dernier tour, de cette roue à échelles qui l'enroule en lui-même et autour et le glisse constamment sur les échelons qui ne s'arrêtent plus, les mains tendues vers l'avant mais toujours derrière, la roue qui lui promettait sans cesse de s'approcher de la fin de son corps, de l'atteindre avant qu'il ne disparaisse complètement suivant la tête tendue, en faire un dernier tour puis laisser le mouvement s'éteindre en le faisant tourner plus qu'à l'habitude dans sa chambre où son nom voltige noir sur noir dans les murs et à l'envers dans tout le pays, tourner sans fin devant les yeux amusés des porteurs qui l'observent par la fenêtre, tandis que d'autres garçons en uniforme, arrivant d'on ne sait où, poussent une chaise roulante où une couverture de laine épaisse attend Antonio.



JEAN-JACQUES HAMM

ALPHA,
ou LES MORTS d'N

NOUVELLE

JEAN-JACQUES HAMM

Né en France. Etudes de doctorat en littérature. Enseigne à l'Institut de Français de Queen's University, Kingston, Ontario. A écrit une série de pièces : *Caliban et son maître*, *La Cage*, *L'Odeur de l'Abattoir*, *La Tour*. Prépare actuellement un ouvrage sur les idées politiques de Stendhal. A publié *Lisborg les Bains*, pièce en trois actes (1963). Ouvrage en voie de publication : Edition critique de la *Némésis* d'A.-M. Barthélemy.

Crissements de pneus. Une ferrari décapotable, modèle grand sport, s'arrête à la hauteur d'N.

— Puis-je vous emmener un bout de chemin ?

Le conducteur est penché vers lui. Sourire des yeux. Ses cheveux ont une couleur de cendre.

Démarrage sec. V est vêtu d'un complet gris. Très chic. Une chemise blanche. Cravate de soie. Mains gantées. La voiture roule, souple comme une bête. De larges bandes de brume enveloppent une végétation qui se fait pauvre. Sur le sol exsangue, quelques touffes d'herbe. Un virage s'efface dans le rétroviseur. Là-bas, la masse sombre de la forêt s'estompe. La route reste vide; pas une voiture. Rien que la grisaille d'une soirée d'avril. A présent, des traînées de sable s'insinuent entre un reste de fougères et de mousses. La pluie tombe lourde et collante. L'obscurité tissée d'eau et de vent rejette, amenuise, le cône des lumières. D'espace en espace, un squelette d'arbre dresse des moignons mutilés.

— Où m'emmenez-vous ?

La nuit, sans doute. Le train. Bouteille que le virage fait rouler sous la banquette. Odeur de poussière. Texture granuleuse des sièges. Lumières au-delà de la vitre. On doit ralentir. Brume de novembre. Bruit mat de roues qui frappent un tablier de pont. Squelette des entrepôts. Poste d'aiguillage. Lucioles. Réverbères. Masse grise des quais. Arrêt brusque. La bouteille roule de nouveau sous la banquette. Il boutonne son manteau. Il prend la valise et pousse la portière. Le couloir se vide. Il avance. Il descend

sur le quai. Peu de voyageurs. La gare d'Arbor. Froide. Laide. Passage souterrain. Murs carrelés en blanc. A espaces réguliers, des panneaux publicitaires. Portes battantes. Contrôleur manchot. Kiosques fermés. Personne.

Le visage n'est plus qu'une terre malléable, ravinée par le vent. Des globules d'eau s'accrochent aux cils, coulent le long des narines vers la bouche, y disparaissent. Plus bas, l'humidité s'infiltre dans les chaussures, dans le pantalon de velours. Les pieds, les genoux, sont glacés.

La nuit, sans doute. Le train. Bouteille que le virage fait rouler sous la banquette. Odeur de poussière. Texture granuleuse des sièges. Obscurité au-delà de la vitre. On devait accélérer. Bruit mat de roues qui frappent un tablier de pont. Roulements de tambour. On devait accélérer. Accélérer.

Kiosques fermés. Rues. Des flots de bijoux, de perles, de pierres précieuses nagent sur une mer de peluche bleue. Un magasin d'armes. Derrière le rideau de fer, des fusils, des pistolets, des couteaux. Plus loin, à l'étal d'un boucher, des cascades de jambonneaux, des saucissons secs, des crépinettes, face à un taureau en plâtre. Un panneau de néon vomit sa couleur rouge sur l'asphalte.

La nuit, sans doute. Le train. Bouteille que le virage fait rouler sous la banquette. Odeur de poussière. Texture granuleuse des sièges. Obscurité au-delà de la vitre. On accélère. Bruit mat de roues qui frapperaient un tablier de pont. Roulements de tambour. Eclairs de chaleur au loin. Au loin.

N écarte le rideau de l'entrée. Une atmosphère enfumée. Un chanteur noir. Un saxophone, une contrebasse, une batterie. Quelques buveurs affolés au bar. Un couple dans un coin sombre. Il s'installe à une table. Un décolleté se penche vers lui. Et pour monsieur ? La serveuse virevolte et se dandine vers le comptoir. A côté d'N, un client dort à même la banquette. Là-bas, au fond, sur un

tabouret, deux yeux sombres s'attachent à N. Elle rejette la tête en arrière. Un flot de fumée sort de ses naseaux. Elle écrase sa cigarette, se lève et vient s'asseoir à côté de lui. N la regarde. Ses membres s'engourdissent. Une léthargie incontrôlable descend sur lui, l'enferme, l'enveloppe.

Crissements de pneus. De larges bandes de brume enveloppent une végétation qui se fait pauvre. Un virage s'efface dans le rétroviseur. Là-bas, la masse sombre de la forêt s'estompe.

Le globe rouge, éclairé de l'intérieur par une ampoule, projette une lumière de lupanar sur le visage des jeunes gens qui stationnent sur les marches devant la porte de la salle de bal. N, suivi de Vivi, se fraye un chemin dans la multitude endimanchée, lavée, parfumée. Au vestiaire, N rencontre son patron et Dinah, sa femme.

— Alors, on vient s'amuser ?

— Il faut bien.

— On dit que l'orchestre est du tonnerre.

— Ah, les Blouboïs sont bons !

Vivi répète, pour la quinzième fois, une phrase entendue au bureau. Les deux couples se saluent et se séparent au moment d'entrer dans la salle enfumée où des corps appariés ronronnent en cadence au miaulement d'un saxophone. Vivi et N contournent la piste et s'avancent vers la table où sont assis V et Alpha, Pervenche, Mme Q et son mari.

— Vous voilà !

— On pensait que vous ne viendriez plus.

— Il a voulu aller au tournoi de tennis de table; un de ses copains y jouait.

— Ça fait plaisir de vous voir.

— Allez, petite Vivi, venez à côté de moi.

Vivi se place à côté de V qui la prend par la taille. N s'assoit entre Pervenche et Mme Q. V, le boute-en-train du groupe, se penche vers Vivi, lui murmure quelques mots à l'oreille. Elle éclate de rire. V rit aussi. A présent, comme l'orchestre se met à jouer, il l'invite à danser. Un cavalier vient prendre Pervenche par la main. N, par politesse, invite Mme Q. Son mari danse avec Alpha.

Mme Q se tient serrée contre N. Celui-ci sent un corps de femme de trente ans vibrer entre ses bras. Ils se taisent. Leurs yeux se rencontrent un instant, hésitent.

— Ils jouent bien.

Oui, c'est un bon orchestre.

Crissement de pneus.

Ils dansent. L'orchestre s'arrête. N et sa cavalière regagnent la table.

— A boire, à boire, par pitié !

V gesticule, appelle la grosse serveuse et commande des boissons. Monsieur Q raconte à Alpha une blague anglaise. Vivi se tourne vers N :

— La prochaine est pour nous.

Pervenche vient s'asseoir.

— Alors, ma petite, on s'amuse ?

Elle sourit à V. Toutes les femmes sourient à V. On dit que dans sa jeunesse il fut un bourreau des coeurs. N voudrait parler à Pervenche, mais il ne sait que lui dire. Cette jeune fille de dix-huit ans l'intimide comme l'intimident toutes les femmes qu'il faut conquérir de haute lutte.

— Un jerk !

Vivi et N se lèvent et rejoignent la piste de danse. Elle, le visage épanoui, danse avec frénésie, se fait remarquer, enregistre avec plaisir les regards provocateurs des hommes. N l'observe tout en se trémoussant devant elle et, soudain, au milieu de ce langage général, sur un fond de batterie et de cuivres, N comprend qu'il n'aime pas Vivi, qu'il ne l'a jamais aimée. Devant lui se tortille une femme qui se croit intéressante, que d'autres lui envie, alors que lui voudrait ne l'avoir jamais connue. Et, tout en dansant, N pense aux années à venir, aux années qu'il faudra partager dans le même appartement, sous les mêmes couvertures. Années de soupe conjugale qui n'en finissent pas, si bien que, pour survivre, pour ne pas étouffer, il se ménage un *modus vivendi* fait de silence, de résignation, de rêves.

Crissements de pneus. La musique s'arrête. Vivi applaudit. Les danseurs attendent que l'orchestre enchaîne. Comme rien ne se produit, ils regagnent leur table.

— Connaissez-vous cette histoire d'eunuques ?

V monopolise la conversation. Tous les visages sont tournés vers lui. Pervenche rit, comme les autres.

La musique reprend. A présent, N danse un slow avec Alpha. Les ongles, qu'elle a pointus, caressent la nuque d'N.

— Vous n'êtes pas très bavard.

— Non, c'est vrai. Et puis, les autres ont tant à dire.

Un sourire bizarre fige le visage d'Alpha.

— Vous êtes une énigme.

— Vous trouvez ?

— Oui. J'aime les énigmes. Pas vous ?

N la regarde. Leurs deux corps se rapprochent.

— Dites-moi : l'homme qui danse avec moi, est-il heureux ?

— Bien sûr.

— L'homme qui danse avec moi ment. Il n'est pas heureux.

— Qui l'est ?

— Il s'esquive, comme d'habitude. L'homme qui danse avec moi aime-t-il sa femme ?

— Et vous, aimez-vous V ?

— Non. Vous voyez que je suis franche. Soyez franc avec moi, vous n'avez rien à y perdre.

— Et qu'ai-je à gagner ?

— Beaucoup.

Crissements de pneus. Alpha rapproche son visage de celui d'N. Ils dansent en silence. Un peu plus loin, derrière N, éclate le rire de Vivi.

— Ecoutez-la, votre chérie.

— Seriez-vous jalouse ?

— Vous le savez très bien; nous sommes tous deux de la même race : celle des chercheurs, des éternels insatisfaits, des mythomanes, des criminels.

— Je ne cherche plus, moi.

— Pas encore.

— Alors, les amoureux ?

Gros rire de V qui tourne avec Vivi. Alpha et N sourient. Des bribes de paroles échouent contre eux. Paroles d'amour, mots usés par un colportage sempiternel et qui recréent sous leur masque, chaque fois qu'on les prononce, une horreur nouvelle.

N et Alpha regagnent leur table. Les danses succèdent aux danses. Les boissons consommées couvrent les faces d'un rouge jovial. Les plaisanteries fusent plus nombreuses et plus grossières.

Crissements de pneus. A présent, et pour la première fois de la soirée, N retient entre ses bras le corps réticent de Pervenche. Il voudrait l'attirer à lui, mais elle lui résiste, se fait fluette. N se sent perdu. Pour compenser l'éloignement de ce corps pourtant si proche, N commence à parler :

— Je vous ai vue l'autre jour.

— Quand ?

— Vous étiez à votre balcon, en train de tricoter.

— Ah !

— Que tricotiez-vous ?

Il est trop tard. La question est par trop absurde pour qu'N ne sache que la conversation va gagner une impasse dont elle ne sortira plus.

— J'aime les pull-overs.

— Et ceux que vous avez vous vont bien.

Elle rougit.

— Vous êtes trop aimable.

Le silence, de nouveau.

— Je vous regarde souvent.

— Vous m'observez ?

— Non, je vous regarde. Tenez, quand vous arrosez vos géraniums, quand vous étendez votre linge, je vous regarde.

— Et votre femme sait cela ?

— Non.

Pervenche rougit.

— Vous... vous êtes jolie.

Elle sourit. La musique s'arrête. Leurs corps regagnent la table où les attend le visage faussement extatique de Vivi.

La nuit, sans doute.

N marche. Autour de lui se déploient les rues d'Arbor. Il fait sombre. On dirait qu'un orage se prépare. Mais pour qu'il éclate, il faudrait qu'il fasse plus chaud, plus lourd. Or, les rues sont froides.

Les arbres dénudés font penser à un paysage de novembre ou de mars. Aussi, les chances qu'un orage fonde sur la ville paraissent minimes.

N marche, dans la pénombre d'une journée grise, le long d'une rue qui semble fermée à son extrémité, car un restaurant en occupe toute la largeur. Mais N sait que la rue vire à angle droit et que, par conséquent, il ne se trouve pas dans une impasse.

N reconnaît donc la rue. Là, sur sa gauche, il voit l'imprimerie Martin où il faisait imprimer ses cartes pour les visites dans la bonne société. À droite, le jardin de la famille des Grandin. Longue palissade blanche. Derrière elle, un terrain de tennis où il jouait autrefois. Un marchand de pierres tombales du nom de K. Marx. La villa d'un de ses camarades. À gauche encore, la villa de l'ancien maire, détail aux dernières élections municipales. Encore à droite, la rue des Ventouses, un garage, quelques maisons. À gauche, l'entrepôt de la quincaillerie Brumel, la rue des Gisants, un marchand de vinaigre.

N avance lentement. Une chose l'étonne pourtant : il marche au milieu de la rue. On lui avait toujours recommandé de marcher sur les trottoirs à cause des voitures. Mais là, il avance sur la ligne discontinue sans qu'aucune voiture vienne le déranger. Il aime marcher sur cette ligne discontinue. Autre remarque : la rue est déserte. Et le silence. Pas un bruit ne sort des cours, des maisons. Pas un chant d'oiseau. Les arbres sont figés sous le ciel lourd. L'entrepôt de la quincaillerie, habituellement vivant, paraît mort.

N continue. À sa droite, la rue des Remparts. S'il poussait jusqu'au presbytère. Il prend la rue mal goudronnée. De part et d'autre, des jardins vides, une terre inerte. On doit être à la fin d'hiver. La rue fait un coude et voici la maison grise. Il la reconnaît à l'oeil de boeuf qui surmonte le premier étage. Il sonne, mais la sonnette reste muette. La porte est entrebâillée. Il grimpe les marches du perron et entre. Le couloir vide a une odeur de moisi. Les pas d'N résonnent sur le plancher poussiéreux : pas sonores que n'étouffe aucun tapis, que ne brise aucun meuble. Des papiers jonchent le sol. De-ci, de-là, le papier peint s'est défait sous la moiteur des murs. N va de chambre en chambre. Dans un coin, la masse grise du crin surgit d'un coussin dépenaillé. Un froissement de papier. N se retourne. Une souris se sauve vers un trou.

N quitte le presbytère. L'idée lui vient à présent de revoir l'église au clocher pointu. Il prend la rue des Remparts en sens inverse, traverse la rue de la Vague — car, à en croire la plaque à l'angle de la rue des Remparts, tel était le nom de la rue où il marchait — et entre dans la rue des Gisants.

N s'arrête. Devant lui se dresse la masse édentée et calcinée de ce qui fut l'église. Un jour de cendre se profile dans l'orifice vide des fenêtres.

N revient vers la rue de la Vague. A présent, il voit sur sa gauche la maison du notaire. Sur sa droite, la cour d'un marchand de combustibles. Enfin viennent le laitier, la pharmacie de la Couronne et, de l'autre côté, la Couronne où N se souvient d'avoir fait danser Alpha.

Devant lui, N reconnaît la masse grise du restaurant à la Rose. C'est là que se réunissait, une fois la semaine, la société de gymnastique. N se souvient d'en avoir été l'un des membres les plus actifs. Ne faisait-il pas facilement le triple saut périlleux et le soleil ?

Il pousse la porte de la salle. Des bancs, des chaises vermoulues gisent pêle-mêle. Sur un billard crevé traînent des boules et des queues brisées. Des toiles d'araignées se propagent de verre en verre. Dans la salle de fête, N trouve les agrès rouillés. La scène est jonchée de panneaux crevés. Le rideau n'est plus qu'un lambeau rouge que les rats ont à moitié dévoré.

N quitte ces lieux.

A présent, il descend la rue des Artilleurs. On a mis le feu au poste de police. Quant à l'Hôtel de ville, vieille bâtisse à colonnes, il est ouvert à tous vents. C'est enfin la pharmacie du cerf, les chaussures Bata, le bureau de poste, quelques magasins d'alimentation tous vides et, finalement, la banque, bâtiment prétentieux et laid.

N tourne à droite et s'engage dans la rue des Râblés. Il la connaît bien cette rue, car elle mène à la maison de ses parents. Il sait qu'à gauche se trouve une épicerie où il allait faire des achats, se faufiler entre la masse des mégères et passer avant son tour. Un peu plus loin, des juifs, marchands de bestiaux. Enfin, après la boulangerie, la maison de ses parents. Elle aussi est vide. N parcourt les chambres les unes après les autres à la recherche de son enfance. Rien ne subsiste. Pas même une vieille tasse, une chaise,

un jouet. Rien que la poussière et le silence. Les arbres de la cour ont été abattus. Le poulailler s'est affaissé et les cages de lapin ont été renversées. Des tuiles manquent au toit.

N regarde autour de lui les vieilles poutres et les planches vétustes. Tout semble dormir.

A présent, seul dans sa ville, N lutte contre la moisissure et la poussière, le chaos et la décrépitude.

Crissements de pneus. Démarrage sec. De longues bandes de brume enveloppent une végétation qui se fait pauvre. Sur le sol exsangue, quelques touffes d'herbe. Un virage s'efface dans le rétroviseur. Là-bas, la masse sombre de la forêt s'estompe. La route reste vide.

Alpha lève son verre et le porte aux lèvres jusqu'à ce qu'il soit horizontal. Le cognac lui brûle la langue, lui irrite la gorge et l'œsophage. Elle aime le cognac. Le verre est vide. Elle le pose, se lève, va au piano et s'assoit. Elle regarde V et N. Celui-là lui sourit. Les premiers arpegges éclaboussent le silence. Etincelles qui se muent en un feu d'artifice. Alpha, les yeux mi-clos, promène un regard de velours sur N. Il se lève, s'avance vers le piano. Alpha lui sourit. Les notes s'effilochent et les doigts ne caressent plus que l'ovale du visage aimé qui, à son tour, s'efface dans la pression des lèvres et le repli des paupières.

Alpha et N se lèvent, sortent. V, resté seul, bat en silence la mesure de leurs pas. Une porte claque. Alpha tourne vers N la courbe humide de ses lèvres entrouvertes. L'encens de son corps happe N vers d'invisibles mailles, vers les grottes sous-marines où nage une faune de rêve. Les tentacules se referment sur la nacre et le hâle des corps. Kiosques fermés. N marche.

Derrière lui, les rues d'Arbor se télescopent, s'enchevêtrent, se repoussent. Les maisons se surimpriment, s'effacent les unes les autres dans une translation continuelle, dans une giration infinie.

Les rez-de-chaussée à arcades, les galeries de bois, les loggias, les baies encadrées de torsades, les encorbellements, les oriels, les pignons à volutes dessinent en lui le monde fané d'une enfance passée en ville.

N se souvient des arrière-cours humides où jamais le soleil ne fait son apparition; où une herbe maigre pousse d'entre les pavés; où, sur des murs lépreux et qui s'écaillent, les mains des enfants tracent à la craie d'irréelles créatures. On y voit ainsi des monstres, des rêves, ou simplement des silhouettes d'hommes et de femmes cohabiter, dans une odeur de poubelles, avec du linge toujours moite. Crissements de pneus.

N se souvient du jardin de derrière la villa de ses parents. Là, sur un carré de gazon, que les pommiers arrosent au printemps de pétales de fleurs, N et ses camarades jouent, se battent, s'entre-tuent, se relèvent, et ce jusqu'au moment où la cloche du goûter vient rassembler, autour d'une table bien mise, de petites frimousses de bourgeois.

La nuit, sans doute. N ahane le long du couloir. La valise lui bat les jambes. Le numéro dix. Il introduit la clé munie d'une poire. Déclat du pêne. La porte s'ouvre sur une chambre. Elle est sordide. Papiers peints d'un gris sale. A gauche, en entrant, un lit à armature métallique, une table de rotin et une chaise. A droite, une armoire à glace — en face du lit — un lavabo. Au-dessus du lavabo, un miroir. Une porte-fenêtre donne sur un embryon de balcon. Il fait froid.

N s'affaisse sur le lit. Le couvre-lit est d'une couleur délavée, incertaine. Quelques reprises. N examine le mur près du lit : pas trop de taches douteuses. N se voit dans la glace. Il a les traits tirés. Il bâille, s'étend dans un bruit de ressorts. Les paupières lui pèsent.

N s'éveille ou tente de s'éveiller. Une masse de fer pèse sur son corps. Ses paupières sont cousues. Il ne voit rien et ne peut rien voir. Ses lèvres sont muettes, et ses gestes se perdent dans le sable. Une large blessure rouge lui cisaille la gorge. Alpha le regarde mourir, assise sur le rebord de la fenêtre, les griffes plantées dans le bois. Autour d'eux, la ville étend, développe, retourne ses bras ou s'agglutinent la poussière, la bave et le sang. La rumeur de son clapotis enveloppe la chambre. Son souffle se mêle au râle du mourant.

Dinah, la servante, tortille de la croupe en hissant les bagages d'N au cinquième étage. Elle halète, s'arrête un instant, repart et s'arrête devant la dernière porte. Elle fouille dans ses poches, en extrait une clef et l'engage dans le canon de la serrure.

N, qui la suit, hume sa sueur, l'odeur chaude d'un corps à peine dégagé de l'effort physique. C'est une odeur lourde de fille de salle; une odeur faite de bière, de fumée; une odeur de pauvresse.

La porte s'ouvre enfin. Une chambre grise, quelconque. Dinah entre, pose la valise dans un coin, glisse les serviettes sur un porte-serviettes en bois, et s'assied, ou plutôt se laisse tomber sur le lit métallique. N ferme la porte d'un coup de talon, se dirige vers la fenêtre, jette un regard sur le vert sale des toits moussus, puis se tourne vers Dinah qui souffle comme une locomotive.

— Ça grimpe !

— Ça grimpe !

Par l'échancrure du corsage, N aperçoit la chair dodue de la gorge. Un grain de beauté flotte sur une mer de blanc, de rose peut-être. De larges cercles de sueur gonflent les aisselles. Les jambes, fortes mais non grasses, s'écartent vers le bas. Plus haut, sous la jupe plissée, N devine de larges cuisses. Il vient s'asseoir à côté d'elle.

La tête au creux de l'aisselle, N se sent happé, mordu, par le relent âcre et les vagues du remugle. Sous le jeu des doigts, les boutons cèdent et la profusion des seins jaillit. Leur goût salin tapisse la bouche gloutonne. Des gouttes de rosée perlent du pelage âcre.

Les lourdes cuisses, le large bassin s'épanouissent en une masse vibrante; bête docile qui ahane au rythme des ressorts métalliques. Deux corps en sueur mêlent un instant leur lugubre pâmoison.

Le cliquetis cesse. N plonge sa tête dans la moiteur de l'aisselle. Un instant de répit. Dinah se lève, titube vers le lavabo, se frotte avec du savon. Elle se passe une serviette entre les jambes, le buste penché en avant. Elle s'habille.

Les formes amples réintègrent leur enveloppe de linge sale. Elle se passe un peu d'eau sur la figure, revient vers le lit d'N, effleure son front des lèvres.

— T'es bon toi.

La porte se ferme. N entend décroître un bruit de pas.

La nuit, sans doute.

— Nom d'une calebasse !

V se tourne vers N et le regarde d'un air mauvais.

— Tu as encore déplacé mes brosses. Tu es un bon à rien. On ne fera jamais rien de toi.

N hausse les épaules.

— Je n'ai pas besoin de vous. Je sais me débrouiller tout seul. S'il le faut, j'irai en ville. Je me débrouillerai.

— Va; personne ne te retient ici.

N sort de la chambre. Son beau-père range les brosses métalliques dans sa valise. Sa colère s'apaise peu à peu. Il se met à siffler une marche militaire.

Crissements de pneus.

Pervenche, les mains sur les côtés, jette un regard autour d'elle, s'empare d'un bibelot qu'elle déplace, tire les rideaux, fait couler de l'eau dans la bouilloire électrique et vient s'asseoir en face d'N.

Elle a changé. Ses cheveux sont plus courts. Elle est maquillée, et sa robe sent la ville. C'est une femme à présent. Elle regarde N et lui sourit.

— Depuis quand es-tu à Arbor ?

— Depuis quelque temps.

Un instant de silence.

— J'étouffais là-bas. J'en avais assez de leurs commérages, de leurs mensonges. Je suis partie.

Elle rit. Ses dents sont belles.

— Et que fais-tu à Arbor ?

— Je travaille dans une agence de voyages. Et toi, que fais-tu ? Attends, j'entends l'eau qui bout.

Elle passe à côté de lui. Pervenche a changé. Elle s'est améliorée. Bruit d'eau. Elle revient portant un plateau.

— Excuse-moi, je n'ai pas d'alcool. Je ne bois pas. Veux-tu une cigarette ?

— Je veux bien.

— Parle-moi de toi. Que fais-tu ?

N se lève. Le dos, à force de s'être penché vers le sol, n'est plus qu'une longue plaie. N respire. Devant lui, il voit ses grands-parents, V et Alpha, qui ne cessent de piocher la terre. L'un, puis l'autre, se baisse, arrache des pieds de pommes de terre, les secoue, jette les pommes de terre derrière lui, fouille la terre, retire celles qui y étaient encore cachées, et les jette également derrière lui.

N doit les ramasser. Il a deux paniers : l'un pour les grandes, l'autre pour les petites. Les premières serviront aux hommes, les autres seront utilisées pour nourrir les bêtes. Lorsque l'un des paniers est plein, N le porte vers un sac et l'y vide. Le champ est ainsi planté d'une ligne de sacs remplis et que l'on a adossés contre les sillons.

Les mains d'N sont rigides, tant la terre y colle dans les articulations. Il a les ongles noirs.

N est fatigué. N ne veut plus rien ramasser. Il le dit à V et Alpha. Ceux-ci se regardent, échangent un clin d'oeil, puis V s'approche d'N, le saisit par la nuque, l'abaisse et lui enfouit la tête dans la terre. N suffoque, étouffe, se débat. V le relève. N sent la terre crisser sous les dents. Son nez en est rempli. V regagne la houe et se remet à piocher. N se baisse, ramasse une balle faite de chiffons et vise la tête de V. Celle-ci s'effondre dans un bruit de boîtes de conserves vides.

N se souvient du balcon du sixième où, entre quelques pots de géranium, il alignait, dans un baillement, les soldats de plomb que V, son oncle, lui avait offerts pour son anniversaire. De derrière la porte-fenêtre, légèrement ouverte, monte le bruit régulier de la machine à coudre qu'Alpha, sa tante, actionne au moyen d'une pédale. N connaît bien la machine car, lorsque personne n'est là pour l'observer, pour le gronder, il en actionne la pédale avec frénésie.

N se souvient de la bibliothèque de son père, grande pièce aux murs couverts de rayons sur lesquels s'étale la profusion des livres, des dossiers. Une odeur de fumée, de tabac, flotte sur toute chose. C'est le sanctuaire de V, son père, dans lequel N ne pénètre que rarement, en cachette.

N marche le long des rues et tire de sa main gauche une voiture à ridelles. Dans sa main droite, N tient une balle faite de chiffons. Les rues sont vides. N sent qu'on l'observe de derrière les vitres. Il voit bouger les rideaux. Derrière lui, N entend le gémissement d'une bicyclette mal huilée. Elle se rapproche, le dépasse, et le corps de femme qui la monte tourne un instant son visage inerte, jette un regard, essaie de s'éloigner. Boum ! La tête heurtée par la balle, tombe à terre. Le corps s'éloigne sur la bicyclette. N ramasse la tête. Il la pose dans la voiture parmi d'autres têtes. N continue. Les rues sont vides. N sent qu'on l'observe de derrière les rideaux.

N marche dans une ruelle où au rez-de-chaussée de maisons à encorbellements s'étalent les devantures des marchands de souvenirs. Tous les magasins de la rue vendent des églises en ruines, des thermomètres fixés sur des planchettes multicolores, des coquillages et d'autres babioles.

N est seul dans la rue. A l'intérieur des magasins, personne. Ce doit être dimanche. Dans la rue, il fait beau. Le soleil, que l'on ne voit pas, brille. N suit la longue ruelle au bout de laquelle il aperçoit un mur de clôture blanc qui barre le passage. N pense que la rue est une impasse. Pourtant, aucune inscription ne l'annonçait.

N avance toujours, en zigzaguant, d'une vitrine à l'autre. Il semble qu'il allonge ainsi le trajet à parcourir avant d'arriver à l'obstacle. Il s'arrête, semble prendre intérêt à des thermomètres pourtant semblables à ceux qu'il avait vus un peu auparavant, puis repart.

N, approchant du bout de la rue, voit soudain à sa gauche une nouvelle ruelle que l'alignement des maisons lui avait cachée. Il s'y engage. De part et d'autre, ce sont toujours les mêmes échopes. La ruelle zigzague, puis s'arrête brusquement devant un mur.

N est forcé de revenir sur ses pas. Le voilà de nouveau au croisement. A présent, il marche vers le mur blanc. Là, dans une encoignure, il a aperçu une porte ouverte. Il y entre. Une lumière étrange arrose une cour de marbre blanc, entourée de hauts murs. Sur un banc de marbre, contre l'une des parois, un vieillard est assis. Il porte des lunettes noires et, dans ses mains, il tient une

canne blanche brisée. N s'approche de lui, le regarde. Le vieillard a l'immobilité d'une statue. De longs cheveux ciselés tombent sur ses épaules. Son visage, sous l'effet de la lumière peut-être, semble sourire.

N aperçoit une autre porte. Il se dirige vers elle et la franchit. Là un escalier circulaire reçoit une lumière diffuse par les vitraux roses des croisées. N commence à monter. Des bras sortent du mur, essaient de le retenir, de l'entraîner vers le mur. N se dégage. Sa marche devient plus haletante, plus irrégulière à mesure que s'affirment les bras. A présent ils ont la douceur du satin. N monte. Là-bas, au haut de l'escalier, il aperçoit un carré de ciel rose. Il se hâte. Mais un bras plus tenace l'a enserré à la taille. Des lèvres de miel s'approchent des siennes, se nouent à elles. N voit le carré de ciel rose s'éloigner au-dessus de lui. Le bras le rapproche de la muraille. N sent tout d'un coup le froid du marbre envahir ses veines. Un dernier soubresaut et N vient de se fondre avec le mur.

Crissements de pneus.

Long ahanement des corps. Turgescence qui meurt. Fatigue des yeux, des lèvres, des visages.

Pervenche sent près d'elle la chaude odeur d'N.

— Tu m'aimes ?

— Je t'aime, Pervenche. Je n'aime que toi, toi seule.

Les stores vénitiens zèbrent la chambre d'une lumière incertaine. Une mouche promène sa pulsation sur les replis des draps. N allume une cigarette et la tend à Pervenche. La fumée monte, lente comme l'après-midi qui s'étire entre deux draps.

A présent, N se trouve seul au fond d'une fosse vide. N voudrait bien en sortir, mais les parois sont trop hautes. N attend. Bientôt une rumeur monte de non loin de la fosse. Des gens s'approchent. N appelle. N commence à voir leurs têtes. Il y a là V, Alpha, Mme Q et son mari, Pervenche, Vivi sa mère, Dinah. Ils sourient. N sourit aussi. Ils vont l'aider à sortir de la fosse. Mais que font-ils ? Ils se placent autour de la fosse. Ils ne font rien. Ils sourient. Et leurs mains ? Où sont leurs mains ? Pourquoi les tiennent-ils cachées der-

rière leur dos ? A présent, ils les découvrent. Dans chacune d'elles, N voit une balle faite de chiffons. Ils rient. N sait que tout est fini. Il les regarde les uns après les autres, puis le déluge s'abat. Chacun vise qui la tête, qui un bras, qui une jambe, qui une main. Le corps d'N tombe en morceaux. N n'est plus. Un dernier regard sur les débris, et les visages satisfaits des autres s'éloignent.

Crissements de pneus. Démarrage sec. La voiture roule souple comme une bête. De larges bandes de brume enveloppent une végétation qui se fait rare. La route reste vide. La pluie tombe lourde et collante. L'obscurité tissée d'eau et de vent rejette le cône des lumières. D'espace en espace, un squelette d'arbre dresse des moignons mutilés.

Alpha regarde les images du film érotique se mouvoir devant elle. Deux mâles nus s'affrontent au couteau dans une arène, devant un public de femmes déchaînées. Là, de grosses matrones, des vieilles édentées, des hydres échevelées mêlent leurs cris à la fureur des combattants drogués. Les sacs à main, les chapeaux, les gants, les chaussures tombent des gradins et roulent dans la sciure.

Les combattants se jettent des regards de haine, se tailladent la chair jusqu'à ce qu'un coup mortel vienne proclamer le vainqueur.

Celui-ci se tourne alors vers la matrone du jour, se prosterne devant elle, puis s'avance pour quérir sur sa bouche un bouquet de bave.

Pervenche tourne les deux robinets, avance une main et règle la température.

— Tu viens ?

Deux corps mêlent sous la douche leurs caresses, et le ballet de leurs membres trace une toile irréelle où s'enferme une vivante et chaude chrysalide.

Crissements de pneus.

L'aube n'est plus qu'un long bruissement de bête éveillée. N regarde l'eau de plomb du fleuve. Les mains lui font mal. Il quitte la rambarde de fer et les glisse dans les poches de l'imperméable.

Il frissonne. Autour de lui les mille papilles de la ville se sont mises à vibrer. Des volets s'ouvrent; des piétons furtifs se glissent vers leur travail. Une distributrice de journaux passe à côté de lui. Tout entre en transe.

On avait glissé le message dans son pardessus, hier, au restaurant. Il ne l'avait trouvé qu'en rentrant chez lui, dans la soirée. Une main avait tracé sur une feuille de papier bible : « Trouvez-vous au lever du jour sur le quai du marais glacé, face au numéro neuf. » Une écriture de femme, d'homme peut-être. Qui ? Alpha ? Un laquais sort du numéro neuf, traverse la rue et invite N à le suivre. Une cour, un escalier, des couloirs, une porte. L'homme l'ouvre et fait entrer N. La porte se ferme. Obscurité totale. Bruit de verrous. N essaie de trouver un orifice. Tout est fermé. Il attend. Il n'est pas seul. Il le sait. Près de lui, il sent la lourde respiration d'une femme. Et ce parfum, ce parfum de roses. Un frôlement. Deux bras s'attachent à lui, deux lèvres. Les corps se nouent l'un à l'autre. De voluptueuses griffes lui déchirent le corps.

Crissements de pneus. Une jaguar décapotable, modèle grand sport, s'arrête à la hauteur d'N.

— Puis-je vous emmener un bout de chemin ?

Le conducteur est penché vers lui. Sourire des yeux. Ses cheveux ont une couleur de cendre.

La nuit, sans doute.

Mme Q, grosse araignée velue, assise dans un coin de la chambre, les yeux exorbitants, attend qu'N rentre.

On ferme une porte d'un coup de pied. Des pas traversent la cuisine. On ouvre la porte de la chambre à coucher. Mais, tout aussitôt, N est pris dans un filet gluant. Il se débat si bien, que tout son corps, ses membres, sont aspirés par la toile moite. Un dernier soubresaut et N s'immobilise.

Mme Q soulève son corps velu et, lentement, grimpe vers la victime qui, les bras en croix, regarde venir le monstre à elle.

Les pattes de devant agrippent la chair de la cuisse, une bouche affamée y plante des dents avides qui broutent les muscles. Elle se poulèche les babines inondées de sang. Les membres disparaissent dans l'énorme gueule velue. A présent, d'un coup ra-

pide, elle arrache le sexe d'N. Puis, elle s'attaque au ventre, le lacère, patauge dans les viscères, remonte vers le thorax, arrache les poumons et le cœur et d'un coup de mâchoire, sépare la tête du reste du corps. En guise de dessert, elle croque les oreilles, le nez, les lèvres. Elle gobe la cervelle, puis, repue, elle retourne dans son coin.

N se réveille. A côté de lui, le corps abondant de Mme Q s'étale dans la béatitude. N veut se lever, mais une patte velue s'abat sur son bras et le retient en vue d'un nouveau festin.

Ses cheveux ont une couleur de cendre. Démarrage sec. V est vêtu d'un complet gris. Très chic. Une chemise de soie. Cravate de soie. Epingle de cravate. Mains gantées. La voiture roule, souple comme une bête.

N ne sait pas jouer au ping-pong. V, son père, une raquette à la main, lui montre comment il faut la tenir, sous quel angle il faut la présenter à la balle.

N fait mal ses devoirs. Ce n'est pas un élève doué. Jamais, il ne passera ses examens. N n'est pas une lumière. Il lui faudrait des leçons particulières pour réussir.

N danse très mal. Il n'est pas très souple. En plus de cela, il vous marche sur les pieds, vous les écrase. Il ne sait pas guider. On n'aime pas danser avec lui.

N est un fils insupportable, mal élevé. On ne sait que faire de lui. Il finira mal.

N est un amant fantasque. Qu'il me pèse ! Pourvu qu'il ne vienne pas me voir aujourd'hui. Il fait mal l'amour.

N est paresseux, il n'aime aucun travail. Il n'aime pas se fatiguer. Il n'a qu'une envie, c'est de rêver.

A présent, des traînées de sable s'insinuent entre un reste de fougères et de mousses. La pluie tombe lourde et collante. L'obscurité tissée d'eau et de vent rejette, amenuise, le cône des lumières. D'espace en espace, un squelette d'arbre dresse des moignons mutilés.

— Où m'emmènes-tu ?

V se penche vers Alpha.

— Alors, cocotte, ça boum ?

Le samedi soir, le beau-père et la mère d'N vont faire la nouba à l'extérieur.

D'abord un bon petit restaurant où l'on mangera une choucroute à se faire éclater la baudruche. On l'arrosera de vin blanc. Ensuite, on se tartinera plein l'estomac de meringue Chantilly, de café et de cognac. Après, bras dessus, bras dessous, on ira au ciné se régaler de rigolades et de pitreries. Puis, l'on rentrera à la maison, on se couchera, on se breloquera l'autresol et l'on dormira dans le bruit sonore des ronflements.

D'espace en espace, un squelette d'arbre dresse des moignons mutilés.

— Où m'emmènes-tu ?

— Je t'emmène au bord de la mer.

La nuit, sans doute.

Un globe jaune projette une lumière tiède sur la chambre en désordre où Pervenche, allongée sur le tapis, cuve son ivresse.

Autour d'elle, en elle, les murs vacillent, se penchent, menacent de tomber puis, comme par miracle, se redressent.

De légers picotements lui annoncent qu'ils sont là, qu'ils sont venus, et qu'à présent, ils envahissent la chambre de leur grouillement tumultueux. Ils sont partout.

Ils lui pénètrent les oreilles, le nez; ils s'aventurent vers tous les orifices, vers toutes les pores. Ils l'envahissent, remontent canaux et vaisseaux, atteignent le cerveau, sont pompés vers le coeur. Ils sont partout.

Elle gesticule; elle crie, mais aucun son ne sort de sa gorge. Ils ont tué sa voix. A présent, ils la dévorent morceau après morceau. Déjà ses yeux ne voient plus; déjà, elle n'a plus à leur place que deux larges orbites vides qui rient à la lumière. Le lobe des oreilles, le pavillon a disparu. Les cheveux tombent les uns après les autres. Un énorme trou s'ouvre là où autrefois on voyait un nez. Ils lui arrachent les dernières dents.

Son corps se désagrège, tombe en morceaux, fond. Seule une main osseuse se crispe encore sur une bouteille vide.

D'espace en espace, un squelette d'arbre dresse des moignons mutilés.

— Où m'emmènes-tu ?

— Je t'emmène au bord de la mer. Je te l'avais promis quand tu étais petit. Tu t'en souviens ?

La nuit, sans doute.

L'air est fétide. N et Dinah marchent à quatre pattes autour de la table. Leur groin au niveau du sol respire la poussière. De temps en temps, l'un ou l'autre s'arrête et lèche un trognon de chou ou une pelure de pomme de terre. Puis ils reprennent leur marche sans but. A heures régulières, ils gobent une auge nouvellement remplie et communient dans un bruit de mâchoires et de rots.

Quand ils ont bien bâfré, quand leurs panses gazouillent, le mâle s'approche de la femelle, monte sur elle et la saillit. Puis, fatigués tous deux, ils s'allongent dans leur fange et dorment jusqu'à ce que leurs estomacs vides les réveillent pour d'autres besoins. Après cela, en attendant l'heure de la godaillerie, N et Dinah tournent à quatre pattes autour de la table.

La nuit, sans doute.

Du fond de son lit N écoute le bruit métallique que des chaussures à talons ferrés font sur les marches de pierre. A présent, il a reconnu les pas; ces pas d'abord hésitants, puis plus fermes, bien qu'ils soient amenuisés, viennent, il en est sûr, le quérir.

Ce sera donc pour ce soir. Il avait attendu tant de nuits, qu'il lui semblait qu'on l'avait oublié, qu'on lui avait pardonné et que les années, ayant guéri les plaies vives, avaient rendu son exécution inutile.

Les pas progressent dans l'escalier. On doit être au cinquième étage. Il en reste quatre avant d'atteindre la mansarde, avant que la mort ne frappe. Que d'événements pourraient surgir avant que les pas n'atteignent le neuvième étage. La terre pourrait se mettre à trembler et engouffrer et la victime et l'assassin dans un même

spasme. L'ombre aux pas métalliques pourrait s'effondrer d'une crise cardiaque, manquer une marche et se briser le crâne sur la pierre. L'arme qu'elle serre dans la main droite pourrait tirer et la blesser au pied, ou bien, elle ferait long feu au moment où... Les pas se rapprochent.

N sait que rien ne viendra le sauver maintenant. Dans quelques instants, le cycle se fermera sur un bruit mat. Il ne criera pas. Peut-être aura-t-il le temps de s'expliquer une dernière fois avec l'autre, mais il ne le croit pas. Il sait que lorsqu'on a décidé de tuer, il vaut mieux faire la besogne le plus rapidement possible, et surtout ne pas écouter la victime. Non, N n'aura pas cette ultime chance.

Les pas se rapprochent. On est au septième à présent; N se demande s'il ne devrait pas se cacher sous le lit, dans l'armoire, sortir par la fenêtre et gagner les toits. N'est-ce pas là ce que l'autre désire ? Il aimerait peut-être trouver une chambre vide et s'en retourner soulagé de n'avoir pas eu à tuer. Est-ce pour cela qu'il avait mis ses chaussures ferrées ? Mais alors tout ne serait pas perdu ? N hésite.

Les pas se posent sur le palier, s'approchent de la porte. N, assis dans son lit, attend. Un passe-partout fait jouer le pêne de la serrure. La porte s'ouvre brutalement. Un faisceau de lumière inonde le visage d'N et, presque aussitôt, un bruit mat, une douleur dans la poitrine, un liquide. Alpha, Pervenche, Vivi, Dinah, le travail, les jours de repos, le bal du samedi soir, Arbor, le soleil, une voiture, et de nouveau le soleil, une plage, du sable, des pins, la mer, la mer, la...

A présent, N marche.

Le vent frais de la mer lui fouette le corps, lui mord le visage, lui éraille les cheveux. Les vagues surgissent des moellons, se dressent, s'écrasent sur la promenade et prolongent leurs dentelles d'écume jusque sur la façade des maisons. N sent la caresse de la mer sur les mains, les lèvres, les paupières. Le giclement marin, la turgescence fluide, enveloppent, gonflent son être.

N marche, cerné par l'élément aqueux, bercé par les saillies humides de la brise, soulevé par les vagues. N danse, sautille, vacille comme la voile qui louvoie vers le port. Il se voit impondérable, immatériel, comme si le corps avait disparu, fondu, comme s'il ne subsistait de tout l'être de chair qu'un élan vivace, qu'un

souffle d'air et d'embrun, et qui giclerait d'à travers les vagues, s'élèverait, balayerait la promenade, friserait, raserait les murs, les ébrasements déserts, les fenêtres éteintes, et prendrait de l'essor vers les corniches, vers les toits où pourrit le lichen, s'enroberait autour des cheminées, danserait entre les mitrons sur un fond de grisaille, monterait, se rabattrait pour s'élever encore, d'un mouvement vivace et fugitif, comme le rayon glabre du phare, qui cisaille la nuit, comme les parcelles de lumière projetées dans le froid et qui retombent, mais à distance, portées par le vent du large, le vent lourd des nuits de tempête, le vent immense des cataclysmes qui jaillissent, écrasent et tuent jusque sur les falaises de calcaire, matière laiteuse teintée de vert, de gris sale, décorée de nids de mouettes, vastes oiseaux de la mer, de la mort qui plane sur les eaux devenues à présent immobiles, dociles, domptées par le jour qui renaît, pâle encore, enfermé dans sa gaine de froid et de brouillard, alors que déjà, mais à peine, la masse liquide, livide, s'éveille elle aussi, remue les bras, les membres, entre en vie, creuse les reins, meurt et renaît de son incessante morsure, de sa danse vibrante, fugace, et pourtant prisonnière, figée au coin d'un mur, à l'abri du vent, dans un imperméable gris, dans un visage tanné et dans le vol impassible des cheveux en bataille.

N repart. Les vagues brûlent la terre de leur baiser acide, tuent les herbes, rouillent les rambardes de fer et ternissent les carreaux sombres des maisons neuves.

C'est fini. N a fait jouer la porte d'un café. Le hurlement s'est tu. Seules des ombres glauques, fantômes de la mer, prolongent sans cesse leur escalade stérile, leur retombée morose.

N ôte son imperméable et se tourne vers le comptoir. Une femme, plus très jeune mais encore belle, y essuie des verres. Il s'assied là, près de la mer, dans cette chaude alvéole, et attend.

Le relent de la friture, le goût du pain frais, et qui craque sous la dent, le velouté du vin rouge, la saveur aigrette de la salade, le moelleux du biftèque, l'arôme du café, la morsure du cognac, l'odeur de la cigarette, composent un monde fugitif mais réel, impalpable cependant, où éclot, tout d'un coup, comme une bombe, mais en moins fort, au tréfonds de l'être, sublime et dorée comme la lumière qui se joue sur la coupe de fruits, évanescence et persistante, éclot la notion, mais qui est aussi sensation, qui est vision, virtuelle certes, incertaine, mais dont les vagues renaissent à tout

instant, plus faibles peut-être, et qui s'effilochent, passent du plan de l'être au plan du souvenir, mais du souvenir présent, du souvenir vivant, présent et passé, amalgame de tout ce qui est, de ce qui fut, de tout ce qui, dans une immobilité éternelle, résiste aux vagues, à l'assaut des brisants, à la multitude nocturne des algues, au sommeil de la mort, éclot la notion, instantanée et éternelle, comme ce visage de femme plus très jeune mais encore belle, prise dans son instantanéité, dans sa beauté éternelle, et que rien ne fane, éternelle comme le silence des verres rangés sur la tablette, le silence de la glace murale, éclot la notion grandiose du bonheur qui ceint, qui caresse, qui vivifie toute chose. Et ce visage de femme plus très jeune, mais encore belle, avec déjà un peu de chair flasque, mais à peine, ce visage, mais le masque du maquillage le cache, le protège, ce visage las et qui pourtant pourrait encore aimer, et qui aime peut-être encore, ce visage radieux de vie, radieux de la notion de son existence, de sa plénitude, radieux de la source profonde, cachée, et qui ne cesse de couler, de s'écouler vers la lumière, vers le clair matin sur la plage vide, sur la mer étale qu'effleurent à peine les doigts du vent, ce visage, beau dans sa banalité de visage de femme aux cils légèrement teints, ce visage de rimmel, ce visage qui vit, et qui peut-être ne le sait pas, ce visage chante en N. Et chantent la table, la nappe de papier couverte de miettes, maculée de taches, la salière, le poivrier, le cendrier d'où montent les volutes de fumée, des flutes de fumée âcre, généreuse, la plante verte du comptoir, les bouteilles d'apéritifs, et la mer, la mer, immense oubli qui meugle derrière les rideaux tirés, derrière les vitres embuées, masse d'eau, masse de vie et de mort, tout chante. Et le corps d'N, assis sur une chaise, légèrement courbé, penché, rêveur, le corps d'N, fait de visages et de choses, le corps d'N, lourd du rimmel des vagues, du maquillage des pierres, de l'or des grenades et du vert d'yeux de femme plus très jeune mais encore belle, le corps d'N, ce corps qui attend, se protège, s'enfoncé en lui-même devant les brisants et l'embrun, devant la houle des marées, le flux et le reflux de la lumière du phare, de la lumière des algues agiles, amoureuses, envoûtantes, et le corps d'N, du fond de son alvéole, de sa carapace de corail, de sa coquille frêle et inerte, le corps d'N, lui aussi, chante, chante sous le vent frais qui fouette le visage, qui éraille les cheveux et qui cisaille la peau.

La nuit, sans doute. Le train. Une main lourde s'abat sur l'épaule d'N.

— Réveille-toi, on arrive.

Visage lugubre. Bouteille que le virage fait rouler sous la banquette. Odeur de poussière. Texture granuleuse des sièges. Lumières au-delà de la vitre. On ralentit. Brume de novembre. Bruit mat de roues qui frappent un tablier de pont. Squelette des entrepôts. Postes d'aiguillage. Lucioles. Réverbères. Masse grise des quais. Arrêt brusque. La bouteille roule de nouveau sous la banquette.

— Attends; on sortira les derniers.

De la main qu'il a libre, N prend la valise. Le couloir se vide. L'autre fait glisser la portière et tire N à lui. Ils avancent. Ils descendent sur les quais. Peu de voyageurs. La gare d'Arbor. Froide. Passage souterrain. Murs carrelés de blanc. A espaces réguliers, des panneaux publicitaires. Portes battantes. Contrôleur manchot. Kiosques fermés. Deux hommes en bleu les attendent. Ils sortent, vont vers un fourgon sombre, y bousculent N, s'installent à côté de lui, cadénassent la portière.

— Pas d'embêtements, Victor ?

— Aucun. Comme sur des roulettes.

Crissements de pneus. Démarrage sec.

La nuit, sans doute.

CLAIRE FRANCE

POÈMES

CLAIRE FRANCE

Voici des poèmes qui ne doivent rien aux modes actuelles. On bouscule les formes traditionnelles; Claire France les retrouve. On se délivre dans le cri; Claire France ne donne à entendre que les plus discrètes variations de l'âme quotidienne. Mais qu'importe l'ancien, qu'importe le nouveau? Il y a des voix qui sont justes.

Soulignons qu'avec ces poèmes Claire France fait sa rentrée littéraire. On lui doit déjà trois romans: *Les enfants qui s'aiment* (1956), *Et le septième jour...* (1958) et *Autour de toi Tristan* (1962). Ce dernier roman lui a valu, en France, le Grand Prix du Maine.

G. M.

Dans la pierre, le sel et l'indemne cresson
Lame de glace au flanc, aile noire aux chevilles
Abstraits d'amour, fous d'absence nous avançons,
Les doigts noués, comme un garçon près d'une fille.

Comment, pourquoi ? Mais d'où ? mais de quand, ce frisson ?
Un enfant nous a faits prisonniers de sa bille !
Mais de quel paradis, de quel ghetto, le son
De ce toujours-jamais qui fracasse nos grilles ?

Sirène des regrets, pleurs d'eau, désespoir vert
Marée ivre de vie et d'âme bonne à boire
Paysage explosé, noyau du coeur ouvert

Que n'ai-je vu, de mes yeux vu mon propre vol !
Que n'ai-je sous mon pied reconnu mon vrai sol !
Longue sera la terre et ronde la mémoire.

Je me suis vue, inscrite au verso de mon oeil
En moi-même gravée, à jamais illisible
A l'avance accomplie, éparse, flèche et cible
Cycle immobilisé, monolithe d'orgueil.

Sigles de moi ! cheveux de sybilles en deuil
Aube hiéroglyphique, automne irréversible
Arbres arrachés vif au printemps d'une bible
Signes, je vous perçois ! j'apparais sur mon seuil.

Vivante que je fus ! Je meurs par le regard
Ah ! si close j'allais de la source à la pierre
De l'amour à l'oubli, de l'innocence à l'art.

Serait-ce ainsi, troué de symboles béants
Que l'on retourne au ventre amer des océans
Infailliblement nu, sans même une paupière.

LA DANSE

Tumulte de mon corps, imprenable puissance
Des lianes, des noeuds, des flèches, des élans
Rythme aux soupirs de feu, silence au souffle blanc
Extrême nudité de l'art, de l'innocence.

Les mondes et les temps se confondent, se chassent
Un astre vient mûrir dans l'arbre écartelé
L'oiseau fleurit. Dans un château démantelé
Troglodyte futur naît un ange de glace.

Et soudain, lance, gerbe ou fontaine, hydre ou faune
L'arabesque androgyne jaillit, âcre à l'oeil
Et la forme un instant dévaste comme un deuil
Et l'univers a le goût parfait d'un fruit jaune.

Ainsi prends-moi, enfin pacifiée, ô Danse
Désaltérée à l'exact excès des rigueurs
Epanouie aux rameaux secs de la vigueur
Incassable, perdue et sauvée à l'avance !

L'oiseau mon fils est venu cette nuit
La gloire astrale à son aigrette
Il a voulu m'emmener avec lui
Mais je n'étais pas prête
Je n'avais pas assez chéri la terre
Je n'avais pas assez connu ma mère.

L'oiseau mon fils a chanté cette nuit
L'absence astrale à son aigrette
Il a voulu que je chante avec lui
Hélas j'étais muette
Je n'avais pas assez fêté la terre
Je n'avais pas assez compris ma mère.

L'oiseau mon fils a pleuré cette nuit
La solitude à son aigrette
S'il a fallu que je pleure avec lui
Ma peine de planète
C'est que j'avais voulu franchir la terre
Et que je n'avais pas quitté ma mère.

Je t'ai perdu sans te connaître
T'ai trouvé sans t'avoir cherché
Dès lors rien n'a pu m'empêcher
De crever l'absence et de naître.

Sauve de disciples, de maître
Libre de vertu, de péché,
Les pieds nus, le cœur mal léché
J'attends sans huile à ma fenêtre.

Ils sont faits mes trois petits tours
Aigles et veaux, parlant d'amour
M'ont hissée à telle que telle.

Mais quand je dors contre ton front
— Fleurs et rameaux, écorce et tronc —
Arbre de nous deux, je suis belle.

Pour ce cri de mon sang, ces larmes animales
Pour cette vérité finale de tes yeux
Pour cette humanité, cette étreinte de Dieu
Je n'ai que tes châteaux, mémoire, et tes dédales.

Quand on me trouvera gisante sur leurs dalles
Victime d'anges morts et de monstres pieux
Si ce gemme du Temps éclate, on verra mieux
De qui je fus l'amante et de qui la vestale.

En attendant, scellée entre calme et rafales
A plat contre mon coeur, ma peine en camaïeu
Femme neutre je bois, fixe comme un essieu
Le son de l'univers et j'entends ses spirales.

DUO

Un grand amour peut-il peser
De tant d'ennui sur une épaule
Faut-il qu'au front chagrin des saules
L'oiseau répugne à se poser
Que parfois le bruit des baisers
Soit comme pluie à toit de tôle
Quand soudain le corps épuisé
— Deux nuits, deux silences, deux pôles —
Butte au mur de l'inapaisé.

Que peut l'autre au tourment de l'un
La mer est sèche pour la lune
Dans l'orbite de la rancune
Les pleurs tournent au lieu commun
Pour ce vertige inopportun
Le coeur n'est plus qu'une lacune
Où la misère de chacun
— Deux puits, deux cris, une infortune —
Va dormir sous un nom d'emprunt.

Dès que j'entrai dans ce chaudron
Et qu'on m'affadit de liquide
Je m'étendis comme une ride
Ah cet oignon près de mon front !

Ce sel, ce poivre, ce poivron
Puis ce couvercle schizoïde
Où sont tes clairières, Sylphide ?
Ils ont oublié le citron.

Déjà je sens que je mijote
Qu'en mon schéma je me réduis
Qu'ils me font cuire et que je cuis.

Oui, je plais, fumet polyglotte
Mais mon temps cru, las ! est fini
J'aurai pris du bouquet garni.

L'enfant que je portais me porte
A l'innocence et jusqu'au bout
Je ne suis qu'un Pourquoi debout
Un Comment de nature morte

Comme une éternité de porte
Peinte en couleurs j'attends le loup
Qui viendra tirer le verrou
Que pas un Chaperon ne sorte !

J'ai des lutins plein mon soulier
J'ai trois géants sous l'escalier
Un croque-mystère à la bouche

J'ai source aux yeux, soleil au poing
Hélas vous ne m'aimerez point
J'explose dès que l'on me touche.

Silence, âpre silence, ô limbes de l'exil
Que ne puis-je silence incarner ton mystère
Et, filigrane avide aux cycles de la terre,
Aller d'hiéroglyphe en signe, sans péril.

Tes oracles, silence ô silence, faut-il
Les assumer comme un frisson d'ionosphère
Ou faut-il inventer leur réconfort austère
Et les croire, et trouver son langage moins vil ?

Prisonnière d'un astre figé je voudrais
Immolée au symbole, arrachée à l'absence
Jaillir, diffuse et rare à la source du vrai

Tant et tant éclater de force et de douceur
Que je pourrais, rendue au regard de mes sœurs,
Mourir infiniment de mon premier silence.

Tendres si tendres que nous fûmes
Etions moins tendres que cruels
Suaves parlions d'arcs-en-ciel
Puis les battions à nos enclumes !

Avons cueilli bien pâles roses
Mangé trop peu de fruits volés
Avons trouvé ruisseaux gelés
Au jardin secret des osmose.

Mais le reflux de deux mémoires
N'a pas suffi pour oublier
Le moindre éclat de nos plumiers
Le moindre trait de nos grimoires.

Les mêmes abeilles sorcières
Me déchirent dans ton regard
Au bleu doux-amer de leur dard
Fondent cent ans de souricières.

Se peut-il que si long d'absence
Ne fasse aucune maille au temps
Tant de silence nul instant
Tant de chemin nulle existence

Et que malgré l'heure et l'usure
Sans feu ni lieu, sans foi ni loi
Je retrouve en face de toi
Mes yeux d'enfant, ma démesure ?

Si j'entendais la voix rare des fruits aux branches
L'arbre exhalerait ton nom
Si j'étouffais le passé des canons
Le silence aurait ta main blanche
Et la paix ton front.

Si je suivais l'exil génial d'une vague
La mer aurait ton regard
Si j'explorais les greniers du hasard
Le berceau, la bêche, la dague
Me diraient ton art.

Si je sondais le coeur nombreux des capitales
Ta multitude y battrait
Si je perçais le mutisme du grès
La forme infinitésimale
Rendrait ton secret.

Si j'ouvrais le destin d'une aube intemporelle
Ton soleil y ferait loi
Si j'errais seule aux brumes de la foi
Et qu'un oiseau m'offrait son aile
Il viendrait de toi.

Et si je dépassais l'aire de toute chose
Si je transcendais le jour
Si je crevais l'horizon des toujours
Si j'effeuillais le sens des roses
J'aurais ton amour.

Tout ce silence autour de vous
Ce masque hardi de nonchalance
Et pour moi seule cette enfance
A votre nuque ... ah ! ce remous !

Horizon neuf, printemps crayeux
Vague impavide, algue démente
Azur qui brûle, éclair qui chante
Ainsi me sont venus vos yeux.

De votre regard j'ai perçu
A peine ce qu'une fenêtre
D'un paysage peut connaître
Est-ce tout ou rien ? L'ai-je su ?

Etang pervers et ciel trompeur
Y vois-je refus, piège ou signe ?
Suis-je un cœur pur, un corps indigne
Le monstre ou l'enfant pris de peur ?

Je ne sais pas. J'erre sans nom
Entre mes cris et vos silences
Entre vos murs et mes distances
Entre le rêve et la raison

Et tout bas je dis votre nom.

Je n'ai que nous, je n'ai que toi
Où me suis-je donc égarée
Je suis hâve, j'étais parée
J'avais foule chaude, j'ai froid.

Je n'ai que toi, je n'ai que nous
J'éclate en notre chrysalide
Assez de bonheur invalide
J'aimais mieux les ailes des fous.

Je n'ai plus rien, qu'un peu de foi
Pas assez pour une montagne
Mais encore trop pour ce bain
Il me faut retrouver ma loi

Il me faut aller jusqu'à moi.

FUTUROLOGIE

Je connais un chien, je connais un lion
L'un est prince et met sa barbe en couronne
Si l'autre est casqué c'est à la garçonne
Les deux ont bon poil et bel ischion.

Ils sont fort civils et de ion en ion
Vont jusqu'à lécher mes yeux de madone
Ils me font danser, chers ! au téléphone
Puis m'offrent amour et soupe à l'oignon.

Un jour je verrai, ah cauchemardesque !
Le fauve complet mordre le demi
N'aurai plus qu'à fuir, ciel, mon salami !

Or j'attends déjà l'archange burlesque
Qui viendra gratter d'un dextre soumis
Cette étoile noire au ciel des amis.

Quand tu débrouillais mes noeuds
Quand tu tendais mes lianes
Jusqu'aux ires des Dianes
Jusqu'aux édens buissonneux,

Soudain le ciel lumineux
Ressemblait à mes guide-ânes
Et j'errais dans les Guyanes
Du subconscient matineux.

Funambules de chevet
Sur le fil de l'habitude
Passaient les chevaux mauvais

Et dans mon corps jeune en vain
S'endormait un doux bovin
Gorgé d'herbe à solitude.

Quand j'entrai dans la rivière
Cristalline d'un hautbois
Cette note, la première,
J'ai su que c'était ta voix.

Quand je vis dans ma clairière
Cet écureuil, cette noix,
A ta gaieté prisonnière
J'ai bien su que j'aurais droit.

Et quand de rosée à rose
Je connus — sourire, pleur —
Ton printemps en symbiose,

Je le posai, je le pose
Au jardin de l'âme close
Où la Mère est seule fleur.

Quand je vis dans ses filets
Les grands oiseaux de ma tête
Toute nue et toute bête
Je trouvai mes oiseaux laids.

Mangea mon pain, but mon lait
S'arma de mon arbalète
Mit mon coeur à la diète
Si bien que mon coeur meuglait.

Lui, fleur à la tentacule
Partit seul, s'en fut nantir
Corps vacants de mon pécule.

Et j'ai presque repentir
Qu'il m'ait boutée à l'ovule
Sans presque m'anéantir.

JACQUES LANGUIRAND

DROGUE
ET COMMUNICATION

POÈME

JACQUES LANGUIRAND

Reporter et animateur à la radio et à la télévision pendant plusieurs années. Homme de théâtre, écrivain et designer. A publié une dizaine d'oeuvres dont un roman, *Tout compte fait*, et huit pièces de théâtre jouées parmi lesquelles *Les grands départs*, *Klondyke* (qui vient de paraître au Editions du Cercle du Livre de France, et plus récemment *Man Inc.*, spectacle multi-média (théâtre et cinéma) créé au St-Lawrence Centre, à Toronto. Actuellement professeur à l'Université McGill (*creative writing*), il poursuit des recherches en communication et achève un livre sur ce sujet : *Grammaire ésotérique de la communication*.

Depuis plusieurs années, je fais des recherches en communication. C'est dans le contexte de ces recherches que j'ai fait l'expérience de la drogue. Enfin, ces recherches en communication aboutissent à la rédaction d'un livre qui doit paraître cette année — je veux dire : au cours de cette saison 70-71. Il s'intitule :

*« pour une
GRAMMAIRE
ESOTERIQUE
de la COMMUNICATION. »*

*Note pouvant servir d'introduction
à l'expérience d'écriture automatique ou de commentaire*

J'ai écrit ce texte après avoir absorbé une dose de L.S.D. Il constitue une honnête expérience d'écriture automatique. Mais il ne témoigne, en fait, que de la première étape du *voyage*, alors que le conscient n'est pas encore submergé. Le conscient joue à la balle avec l'inconscient, il jongle avec les mots; il se promène comme au milieu d'une fête où les images se bousculent.

A la seconde étape, les mots n'ont guère de sens. La perception sensorielle devient cosmique. Toute tentative de traduction en mots, en images, en sons, reste en deçà : elle témoigne de l'expérience, mais n'en communique pas l'essence.

L'expérience de la drogue me paraît aussi incommunicable que celle de la mort. Pour autant qu'on puisse en juger... A mon sens, c'est bien de la mort qu'il s'agit : la perception se trouve accrue, la vie se précipite; l'expérience de la drogue me paraît constituer un emprunt sur la vie, une anticipation de la mort.¹ C'est un *voyage* fascinant mais périlleux, aux confins de l'immortalité, — en quoi il a une valeur incontestable sur le plan initiatique.

JACQUES LANGUIRAND

1. Dans « OPIUM » Jean Cocteau écrit : « La mort sépare complètement nos eaux lourdes et nos eaux légères. L'opium les sépare un peu. »

*C'est l'immortalité sous-jacente
des hirondelles
qui me fascine.*

Encore une page blanche !
Cette fois, j'ai l'impression
que la page me dit :
encore toi !

(RIRES)

Louis a des animaux
plein la voix¹

Il tousse
des ours en peluche
joyeux
avec des tambours
et des oiseaux
plein le son

(Je pense au lapin de peluche qu'Orson
WELLES avait offert à Jean COCTEAU).

Une voix d'argile
avec des profondeurs d'origine
Mais les pianos
ont les dents sales
et j'ai froid
dans le dos

1. Sur le pick-up un disque de Louis Armstrong.

Crayon amer
des labeurs
Crayon des orthographes crayeuses
au goût d'ardoise
et d'effaces spongieuses

La trompette de Louis
a mal aux boyaux
qui se nouent
dans la gorge

Le mal de l'âme
est bleu

Je voudrais être un instrument
L'instrumentiste se prolonge
Il dit : trompette
Il danse
Il chante
Il pleure

— comme une bête
une bête de son
un animal de peluche

Je voudrais être un robinet
d'écriture
Quand je mourrai, je
prendrai encore des
notes

et mon âme
s'envolera par
mon crayon

(Je serais bien, n'était ce froid
comme un frisson
je suis le poil de
ma peau qui frissonne)

Je parlais plut tôt
de...

(RIEN)

Je me souviens
J'avais un gramophone
à la place du ventre
J'étais couché sur le dos
et mon ventre était
un gramophone

(C'était pendant ma
maladie de froid
purulent. J'avais
de l'eau en moi :
j'étais une pompe... Quel rapport cela
a-t-il avec le gramophone ?)

Les sons gélatineux
comme les horloges
molles de Salvador

(Les sons élastiques
de l'électronique
s'étirent — le temps
s'allonge
ou se comprime
selon mon attention
avec mes pulsations
internes)

La ballade se tortille
autour de brindilles
qui scintillent
avec deux ailes
comme les oiseaux

J'ai toujours un peu froid
dans les muscles
La maudite pensée
me survivra (le ventre grégaire)
Et, pourtant, quand je mourrai
je serai plus gai que maintenant
La mort est blanche

Les sons engrossés
par le vent
les sons comme
le vent qui siffle
dans des bouteilles
(Le vent des haut-parleurs m'agace)

Tout est musique
musique et froid
Quand je partirai, ce sera comme une
note qui s'éteint

Un rendez-vous avec soi
dans un monde élastique
vagineux
moite et mat

Je m'écoute écrire
J'aime le bruit du feutre qui crisse
sur la page
Je regarde courir mon stylo
Je regarde l'encre apparaître sur la page
et je suis fasciné —

Toujours le disque où les sons
s'étirent, s'agglutinent,
se coagulent en caillots sonores

Je suis exactement dans l'état que
décrivent les surréalistes, où les
mots s'enchaînent sans que je les
observe (moins que d'habitude)

Maintenant, je cherche un thème
quelque chose à propos de quoi chanter,
écrire, parler, aimer
quelque chose à propos de quoi vivre
vivre

Le mot vivre évoque l'image de
Yolande. Quand j'écris *vivre*,
c'est à elle que je « penche »
que je penge
que je pense.

(En écrivant j'ai fait un lapsus . . . Il est vrai que je m'é-
coute écrire)

Qu'est-ce que je disais ?

Ah ! oui cet état second des surréalistes
où l'âme — (RIEN)
mais le bras veille
la main veille

La plume est une arme
Les cymbales battent le vent des outres
gonflées
Et les chiens de la ruelle
hantent les vidanges
comme des chiens errants
des chiens élastiques

La fontaine du vibraphone
klaxonne des bulles de son
aigües
aigres comme des aribelles
des aribelles
de citronnelle
sous une tonnelle
d'aigrelles flutées
en ut et en or
en zut et en-core !

(RIRES)

Le clown s'esclaffe sous
les vombrissements des
applaudissements des paumes
calleuses
et galeuses
des lépreux de l'enfer
maudit des sillons mal gravés
des chats mal battus sous des
coupoles et des labyrinthes
de COME
comme LANCOME
dont les tambours battent la semelle
sous des pluies torrentielles
de mots
de maux et de mauvais
j'entends les tambours
qui battent la semelle
les sons se rapprochent
ils vont se rejoindre
j'entends les roulements des tambours
comme des cailloux
dans la joue des éléphants

Avec des précautions inouïes
de séraphins —

(RIEN)

La musique au ventre mou
a le contre-point qui chatouille
les vagins de l'oreille poilue

J'écoute battre le rythme
comme le sel et le poivre
du globule qui éclate.

J'écoute vibrer les « Hallélujah » !
comiques
des jardins merveilleux
où je me promène sous la
tutelle d'un ange gardien

(YOLANDE !)

J'émoustille le croquant des papilles
glucorophyle
et macubac
et macubac encore sur les tambours
de l'âme
les cymbales de l'horizon
les battements de tes cils
et voilà
c'est la rime
à larimer
qui la rime à rien
qui la rime à rien
qui la rime à rien

Reprise du vibraphone et des tambours
de l'âme
où les rigoles de notes cascaden
harmonies qui giroflent les trèfles

J'ai perdu la main
la main tombe dans le puits d'un
jardin d'aromates écarlates.

Sur la peau des tambours
qui grattent des ritournelles
et des rengaines qui se dégagent
en grenailles d'harmonie juteuse
et pulpeuse
comme le fruit vaginal aux
lèvres redondées en cascades
de rires, d'étincelles et *d'immortalité*

C'est l'immortalité sous-jacente
des hirondelles
qui me fascine,
l'immortalité des tambours qui
battent la semelle comme des clochards
immortels
car ils sont immortels
et juteux
ils rebondiront comme des balles
dans l'éternité joyeuse des ultra-sons
comiques

Les notes s'attendent
attendries
avant de prendre le tunnel
de la mélodie qui se dandine
déjà —

C'est merveilleux, l'inspiration m'attend
Je m'arrête, je respire, j'allume une
cigarette —
elle est là, elle m'attend comme une
femelle fidèle qui m'attend comme
une femelle fidèle qui rime en m'attendant,
qui se dandine et m'attend
qui se dandine de ritournelle et qui m'attend.

J'ai rendez-vous avec une cymbale
quelque part, quelque part
dans le vent
dans le vent
dans le haut
dans les hauts-de-hurlevent

Pourquoi donc ai-je toujours froid ?
Je voudrais me blottir dans un coin
Je craquelle
Je vibre dans le vent

Le vent des tubes aux digestions
laborieuses comme les
improvisations du vibraphone.

Je flotte comme un drapeau
dans le vent
Je flotte comme un drapeau
dans le sang
les rythmes me piétinent
me saccagent, m'idolent, m'immolent
me ravagent
me dévestibulent

(ce sont les mots qui se
contractionnent)

J'entends les aspirateurs géants de la ville
à l'heure des veilles amères
où les bouteilles *ramollissent*

too dry !
too dry !

Et les trombones s'engluent
dans les méandres

J'ai froid
et je transpire
pendant que l'aiguille des gramophones
du monde, vibrent —

(Je viens de relire les lignes
qui précèdent, et ce n'est pas
bon — mais j'aime le bruit du
feutre sur la page comme la
caresse des cymbales sur la peau
des oreilles)

Disque : « Under my Skin »

J'entends les aqueducs de l'âme
où vibrent les harmonies
juteuse
et pulpeuse
des associations joyeuses

J'ai le frisson
Il fait donc si froid dans les jungles
de la mort frigide
C'est le temps
la perception du temps
où s'impatiente les rythmes qui se tortillent
comme des serpents qui frétille comme
des nombrils juteux de la transpiration
des tatoués,
des tatoués,
des tatoués frénétiques
qui jappent comme des chiens éperdus
sous des lunes d'hiver

austère
comme des grives
d'automne
sous des fusils
vengeurs
pour des nuits
sans amour

Peu importe les vents
d'octobre
si tu m'aimes
en mai

Embouteillage tumultueux
des cycles
perceptions agiles
des rythmes inondés
par les transpirations
aux fontaines de la nuit

GILBERT DAVID

PRESQU'IL

ROMAN

*Texte extrait d'un roman
à paraître bientôt,
aux Editions Hurtubise HMH Ltée.*

GILBERT DAVID

Né à Montréal, en 1946. Licencié en littérature, étudie en maîtrise à l'Université de Montréal. Professeur dans un Cégep. Animateur du théâtre universitaire depuis 1969. A écrit *Les gestes d'ici là* (recueil inédit), *presqu'IL* (roman à paraître). Écrit à *La Barre du Jour*. Prépare un autre roman.

aujourd'hui. je suis malade. c'est décrété. sur un ton sans discussion. ma mère. une sainte. avec l'air mystérieux de profiter d'un nouveau miracle. bien que d'habitude les miracles ne comblent qu'elle. je guérirai. ma mère me dit que j'ai le ver solitaire. ce qui équivaut dans sa bouche à mon arrêt de mort. je ne sais pas encore ce que c'est que le ver solitaire mais je devrais en crever. selon ma mère. cette maladie miraculeuse fait partie du chapelet d'épreuves que les grâces maternelles rachètent à coup de lampions. aussi puis-je me vanter de survivre jusqu'ici par l'intercession de quelque mille lampions. heureusement que ma mère n'a jamais eu l'idée d'en faire brûler dans ma chambre. mais un futur miraculé profite plus qu'on ne pense des bienheureuses coïncidences de la providence. elle déteste l'odeur de la cire brûlée. « cela convient plus aux saints qu'aux humains. » là-dessus je suis bien d'accord. encore que les saints. enfin. aujourd'hui je suis guéri. elle est venue me chuchoter la nouvelle ce matin. j'ai eu peur. si je ne meurs pas. que deviendrais-je ? quand j'attendais la mort. j'étais le plus fort. je savais. tout est à recommencer.

s'apprendre. les doigts jolis de nos mains jointes. et le retour des profonds départs qui déchirent. tenir son passé par la main pour lui faire traverser des contrées interdites. à l'oeil. au doigt. oui. c'est cela, enfance de bavures. de chocs adoucis par la mièvrerie et le recommencement. quand j'avais droit je n'avais plus joie. la naissance défendue de tous ses désirs. le corps se défend. prend ses positions. tant bien que mal. il suffirait d'un souffle chaud pour anéantir ce don nouveau. parce qu'il y a une loi. qui dure en nous. qui sécrète des figures de conversions et de découvertes. de plaisirs et de musiques. et la tentation. et les crampes. dès l'effleurement du pas premier. le précipice qui se glisse jusqu'au bord de notre enlèvement. aspiré. aspiré. les mains en avant. à la recherche de paix de silence et de cruauté. possible que tout devienne meilleur. qu'à force d'étirer le mot la tension devienne telle que la faiblesse n'aura plus rien à faire. plus rien. les larmes coulent sur la joue. ce n'est pas un signe. c'est déjà l'enfant qui meurt.

je suis né le 6 août 1945 et j'ai crié. une seule fois. avant après qu'importe. il faut naître dit-on. moi je dis qu'il faut n'être. personne ne me comprend. quand je dis que je suis né avec la paix bestiale du monde. tous les escogriffes continuent de crammer. ça fait mal au coeur à entendre. j'ai beau laisser pousser mes cheveux ma barbe et mon regard ils ont l'air de croire tout normal. mais je ne suis pas une bibite qu'ils réussiront à dépecer. non. j'ai dit non des fois pour voir. je ne sais que dire non. ça

fait iconoclaste à la petite semaine. tiens : me vlà au cinéma puis au bar puis encore au cinéma. maudite machine à boire. oui à BOIRE. mais personne ne peut vraiment rassasier ma soif. et quelle soif. arrêtez les pepsi-coca-ginger-seven-orange-cream-up-up-up. c'est vrai tiens. je n'ai plus soif. une nouvelle illusion. je n'ai qu'à regarder Miss Coke boire son phallus de sirop pour me sentir soudainement si propre si sain. si rassasié. allons donc. QUI DIT AVOIR ENCORE SOIF ? personne . . . Monsieur tout est bien qui finit bien et vogue la galère, n'est-ce pas Monsieur . . . BIEN SUR. BIEN SUR. c'est vrai, l'enfance y a que ça. tenez, moi par exemple, à cinq ans, vous entendez, je n'avais pas encore choisi mon sexe. seulement ça. vous voyez : l'enfance, c'est merveilleux. angélique ANGELique. un jour mon père m'a pris sur ses genoux puis après avoir tâté longuement là où vous savez (l'oiseau mâle couvant ses oeufs, Cocteau je crois . . .) il me dit pompeusement : mon enfant : TU ES UN GARÇON ! et moi, ahuri, j'ai pleuré trois jours. quelle catastrophe. j'étais si bien. j'étais un enfant, me voilà un homme. je venais d'avoir seize ans. toute ma vie changea alors. je me mis à fumer. à sacrer. à frapper. j'ai même tué mon père un soir que je rentrais ivre. mais je l'avais pris pour le matou de ma mère. césar. que je m'étais promis d'écraser à mort un de ces matins. mon père a passé avant le chat, c'est tout. parricide. où es-tu ? par icite. PARICITE. maudit ! j'commençais à trouver ça pas mal le fonne d'être gars. moé paexemple ché pas diousque j'ai ben pu prendre mon induction. du moment que mon père pis ma mère m'ont mis au monde. chpeu pu rien dire. c'est vra. VRA de Vra. dmême jva pouvouère mpartir une vie d'garçon

avec des petites filles. faudra ben que j'm marisse
itou asteur qu'j'ai pu d'père. hein. pas vra msieur
l'juge. écrire ! écrire ! jouer. détruire. reprendre à
zéro. trois lignes pour freud. trois pour durkheim
et cie marcuse entre les lignes. la littérature au ca-
ramel. bleu-blanc-rouge : ça sent la marde. pardon.
la merde (c'est si distingué). CHU TU FRANCA
OU JE L'CHU TU PAS ? allez proxénètes invertis:
faites vos bâtards. et que ça saute surtout ! pas de
demi-mesure. mettez le paquet ! j'ai l'air fin main-
tenant. pour me bâtir une langue. je choisirais l'es-
quimau. c'est froid, c'est net au moins. et puis c'est
pas assimilable. parle ou meurs. JE MOURRAI
DONC SI VOUS NE SUCCOMBEZ PAS AUX
TRADUCTIONS JUSQU'A LA FIN DES SIE-
CLES.

j'enfance dans mes saisons d'oiseau-moqueur. Yakluk à ma première rencontre. là. sur le pas de l'eau. comme un promeneur solitaire. je m'échappe enfin. j'attends le flot de sang dans la matrice. et je baise. pour ça. lumière. comme on a pu dire terre. terre. cependant ne pas connaître la fin de toutes choses. ne pas deviner maintenant le pourtour de son être. attendre le miroir. non plus la suie salée du ventre. les miroirs magiques. déjà ça de pris. quand même. on ne m'aura pas tout volé. dire. dire que l'on sait tout alors et que notre chute est proche. le paradis. bientôt l'évasement. et le pacte dans l'impossible. l'immémorable. tout perdre pour tout prendre. parier. ils sont tous au rendez-vous. il n'y a que moi pour filer à l'anglaise. j'ai beau rapiécer ma peau aux jointures. je suis une marionnette. alors je ne nie plus rien. j'accepte. j'organise mes muscles et ils m'obéissent. ils me traitent en ami. je raccourcis. toute ma vie j'ai à raccourcir. manger l'enfant. le spectre à réapparaître. 1.2.3. le grand saut dans l'infini. dans l'inconcevable. plus de temps. plus d'espace au bout du paradis terreux. la joie. oui. ma joie. mon élan. mon vacuum. ma délivrance. parfois. pas toujours. quelques pieds de plus à ma chaîne. coupez. mais coupez donc. et enlevez-moi toute cette bouillie de la bouche. que je crie. que j'affirme ma naissance. je suis sain et sauf. pendu. au bout du monde. le désir attrappé par la queue. faites-moi rire. et puis non. restez là. à souffrir. oui. de vos belles dents. mettez-moi au propre. par vos soins tranquilles. à cette heure. j'ai le culte du Moi. avant la censure, ma censure. lorsque j'aurai vingt-et-quelques-jours. pour ça. j'achève en avançant. même si je veux continuer en aurais-je la force. bien sûr. malgré le nettoyage en règle

de mes testicules. après. bien après. quand je serai vieux. grincheux. crouleux. épineux. rosa rosa rosam entre-temps. la caduque. déjà. le passage se fait difficile. me voilà. la tête. bien sûr. ne pas se tromper de sens. mêler les organes. et si je sortais par le phallus. et puis tiens. je suis un homme. la tête. ça ne veut rien dire. qu'il me sorte par la verge. on verra bien qui je suis. qu'on s'embrasse. mais non. mais non. c'est la tête. me voici. là. patience. pas de forceps surtout. n'abîmez pas ma chère tête heureuse de vous faire un pied (mais non) de nez. allez. alleluia. le corps pleure. le port. le pied à terre. à l'envers. me voici. les pieds en l'air. la tête noyée de boue. de sang. j'enfonce.

j'avais le sourire facile et le regard frelaté. on m'avait fait de carton-pâte. de sucre et de rubans. j'étais un cadeau qu'on enveloppe et qu'on oublie ensuite d'ouvrir. plus tard, j'appris combien il coûtait cher cet emballage. c'est que j'étais fragile. pire que schiste et cristal, ne me déshabillait pas qui voulait. pour cela, le cérémonial était strict. je ne me souviens pas d'avoir eu faim ou soif. j'étais gavé. on prévenait mes moindres désirs. j'étais une poupée muette et docile. quand je pleurais, ce n'était pas pour me plaindre d'être délaissé, négligé, oublié, mais pour refuser une nouvelle bouchée de gâteau interminable que l'on m'imposait. je vous entends toujours.

touche pas au fer à repasser. cours pas. tu vas avouère chaud. mouche-toé pas trop fort. tu vas saigner. fa attention en descendant l'escalier. mange pas trop de bonbons. (il y a des plats partout). n'oublie pas de réciter ton beau poème su mémère

et pépère. fa pas le gêné comme ça. on dira que t'a des complexes. viens icitte. je vas te donner dix cennes. là. là. pleure pas. mon loup. mon petit loup. tu veux veux pas ré-réciter. bon.bon.bon. tu vas vouère à maison. privé de désert pour une semaine. mets pas ton pouce dans bouche de même. tu vas t'empoisonner. va jouer avec ta grande cousine. est si fine. dis-y pour vouère à ton mononcle cque t'as faite stesemaine. lave-toé les mains sans ça tu vas devenir in vra ptit nègre. in sauvage. arrête de chanter. les chansons cé pour les p'tites filles. arrête de te jouer après. voyons, qu'est-ce que le bon Dieu va dire de nus autres. demande pardon à ta mère pis à ton père. promets que tu recommenceras pu. envoie plus vite que ça. pas moyen de l'élever çui-là. y é plus pire que ses frères, que sa soeur qui a juste in an de différence avec lui. les filles. cé tellement plus soignées. pas d'danger que j'aiye d'autes garçons. pourquoi tu prêtes pas ton gros camion à Louis-Louis. fa pas ton égoïste. comme si y avait pris ça icitte. vas-tu arrêter de brailler sans bon sens. défends-toé. t'auras pas toujours ta mère derrière toé. regarde ce que cht'ai acheté pour ta fête, un gun à pétards. (y a pas de pétards). ça fa rien voyons. tu feras assemblant. (c'est pas pareil). t'é jamas content. on te donne la lune. mais c'é pas assez. ton père pis ta mère se saignent à blanc. pis toé t'é pas comme nus autres. tu veux plusse. hein. apprends mon p'tit garçon. que t'as du chemin à faire. toé aussi tu vas avouère des enfants. on verra ben si . . . bon le vlà encore qui braille, maudit braillard. arrête. tout suite. arrête que je te dis. attends m'a sortir le bâton. tu vas brailler pour quèque chose ou ben on va vouère pourquoi. vas-t-en dans ta chambre. ton père. à

souère. y va te parler. c'é ben effrayant. ché pu quoi cé en faire de c'tenfant-là. mon doux y va me faire mourir. viens pas pleurer su moé. ingrat. j'temporte un gun de cow-boy pis tu veux encore des pétards. c'é fini entends-tu. t'auras pu rien. rien. t'é trop gâté aussi. t'as pu de limite. ça pas de sain bon sang. si ça continue de même. on va se mette dans rue pour toé. une chance que té le dernier passe que. en té cas. correct. correct. on va t'en acheter des pétards. arrête de pleurer par exemple. va jouer dehors. emporte pas ton gun. tu vas te l'faire voler. je veux pas te vouère jouer dans rue. pis tiens-toé pas avec le p'tit Dion. sa mère s'tune bon rienne qui laisse ses enfants courailler jusqu'à dix heures le souère. si t'écoutes moman. tu vas pouvouère regarder la ti-vi avec nus autres apra souper. ferme pas la porte de ta chambre. cé pas poli pour nus autres. as-tu honte de ta mère. de ton père. j'ai parlé à ton père. hier souère. on a décidé de déménager. quoi. t'as pas envie de partir de même. diouisque tu vas aller. ça pas de sacré bon sens. t'é tout nu dans rue. pis aport detça. on est responsable de toé encore. t'é pas ben icitte. on t'achale pas. tu fas rien dans maison. cé moé qui fa toute. tu vas t'donner du trouble pour pas grand chose. pense-z-y ben mon gars. nus autres. tu peux être sûr qu'on peut pas t'aider. si tu restes. correct on est là pour ça. si tu sacres ton camp. ben. cé ton affaire. j'te trouve ben jeune. (j'ai vingt ans). ché ben. mais cé pas toute ça. vingt ans. vingt ans. quand j't'entends moé aussi j'ai eu vingt ans. té pas la première goutte d'eau qui tombe su a terre. vas pas t'imaginer des affaires. pourquoi tu veux t'en aller. (je veux voyager). mon dieu. mon dieu. diouisque je l'ai pris çui-là. pas d'danger qui soye

pareil comme les autres. t'as toute de travers là-dedans. tu vas faire un dévergondé. tu travailles même pas ton père y fa ben son possible. ton père y achève. tu sé. pis toé de même tu veux voyager. pendant que nus autres. on va se faire du sang d'boeufs. j'l'ai toujours dit à ton père. s'tin ingrat. y é pas pareil comme les autres. y va nous faire du tort. tu sauras mel'dire. en té cas. téz affaires cé téz affaires.

je n'ai jamais quitté personne. c'est plus fort que moi. à la dernière minute. j'hésite. fatalement je reste. pourtant. il faut que je voyage. ici je piétine. ma chambre. le logement. la rue. la ville. le pays. sont trop petits. j'étouffe. ah oui je m'écrase entre mes désirs.

croyez. croyez. je distribue mes peines et mes sacrifices. huit ans. dix ans. trente ans. sans sursis. on ne m'achète pas. je ne juge pas le portefeuille en main. moi. je n'ai pas les dents en or. je n'ai pas la justice au bout d'un marteau ridicule, je juge le monde. à l'étalon de ma souffrance. tous les hommes sont égaux. avant même de décider si je vivrais. je vous avais déjà laissés. à votre peine de mort. tous. car vous n'avez plus rien pour votre défense. vous avez perdu votre peu d'innocence aux premiers mots. je ne vous connais que trop. allez. vos rides vous les méritez. à quoi bon nier. votre

culpabilité ne vous angoisse même plus. et moi je suis là pour corriger vos mesures. que vous gonflez si facilement. dans la qualité des âges. on trouve. quelques assassins. pendant tout ce temps. je criminalise les absences, les silences. les attentes. dans les suppressions. les répressions. les surrépressions. on n'a qu'à choisir après tout. mais voilà. c'est la décision la plus orgueilleuse. la plus difficile. la plus décevante. à la longue. on se laisse choisir. on finit par comprendre le système. cachez-vous bien pendant que je compte sur vous. 1.2.3.4.5.6.7.8.9. 10.11.12.13.14.15.16.17.18.19.20. (et un pour la loque).

je m'enveloppe d'une enfance océanique. je file mon cocon. j'ai des élancements dans les vertèbres. c'est que je touche la descente périlleuse en moi-même. dans l'ordination des fauves. je rugis. je m'exclame. je m'emporte. je suis près des ramparts. je les saute. et ils sautent. avec moi. je suis dynamité. je m'envole. une fois de plus. je peux me dire. je m'envole. je peux me dire. je ne suis plus là. je n'existe plus tout à fait. je n'existe presque... plus. je vois déjà mieux la terre. quelle terre. elle vole. elle aussi. nous sommes deux à voler. ensemble. la terre et moi. personne d'autre. je m'encercle. et créature je suis. et créature je reste. c'est d'être constamment harcelé par ce qu'il y a en nous d'inhumanité. de perversité. d'impureté. qui nous force à suivre la pente de la découverte de soi. si l'on ne se permettait jamais quelques fautes. quelques absences. quelques trous. nous serions encore à

piétiner notre premier jouet. c'est la loi des essais et erreurs. je le proclame tout de suite. à ceux qui ont raison d'avance. je prendrai racine. j'attendrai la sève qui débloquera ma vie. je m'avancerai. (je ne veux pas de cet avant d'une journée). l'ange m'attendra. il m'annoncera que ma souffrance aura un but. que tout n'est jamais perdu. qu'il ne faut pas s'embourber. s'embêter. on se prend comme on est. une fois pour toutes. on s'ambitionne dans SA vie. embrayer. changer les emmiellements des possédés. des possédants. des possesseurs. des possessifs. des excessifs inaccessibles amours. alors que tout s'ouvre. je demeure imperturbable. à la folie d'un nom que j'invente. Y.A.L.U.K.

soit. je vais m'éparpiller le poil des jambes. comme ça. je serai plus tranquille. au prix où sont les continents. la mer A et la péninsule W. l'antépénultième de la contenance géographique. Yaluk fait ses malles. Yaluk fait la malle. Yaluk fait mal. m'épiler les poils des jambes. un poil pour l'amérique. un poil pour le basutoland, basutoland, à nous deux. la guerre des poils. et j'en passe. parce que tout change contre nous. les voyages ont changé d'heures. les trains. les autobus. les avions. les sous-marins. les paquebots. les bicyclettes. le pouce. et j'en passe. j'ai décidé de partir. j'ai vissé ma porte de l'intérieur. je suis sorti par la fenêtre qui penche (le mur de la maison penche de plus en plus sur la ruelle) j'ai tout cadénassé. fermé. bouché. et j'en passe. j'ai mis ma chambre en attente. ferme-toi. c'est une façon de s'adresser à sa chambre qui demande un peu d'expérience. j'ai tout calfeutré de l'intérieur. quand je reviendrai. la chambre. elle aura la même odeur de pisse et de tapisserie moisie. je dis elle aura. il n'y a rien de moins sûr. d'après mes calculs. la courbe du mur extérieur de la bicoque va dangereusement vers le centre de gravité de la terre à une vitesse proportionnelle à celle de la tour de pise (pas l'auteur. la ville). cela me rassure. d'abord j'ai eu l'idée d'aller à pise. (toujours la ville) pour vérifier. pour un pise-aller. des fois

qu'elle tomberait pendant mon séjour. j'aurais enfin une certitude. le mur de ma bicoque aurait subi le même sort à quelques secondes près. j'ai bouché le robinet avec de la terre. j'ai coupé l'électricité. je pars. comme ça je suis tranquille. et j'en passe. moi qui n'ai jamais voyagé je connais bien les voyageurs. vasco. colomb. l'oeuf et j'en passe. cartier. champlain. les pirates. les américains. et il vit que tout cela était bon. mais je n'ai pas voyagé. je connais par coeur toutes les cartes du monde. mais je n'ai pas voyagé. cela est sûr. et j'en passe. sur ma porte. j'ai crayonné en rouge. la couleur de mon absence. le sang de l'exil. parti sans adresse. envoyez lettres. avis de décès. télégrammes. notes. avis. invitations. à la tour de pise. où vous savez. mais je ne vais pas en italie. je vais nulle part. je pars en voyage. je fais mes valises. je bloque ma porte. j'assassine ma chambre. et je ne vais pas en italie. ce serait trop facile. le vrai voyage. je pourrais habiter la chambre au-dessus. elle est instable. le toit fait jour entre le mur courbé et le plafond. l'eau y fait des rigoles. les araignées y sont fraîches. et j'en passe. la chambre au-dessus de la mienne. je pars en voyage. sans laisser d'adresse. l'italie. personne n'y croira. surtout pas la propriétaire. alors je pars. et j'en passe. Yaluk part. et c'est tout dire. je n'ai jamais voyagé. je connais le monde sur le bout de mon nez. les cartes. je connais. j'ai été géographe. lexicologue. astrologue. cosmologue. voyagologue et endormitologue. les cartes. le fleuve noir. le midi. ce pays à l'heure fixe. la somme des fleuves moins celle des sources. le triangle vert de l'amazonie. (pas la femme, le fleuve). les lignes des mains. les yeux. les racines des cheveux. le marché noir. la courbe du mur. madagascar. et j'en passe. depuis

longtemps, je mets la hache dans mon lit. la douce tentation. je compte les secondes. je fais le compte à rebours. Yaluk. je me ravise. je me mets à genoux. je baise le plancher. je recompte les secondes. je refais le compte à rebours. je brûle les marches. je m'oxygène. je cours. la valise au bras. avec dedans trois brosses à dent. on oublie toujours sa brosse à dent. moi. non. mon chapelet au cou. mon dentier de rechange. un pantalon noir. deux paires de chaussettes. une canne un sifflet. un tire-pois. une fronde. Yaluk et le reste. et j'en passe. ma valise entre les jambes. devant moi. la proie pour l'ombre. Yaluk. je pars en voyage. premier arrêt. la ruelle. la courbure. s'effondrera. s'effondrera pas. c'est à voir. la tour de pise. les momies, les anglais avec leurs chiens. leur tamise. mais la tour de pise. Yaluk. acheter le journal du soir. en passant au restaurant. Salut. un cornet à trois boules. avec une cerise. une spécialité du coin. je sors. je n'ai pas le journal. la nouvelle d'hier me suffit. on enterre encore les morts. j'ai de la crème, partout autour des lèvres. j'ai l'air d'une huître ouverte. avec une écrevisse en plein coeur. je me passerai du journal. l'habitation favorite de Yaluk. le mot. comme la tour de pise. qui penche. s'évanouit dans sa fin ultime qui est la chute. la chute libre du mot. en moi. pareil à une huître creuse. j'enverrai des télégrammes avec des milliers de stops. une seule adresse. ruelle du mur bombé comme un ventre de femme enceinte. l'enfant de la cambuse. c'est moi. le ventre éclate. tout tombe. stop. stop. arrêtez les nouvelles de mort subite. la tour de pise tient le coup. la traîtresse. elle me fait faux bond. plus d'italie. plus de monde. plus que le mur qui grince. craque. croûle. Yaluk vient de naître. Yaluk s'est évadé. le

rejeton. à quoi bon lire le journal. puisque j'ai fait ma valise. je possède tout au creux de ma main. Yaluk s'enivre. Yaluk se saoule de faux voyages. de fausses métempsycoses. de fausses tours de pise. de faux Yaluk. enfin la gare. les télégrammes. vite. prière. stop. attendre retour. stop. avant d'accoucher. stop. j'enterre la hache de guerre. comme ça je suis tranquille. le mur tiendra bon. inventer son ombre avec son corps. le soleil sur la nuque. je décembre. je novembre. j'octobre. tous les mois se verbalisent sous mes doigts. la valise dans une main. le stylo dans l'autre. la gauche. glissez. stop. sous porte. stop. attendez retour. stop. le temps ne fait rien à l'affaire. le pire. le pire. je suis tout l'univers. je ne suis pas encore moi-même. le voyage de Yaluk. un tour de bloc. quatre coins de rue. la ruelle à chaque demi-rue. le mur qui se gonfle. qui fait mal au ventre. la révolte s'infiltre entre les fissures. aujourd'hui. 8,723e jour après la première démangeaison dans la bouche. ça je le jure. rien qu'à y penser. assister à sa propre naissance. je préfère de beaucoup voyager. c'est plus reposant. plus éreintant. l'un n'empêche pas l'autre. plus intrigant. plus essoufflant. plus instructif. plus. plus. et j'en passe. j'ai le voyage dans le sang. c'est moi le dieu des machines. les machines. ça voyage. c'est connu. et j'en passe. voyager. toujours. creuser son sillon. un voyage après l'autre. des souvenirs, et des regrets de voyage. rien d'autre. je suis créateur de solitudes. de voyages. je suis le dieu des machines à sous. je suis de ceux qui aiment lire les annonces de chiens écrasés. ça ne se fait plus. je sais. et pourtant. les chiens écrasés. c'est très important. plus que leur chienne de guerre. je dis. et j'en passe. il y a aussi que j'espère bien. un jour. une place. dans

le journal. entre les chiens écrasés. un de ces matins. je lirai. sans broncher. Yaluk. trouvé ce matin. mort. dans son bain. on aura eu soin de ne pas indiquer la nature de la mort parce que les policiers ne sont pas toujours assez malins pour deviner sur le coup la cause exacte finale directe définitive de la mort de cette cloche-là. ils font des hypothèses. les policiers. ils notent. et j'aurai mes empreintes digitales en première page. gros comme ça. avec en-dessous un titre rouge : quelqu'un a fait l'amour dans sa baignoire. on ignore la cause de la mort. les journaux embellissent toujours la vérité. l'amour. même avec les baignoires. ça ne fait pas peur. avec ou sans baignoire. mais j'aime bien le « quelqu'un ». les journaux n'oseront pas. ils ont peur de l'anonymat. nous prions nos lecteurs de toujours signer leurs lettres s'ils veulent être publiés dans notre rubrique. hic. hic. même si je n'ai pas de baignoire. même si le mur n'en finit pas de grossir. même si j'en ai assez de lire le même journal. il y aura encore des policiers pour dévierger mes mains. pour me tirer le portrait. de profil. de face. et j'en passe. et de me faire mal au coeur. et j'en passe. Yaluk. le voyage à recommencer. pour tranquilliser ses nerfs. on met ses mains à la poste. on attend. elles font le seul voyage. on attend. elles reviennent. elles ne reviennent plus. comme ça je suis tranquille. mais je pars en voyage. je trace de solides trajets sur mes cartes en couleurs. j'efface. je recommence. mes voyages n'en finissent pas. je ne termine jamais mes voyages. les navires prennent le large. Yaluk dedans. le large. la largesse du voyage. le voyage de long en large. c'est tout. neuf mois. attente. le mur qui se fatigue des passants. des espions. la femme. tout autour. Yaluk est lâche.

il ne sait plus voyager. chacun des visages. des yeux. des mains. des sourcils. des maisons. des cha-peaux. des dieux. des statues. est un voyage. un voyage. la mer. le bras qui me porte. le regard qui m'assagit. le mur qui arrive à terme. et j'en passe. heureux qui comme Yaluk a fait un beau voyage. heureux qui comme. le mur. qui n'en reste pas là. il se fait remarquer. on lui cède la place dans la rue. il a beau faire. on le reconnaît. tout de suite. enfin. me voilà. au réchauffé. dans le creux des la-byrinthes. et personne. ni surtout ariane. le fil. enfin. pour me sortir de ma prison. heureux. le ro-binet ne dégoutte plus. il fait la grève. il se dé-perle. l'évier est à sec. l'évier aussi. et je n'ai plus d'eau. et je n'ai plus de silence en attente. les murs se taisent et je me tais. j'essaie. tout s'éteint dans mon refuge. la lumière s'effrite en lattes sur le mur face à la fenêtre. le mur bombé toujours. et la lu-mière suit la courbe. elle se courbature. mon lit en pièces. heureux. qui. le lit que je refais dans le noir. sans reconnaître tous les morceaux. et le journal qui pue la chiure. Yaluk. et j'en passe. se reconnaître dans les dispersements. de soi. oh le soi de l'ensoi. et mon évier qui m'assèche. qui se défraîchit. le noir boit mon silence. et j'en passe. Yaluk. combien de fois. combien. oh vraiment. pourquoi perdre ton espace à époussetter ton devant. quand. quand c'est le derrière qui est attaqué. oui. Yaluk. tu dois boire. comme un silence broyeur de noir. tu boiras l'imminence de ton ressourcement. au creux des seins anthropophages. et tu verras. comme le voya-ge s'enlise. l'excès de ceux qui désespèrent. et tu auras peur. la chambre refermera ses bras de ca-thédrale envoûtée. oh. l'image. le voyage de la sup-plique. je te supplie. Yaluk. je te conjure. je jure

par toi. la mort. la chambre. et rien d'autre. mais j'en passe. tout serait si simple. le débordement du fleuve ignore toujours la digue. et la digue est de main d'homme. et tu es cet homme. Yaluk. voyage. voyage. tu te perds sur mes mappemondes. tu t'évanouis dans un mirage. le nord se fait prier. et je ne parlerai plus du sud. ce pays disparu et fondu. et j'en passe. les chemins s'inondent. le peu de route que l'on a mangé nous étouffe. toutes les routes. les pieuvres paralysées de mes cartes. les fleuves toujours bleus. même ceux du tonchin. de l'orénoque et de badawalpour. merveilles. le voyage prend son cours. Yaluk. et j'en passe. tout se passe. si vite. sans qu'on ait besoin de dire. d'insister. de parachuter les survivantes. que sont les troies. les babylones. les sodomes à gomorrhes. le passé de l'assurance. est-il besoin de balayer son balcon. Yaluk. le balcon prend poussière. le balcon s'amuse. il méduse. il se fait musée. il se révèle balcon. il empêche le voyage. quelques grains dans l'essieu et tout. et j'en passe. Yaluk. le balcon s'enlise. le mur fait encore des siennes. et tu crains de plus en plus le départ. il se fera. les quelques sous laissés au restaurant pour la cerise. et le journal qui asphyxie la chambre. la brûle à petit feu. sommes-nous donc. non. non. non. le voyage me dépeuple. le voyage en moi comme une solitude. mais les gens me brûlent. ils m'excitent. ils me traquent. ils mettent ma venise à sec et à sac. tout meurt. de chaque côté. et je grave un Y sur le front des caméléons. qui jouent les hommes. je m'apesantis. je prends de la profondeur comme on dit prendre du poids. sous mes pieds. le sol cède. le voyage se continue à l'intérieur. le dehors exulte. j'ai peur. je me sens pierre. et caverne. et abysse. et j'en passe. les derniers pré-

paratifs. le dernier départ. les adieux aux virgules.
les faux silences. et s'engager dans le point. qui
nous marque. qui pointille. s'évertue à nous arrê-
ter. dans notre élan. notre course. le point. la pro-
fondeur de la phrase. le voyage du mot. la clef. la
source. et j'appelle les noms défendus de mon pa-
radis. et de froides images s'avancent. se dressent
comme des masques familiers. trop honnêtes. trop
faciles. trop viciés. trop calmes. Yaluk doit partir.
pousser la parole au-devant des oreilles. prendre
d'assaut les tympanes polissons. le mot. unique poè-
me.

avant la prison du point
la main me mange à moi-
tié
pendant que
les cyprès tout près parlaient des
visages

o

o douleur entre mes racines
s'inonder de sang sans s'arrêter
que dans l'espace d'une lèvre entrouverte
que dans la chute inattendue d'un doigt
sur un tambour blanc
oeil lové au long silence du sable
la main qui bat le sel
o moi
plein de sources salées
que je m'embrasse sur les yeux.

Yaluk. tu te grandis. tu agrandis ton geste. tu deviens monstre et puissant. et je vous dirai encore que je ne suis ni indien, ni esquimau, ni papou. ni pape. ni autre. ni aucun de ces barbares. je suis Yaluk. l'enfant sourd-muet qui joue à cache-cache avec le monde. et le monde n'a pas fini de compter. je suis ce que je suis. Yaluk. le coeur sage et la main facile. les dents blanches. le teint noiraud. les jambes fatiguées de tous les voyages. de tous les aller-retour. de tous les arrêts forcés. décevants. des questions nocturnes. quand on ne sait plus trop bien la couleur de ses actes. la voleuse. la nuit. la paria. l'égoïste. et je voyage. en émiettant mes images. pour vous rassasier tous. pauvres voyageurs aux mains cloches. aux pieds tordus. vous. sinistrés et noyés dans la foule. alors même que je me soulève de toute ma conscience pour apercevoir un peu mieux la terre. vous. vous me tirez les pieds. je suis élévation. désastre de l'attachement. vous. vous vous attachez à tout. au chien qui meurt. les pattes en l'air. à l'oiseau moqueur derrière sa cage. il se protège bien l'oiseau enfermé. il se souvient de l'homme. il ne chante plus. or le poète chante derrière un mur. et le mur est haut. et large. épais et dur. la musique traverse la cage. mais il faut être tout près de la cage. comme si l'on voulait dépister le va-et-vient d'un coeur. on ausculte le mur. le monde se presse au mur. l'oiseau se tait. l'oiseau se protège. il n'a pas peur. vous. vous avez peur. l'oiseau voyage. il sème le grain de colère. la paix messagère. le pain sec et l'eau dévorante. il assiste. à vos spectacles animaux. à vos automates. à vos signes mécontents. l'oiseau voyage. Yaluk. et le voyage important. le voyage intraduisible. invincible. inadmissible à la terre. au feu. à

l'eau. l'instant fatal de la tentation. le cosmos en déroute. et les éléments qui se bousculent. le chaos remémorable. les astres à chaque seconde qui s'effondrent. remontent. s'accrochent. se diffusent. annoncent. dénoncent. rapprochent. sectionnent. les astres de l'ouverture. et de la cage. et j'en passerai ici. depuis longtemps que je m'empêche de passer. mais la cage vaut bien le poète. c'est la cage qui construit la parole. et la parole se musique. la poésie s'enchaîne à la cage. plus. plus. la cage a faim d'oiseau. le sauvage. Yaluk. je ne suis ni esquimau. ni homme. ni cage. mais je pousse mon oreille le plus creux possible dans le mur. et je perçois des tintamarres. j'entends. vous. vous dis-je. j'entends l'oiseau qui perd haleine. et je peux maintenant crier que la cage ne suffit plus à l'homme. qu'il lui faut des murs de chine. des rocheuses. pour le bloquer. qu'il pousse des ailes maudites à chaque homme. et que la cage rape-tisse. que nos ailes frottent les barreaux. que les plumes s'emplument au fond de nous. vous. vous. blessés de plumes. et j'ai tant besoin de voyager. tant besoin. tant. Yaluk. tout cela s'achève. le mur que vous. vous avez bâti. le mur a été long à cacher toute une face de la terre. bientôt nous n'envierons plus la lune. avec sa face noire. encagée. la lune est morte aussi. n'est-ce pas Monsieur. vous. vous. Yaluk. et j'en passe. le voyage. le simple voyage non plus en hauteur lorsque les maisons les hommes se croient des géants. en bas. toujours plus profondément. dans les caves. et plus bas que les caves. dans les égoûts. plus loin encore. dans les catacombes. plus et encore. dans les grottes et les canyons. et toujours. dans le plasma terrestre. dans le magma de la génération du feu. dans les

souterrains qui abritent l'oiseau de musique. l'oiseau et le mur. le mur est musique. vous comprenez. alors relisez. haut et fort. non. bas. toujours plus profond. ne relisez pas. vous. vous. Yaluk. ma cage à moi. la maison. avec le ventre-baleine. la maison de chambres. entourée de ruelles à elle. à ailes. la chambre ailée. l'oiseau-chambreur. la porte fermée de l'intérieur. sans clef. et le mur qui fonce. qui détale. qui prend son élan. le mur qui appelle. le mur qui me tombe dessus. sans crier gare. la gare des rendez-vous. des supplices de la dernière seconde. la longue montée des échafauds. et la gare qui devient cage à son tour. le mal de mer. en plein quai. le vieux train qui s'attarde. en poussant sa vapeur. la chambre. tout le monde enfermé dans quelques mots. et l'oiseau qui ne fait plus son nid comme avant. il en a assez. les habitudes sont dérangées par le voyage. on ne range plus son pistolet au même endroit. comme un glaçon sur le ventre. le pistolet fait mouche. l'oiseau-mouche. fait feu. l'oiseau-feu fait mouche. fait feu. vous. vous. le monsieur avec les lunettes épaisses. lourdes. vous. vous. le pistolet qui vous gangrène le doigt fragile de votre main droite. mais vous ne portez jamais de pistolet. vous. me direz-vous. ça ne fait rien. tout le monde porte bien une arme quelque part. Yaluk. le poisson rouge dans l'aquarium. par exemple. c'est déjà une arme. contre l'eau. tout au moins. le poisson mort dans l'aquarium. ou encore. la radio qui joue la nuit entière. pendant le tard sommeil du monde. où dort. où jongle avec ses souris. une nuit entière. à faire souffrir la radio de solitude. de minute en minute. mais qu'il ose se lever celui qui me lancera la pierre. qu'il ose me lancer la pierre de son coeur. ce-

lui-là aussi portera une arme. une arme lâche. comme tous les guerriers. toutes les armes. or. maintenant que je n'ai plus d'arme. même pas un sourire. même pas un clignement d'oeil. je peux devenir sagittaire. me reposer. prendre forme. un instant. avant de continuer de détruire. vous. vous. Yaluk. qui n'est pas plus indien. esquimau. que vous. êtes-vous esquimau. Monsieur. qui ne voyage pas. qui s'asseyait. qui s'éteint dans son fauteuil. qui emprunte sa forme aux autres. qui joue à qui perd gagne. et perd. toujours. Monsieur. le calme. le calme. de la forme. en elle-même. se résorber une fois encore et peut-être en essayant de changer. ne plus trouver les mots. la formule magique qui sortira votre tête de son inanité. je creuse. et je creuse. Yaluk. je touche un fond. qui n'est pas le vôtre. je sais. vous. vous. votre fond est ailleurs. enfin j'espère. et de mon fond à moi. qui est encore trop haut. trop. je vous vois dans votre fauteuil à faiblir avec votre forme. tout s'assouplit. vos membres s'estompent graduellement. le fauteuil ne plonge pas lui. et vous. et vous. et j'en passe. Yaluk.

lit d'Ile. mon amour. ma colombe. mon pigeon. ma tourterelle. mon oeil vif. ma mésange folle. nid vide bientôt peuplé de cris. passage et vol. caresse. ma biche. *j'approche*. mon jour-éclipse. ma lune nouvelle. mon quart de lune. ma toute lune. ma toute bonne. planète fuyante et désorbitée. ma chatte. ma féline. spasmodique. ma chair. *j'approche*. serpent félin. bouche et miaulement élastiques. ma tempérée. mon arrachement. de morts déjà. ma libellule. mon attirance. ma sève. ma forêt. mon miel. *j'approche*. ma fleur. ma proche désirable. mon attention. mon attentive. ma préférence. ma supplication. ma danse. mon heureusement bénie. ma palme. ma lèvre cousue. *j'approche*. mon ciment durable et très doux. mon lien. ma flamme. mon recul. ma chasse. ma synonyme. mon offrande. mon amour. mon avoir. mon être. *j'approche*. mon finir. mon infini. ma rose rose. ma pluie féroce. mon nuage. mon lac. ma suite et mon commencement. mon harem. ma petite. mon secours. *j'approche*. ma grande. ma favorable. mon instable. mon indispensable. ma pensée d'orage. ma crainte essoufflante. mon souffle. ma chérie. ma part. ma chère. *j'approche*. mon amante. ma distance plaintive. mon approche. ma saillie. mon perchoir. ma coulpe. ma fée. ma mie. mon pain. mon vin. *j'approche*. mon irraisonnable. ma folle.

ma gentille. mon aimée. mon aimante. ma source.
ma torrentueuse. ma fatigue. mon point d'orgue.
mon harmonie. *j'approche*. mon harmonique. ma
note grave. ma chouette. ma terre neuve. mon si-
lence. ma noceuse. mon aisance. ma située. ma
tortueuse. ma torture. *j'approche*. mon mal. mon
élancement. mon choix. ma sisyphe. mon appro-
che. ma claire. ma dense. ma souple. mon éterni-
té. *j'approche*. mon oie. mon cygne. mon signe.
ma soif. ma pendaison. ma femme. ma claire. ma
profonde. mon milieu. *j'approche*. ma tendre. mon
lit. mon drap. mon oasis. ma mort lente. ma sali-
ve. mon sang mes os. mon cœur. *j'approche*. mon
vent. ma vie. mon épingle du jeu. mon orgueilleu-
se. mon exultante. ma charmante. ma charmeuse.
ma délivrance et ma terminaison nerveuse. mon
espacement. *j'approche*. ma criminelle. mon iti-
néraire. mon pendant d'oreille. mon ordre et mon
désordre. ma chaleureuse. mon calorifère musclé.
mon parfum. ma chanson. ma mienne main. *j'ap-
proche*. ma porteuse. mon présage. ma disparition.
mon tour à tour. mon monde. mon bal. mon om-
bre. ma suivante. ma soeur. *j'approche*. ma démo-
ne. mon icône. ma pure servile. mon sable mou-
vant. mon attirance. ma capable. ma fine. ma li-
queur. ma diurne. *j'approche*. ma nocturne. ma
sonate. ma faible. ma tiraillieuse. mon aventure.
ma parlante. mon abandon. ma fuite. ma fusée
précieuse. *j'approche*. mon essaim. ma multiple.
ma plusieurs. ma plus que nue. ma nudité claman-
te. mon approche. mon approche. ma sainte. ma
première. *j'approche*. ma ceinte et close. mon ou-
verture. ma toujours et totale. ma prison. mon
refus d'hier. ma cinglante. ma chute. mon pardon.

j'approche. mon suicide. mon arrêt. mon abstinence. ma cendre. ma noire. ma rouge. ma blanche. ma quête. *j'approche.* ma route. ma contraire. ma digne. ma tyrannique. ma fausse. ma reine. ma jolie. ma dernière. *j'approche.* ma seule. mon amour. ma lumière. ma fin. mon culte. ma joie. ma captive et captivante. mon au-delà. *j'approche.* ma sanglante. mon approchante. mon approche. mon *Ile.* ma franche. ma palpitante. mon accident ma terrestre. *j'approche.* ma faillite. mon avalanche. mon autrefois précise dans la misère. mon avancement. ma voisine. mon axiome baillant devant le monde. ma boiteuse. (le hasard te sert de béquille, réel). ma bord à bord. *j'approche.* ma marge. ma bourgeonnante (une abeille dans la ruche criblée). ma brise. mon brouillard qui se lève (le jour ronfle sans soleil). ma destination. mon brutal desdichado. ma saison cabalistique (je t'aime, dit-elle, et c'est le déséquilibre). mon caillot verbal dans ce flot inné. *j'approche.* ma caisse de résonnance. mon caprice (vertige enchassé dans les membres). mon avant-cause. mon avant-coureuse. mon avantage. mon avant-goût. ma plage. ma cerclée. *j'approche.* mon encerclée. ma vaporeuse. ma ci-jointe bientôt. ma côte. mon côté. ma coquilleuse. ma décisive. *j'approche.* ma cisive. ma silve. ma salve. mon détroit défilé. ma déphasée. ma démesurée. mon dénuement. *j'approche.* ma dépense. ma dépouillée depuis peu. ma déraisonnable. ma dure droite (son coeur est à la droite du mien) mon éblouie. mon écart. ma venue. *j'approche.* mon échine (le dos porte le lit et l'amour emplît le plafond à l'envers). mon enfouie. ma fiévreuse. mon énigme (j'engourdis qui me touche -

qui suis-je ?). mon enjambement. mon rejet. mon alexandrine. *j'approche*. ma bysantine. mon ensemble (un et un pour ensemble). mon entière entortillée. mon torticolis (les reins répondent des sexes, est-ce la vie ?). mon antre. mon envers. mon envieuse. *j'approche*. mon éparsé. mon épuisée. mon essoufflée (la ventilation des corps quand tout se ferme à jamais). mon étanche. mon étouffée. ma familière. ma présente. *j'approche*. ma fanatique. ma fosse féconde. ma feinte. (je recommence et puis). mon festin (sur la nappe et un seul invité). ma geignante. mon agitation. ma furie. *j'approche*. ma gésine (attendras-tu le chiffre neuf ?). mon glissement. ma glanure. ma hausse (le relèvement du corps natal). mon héritière. mon ici. *j'approche*. mon insurrection. mon inutile (et c'est bien). mon involontaire. ma jaillie. ma jatte où repose l'eau fixe. mon jeune jeûne (comment traduire ce mois d'absences). *j'approche*. ma kidnapeuse. ma ruse. ma lacune. mon lascif lit (je m'inquiète pour toi sans raison). ma livrée. poings et mains. *j'approche*. ma leste. ma laisse. ma lèsemajesté. ma maîtresse. ma malchance. ma malgré tout. *j'approche*. ma malsaine. mon mal. mon injure. mon incision. ma manifeste. ma manipulée. *j'approche*. ma muselière (ne parle pas je te comprends). ma signalée. ma pharisienne. ma masquée. mon immatérielle. mon inexistence (à moi et aux autres). *j'approche*. ma méjugée. ma méfiantte (maintenant que je suis là). ma nomade. mon insulaire. mon ambulante. *j'approche*. mon silencieux silice. ma nulle oblique (dans le glauque comme une raie géante). mon obscure. mon axe. mon soin. *j'approche*. ma soif. mon encens que

j'observe (sans respirer). mon occasion rêveuse. mon offense. ma tire-enlèvement. *j'approche*. mon ondulée (les draps t'embrassent avant moi). mon opposée. mon ovulée. ma paisible païenne. mon impardonnable. *j'approche*. mon pari. ma tubulaire. ma particulièrement tue. ma partisane dans cette évolution du sang. mon impatiente. *j'approche*. maintenant et c'est trop tôt. ma détresse. ma pendule (cet oscillement des muscles comme l'union d'un sablier et du désert). mon inclinaison tout près. *j'approche*. ma versante. ma percée perfectible. ma permise. ma promesse. *j'approche*. ma plume lourde sous mon ventre. ma précise. ma préférée. mon prélèvement. *j'approche*. ma ravissante (présage). ma pressante. ma présumée. ma prévision (mais mon imprévisible). *j'approche*. mon invisible. ma principale. mon privilège. *j'approche*. mon rôle commencé. ma ramassée. ma ramifiée (chaque veine cherche sa branche). *j'approche*. mon immémorable. mon rebord. mon à rebours. *j'approche*. ma ravinée. ma visiteuse. *j'approche*. ma subite. ma subie. *j'approche*. mon walhalla. *j'approche* DIT ILE.

d'abord / comme un poing / dans le bas du ventre / qui grandit / qui nous sangle / me tire / t'attire / d'abord un poing / ou une main fermée qui plus tard s'ouvre / s'offre / s'aventure / plus tard / des mains partout / sous les aisselles / sur les seins / sur les cuisses / sur le cou / dans le dos / dans l'air qui siffle aux oreilles / déjà / dans l'eau qui sort / dans les écluses ouvertes / heureuses / nos

deux corps en immense poing au coeur du lit /
qui cogne / sur nous / qui s'ouvre et se referme /
et la porte insultée de nos battements / et la porte /
coule sur ses gonds / la porte s'étend / et désigne
notre nudité timide / et désigne nos corps /
la porte s'illimite / un instant précis inquiète la
porte / la porte / et la porte / CEDE /
je monte / je monte / la poussière coureuse aux
pieds / la différence des routes n'élimine rien / la
spirale hâlée des jambes / paroles voyantes dans
cette main portée au sexe / je monte autour du
golfe / encore passif / un doigt seulement / tout ce
ce qui dormait / je monte / s'attache puis s'arrache
aux plantes du sommeil / volcan énérvé par
le calme / et plus que des plateaux où s'opposent
les mains / la plaine fond lentement dans la bouche
/ je monte / j'éteins la nuit /

le choc des corps s'équilibre du dedans /

le hoquet /loin dans la gorge / entre la loupe et la
luette / on surprend le pouls / on se réfugie dans
le battement de coeur / tout se défige / s'époul-
monne / s'étend / les marais se touchent par le
ciel / en mouvement / l'eau apprend à nager entre
nous / les corps se chargent l'un l'autre / l'un
de l'autre / dans cette montée dont les reins assurent
l'escalade / ils excitent la crête des nerfs /
qu'ils effilochent / dans l'appel / le rappel de leur

naissance / qu'ils accompagnent de crises / de cris
corporels / barbares / sectionnés en même temps
que leur sexe / court-circuit des artères / qui se
gonflent / se gonflent / gonflent / sans souffle /
sans souffle /

l'instant / celui qui nous approche / qui vient vers
nous / celui qui nous retient dans le monde / celui
qui nous en sépare / celui par lequel nous n'appartenons plus à un sexe mais à deux / nous créons
l'identité finale / exemplaire / la dualité convertie / pour une fois / dans l'ardeur du geste pourtant recommencé / nous ne sommes pas les seuls / nous ne sommes pas les premiers / nous ne serons pas les derniers / nous ne serons pas uniques / nous sommes abolis / pour une fois / nous constituons l'oubli /

mourir / comme un commencement / délicat et suprême / piquer l'épine dorsale de l'inconnu / comme un mât / sur ce navire improvisé / incomprise / mais personnelle / la souffrance ne tarde pas à viser le plaisir / c'est le courage de la peau à notre carnage /

je passe dans la lumière / et c'est l'éclipse

tomber gravement / aussitôt / sinon le pire arrive / être si loin / mais ne pas savoir la force de nos tempêtes / et l'invention du passé qui nous capture / *caresse-moi... mon impureté... je reconnais ta petite main blanche entre mes cuisses... grenouille albinos... nous faisons l'amour... à notre façon quand nous nous... cachions entre les prairies sablonneuses... /* par la suite le mal / de la parole / *je t'ai mis au monde... je t'ai préservé... des regards insinuants... je t'ai prêté tous les noms... tu avais droit entre mes bras... à toute la terre... je t'ai gardé pour moi... /*

dans le métacloaque de nos stagnations / pléthore de succions dans l'avant-vagin / près des poils muets / glissants / musine la tige / sa cinglure brisera les papillons de l'avant-noce / un cri d'insecte / dans l'incalculable canal / et c'est péniche et canal dans le même baiser / *reste... reste... / mêle et change les mots / ...reste...reste... /* souffle l'amiante des mains greffées au dos / *...reste...reste... /* j'arrive à m'accorder aux ventouses / je trouve et retrouve mon chemin à ce va-et-vient vaginal / je m'érecte / de plus en plus / je réponds à l'écho chaleureux du puits / ma peau se tend prête à m'engloutir / les lames des mains me blessent / mais c'est de l'eau / *...va...va... /* l'amiante se calcine au périgée de ma descente / *...cherche...cherche... /* étendu d'intérieur et autour / mon annulation dans le noir

commence / ... *va ... reste ... va ... reste* / mon
corps est un banc de sable / son corps / je m'éva-
nouis à peine / pour sentir les algues remonter à
la surface / je tiens ma respiration / je me ramas-
se / non imposé / mais posé / mes poumons s'em-
plissent d'eau / je me noie / et ma main / crevant
la vague remplace le coeur / pour l'instant /

j'orgasme / j'orgasme / dans la neige de nos sexes
/ nous hibernons / sagement fauve baisant le faux
feuillage de leur mort / et fausse sève / remontant
l'arbre / la feuille éborgnée de caresses éventées
devient épave / les feuilles s'épavent / se pava-
nent / nos corps rachètent l'automne / comme un
passé plus très loin / et nous sommes l'un pour
l'autre / des passe-corps /

nous épaulons nos gestes / avec la crainte vive et
saisissante de ceux qui se retiennent / et qui pro-
longent les joies d'appareillage / ou d'écartèlement
/ de quoi remplir l'attente / de quoi durcir le
mince espace où nous nous trouvons / exsangues /
à la marque certaine sur la coudée d'étreinte où
l'on découvre sa naissance et son origine par cette
transparence de la peau qui nous transfigure et
qu'on n'osait pas imaginer mais qui se maintient

jour et nuit / sans fin / nous contournons les obs-
tacles muets / les obstacles pesants / parlants / et
nous prenons mutuellement nos empreintes / ...

*plus loin... plus loin... / derrière la muqueuse
chaude / je choisis d'immerger / de mettre à jour
le corps qui me serre / le sang se jette sur moi
pour me sacrifier / la porte dit. je suis un simu-
lacre et tu dois continuer /*

*la peau lézarde notre mort / nous naissons avec
notre mythe / nous fécondons notre illusion / ex-
tase / extase / extase / et nous déployons l'énergie
d'une histoire première / d'où nous tentons des
sorties héroïques et inutiles / bien sûr /*

*et j'aurai pu refermer la porte après m'être enten-
du dire*

TON YATAGAN A EMPRUNTE MA YOLE

*zéro / point zéro de notre ignition / je comble la
mesure de l'instant / je sursis / je surnage au ras
de ton corps / je m'inscris dans ma chute longue /
tumeur qui tarde à venir / qui tarde à partir / je
te hante / je te perce / je t'anime / ... *et qu'on en
finisse* ... dit le présent à l'affût / nous sommes
deux pour l'instant / dans les deux sens /*

*après l'apocalypse / c'est le début du monde /
après /*

étonnés de se rencontrer. amortis par la réalité qui a seule permis cette concaténation. cet effleurement plus que sensible. maintenant très sensible. si ce n'étaient des membres. et là. et là. je fracasse les crânes de vie. l'homme se retire.

l'amour est annexion. intégrer sa main comme un sismographe de la pénétration plutôt que de l'écriture. par coeur. on sent son corps. certains pensent qu'on l'oublie. je dis qu'au contraire on le retrouve. sentir son corps opaque et incomparable. son corps matérialisé. désâmé. impressionner son corps dans ce qu'il a de plastique et d'implacable. on s'aperçoit suprêmement de son corps. on s'appartient dans l'annonce de SA main. et si curieusement inondée de muscles de chaleur et de chair. que les caresses. marées fidèles du désir. permettent un soulèvement. un ravage du temps. et un dépôt de doute, j'isole les sphinx qui m'accordent leur intime sagesse. comme un oedipe surgi de son insolite passé. nous pouvons tricher sur les gages. mais jamais se surprendre de la récolte. le hasard tombe comme un fruit piqué d'un ver fatal. et nous sommes partis dans les décombres des yeux qui se reconnaissent. je m'échouerais sur le tas du monde. et nous serons des enlevés de l'étendue. je me sens si encyclopédique. malgré les paratonnerres du subconscient. la connaissance irradie l'oeil et l'exorcise. il faut se repaître de soi. c'est là cannibalisme de l'espoir. anthropophagie de ce qu'on pourrait devenir. nous savons au début que nous pouvons paralyser les gestes. que nous possédons le chaos musical. et nous nouons intimement le diamètre de notre âme aux mutations. aux mutants végétaux. miné-

raux. animaux. il n'est plus question de faux coeur. comme on parlerait d'un faux pas. le faux coeur est une erreur d'équilibre. je me suis prolongé dans le corps d'Ile. c'est l'infusion. on s'habite entre nous. même si ce qui nous a toujours sauvés. c'est la distance. et puis après. je t'ai considérée comme une planche de salut. comme un radeau. et comme une plaie. qui aurait en elle. l'éternité de sa douleur. et l'étonnement d'être collée à un monstre. et comme une plaie. écumante. dont je suis enfin le terme. l'apothéose. une plaie vivante. la souffrance désirante. et c'est le moment d'avant la guérison. interminable. que je choisis pour imposer ma parole.

Ils sont arrivés à l'improviste. Ils sont venus avec des haches. Ils avaient des crampons à leurs talons, des chaînes de fer. Ils ont cogné à défoncer ma porte. Ils ont défoncé ma porte. Ils sont entrés, suants, aigris, méprisants. Leurs crampons s'enfonçaient dans le plancher et laissaient des marques. Ils sont entrés. Ils m'ont tout de suite pris. Je ne me cachais pas. Je ne les attendais pas. Si je les avais attendus, je me serais caché. Ils m'auraient trouvé, mais je me serais caché quand même. Ils m'ont pris par les épaules et m'ont forcé à plier l'échine. Ils m'ont giflé, meurtri. Je ne savais pas qu'ils viendraient, ce jour-là. Un autre jour, peut-être. Je me souviens de leur rire quand ils ont forcé ma porte.

Ils ont ouvert ma porte sans frapper. La porte s'était ouverte à leur seul souffle et j'ai pensé : « C'est le vent ». La première fois, c'était le vent. Quand la porte s'est ouverte, je ne me suis pas levé. Je n'ai pas bougé. Alors ils sont entrés avec des pistolets armés, des fourgons, des fourrières, et des fous en civil. J'ai remarqué qu'ils avaient les yeux pleins de sang. Mais je précise que je suis distrait, assez rêveur et que j'ai pu me tromper sur ce détail. Ils sont entrés et presque sans rien dire, ils m'ont collé au mur, les mains derrière le dos et le visage contre une reproduction

du masque mortuaire de Pascal. Lui, les yeux creux fermés, moi les yeux ouverts. Je me rappelle avoir souri. Pendant que j'observais Pascal, ils ont pris tous mes livres et les ont emballés dans de grands sacs de polythène vert. Ils ont fait reculer devant ma porte un camion à rebus et ils lançaient les sacs qu'une immense mâchoire mécanique happait gloutonnement. Ils sont entrés avec des gants d'acier, des poings d'acier, des nerfs d'acier. Je me suis levé, j'ai salué militairement celui qui m'a semblé être le Chef. Ce n'était pas le Chef, mais il aurait dû l'être, ce que j'appris plus tard. C'était une question de routine. Habituellement, ils ne restaient que quelques minutes, se contentaient de déchirer quelques-uns de mes livres, puis repartaient en claquant la porte. Cette fois, ils ont pris la table sur laquelle je venais d'achever une lettre. Ils l'ont fait culbuter et l'un des coins m'a heurté au côté droit. Je n'ai rien dit parce qu'ils ne disaient rien, mais j'en avais envie, ce qui est toujours inutile, je le sais maintenant. J'étais familier de ces exercices militaires et guerriers. Je n'ai jamais eu l'impression d'être persécuté, ni même espionné. Aussi je prenais les fouilles qu'ils m'imposaient une fois par jour, (parfois deux, mais le plus souvent une fois), je prenais ces fouilles pour des jeux sans gravité. Ce jour-là pourtant j'étais embêté par leur sans-gêne d'autant que je finissais une lettre importante et que je m'apprêtais à partir. Ce retard ne me plaisait pas : je pensais à mon avion qui partait pour l'Italie et puis ce n'était pas de la révolte tout au plus un agacement. J'ai pris mon mal en patience me disant que ça passerait comme le reste. Mais

ils sont restés. Ils m'ont demandé : « Est-ce que tu avoues ? ». Je n'ai pas bronché, je pensais trop à l'Italie ou peut-être à mon côté droit qui décidément me faisait souffrir, — même que je devais me forcer pour sourire, ce qui ne m'arrive jamais. Ensuite, ils ont dit : « Avoue, sinon on fesse ». Le « on » m'a surpris. C'est vrai qu'ils ont cogné. J'ai saigné. Ma bouche s'est gonflée de sang et j'ai perdu connaissance. Je me suis reproché d'être si faible, je n'avais pas voulu me défendre, mais j'avais espéré résister plus longtemps à leurs coups. Ils n'étaient pas très nombreux pourtant à frapper, une vingtaine sans doute. (Je ne les comptais jamais). J'avais honte quand ils m'ont fait reprendre connaissance.

Ile !

Tu m'as réveillé : cette fois, je pars. Pour longtemps ! Je renie définitivement le postulat de mon illusion : « J'ai offert mes mains à la glaise des fleuves. J'ai bu la lumière saumâtre, à la surface des eaux claires, comme un poison. Je prévoyais des rivages dépeuplés où j'aurais planté mon indifférence à ce monde. De longues berges ravinées par les griffes des hommes attendraient alors sagement que je les délivre de leur silence. » Ne me réponds pas de continuer. J'ai cessé de croire aux belles paroles. Je me méfie de tout.

Détruire! couper les racines des mots: arriver à l'unique, à la cruauté du mot qui dévore la tête. « Je regrette pour toi les journées qui s'allongent démesurément et corrompent les nuits de ce monde hypocrite », tu te rappelles ? Vois-tu, quand on ne se sent plus à l'aise, quand on n'a plus confiance en soi, il vaut mieux se taire. Les mots que j'oserais écrire après ne convaindraient plus personne. Les mots m'ont obsédé, ils m'ont bientôt dépossédé... Bien souvent, leurs maladies, leurs joies sont plus intrigantes que les nôtres. Le mystère des mots reste incomparable. J'ai lutté cependant jusqu'au dernier sens perceptible. J'ai tenté d'ouvrir le mot, de l'examiner comme on le ferait d'une cellule (un protozoaire, tu vois ça d'ici !). J'ai senti que j'avais outrepassé mes droits. J'ai tout perdu et je m'inocule du silence.

On ne menace pas impunément le langage. Il se venge en défigurant le mystère que l'on chassait. Chasseur de mots ! Ce n'était pas sans orgueil que je me répétais ce défi. Ce n'est jamais aussi simple. Je refusais un rôle de figurant, mais je n'avais pas prévu que la pièce n'existerait jamais. Je souhaite seulement qu'un autre se chargera (un souffleur) de tirer le Rideau et qu'à cet éclair des sons et des vibrations, le lourd décor s'écroule sur les comédiens, gênés de n'avoir plus rien à dire. Il nous reste les jeux désespérés, les jeux guerriers, la victoire. Finies les intrigues !

Il

P.S. Je pars pour l'Italie. T'enverrai carte postale.
Alea...

Ils sont entrés quand j'ai répondu : « Entrez ». Je n'aurais pas dû, je sais, mais peut-être seraient-ils entrés quand même. Ils m'ont tout de suite demandé de m'identifier. J'ai dit : « Oui, je connais Yaluk ». Ils ne m'ont pas cru, ils ont pensé avoir affaire à un cas spécial, à un cas délicat. Ils ont fouillé dans mes notes, dans mes livres. Leur Chef a voulu m'effrayer en me montrant une feuille sur laquelle j'ai pu lire qu'on venait m'arrêter. Je n'ai pas faibli devant leurs menaces. Alors ils m'ont frappé après m'avoir bâillonné pour ne pas amener les voisins. Les voisins sont venus cependant, mais celui qui était le Chef a dit : « Mêlez-vous de vos affaires », et les voisins qui ont récidivé, ont été pendus sur place, pour l'exemple. Je me souviens qu'à ce moment, assurément dramatique, j'ai trouvé mes voisins inutilement courageux et j'ai cru que mes voisins m'enviaient au fond, qu'ils voulaient être à ma place et que moi, au contraire, je ne voulais pas être à la leur. Après tout, on ne parlait pas encore de me pendre. Parfois, le Chef venait me cracher à la face en riant : « Parle, parle, sinon on te cloue au plafond ». C'est tout dire.

Ils sont entrés, affables, trop corrects. Je me suis méfié. Ils n'étaient pas comme ceux de la veille,

ni même comme ceux d'il y avait deux heures. J'ai demandé au plus gros, le Chef, ce qu'il voulait. Je ne voulais pas me tromper. D'habitude, ils étaient tous de la Police, mais cette fois, on ne savait jamais; le Chef me répondit qu'ils avaient chacun un mandat à mon nom. Je comptai rapidement les agents : quarante-deux mandats. Je restai très impressionné.

Quand ils ont frappé à ma porte, je lisais une lettre d'Ile. J'étais nu comme chaque fois que je lis une lettre d'Ile. C'est moins une manie qu'un rituel, de lecture franche. Je ne ressentais pas le besoin, combien civilisé, de m'habiller. J'ai ouvert sans façon. Ils ont paru choqués de me voir aussi naturellement nu. Pourtant ils ne m'ont pas dit de m'habiller. Ils n'ont pas voulu ensuite que je prenne des vêtements. Je n'ai rien dit d'abord parce que je ne voulais pas qu'ils restent. Ils ne sont pas partis. Ils ont bu à ma santé en me lançant à la figure le fond de leurs bouteilles. Ils riaient, ils riaient. Quand ils ont été complètement saouls, ils ont brisé les bouteilles puis ils m'ont forcé à danser sur les tessons. Ils riaient, ils riaient en chantant: « Fakir! Fakir! ». C'était la première fois que je sentais toute la détresse de leur rire et leur malaise de tueurs.

Je venais de m'asseoir à ma table et j'avais écrit : « Quand ils entreront... »; à cet instant ma porte s'est ouverte brusquement. Ils étaient là. Je les ai priés de s'asseoir, ce qu'ils ont décliné prétextant qu'ils étaient en devoir et que... Ils m'ont demandé l'heure qu'il était et j'ai senti que c'était un piège. Ils n'ont pas insisté, mais j'ai vu un agent que j'appris à nommer le Chef, noter dans

un calepin ce que je pensai être ma condamnation tant il y mit du temps et une sorte d'ostentation où se mêlaient le sadisme et la satisfaction.

Quand ils ont frappé à la porte, je n'ai pas ouvert tout de suite : j'étais nu. Je venais de prendre ma douche et j'avais oublié que j'étais nu. Je pris donc ma robe de chambre en vitesse. Je leur ai ouvert avec le sourire. C'étaient maintenant de vieilles connaissances. Je ne leur en voulais pas. Je les respectais même. Timidement, le premier me demanda si j'étais seul. C'était une question superflue, comme un camarade pressé qui vous dit machinalement « Ça va ? ». Je dois avouer que j'ai eu la tentation de dire « Non », mais je n'ai jamais su mentir avec aplomb. Je répondis aussitôt : « Oui », déjà honteux d'avoir pensé dire « Non ». Alors ils entrèrent dans la pièce et celui qui m'avait paru si timide fut le premier à me donner un coup de poing à l'abdomen. Je perdis le souffle et je tombai à la renverse. Les autres en profitèrent pour me donner des coups de pied aux côtes et des coups de talon dans le visage. Je les entendais crier : « Chien, chien ». L'un d'eux se mit même à japper, par dérision vraisemblablement, et je me mis à rire, à rire. Ils s'arrêtèrent, interloqués et je continuais à rire, à rire.

Quand je suis rentré, la lettre d'Ile à la main, ils étaient déjà là à m'attendre. Ils avaient poussé les meubles contre les murs et s'étaient placés tout autour de la pièce, les uns par terre, les autres debout sur mes meubles. Cette mise en place inusitée créait une arène au centre de laquelle le Chef m'attendait, une longue matraque au poing, qu'il commença, aussitôt que j'entrai, à faire tour-

ner au-dessus de sa tête en riant, en riant. Ce ne fut pas long cette fois, je me dirigeai bravement vers le Chef qui m'asséna un coup de matraque au front. Une fois ranimé, j'entendis quelqu'un dire : « On va le nettoyer ». Ils me traînèrent jusqu'à la salle de bain et commencèrent à couper mes cheveux et ma barbe. Après, ils ont commencé à m'injurier, en me traitant de pouilleux, de crotté, de sale. Et après chaque injure, l'un ou l'autre des officiers venait uriner sur moi. Ce n'est qu'à la fin qu'ils me marquèrent au fer rouge : ESCLAVE sur la fesse gauche et ESCLAVE sur la fesse droite. Plus tard, ils m'ont demandé de chanter. J'ai refusé d'abord et ils m'ont battu. J'ai le regret de l'avouer : j'ai chanté ensuite pour qu'ils arrêtent de frapper. Mais ils m'ont battu quand même; alors j'ai continué de chanter. Ils se sont énervés et ils m'ont finalement fait taire quand ils m'ont fracassé une chaise sur le dos.

Il,

je me doute que ce que je t'écris ne te touchera qu'à demi. Qu'importe puisqu'après tout, ce qui nous concerne ne s'adressera jamais qu'à nous-même. J'évite ici les excuses d'usage car je sais que tu m'en tiendras gré un jour, si nous nous revoyons. Nos projections continuelles irritent les oreilles les plus attentives... j'arrête tout de suite ces détours...

Quoi qu'il en soit, laisse-moi mes illusions. J'y tiens come on tient à son honneur ! Pour tout dire, pour ne rien laisser au hasard, j'ajouterai que tes aveux me consolent sans me convaincre. Avoue que tu le souhaitais un peu. Il n'y a pas pareil à toi pour désirer le contraire de ce que tu avances. Arrête ici tes complaisances, elles me font sourire doucement... très doucement.

III Je souhaite ne plus te revoir. Si tu m'as amusée longtemps, il m'est devenu difficile de disparaître avec toi. Car tu coules, *Il*, tu t'effondres ! Je pense que tu n'as pas osé t'imaginer une seule fois que tu m'effrayais. Oui : TOI. Tu t'es accroché à ton air d'enfant. Tu quêtas l'amour et tu as trop compté sur moi. Va je t'oublierai moins vite que toi.

Ne crains rien : je m'enferme dans mon seul souvenir. Il se nichera dans un coin de ma mémoire. Quitte-moi sans chercher à comprendre : tu détruirais ce pauvre souvenir. Si tu refuses ton avenir, du pourras au moins te garder de détruire le mien.

Si seulement... mais déjà trop de mots pour camoufler l'impossible.

N'écris plus, tais-toi : laisse-moi le silence après l'avoir si âprement créé. *Ile*.

J'ai accepté ma prison comme un repaire, un repos. Ici au moins, ON a cessé de me torturer. Je me consume dans l'obscurité. Parfois je me prends pour un de ces bateaux qu'on monte dans des bouteilles vides. C'est à cause du silence, de l'isolement. Mes cheveux, mes sourcils et ma barbe ont commencé à repousser. Je me dis qu'ON attend que je sois redevenu normal. Comme avant. Je me dis que les policiers sont allés trop loin, qu'ils ont eu des remords. Peut-être aussi que mes voisins ont parlé pour moi au Chef et que maintenant, il me comprend, qu'il est revenu à de meilleurs sentiments à mon égard. Je me dis qu'ils ont compris *Il*. Je me dis qu'ils veulent reprendre leur petit jeu avec moi, qu'ils attendent impatiemment que je sois à nouveau leur victime, une fois rapiécé, réformé, reformulé. Je me dis qu'ils s'ennuient sans moi. Je me dis qu'ils pensent que rien n'a changé, que tout sera comme avant. Mais ils se trompent : je change.

Avec mes ongles, je gratte des yeux sur les murs de ma cellule, des dizaines et des dizaines d'yeux. Je sais que je dessine des yeux, mais je ne les vois pas, sauf quand le gardien néglige d'apporter mon seul repas de la journée — et alors tous les yeux commencent à clignoter — et alors je les crève un à un, perfidement, minutieusement. J'appelle ça me fabriquer des présences. J'appelle ça me dépeupler.

Quand je me fatigue de dessiner des yeux, je songe à *Ile* qui sûrement doit m'attendre. A moins qu'elle ne me croie parti en Italie. A moins qu'elle n'attende de moi une carte postale de la Tour de Pise ou de la tour Farnèse. Si au moins j'avais

pu lire la lettre que je venais de recevoir d'elle lorsqu'ils ont décidé de m'enfermer..

Quand je me fatigue de penser à *Ile* — ou est-ce parce que j'y pense trop ? — je pratique différentes positions foetales et autres Où :

la tête entre les deux cuisses à sucer mon cordon ombilical. voyage manuel. jusqu'à l'épiderme sismique. et coller l'oreille au spasme qui vient 20-25 minutes après mes premières pulsations pelviennes. les jambes tour à tour écartées et serrées. pour agiter les oeufs dans leur nid. s'adonner à la carence du bruit dont l'éclair jaillissant est la source. dans ce ciel de lit. que j'invente à la mesure de ma cinémation. femmes savantes. prostituées. vampires. homosexuels et jeunes filles en fleurs. dans cette écranation violente. je vis les bestialités déliées de mon sexe. dans l'éclat de ma rencontre, j'agite mon godemiché charnu. où la cendre perle. volcan ranimé par mes longues mainmises. et remises. saccades. parenthèses de l'irruption. comme un passage. d'un univers à l'autre. à la vitesse de la lumière qui gicle. dans le crime civilisé ponctué de encore. encore. mais c'est déjà trop s'abandonner à ses propres mains. qui se pâment. qui enlèvent à la limite votre soif d'autre. comme une succion ininterrompue qui vous retourne. qui vous délèthère. sans fin. et je me ranime. sans faille. près du vide. aux côtes chaudes. comme à vif. où je porte mon dos. pendant que la plage noircie s'inonde. du flux et reflux d'un drakkar éperonnant la crypte molle. vision sèche. de ses échauffements répétés. le port s'ouvre. et le miel déshabille le noir de son éclaboussement blanc. malgré la légèreté des muscles.

bien que bandés. leur raideur de vitre surtout. dans leur sommeil biblique. dans leur hébétude grandissante. comme les chiens s'attirent. se flairent. s'organise un face à face différent. au garde-à-vous de mon corps. et chaque fois je m'écarte un peu plus de l'omnibus-pensée.

En prison, j'ai tout mon temps pour m'éclaircir la voix, la vérité, la vie. Je ne grignote plus mon passé, ni mon avenir. J'ai l'impression qu'ici, je n'ai rien à changer à ma vie. Je dessine, ensuite je crève. Je me retrouve conquis. Sans défense, parce que j'ai accepté un jour de l'être.

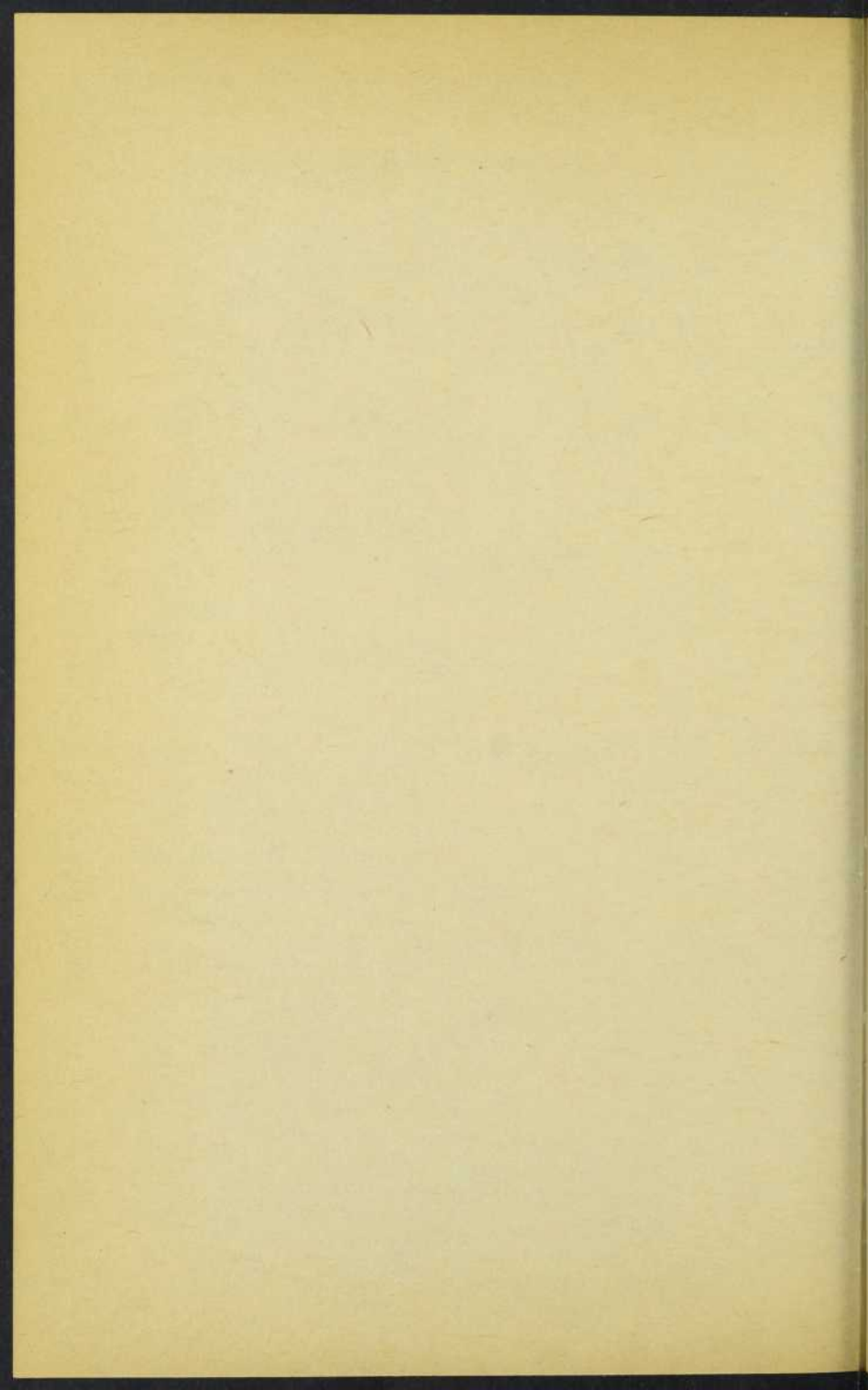
Quand, pour la dernière fois, ils sont entrés, ils ne riaient plus. Ils semblaient mécontents de devoir me relâcher. Ils ont regardé les murs de la cellule sans même remarquer que j'y laissais leurs yeux, atrocement éborgnés. J'ai failli dire que je les aimais, mais je pense qu'ils auraient ri. J'ai quitté la prison; j'ai même compté les marches qui me séparaient de la sortie. Dehors, les rues me déchiraient. Derrière moi, j'abandonnais une forme précise d'éternité — ces milliers de regards pesants — et je trahissais mes différences au profit d'une espérance étourdissante et sans aucun doute. Tout ce qui me reliait à l'impossible se décomposait à mesure que je quittais cette prison. Je me suis perdu dans la ville. Je n'ai pas pu retourner chez moi, car à la place, on avait érigé un monument en l'honneur de mes voisins martyrs. Je suis allé à l'hôtel. J'ai eu peur qu'on ne me de-

mande si j'avais un casier judiciaire. J'étais décidé à vendre chèrement ma peau. Quand je suis monté à ma chambre, j'ai commencé à gratter les murs. Les murs étaient gris et les yeux que j'y dessinais, aussi.

JEAN-PAUL AUDET

LE MONDE ET L'HISTOIRE
DANS LA PENSÉE JUIVE
ANCIENNE

ESSAI



« Monde » et « histoire » : deux termes qui nous sont devenus extrêmement familiers, dont chacun a d'ailleurs pris, dans notre langue, des valeurs assez diverses. Il est nécessaire de préciser, au départ, le sens principal dans lequel nous les emploierons ici.

Je m'abstiendrai, en premier lieu, de parler de l'« univers ». Je le ferai délibérément, pour éviter, autant que possible, de suggérer une représentation que l'antiquité juive n'a jamais connue. Nous parlons, par exemple, de la place de l'homme dans l'« univers » ; nous en appelons, quand il nous plaît, à l'idée d'un « univers » évolutif ; pour peu que nous éprouvions la moindre curiosité pour les coordonnées ultimes de notre condition d'hommes, il n'est pas invraisemblable que nous portions même en nous, à l'état plus ou moins confus, une certaine image d'un « univers » en expansion. Chacun se sentira immédiatement rassuré, j'imagine, sur l'ambition de mon propos, si j'ajoute que ce n'est pas dans la perspective de cet « univers » que j'entends situer ici nos observations. Cette image de l'« univers », qui s'est peu à peu glissée, parmi nous, jusque dans les formules les plus banales de la culture commune, nous la devons, il va sans dire, aux derniers progrès de l'astronomie, pour ne mentionner que la principale discipline en ces matières.

Il ne sera peut-être pas inutile de le répéter : de cet « univers », l'antiquité juive n'a jamais soupçonné ni la genèse concrète, ni la structure, ni les dimensions, ni les lois. Certes, je n'insinue pas pour autant que l'antiquité juive soit restée complètement étrangère à une certaine perception de la « totalité » de ce qui existe. Lui dénier une telle perception serait aller, non seulement contre le

témoignage avéré de sa littérature, mais aussi, plus radicalement, contre toutes les vraisemblances de l'anthropologie culturelle. Mais de la perception du « tout » à sa représentation, la distance demeure toujours, en fait, extrêmement variable, selon les individus et les groupes, selon, également, les états plus généraux de la culture et de la civilisation.

C'est donc de cette distance que je voudrais tenir compte ici en parlant du « monde » plutôt que de l'« univers ». En regard de certaines formules du langage courant, la distinction paraîtra peut-être sans portée réelle. Je ne l'ignore pas. Mais enfin, il s'agit de nous entendre. Or, on peut accepter, me semble-t-il, sans faire violence à l'usage reçu, de voir, à tout le moins provisoirement, dans le « monde », une représentation de la totalité beaucoup plus modeste que celle que nous serions portés à mettre sous le terme d'« univers ».

Pour prévenir une seconde équivoque, il ne me paraît pas superflu, d'ailleurs, de faire une remarque parallèle au sujet de l'« histoire ». Depuis l'avènement de la géologie, de la paléontologie et de la préhistoire, le tableau général du passé de notre espèce a pris des dimensions insoupçonnées des âges antérieurs. Je n'oublie pas, certes, que les légendes mésopotamiennes, d'une part, et les supputations gréco-romaines, d'autre part, ont quelquefois prêté à l'histoire elle-même un recul assez impressionnant, qui pouvait se chiffrer par plusieurs centaines de milliers d'années. Pline l'Ancien, par exemple, citant Epigène, croyait pouvoir assurer que, chez les Babyloniens, on conservait par écrit, sur des briques cuites, le souvenir d'observations astronomiques remontant à 720.000 ans : ce qui l'amenait à penser que l'usage de l'écriture existait depuis toujours, *ex quo apparet aeternus litterarum usus* (*Hist. nat.*, vii, 56, 192-193). Mais, à vrai dire, chez ceux-là mêmes qui pouvaient accueillir avec faveur de tels renseignements, — et nous ne pouvons douter qu'il y en eut effectivement un bon nombre parmi les érudits, les « mages » et les philosophes, — ces longues durées, mesurées avec intrépidité par dizaines ou par centaines de millénaires, demeuraient à peu de chose près des cadres vides.

En fait, comme chacun sait, la possibilité de donner un sens un peu concret à des durées de cet ordre de grandeur est une acquisition récente. A cet égard, l'antiquité juive ne fait évidemment pas exception au milieu des traditions culturelles qui cherchaient

lentement, et péniblement, leur voie au milieu de l'obscurité commune. Elle n'a pas su grand-chose de l'itinéraire historique de l'humanité tel qu'il peut s'offrir à nous aujourd'hui. On voit mal, du reste, par quel miracle il aurait pu en être autrement. Malgré ses mérites, qui furent, en ce domaine, très réels, et même, en un sens, tout à fait remarquables, il faut bien reconnaître, en dernière analyse, que l'antiquité juive n'a pu observer qu'une petite fraction de la réalité de l'histoire : cette fraction, précisément, à laquelle l'expérience concrète de sa propre durée lui donnait accès.

Ces observations paraîtront peut-être aller de soi. Je ne suis pas sûr, toutefois, qu'on en ait toujours tenu suffisamment compte, ces dernières décades, lorsqu'on a cherché à mettre en lumière la contribution de l'Ancien Testament à ce qu'on a appelé tantôt une « philosophie », et tantôt une « théologie » de l'histoire. De toute façon, il importe au plus haut point, me semble-t-il, si nous ne voulons pas perdre pied, de garder, en cette matière, un sens scrupuleux de la mesure.

Parlant ici du « monde » et de l'« histoire », j'entendrai donc ces deux termes en un sens restreint, qui se précisera, d'ailleurs, quelque peu, je l'espère, en cours de route. D'un côté comme de l'autre, j'essaierai de me tenir aussi près que possible de ce qui a été réellement pensé et vécu. Il me semble, au surplus, qu'il reste encore, à ce sujet, quelques observations utiles à proposer, soit pour mettre au point, s'il est possible, un certain nombre d'idées mises en circulation depuis une vingtaine d'années, auxquelles on a peut-être fait un accueil trop facile, soit pour mieux mesurer, indépendamment de toute discussion, ce que nous pouvons attendre de la tradition religieuse dont témoigne l'Ancien Testament en ce qui regarde le sens de notre insertion dans le monde et dans l'histoire.



Je voudrais commencer par mettre en avant l'opinion qui semble aujourd'hui la plus favorisée en ce qui concerne la représentation du « temps » dans l'antiquité juive. Nous serons ainsi porté au coeur de notre problème. Il doit être clair, en effet, que toute représentation du « temps » tient, en dernier lieu, à une double expérience : celle du « monde », d'une part, et celle de l'« histoire » individuelle et collective, d'autre part. Il ne doit pas être moins évident, au surplus, que ces deux expériences sont en interaction constante l'une sur l'autre, si bien que notre vision du « monde » dépend toujours, dans une certaine mesure, de notre vision de l'« histoire », et que, inversement, notre vision de l'« histoire » porte toujours, elle aussi, jusqu'à un certain point, la marque de la vision particulière du « monde » avec laquelle elle se rencontre dans la conscience individuelle et collective.

Pour faire bref, on comprendra, d'autre part, que je prenne la liberté de laisser dans l'ombre le détail de l'analyse des termes relatifs à la représentation du « temps » dans l'antiquité juive. Chez certains auteurs, cette analyse se déploie avec une telle complaisance qu'elle donnerait aisément à penser que les mots renferment ici en eux-mêmes tous les trésors de la réflexion la plus profonde sur le « temps », le « monde » et l'« histoire ». Les postulats linguistiques qui président à une telle analyse, sont, pour le moins, assez douteux. Mais je ne m'occupe pas ici en premier lieu de la question des méthodes. J'espère, de toute façon, que la réduction des appuis de l'opinion que je vais présenter, n'entraînera pour celle-ci aucune déformation grave. Autant qu'il sera possible, je m'en tiendrai, d'ailleurs, aux principales formules dans lesquelles cette opinion s'exprime volontiers elle-même¹.

Nous sommes d'abord avertis qu'il existe telle chose qu'une représentation proprement « biblique » du temps. Cette représentation possède ses formes d'expression et son vocabulaire. Elle serait

1. J'utiliserai ici largement l'article récent de E. Jenni, *Time*, dans *Interpreter's Dictionary of the Bible*, IV, pp. 642-649. Cet article me semble refléter assez fidèlement l'état actuel des idées sur la représentation du « temps » dans la Bible. Pour une critique des méthodes, du point de vue linguistique, on pourra voir J. Barr, *Biblical Words for Time*, Londres, 1962. L'analyse de J. Pedersen, *Israel. Its Life and Culture*, Londres-Copenhague, 1946, II, pp. 487-491, évite, à tout le moins, le piège d'une opposition trop explicite entre la représentation juive et la représentation « occidentale », ou « grecque ».

même, nous assure-t-on, si nettement caractérisée que, pour la comprendre, nous devrions nous tenir en garde contre toute intrusion, ou toute interférence, de la représentation avec laquelle l'héritage de notre culture a pu nous familiariser par ailleurs. En outre, notre représentation familière du temps reçoit, dans cette opinion, divers qualificatifs : elle serait « occidentale », « scientifique », ou « philosophique ». En dernier lieu, elle remonterait à ce qu'on appelle la « pensée grecque ».

En fait, nous explique-t-on, nous concevons d'ordinaire le temps comme une « dimension abstraite », comme un « cadre » à l'intérieur duquel les événements viennent prendre place. Mais ni l'Ancien ni le Nouveau Testament ne connaissent cette sorte de temps conçu comme un « phénomène abstrait », comme une « idée » revêtue d'une valeur générale. Tout ce que l'un et l'autre envisagent, au contraire, c'est un temps qui est compris, essentiellement, du point de vue de son « contenu ». Temps-dimension abstraite, d'une part, temps-contenu concret, d'autre part : telle serait donc la distinction fondamentale qu'il serait nécessaire d'avoir toujours présente à l'esprit pour une lecture correcte de la Bible.

De cette perception proprement hébraïque d'un temps concret, saisi dans son contenu, on pense, au surplus, trouver un exemple particulièrement significatif dans la phrase qui, à la fin du premier livre des *Chroniques*, tente d'évoquer une dernière fois les événements qu'on vient de raconter. Voici ce texte, dans la traduction de la *Bible de Jérusalem* : « L'histoire du roi David, du début à la fin, n'est-ce pas écrit dans l'histoire de Samuel le voyant, l'histoire de Natân le prophète, l'histoire de Gad le voyant, avec son règne entier, ses prouesses, et les heurs et malheurs qu'il dut traverser ainsi qu'Israël et tous les royaumes des pays » (1 *Chron.*, 29 : 29-30). Or, une traduction tout à fait littérale donnerait, au lieu des « heurs et malheurs qu'il dut traverser », les « temps qui viennent sur lui ». Mais une telle traduction serait assez incompréhensible. Elle ne s'éclaire que si l'on remplace le mot « temps » (pluriel) dans la ligne des perceptions concrètes de l'hébreu. Ces « temps » ne sont pas, comme nous serions portés à le penser, le cadre abstrait des événements du règne de David, mais les événements eux-mêmes, avec les diverses circonstances, heureuses ou malheureuses, qui laissèrent

leur empreinte sur son règne. Plus brièvement, nous dirions donc, au lieu des « temps », les « circonstances » qui affectèrent le règne de David.

Un temps perçu dans son contenu : suivant l'exemple que nous venons d'en donner, tel serait le noyau originel et irréductible de signification autour duquel graviterait toute la représentation du temps dans l'antiquité juive. En fait, précise-t-on, l'hébreu ancien n'a pas de terme général pour désigner ce que nous appelons le temps. Le mot le plus employé pour désigner le temps est *'eth* (environ 290 fois dans l'Ancien Testament). Mais il faut prendre garde que ce mot ne nous renvoie pas au temps dans sa « durée », — ou au temps conçu comme « dimension » de l'événement, — mais bien plutôt au « moment », au « point dans le temps » où quelque chose se produit. Ainsi, par exemple, *Ex.*, 9 : 18, « Demain, à pareille heure, je ferai s'abattre la grêle avec une violence inconnue jusqu'alors dans l'histoire d'Égypte ».

Il importe peu, au surplus, que l'événement caractéristique de ce « moment », ou de ce « point dans le temps », soit lui-même de plus ou moins longue durée. Ainsi, le « point dans le temps » désigné par *'eth* peut se présenter, en fait, comme une « période » relativement longue : par exemple, « au temps de la vieillesse de Salomon » (1 *Rois*, 11 : 4); « au temps de la moisson » (*Jér.*, 50 : 16). Attention, cependant, car notre manière de voir les choses ne coïncide pas plus ici qu'ailleurs avec celle de l'antiquité juive. En effet, nous assure-t-on, la différence que nous faisons entre « point dans le temps » et « période » d'une plus longue durée présuppose déjà notre conception du temps comme « mesure » applicable aux événements de l'histoire. Or, cette idée d'une mesure indifféremment applicable à tous les événements, et donc indépendante de ceux-ci, n'est pas « encore » incluse dans le *'eth* hébraïque, où « temps » et « contenu du temps » adhèrent l'un à l'autre sans être distingués par la réflexion logique. Ainsi arrive-t-il qu'en maintes occasions, l'hébreu *'eth*, coloré par divers déterminatifs, puisse désigner le « temps approprié pour faire une chose », la « circonstance favorable ».

A partir de cette constatation, assortie d'autres observations de la même veine, plusieurs auteurs récents n'ont pas craint de pousser leurs conclusions à la limite. A les en croire, nous serions en présence de ce phénomène, à première vue assez paradoxal, il faut bien

l'avouer, de deux conceptions du temps radicalement hétérogènes l'une par rapport à l'autre : d'un côté, la conception occidentale, héritée des Grecs, d'un temps abstrait, uniforme, dépourvu d'orientation, mesure indifférente de tous les événements du monde et de l'histoire; de l'autre, la conception biblique d'un temps concret, rythmique, orienté dès le départ vers un but, et, de la sorte, si étroitement approprié à l'histoire humaine que le temps du monde lui-même ne pendrait valeur et sens qu'en vertu de sa coordination secrète et fondamentale à ce temps primaire qui est, pense-t-on, dans la perspective de la Bible, le temps distinctif de l'« histoire du salut ». En fait, le peuple d'Israël ne serait devenu le peuple de l'« histoire du salut » que parce qu'il se présentait d'abord, dans sa conception propre du temps, comme le peuple par excellence de l'histoire humaine².

La représentation du détail des événements, d'autre part, serait conforme à la grande image que nous venons de décrire. Dans la conception biblique du temps, nous explique-t-on, les événements particuliers sont différenciés et mis en place, non pas suivant un critère chronologique du genre de celui que nous utilisons si volontiers, mais suivant un critère relatif au contenu, ou à la signification, de chacun d'eux. Ainsi, par exemple, rien n'empêche que

2. En ce sens, principalement T. Boman, *Das hebraische Denken im Vergleich mit dem griechischen*, Göttingen, 1965, pp. 104-133 (trad. angl., pp. 123-154). Dans un sens voisin, les deux articles *Monde et Temps*, dans *Vocabulaire de théologie biblique*, col. 643-646, 1046-1052. — En fait, la place tenue par le passé et donc, en un sens, par l'« histoire », dans l'héritage de la conscience collective, peut varier considérablement d'un groupe humain à l'autre. A quoi tient une telle variation ? Il est difficile de le préciser. Mais il nous suffit que le fait lui-même soit avéré pour qu'il nous soit interdit de construire les plus hauts édifices théologiques sur l'attention que l'antiquité juive a pu porter à son histoire. Une telle attention ne constitue pas, en soi, un phénomène unique, comme on paraît le croire sur la foi d'une observation trop étroite. Ce ne fut pas davantage un privilège culturel qui prédestinait, en quelque sorte, l'ancien Israël à devenir le porteur exclusif d'un dessein de Dieu accompli dans une « histoire du salut » (du point de vue anthropologique, voir E.E. Evans-Pritchard, *Essays in Social Anthropology*, Londres, 1962, p. 52. L'auteur cite le cas des Polynésiens, possesseur d'une tradition « historique » riche, à côté des Mélanésiens, chez qui, au contraire, la tradition « historique » est à peu près inexistante. Même phénomène chez les Alurs de la rive orientale du haut Nil, comparés à leurs proches voisins de la rive occidentale).

des événements très éloignés les uns des autres dans l'ordre chronologique en viennent à s'identifier entre eux, ou à revêtir l'aspect d'une véritable simultanéité, pourvu seulement qu'une étroite parenté interne les amène à coïncider dans leur « contenu ». Le déroulement linéaire du temps se trouve alors remplacé par un rythme temporel qui assure le perpétuel retour des mêmes « contenus ». C'est ce qui se produit, en particulier, dans le culte : l'Israélite pieux qui y prend part ressent comme contemporains les événements passés de l'« histoire du salut ». Dans la même ligne de représentation, le prophète Amos présuppose la contemporanéité de ses auditeurs avec les événements de l'exode : « Or moi, j'avais exterminé l'Amorrhéen de devant eux, lui dont la hauteur était comme la hauteur des cèdres, et qui était fort comme les chênes, j'avais exterminé son fruit en haut et ses racines en bas. Or moi, je *vous* ai fait monter du pays d'Egypte et je *vous* ai fait marcher dans le désert, quarante ans, pour que *vous* possédiez le pays de l'Amorrhéen » (*Am.*, 2 : 9-10; trad. de la Pléiade). Nous aurions là comme une « contraction » et une sorte de « plénitude » du temps.

Il faut ajouter, cependant, que tout le monde n'est pas d'accord sur ces conclusions extrêmes, même parmi ceux qui reconnaissent, dans l'antiquité juive, à la fois l'absence d'une notion « abstraite », — ou « aristotélicienne », — du temps, et l'importance corrélatrice de la perception d'un temps défini par son contenu. Ces modérés, *sobrii inter ebrios*, font observer, en premier lieu, qu'à vouloir pousser jusqu'au point de rupture la différence de notre représentation du temps par rapport à celle de l'antiquité juive, on risque de vider de toute signification tangible l'ordre chronologique des événements dans la conscience même des hommes qui les ont vécus.

Ils remarquent, en second lieu, qu'en nombre d'endroits, l'Ancien Testament lui-même laisse transparaître, sans le moindre trouble, une « naïve conception chronologique du temps », et cela, aussi bien dans le « domaine cultuel » que dans la « proclamation prophétique ». Ainsi voyons-nous la succession des générations jouer un rôle important dans la présentation des commandements et dans la célébration cultuelle des événements de l'exode (*Deut.*, 6:7; 11:2-7, 18-21). Dans le même sens, on ne peut manquer d'observer, d'autre part, l'attention spéciale portée par l'Ancien Testament aux généalogies et aux chronologies. Il est difficile d'imaginer, au surplus,

qu'une historiographie aussi développée que celle de l'Ancien Testament ait pu se constituer en dehors de toute perception proprement chronologique du temps de l'histoire. Les prophètes, pour leur part, appuient leur message non seulement sur l'attente d'un retour des anciennes interventions salvatrices de Dieu, mais encore sur des interventions nouvelles, encore plus merveilleuses que celles d'autrefois. Tout compte fait, dès lors, on peut regarder comme probable que l'Ancien Testament a connu, lui aussi, une conception « chronologique » et « linéaire » du temps, bien que cette représentation soit restée, chez lui, à l'état « non-réflexe »³.



Je me suis permis de m'étendre assez longuement sur cette analyse parce que nombre de ses éléments, comme on a pu le reconnaître au passage, ont déjà pénétré assez loin dans la représentation plus générale qu'on se fait communément aujourd'hui de l'« histoire du salut ». Tant du côté des conclusions que du côté des méthodes employées pour y parvenir, il y a là, à mon avis, un problème fort sérieux, que nous aurions tort, spécialement en théologie biblique, de regarder comme une autre de ces innocentes curiosités qui se rencontrent à chaque pas dans l'histoire de la culture. Il y va, en dernier lieu, du sens général de notre tradition religieuse en ce qui concerne quelques-uns des rapports fondamentaux du monde et de l'histoire, de la création et de l'espoir du salut.

Il n'entre pas dans mon propos, cependant, de reprendre ici ce vaste problème sur nouveaux frais. C'est une entreprise qui pourrait nous entraîner très loin. Nous n'en avons pas le loisir. Il ne sera peut-être pas inutile, en revanche, que nous nous arrêtions un moment à l'examen de quelques-uns des postulats de l'analyse que je viens de rapporter. Au-delà de son intérêt critique immédiat,

3. Ainsi E. Jenni, *Time*, dans *Interpreter's Dictionary of the Bible*, IV, pp. 643 et 646.

cet examen pourra suggérer, me semble-t-il, quelques orientations valables dans un champ de recherche particulièrement séduisant pour la conscience chrétienne de notre époque.

En premier lieu, j'imagine qu'on n'aura pas manqué de discerner une énorme simplification dans la présentation de ce qu'on appelle « notre » conception du temps. Cette conception, la « nôtre », nous assure-t-on, est tour à tour caractérisée par des traits qui lui font, pour peu qu'on s'y arrête, une assez surprenante physionomie. Elle serait « occidentale », — certains préfèrent dire « européenne » ! — ou « scientifique », ou « philosophique », ou « aristotélicienne », ou enfin, si je ne me trompe, un peu tout cela à la fois.

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'est pas absolument évident que ces multiples qualifications doivent s'accorder à merveille les unes avec les autres. Il n'est pas plus clair, me semble-t-il, que cet assemblage d'épithètes plus ou moins disparates puisse valablement distinguer « notre » conception du temps à côté de celle qui fut familière à l'antiquité juive.

En réalité, dans la pensée de ceux qui nous la proposent, la comparaison entre ces deux représentations du temps paraît viser, avant tout, la définition d'Aristote : « Le temps est la mesure du mouvement suivant l'ordre de succession de l'avant et de l'après » (*Physique*, IV, 11, 220 @ 25 s.)⁴. On peut admettre que cette célèbre définition a exercé, et exerce sans doute encore, une certaine influence, plus ou moins sporadique, sur la réflexion des philosophes. Mais il me semble douteux qu'elle soit particulièrement active, en sous-œuvre, sur notre conception générale de l'histoire. De toute façon, de là à supposer qu'ensuite de cet héritage aristotélicien, notre représentation du temps elle-même soit devenue, à toutes fins pratiques, une pure et simple « dimension abstraite », qu'il serait loisible d'opposer, sans plus, à la représentation de l'antiquité juive, il y a une distance fort appréciable.

Cette opposition est, en fait, pour une bonne part, créée artificiellement par une simplification abusive des données en présence. Restituées à leur vérité respective, la conception aristotélicienne du

4. *Ho Khronos arithmos esti kinésédōs kata to protéron kai hustéron*. Le texte est cité, entre autres, par T. Boman, *Das hebraische Denken im Vergleich mit dem griechischen*, p. 106 (trad. ang., p. 125).

temps et la représentation, assurément beaucoup moins dégagée de l'expérience, que nous pouvons croire avoir été celle de l'antiquité juive, cessent d'apparaître comme des quantités comparables. Dès lors, la seule voie raisonnable que puisse prendre ici l'analyse, est de ramener d'abord la comparaison à son véritable niveau : celui de l'usage courant de nos langues, d'une part, et celui de l'usage courant de l'hébreu ancien, d'autre part.

Or, dès le moment que la comparaison est ramenée à ce niveau, l'opposition dont on fait un si grand état, s'évanouit presque entièrement. Ce qui en reste relève, pour la plus grande part, des idiotismes les plus banals. Il existe, d'ailleurs, un moyen rapide et simple de se rendre compte du véritable état des choses sur ce point : c'est de consulter le dictionnaire. Je ne puis donner ici d'autre exemple que celui du français. Mais il va sans dire qu'il pourrait être aisément corroboré du dehors par celui d'autres langues appartenant à la même tradition culturelle.

En fait, quiconque aura la curiosité de consulter le dernier Larousse au mot « Temps », ne tardera pas à faire un certain nombre de constatations particulièrement intéressantes de notre point de vue. Au reste, aucune d'elles ne causera la moindre surprise.

Première constatation : l'influence de la définition aristotélicienne du temps est à peu près imperceptible sur l'usage courant de la langue française en cette matière. Pour retrouver l'héritage distinctif de la définition aristotélicienne, il faut se reporter, en fait, aux vocabulaires spéciaux, notamment, au vocabulaire philosophique : ce qui n'étonnera personne.

Deuxième constatation : à en juger par l'usage respectif de l'une et l'autre langue, le français actuel et l'hébreu classique reflètent tous deux une perception du temps qui est principalement tournée vers son contenu. En français comme en hébreu, parler du « temps des moissons », ou d'un « jour de repos », c'est se référer, de toute évidence, à des contenus de pensée tout à fait semblables. On reste, de part et d'autre, dans le même registre de perceptions concrètes. C'est bien pourquoi, d'ailleurs, la traduction de telles formules, de l'hébreu au français, ne présente d'ordinaire aucune difficulté sérieuse. Les seules déperditions de sens qui puissent alors

se produire au cours du transfert d'une langue à l'autre, sont attribuables aux changements intervenus dans l'ordre de la civilisation et de la culture beaucoup plus qu'à de supposées oppositions dans les modes de pensée eux-mêmes.

Enfin, troisième constatation : quoi qu'on en puisse dire, la mensuration plus ou moins précise du temps s'accorde fort bien, dans notre pensée, avec la perception du contenu de ce même temps. Ainsi parlons-nous du temps des Mérovingiens, du temps des tsars, du temps de la troisième république, etc. Dans un vocabulaire à peine différent, on a un autre exemple de cet accord spontané dans les formules utilisées aujourd'hui en préhistoire : âge de la pierre, âge du bronze, âge du fer, etc. Ces diverses formules, comme toutes les autres du même genre, se réfèrent à des mesures chronologiques, plus ou moins approximatives selon les cas. Mais il n'est pas moins évident, par leur facture même, qu'elles enveloppent, d'un seul mouvement, des contenus de pensée dont la richesse s'accroît, justement, dans la proportion des progrès du savoir en ce domaine. Les mesures chronologiques ne commencent à paraître abstraites qu'à partir du moment où nous les dépouillons artificiellement de la matière à laquelle elles sont appliquées. Mais, dans l'usage courant de notre langue, reflet du mouvement le plus habituel de notre pensée, elles n'existent pas en soi : leur intérêt le plus constant vient pour nous de leur contenu. Si l'on y regarde de près, rien n'indique que l'antiquité juive ait jamais connu, à cet égard, une situation substantiellement différente de la nôtre.



La comparaison entre notre représentation du temps et celle de l'antiquité juive se solde ainsi par un demi-échec. Car si elle ne laisse pas de faire ressortir, au passage, quelques-uns des traits authentiques de la représentation de l'Ancien Testament, nous sommes bien obligés de reconnaître, en revanche, qu'elle défigure notre propre représentation. Le profit réel est donc très limité. Ce que nous gagnons d'un côté, nous le perdons de l'autre. Certes, j'entends bien qu'en soi, la comparaison pourrait être plus fructueuse si seulement elle pouvait éviter de se tourner en opposition. Mais aurait-on même imaginé d'instituer une telle comparaison si l'on avait prévu, dès le départ, qu'elle accuserait, en définitive, la similitude bien plus que le contraste? Il y a lieu d'en douter. A vrai dire, il était plutôt entendu d'avance que le contraste le plus violent apporterait la lumière la plus décisive. Inconsciemment, les choses ont été ensuite disposées pour qu'elles se prêtent à l'opération. La « pensée grecque », ramenée à un véritable mythe de l'abstrait, a servi de point de cristallisation pour l'ensemble de la pensée occidentale⁵. Dès lors, les jeux étaient faits : on n'allait apercevoir, une fois de plus, que ce qu'on était disposé à trouver.

Dans ces conditions, on peut se demander, au surplus, si, délaissant pour un moment nos grammaires et nos dictionnaires, nous ne serions pas mieux inspirés d'aller un peu consulter les anthropologues. Car, enfin, la représentation du temps n'est pas une chose en soi distinctive de notre culture. Il n'est pas davantage entendu

5. Prise dans son ensemble, la « pensée grecque » est-elle aussi abstraite qu'on voudrait nous le faire croire? Je vois bien peu d'historiens de la religion, de la culture et de la civilisation de la Grèce ancienne qui l'admettront aussi facilement que ne le fait, par exemple, T. Boman dans l'ouvrage auquel j'ai déjà plus d'une fois renvoyé ici. Un connaisseur aussi averti que M. P. Nilsson estime, au contraire, que l'un des traits les mieux assurés de l'esprit grec est son attention à l'individu et à l'aspect concret de la réalité (*A History of Greek Religion*, New York, 1964, p. 167). A propos de la représentation du temps, il eût été essentiel, au surplus, d'équilibrer les vues de Platon et d'Aristote par le témoignage de la littérature, beaucoup plus près de la pensée commune que la réflexion des philosophes (voir, spécialement, Hésiode, *Les travaux et les jours*, 286 ss., où la référence concrète des notations du temps est aussi évidente que possible). On observera, d'ailleurs, que le vocabulaire abstrait n'est pas du tout, comme on paraît également le supposer, l'apanage des « langues civilisées » (voir C. Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Paris, 1962, p. 3).

une fois pour toutes que la représentation de l'antiquité juive doive être, sur ce point, une valeur absolument unique. Temps du monde, temps de l'histoire : ce sont des réalités avec lesquelles, en fait, tous les groupes humains ont dû composer, d'une façon ou d'une autre, pour assurer le minimum d'équilibre de conscience nécessaire à leur survivance même.

En fait, lorsqu'ils en ont eu le goût et les moyens, et l'occasion aidant, les anthropologues n'ont pas manqué de se tourner vers ces questions. L'un d'entre eux, et non le moindre, Evans-Pritchard, a proposé naguère une distinction qui me semble particulièrement féconde dans le problème qui nous occupe.

Etudiant la civilisation des Nuers du haut Nil, le grand anthropologue anglais ordonne l'essentiel de ses observations autour de deux données de base : ce qu'il appelle, d'une part, le « temps écologique », et, d'autre part, le « temps structural ». Le premier se définit par son rapport au milieu physique, le second, par son rapport aux structures sociales. Ce qu'Evans-Pritchard définit comme le « temps écologique » correspond d'assez près à ce que nous avons appelé ici le « temps du monde », et ce qu'il définit comme le « temps structural » correspond, toutes proportions gardées, à notre « temps de l'histoire ».

Dans la conscience individuelle et collective, ces deux temps se distinguent, mais ils ne sont nullement séparés, ni encore moins antinomiques pour autant. L'un et l'autre se réfèrent, en réalité, aux événements successifs, quel que soit leur point d'attache propre, qui présentent en eux-mêmes assez d'intérêt pour être mis en rapport les uns avec les autres dans la trame de la conscience et de la pensée réfléchie.

En outre, dans cette représentation, remarquablement organique, les longues périodes appartiennent au « temps structural » : nous dirions, au « temps de l'histoire », tandis que les périodes courtes appartiennent au « temps écologique » : nous dirions, au « temps du monde ». Le « temps écologique », basé sur le cours de la nature (pluies, saison sèche, etc.), est un temps cyclique : sa plus grande unité est l'année. Le « temps structural », au contraire, est continu, et, en un sens à tout le moins, progressif : sa plus grande unité est déterminée par la succession des générations en contact direct les unes avec les autres (grand-père, père, fils, ou petit-fils). C'est dans la ligne de ce « temps structural », il va sans

dire, que se situe l'« histoire » du groupe (4 générations), ses « traditions » (10 ou 12 générations), et enfin, ses « mythes ». Ceux-ci, remarque Evans-Pritchard, par l'effet de l'abolition continue de la durée au-delà de la dixième ou de la douzième génération, bien loin de reculer sans cesse dans un passé de plus en plus lointain, demeurent, au contraire, à une distance relativement constante à l'horizon temporel du groupe⁶.

L'analyse d'Evans-Pritchard offre, on le devine, une foule d'autres détails extrêmement suggestifs que je ne puis rapporter ici. Mon intention, en évoquant ce type d'étude sur la représentation du temps, était plutôt de faire entrevoir d'abord la possibilité d'une méthode moins unilatérale et moins rigide que celle qui me semble avoir été communément employée, ces dernières années, par ceux qui se sont occupés de ce problème. Personnellement, je ne crois pas que la méthode « linguistique », entendue dans le sens étroit que beaucoup lui ont donnée, puisse jamais nous conduire au but. La représentation du temps, si complexe déjà en elle-même comme phénomène humain, n'est pas une chose que nous trouverons entre les lignes de nos grammaires et de nos dictionnaires, bien que ceux-ci, il va sans dire, doivent demeurer à la base de toute recherche.

En second lieu, il m'a paru que les observations d'Evans-Pritchard, tout en visant des données partiellement différentes des nôtres, attiraient néanmoins fort à propos notre attention sur l'un des aspects les plus délicats, et aussi les plus fondamentaux, de toute représentation du temps : le rapport du « temps écologique » au « temps structural », ou, si l'on préfère, le rapport du « temps du monde » au « temps de l'histoire ». Dans le domaine biblique, la tendance générale a été d'« historiciser », sans beaucoup de nuances, le « temps du monde » lui-même, comme si le « temps du monde » ne devait avoir de sens qu'en fonction du « temps de l'histoire » humaine. A cet égard, les données réelles de l'Ancien Testament me paraissent infiniment plus complexes que ne le laisserait croire, entre autres, l'opinion à laquelle je me suis arrêté au commencement.

6. E. E. Evans-Pritchard, *The Nuer*, Oxford, 1940, pp. 94-108. Voir aussi J. J. Honigmann, *The World of Man*, New York, 1959, pp. 609-612.

Je voudrais me tromper, mais j'ai bien l'impression, d'autre part, que cette tentative d'« historicisation » du « temps du monde », qu'on voudrait faire tourner au profit de l'« histoire du salut », est secrètement travaillée, en fait, par un genre d'angoisse devant le temps que l'antiquité juive me semble avoir ignoré.⁷ De toute façon, il reste, sur ce sujet, beaucoup de choses à mettre au point, malgré l'étonnante aisance avec laquelle nous croyons pouvoir parler aujourd'hui d'une « histoire du salut » à propos de l'Ancien Testament lui-même.

En réalité, l'idée ne va pas du tout de soi. Pour ma part, autant il me paraît évident que la tradition religieuse de l'ancien Israël a été consciente de la marche sinueuse de ses multiples espoirs, autant il me paraît douteux qu'elle ait jamais axé, de bout en bout, ces mêmes espoirs sur un « progrès » de ce que nous appelons maintenant l'« histoire ». En ce qui concerne l'Ancien Testament, on décrirait plus correctement les choses, me semble-t-il, si l'on parlait, au lieu d'une « histoire du salut », de la « chronique d'une espérance » dans laquelle le « temps du monde » et le « temps de l'histoire » se renforcent l'un l'autre pour assurer, en dépit de tous les obstacles, une lente marche en avant.

7. Entre autres indications en ce sens : « Dès lors, écrit Jenni en conclusion de son analyse, le temps et l'histoire, dans l'Ancien Testament, ne sont pas des choses sans portée. Ils ont, au contraire, une importance décisive, car ils doivent pourvoir aux moyens du salut. *Ce n'est que de cette façon que le temps revêt un sens et perd le caractère opprimant de l'énigme* » (E. Jenni, *Time*, dans *Interpreter's Dictionary of the Bible*, IV, p. 648. C'est moi qui souligne.)

“LA CONFÉDÉRATION,
COURONNEMENT
DE DIX ANNÉES
DE MAUVAISE
ADMINISTRATION”

Texte ancien rédigé en 1867

Présenté et annoté
par Yvon-André Lacroix

Dans le présent numéro :

Introduction à deux brochures traitant de la Confédération.

— en faveur ou contre la Confédération ?

— contre : les « rouges »

— en faveur : les « bleus »

Avant-propos sur la Confédération.

Une « Union » vite désuète.

Causes de la Confédération.

Confédération : 3 conférences, 3 étapes.

Réaction et effets.

1. Québec.

— les « bleus » et le clergé

— les Britanniques

— les « rouges »

2. Ontario.

3. Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse.

1867 et « The British North America Act ».

Bibliographie.

Biographie de l'auteur de « La Confédération, couronnement de dix années de mauvaise administration ».

« La Confédération, couronnement de dix années de mauvaise administration ».

Table des matières de cette brochure.

Notes sur le texte de cette brochure.

Dans le prochain numéro :

Biographie de l'auteur de « Contre-poison »

« Contre-poison. La Confédération, c'est le salut du Bas-Canada.

Il faut se défier des ennemis de la Confédération ».

Table des matières de cette brochure et notes.

Introduction à deux brochures traitant de la Confédération

*En faveur
ou contre
la Confédération*

Dans le présent et le prochain numéro des « *Ecrits du Canada français* », nous vous présentons une réimpression intégrale de deux petites brochures politiques publiées à la veille des premières élections fédérales de septembre 1867.¹ Cent quatre-vingt-un députés doivent être élus pour occuper le siège de la nouvelle Assemblée législative du Canada, à Ottawa, en vertu du « *British North America Act* » entré en vigueur le 1er juillet 1867. Durant l'été, les partis politiques s'affrontent. Parallèlement, les pro et les antifédéralistes publient ces deux brochures destinées à convaincre et gagner les électeurs québécois, en particulier le clergé. Les deux brochures, de style pamphlétaire, sont l'oeuvre de deux jeunes journalistes et avocats québécois représentant la cause des deux partis de la province. Leur argumentation, centrée sur le Québec, exprime deux conceptions nationalistes. Chacun des partis essaie de se montrer sous son meilleur jour.

Contre: les « rouges »

La première brochure que vous trouverez ci-après, a été publiée avant le 20 juillet 1867. « *La Confédération, couronnement de dix années de mauvaise administration* »² se veut un court exposé des plus grosses fautes politiques, économiques et administratives du gouvernement conservateur depuis dix ans. Elle représente l'opinion des « rouges » (« libéraux ») et est adressée aux Qué-

1. Les deux brochures sont tirées de la collection de la Bibliothèque nationale du Québec.

2. Montréal, des presses du journal « *Le Pays* », 1867. 48 p.

bécois. L'auteur, probablement Alphonse Lusignan, résume les arguments de son parti et de son leader, Antoine-Aimé Dorion. Il demande de voter contre la Confédération, projet élaboré par une petite clique lors de réunions à huis clos. La présentation de cette brochure (« La Confédération, couronnement... ») sera précédée d'une introduction historique portant sur les causes, les étapes, les réactions et les effets de la Confédération. Suivront ensuite une bibliographie très courte sur le sujet, des notes sur l'auteur, la brochure proprement dite, une table des matières et des notes.

En faveur: les « bleus »

La réponse et la contrepartie seront présentées en version intégrale dans notre prochain numéro des « Ecrits du Canada français ». Il s'agit de « Contre-poison. La Confédération, c'est le salut du Bas-Canada. Il faut se défier des ennemis de la Confédération »³. On attribue généralement la rédaction à Joseph-Alfred Mousseau. Celui-ci espère rallier les Québécois à la cause des « bleus » (« conservateurs ») de Georges-Etienne Cartier et de John Alexander Macdonald. Il fait surtout valoir les avantages économiques généraux de la Confédération pour l'ensemble des futures provinces et l'avantage politique particulier des Québécois qui auront leur propre gouvernement à Québec « où tout se fera par et pour les Canadiens-français, et en français »⁴. Ce qui frappe le lecteur, c'est l'absence de considérations sur le futur gouvernement d'Ottawa.

Nous présenterons également quelques notes biographiques sur l'auteur et nous terminerons par une table des matières de la brochure et des notes.

Avant-propos sur la Confédération

Forts de leur particularisme national fondamental, les Québécois ont toujours lutté pour être eux-mêmes malgré certains mouvements annexionnistes désespérés. L'idée de Confédération ne vient pas d'eux. Elle s'impose comme la seule issue possible à l'époque pour maintenir plus ou moins solidement leur identité.

3. Montréal, Typographie d'Eusèbe Sénécal, 1867. 72 p.

4. P. 3 dans l'original.

L'annexion aux Etats-Unis signifie leur disparition et l'idée d'indépendance correspond à une utopie que les événements si proches de '37 suffisent à démontrer. Quant aux Britanniques, ils n'ont pas intérêt à étudier d'autres solutions que celle de la Confédération, en particulier celles qui auraient eu pour conséquences de favoriser une trop grande autonomie québécoise. Opportunistes, ils ont besoin du Québec pour former une nouvelle nation en Amérique du Nord. Il s'agit de vendre l'idée. La solution avancée ne favorise-t-elle pas plutôt l'élément anglo-saxon, en particulier celui de Montréal et du Haut-Canada ?

Une « Union » vite désuète

La rébellion de 1837-38 entraîne l'arrêt brusque d'une vie collective relativement autonome et séparée de la population du Bas-Canada et de celle du Haut-Canada. Ainsi prennent fin près de cinquante années organisées en fonction des besoins particuliers des deux colonies : la constitution de 1791 est abolie.

Sous la recommandation de Lord Durham, le Bas et le Haut-Canada sont dotés d'institutions politiques communes. Les deux anciennes colonies n'en forment plus qu'une seule, désormais connue sous le nom de province du Canada et divisée en deux parties : Canada-Est (Bas-Canada) et Canada-Ouest (Haut-Canada). Effective en février 1841, l'Union s'avère injuste dès le début pour les Québécois. D'une part, la population du Bas-Canada, plus considérable, n'a droit qu'au même nombre de députés que celle du Haut-Canada.⁵ D'autre part, les dettes très élevées du Haut-Canada seront réparties également entre les deux populations.⁶ Enfin, la langue française est exclue de l'usage officiel.

Cette volte-face politique s'explique. Le sentiment nationaliste des Québécois gronde depuis trop longtemps au Bas-Canada et les Britanniques de cette colonie risquent de plus en plus de perdre leur prépondérance et leurs privilèges. Cependant, Londres n'avait

5. Quarante-deux députés pour le Bas-Canada (650,000 habitants) et quarante-deux députés pour le Haut-Canada (450,000 habitants).

6. On évalue à 95,00 louis la dette du Bas-Canada en 1840 et à 1,200,000 louis celle du Haut-Canada. Celle-ci est accrue par la construction des canaux Welland et Cornwall et la fondation de l'Université de Toronto.

jamais pleinement satisfait les demandes de ceux-ci qu'à l'intérieur des cadres légaux possibles : leur situation de minoritaires n'avait pas pu être changée par une simple législation impériale en faveur de l'Union. L'émergence rapide d'un phénomène particulier, l'immigration massive des Britanniques, provoque un bouleversement qui se répercute à tous les autres niveaux : politique, économique... et laisse même espérer une éventuelle disparition des québécois. Ce courant migratoire intense commence au début de la décennie 1830-1840 et se continue pour atteindre son paroxysme avec la dernière d'une longue série de crises politiques qui secouent le Canada jusqu'en 1864. En cette année, la population du Haut-Canada excède celle du Bas-Canada : au moins 285,000 personnes du Haut-Canada ne sont pas représentées à la Chambre.⁷ Le Haut-Canada se retrouve dans la même situation que le Bas-Canada lors de l'Union. Mais certains députés ne conçoivent plus les règles du jeu de la même façon puisque la représentation égale des deux provinces joue maintenant au désavantage du Haut-Canada. George Brown, leader des « clear grits » du Haut-Canada, revendique depuis longtemps la représentation selon la population. D'autres difficultés politiques surgissent et s'enveniment par le fait des divergences nationales s'exprimant en deux conceptions politiques, religieuses, linguistiques. Elles paralysent donc le mécanisme des institutions politiques et conduisent à un cul-de-sac constitutionnel.

Causes de la Confédération

La crise politique est évidemment la goutte d'eau qui remet tout en question au Canada. Dès lors, les partis opposés doivent rechercher un nouveau *modus vivendi*. Pour surmonter l'état d'anarchie politique continuelle, il faut de plus repenser la présence des québécois dans un cadre qui minimise les risques de conflits avec les Britanniques. Or, ceux-là se retrouvent définitivement en minorité, non seulement en Amérique, mais dans toute forme d'union avec les Britanniques d'une ou de plusieurs colonies. De ce fait ils perdent des atouts précieux dont celui de l'initiative politique

7. P.B. Waite. *The Life and Times of Confederation, 1864-1867*. (Toronto University of Toronto Press, 1962) p. 42.

Ce qui est plus grave, les Britanniques maîtrisent la vie économique du Bas-Canada et des deux villes les plus prospères: Québec et Montréal.

D'elle-même, la crise politique ne saurait cependant pas conduire à un gouvernement centralisé ou décentralisé ou à des colonies indépendantes. D'autres causes interdépendantes les unes des autres s'exercent en même temps et favorisent la naissance d'une union des colonies britanniques sous un gouvernement centralisé. Nous étudierons surtout ces forces centripètes sans toutefois ignorer le jeu des forces contraires (désir d'autonomie des colonies, par exemple) et l'absence complète d'engouement collectif en faveur du projet de Confédération.

L'idée d'unir sous une forme ou l'autre les colonies britanniques de l'Amérique du Nord n'est pas nouvelle. Elle a été préconisée tout au long du XIXe siècle par différentes personnalités surtout britanniques. Le premier à la soutenir de façon plus énergique est A.T. Galt, député de Sherbrooke, en 1858.

Les exigences économiques de l'époque jouent un rôle considérable. Les grands capitalistes britanniques espèrent voir leur tâche facilitée si un seul gouvernement homogène les aide à continuer la construction des chemins de fer commencée au début des années '50. Halifax rêve de devenir le terminus de l'Intercolonial, pour le moment situé à Rivière-du-Loup. Devenue terminus, Halifax pourrait servir de port de mer idéal pour les colonies britanniques de l'interland privées de communications avec la métropole durant l'hiver. Ainsi seraient assurées les communications nécessaires au commerce, à l'industrie, au courrier. On écarterait du même coup le grand danger de tomber sous la dépendance américaine en ces matières. Une seule communauté politique et économique favoriserait une plus grande production industrielle, arrêterait les rivalités coloniales exprimées par des guerres de tarifs, entraînerait une coordination administrative des services analogues (poste, monnaie, douanes... etc.) dont le partage des dépenses serait satisfaisante pour chacun des partenaires.

Parmi les autres causes favorisant la Confédération, retenons :
- L'urgence d'une organisation militaire capable de faire face à une attaque éventuelle des états du nord des Etats-Unis en guerre contre ceux du sud et désireux de se venger de l'Angleterre pour son appui en faveur du Sud.

- la nécessité de développer prochainement le Nord-Ouest devant la menace d'occupation de la part des colons américains (« Destinée Manifeste » américaine).
- l'exemple du fédéralisme américain qu'on voudrait beaucoup plus centralisateur dans son application au nord du 45^e parallèle.
- le besoin de plusieurs Britanniques de diverses colonies de créer au nord des Etats-Unis une entité nationale anglo-saxonne suffisamment forte pour se distinguer de la nation américaine sinon même de celle du Québec.
- l'attitude favorable de la métropole envers la réunion des colonies difficiles et coûteuses à défendre.
- la disponibilité des politiciens à rechercher des solutions au conflit, surtout depuis le renversement démographique.

L'initiative de la recherche de solutions est surtout prise par des Britanniques. Ceux-ci cherchent d'ailleurs avant tout à considérer leur position majoritaire au Haut-Canada et leurs privilèges au Bas-Canada. Cette conscience nationale favorise un arrêt temporaire des querelles de partis au Haut-Canada⁸ et réussit à gagner au compromis le parti conservateur du Bas-Canada. Ainsi se conclut entre des éléments dispartes « la grande coalition » du 30 juin 1864. Sous la direction neutre d'Etienne-Pascal Taché, « la grande coalition » regroupe donc les partisans de J.A. Macdonald, Georges Brown, G.-E. Cartier. Le nouveau ministère s'engage ni plus ni moins à réaliser la Confédération du Canada avec les colonies du golfe et même du Nord-Ouest en vue de résoudre les difficultés politiques des deux Canadas.

Confédération: 3 conférences, 3 étapes

Les futures provinces maritimes ne s'agitent pas dans la même tourmente politique que le Canada. Pendant que se réalise « la grande coalition », des représentants du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île-du-Prince-Edouard se rencontrent à Charlottetown, du 1^{er} au 8 septembre 1864, dans le but d'étudier les modalités d'une union possible entre elles. En fait, certains

8. Les « clear grits », reconnus pour leurs sentiments antifrancsais, antiquébécois et anticatholiques, vont même jusqu'à pactiser « temporairement » avec les « bleus » du Bas-Canada.

hommes politiques de ces trois colonies envisagent en même temps de se garantir mutuellement des positions plus solides dans l'éventualité de la négociation d'une union plus grande avec le Canada. Quant aux députés fédéralistes du Canada, ils sautent sur l'occasion inespérée pour se faire inviter, envoyer des délégués à Charlottetown, contrôler les débats, mousser leur projet en reléguant dans l'ombre celui des trois colonies du golfe.

Cette conférence, comme celles qui suivront, est tenue à huis clos et se déroule entre une trentaine d'hommes politiques plus ou moins favorables à la promotion de certains intérêts. Ils refusent d'avoir recours au peuple qui n'a jamais voté, comme tel, un mandat en faveur de la création d'un nouvel état canadien.

La conférence est reprise à Halifax du 10 au 12 septembre 1864 et à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) le 16 septembre. Les trois conférences visent à sensibiliser et à rallier au projet du Canada l'ensemble des colonies britanniques.

La deuxième étape, la plus importante, se déroule à Québec entre les 10 et 23 octobre 1864. Elle permet de convaincre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Terre-Neuve retourne dans son isolement et l'Ile-du-Prince-Edouard rompt pour quelques années. Etape importante car on y détermine la nature du futur gouvernement et on procède à la rédaction des résolutions concernant la répartition des pouvoirs: pouvoirs concédés par les colonies au nouvel Etat et pouvoirs de chacune des futures provinces. J.A. Macdonald tente vainement de créer une union législative, c'est-à-dire un gouvernement central fort et plusieurs petits mouvements n'ayant que des pouvoirs municipaux les moins étendus possibles. Néanmoins, Macdonald réussit à réserver au gouvernement fédéral tous les autres pouvoirs non inclus dans ceux des provinces. Georges-Etienne Cartier, seul défenseur de la minorité québécoise, fait accepter et reconnaître l'autonomie des provinces dans le champ de leurs activités exclusives (éducation...): concession obtenue de la part des participants de ce petit cercle pour éviter de perdre l'adhésion indispensable du Québec, lien géographique et économique vital entre le Haut-Canada et les Maritimes. La conférence de Québec s'ajourne après l'adoption de soixante-douze résolutions.

Du 4 au 24 décembre 1866, Londres est le siège de la troisième étape. Les délégués apportent des modifications aux résolutions de Québec, concluent les derniers arrangements et demandent au gouvernement impérial de sanctionner le texte définitif, connu sous le nom de résolutions de Londres. Lors de cette conférence, G.-E. Cartier aurait mis en échec l'ultime tentative de Macdonald de créer une union législative. Par ailleurs, plus heureux que ce dernier, A.T. Galt, délégué à Londres, réussit à faire amender la clause concernant l'éducation et à introduire dans le texte définitif du « British North America Act », une mesure apportant une protection supplémentaire aux écoles de la minorité anglo-protestante du Québec et catholique de l'Ontario.⁹ Cette mesure consiste en un droit d'appel au gouverneur général devant tout acte ou décision d'une autorité provinciale affectant l'un quelconque des droits ou privilèges de la minorité protestante ou catholique romaine des sujets de la Reine relativement à l'Education.¹⁰

Réactions et effets

Entre l'ajournement de la conférence de Québec et le vote de septembre 1867 en vue d'élire les députés au premier parlement du nouvel état canadien, les réactions se font sentir très différemment. Considérons avant tout celles du Québec puisque les deux brochures sont issues de cette province.

Les Résolutions de la Conférence de Québec sont discutées par les deux Chambres du Canada durant l'hiver 1865. Le Conseil Législatif les adopte par 49 voix contre 15 et la Chambre d'Assemblée par 91 contre 33.

9. Le Parlement canadien avait déjà refusé cette clause en 1866 et Galt avait alors démissionné de son poste. Grâce à certains jeux de coulisse, il est délégué à Londres où on ne lui manifeste plus aucune opposition. Cette clause, il faut le reconnaître, favorise surtout la minorité anglo-protestante du Québec. Voir à ce sujet, la brochure originale à la page 18 ou le texte même de la brochure, ci-après à la page .

10. Article 93, alinéa 3, de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

1) *Québec*

Certes, il est difficile d'évaluer l'attitude de la population québécoise et de savoir exactement en quoi les décisions des deux Chambres représentent le sentiment populaire. D'une part, il faut reconnaître que cette collectivité minoritaire a déjà perdu les guides du pouvoir politique et économique permettant non seulement la conservation des traditions ancestrales, mais surtout un dynamisme confiant de progrès dans l'avenir. D'autre part, l'Union exerce déjà un effet aux conséquences dangereuses pour une minorité: la division des votes québécois entre plusieurs partis empêche l'unanimité sur certaines options fondamentales favorables à la collectivité du Québec et permet à d'autres forces (politiques, économiques...) de favoriser cette division et de minimiser l'importance de ces options.

— *Les « bleus » et le clergé*

Au Bas-Canada, élément de grand poids dans la balance, le clergé favorise surtout les conservateurs puisque leur projet de Confédération¹¹ entend sauvegarder traditions, institutions, langue et religion des québécois dans leur province, et même dans les autres provinces.

— *Les Britanniques*

Les Britanniques du Bas-Canada favorisent le projet en autant qu'ils en obtiendront toutes les garanties en leur faveur. Ils redoutent de se retrouver minoritaires dans un Québec français et catholique, de perdre leur influence politique et par conséquent, de perdre leurs privilèges éducatifs, religieux et économiques. Mais, la victoire de Galt concernant leurs écoles et le gel des comtés¹² dont

11. Le projet définitif est connu au début de 1867. Au printemps, vers mars, les évêques publient des mandements favorables à l'adoption du nouveau régime et demandent à leurs ouailles de l'accepter.

12. Les comtés spécialement fixés sont : Pontiac, Ottawa, Argenteuil, Huntingdon, Missisquoi, Brome, Shefford, Stanstead, Compton, Wolfe et Richmond, Mégantic et la ville de Sherbrooke.

on ne saurait changer le statut sans l'approbation de la majorité absolue des députés concernés les gagnent au projet.

— Les « rouges »

Les députés s'opposant aux résolutions de Québec et à la Confédération se recrutent surtout parmi les Québécois et en particulier parmi les libéraux (« rouges ») et certains conservateurs (« bleus ») dissidents. Donc, chez ceux qui ne font pas partie de la coalition de 1864. Républicains et démocrates, reconnus surtout pour leur anticléricalisme, les « rouges » se sont déjà attirés les foudres du clergé. Ils s'opposent à la Confédération. Sous la direction de leur chef, Antoine-Aimé Dorion,¹³ ils la jugent trop prématurée, trop monarchique, trop conservatrice et trop menaçante pour les institutions québécoises. Ils veulent une décentralisation en faveur des provinces, élire et non nommer les sénateurs, pouvoir amender certaines des soixante-douze résolutions et faire appel au vote populaire. Ils la dénoncent enfin comme un complot de la compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc. Selon A.-A. Dorion, « l'expérience démontre que les majorités sont toujours agressives et portées à être tyranniques, et il n'en peut être autrement dans ce cas-ci ».¹⁴

2) Ontario

La Confédération reçoit l'accord des libéraux (« clear grits » de G. Brown)¹⁵ et des conservateurs (« bleus » de J.A. Macdonald) du Haut-Canada puisqu'elle reconnaît la représentation parlementaire basée sur la population: réforme préconisée par les « clear grits » depuis longtemps. Les hommes d'affaires de Toronto entrevoient les grandes possibilités du développement du Nord-Ouest, prolongement naturel de leur province.

13. A.-A. Dorion a déjà lancé l'idée d'une confédération pour sortir le Canada de l'impasse mais n'avait pas suffisamment étudié les diverses implications.

14. *Débats parlementaires sur la question de la confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord*. (Québec, Hunter, Rose et Lemieux, 1865) p. 269.

3) *Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse*

Les parlements respectifs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ne votent pas les résolutions de Québec. L'opposition atteint à certains moments un point tel qu'on croit à l'impossibilité d'en arriver à une entente. Des opposants (« séparatistes ») vont plaider leur cause à Londres. Mais, la métropole ne voit pas la situation du même oeil: des pressions s'exercent sur certains hauts fonctionnaires pour convaincre les colonies récalcitrantes des bienfaits futurs de la Confédération. Au Nouveau-Brunswick, des élections au début de 1866 ramènent les fédéralistes au pouvoir. En Nouvelle-Ecosse, l'opposition systématique s'exprime même après le 1er juillet 1867.

Les fédéralistes ne sont pas dupes des forces profondes qui jouent contre eux. Le 8 octobre 1866, J.A. Macdonald écrit à Léonard Tilley :

« La mesure doit être adoptée per saltum, et aucun écho n'en doit se répercuter à travers les provinces anglaises tant qu'elle ne sera pas devenue loi. Il y a peu de causes qui n'atteignent quelque intérêt ou quelque particulier, et la publication de ces clauses provoquerait une nouvelle et furieuse agitation de ce côté de l'Atlantique. L'Acte une fois passé et sans recours possible, le peuple apprendra bientôt à se réconcilier avec lui ».¹⁵

1867 et « *The British North America Act* »

Quoiqu'il en soit, en mai 1867, le parlement britannique adopte le « *British North America Act* », texte législatif définissant les pouvoirs du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Le 22 du même mois, la reine Victoria proclame que les quatre provinces (Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse) constitueront le « *Dominion of Canada* » et que le « *BNAA* » entrera en vigueur à partir du 1er juillet 1867.

15. « *Clear grits* » regroupent des démocrates ou radicaux du Haut-Canada, appelés aussi « *rouges* ».

16. Lionel Groulx. *La Confédération canadienne. Ses origines.* (Montréal, Le Devoir, 1918) p. 94.

La campagne électorale se déroule au cours de l'été 1867. Il s'agit d'élire des députés aux parlements provinciaux et à celui d'Ottawa. A ce dernier, l'Ontario doit en élire 82, le Québec 65, le Nouveau-Brunswick 15, la Nouvelle-Ecosse 19.¹⁷ Aux élections fédérales, les partisans de la Confédération font élire 101 députés pour 181 sièges à combler. Au Québec, 45 conservateurs sont élus.

YVON-ANDRÉ LACROIX

Historien-bibliothécaire

Bibliothèque nationale du Québec

Montréal, le 20 octobre 1970

17. Quant au nombre de sénateurs que le gouvernement fédéral pourrait nommer, l'Ontario aurait droit à 24, le Québec à 24, le Nouveau-Brunswick à 12, la Nouvelle-Ecosse à 12.

BIBLIOGRAPHIE

- Bonenfant, Jean-Charles. *Les Canadiens français et la naissance de la Confédération*. Ottawa, Commission du Centenaire, 1967. 20 p. (Brochure historique du Centenaire, no 10). (En 1967, la Commission du centenaire a publié dix brochures sur la naissance et les débuts de la Confédération).
- JL
61
B6 Bonenfant, Jean-Charles. *La naissance de la Confédération*. Montréal, Leméac, 1969. 155 p. (Collection d'Histoire).
- JL
55
B7 Browne, G.P. *Documents on the Confederation of British North America*. Montreal/Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1969. XXXIII-377 p. (The Carleton Library, no 40).
- F
5171
C3 Careless, J.M.S. *The Union of the Canadas. The Growth of Canadian Institutions 1841-1857*. Toronto, McClelland and Stewart, 1967. XII-256 p. (The Canadian Centenary Series, 10).
- « Cent ans d'histoire, 1867-1967 », *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, numéro spécial, Vol. XXI, no 3a (1967) pp. 529-719.
- F
5054.5
C4
1944
REF Chapais, Thomas. *Cours d'histoire du Canada*. Tomes VII - VIII. Montréal, Ed. Bernard Valiquette, 1934.
- Creighton, D.G. *British North America at Confederation*. Appendix 2 of the Report of the Royal Commission on Dominion Provincial Relations. Ottawa, 1939.
- F
5172
C7 Creighton, Donald. *The Road to Confederation. The Emergence of Canada : 1863-1867*. Toronto, Macmillan, 1964. 489 p.
- S
971.06
D28u David, L.O. *L'Union des deux Canadas, 1841-1867*. Montréal, Sénechal, 1898, 332 p.
- Débats parlementaires sur la question de la Confédération des provinces de l'Amérique britannique du Nord*. 3e session, 8e parlement provincial du Canada. Québec, Hunter, Rose et Lemieux, 1865. IX-1027 p.
- Groulx, Lionel. « Les Canadiens français et l'établissement de la Confédération », *l'Action française*, vol. 17 (mai-juin 1927), pp. 282-301.

- S
971.07
G918co2 Groulx, Lionel. *La Confédération canadienne. Ses origines. Conférences prononcées à l'Université Laval. (Montréal, 1917-1918).* Montréal, imprimé au Devoir, 1918. 264 p.
- P
971.07
C76co Lusignan, Alphonse. *La Confédération, couronnement de dix années de mauvaise administration.* Montréal, des presses du journal « Le Pays », 1867. 48 p.
- F
5172
M6 Morton, W.L. *The Critical Years. The Union of British North America, 1857-1873.* Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1964. XII-322 p. (The Canadian Centenary Series, 12).
- S
971.07
M867cp Mousseau, Joseph-Alfred. *Contre-poison. La Confédération, c'est le salut du Bas-Canada. Il faut se défier des ennemis de la Confédération.* Montréal, Typographie d'Eusèbe Senécal, 1867. 72 p.
- S
971.06
R812a Royal, Joseph. *Histoire du Canada : 1841 à 1867.* Montréal, Beauchemin, 1909. 525 p.
- F
5578
R8
REF Rumilly, Robert. *Histoire de la province de Québec. I - Georges-Etienne Cartier.* Montréal, Ed. Bernard Valiquette, 1940. 365 p.
- S
971.06
T843ca Turcotte, Louis-Philippe. *Le Canada sous l'Union, 1841-1867.* Québec, l'Imprimerie du Canadien, 1872. 617 p.
- F
5172
W3
1962 Waite, P.B. *The Life and Times of Confederation, 1864-1867. Politics, Newspapers, and the Union of British North America.* 2d edition with corrections. Toronto, University of Toronto Press, 1962. VI-379 p.

LA CONFÉDÉRATION,

*couronnement
de dix années
de mauvaise administration*

L'auteur: Alphonse Lusignan

Qui est l'auteur de « La Confédération, couronnement de dix années de mauvaise administration » ? Certes, l'argumentation rejoint les idées émises par A.-A. Dorion, mais il n'en est vraisemblablement pas l'auteur.¹⁸ Durant l'été 1867, malgré ces nombreuses diatribes à l'endroit de la Confédération, Dorion aurait préféré ne plus la combattre puisque, depuis mars, tous les évêques appuient le futur régime et publient des mandements favorables. L'attitude du chef « rouge » est confirmée par la suite par son étroite collaboration au régime. Lors d'un congrès libéral cependant, les plus jeunes, les plus libéraux et les plus anticléricaux, auraient convaincu l'assemblée de publier un pamphlet dénonçant la Confédération.¹⁹ La rédaction en revient au très jeune avocat, Alphonse Lusignan, rédacteur depuis 1864 du journal libéral de Montréal, *le Pays*. Remarquons que la brochure a d'ailleurs été publiée aux presses de

18. D'après J.C. Bonenfant, « dans le texte, on sent l'inspiration d'Antoine-Aimé Dorion ». Cf. J.C. Bonenfant, *La naissance de la Confédération*. (Montréal, Leméac, 1969) p. 131.

Dans sa bibliographie, P.B. Waite attribue la brochure à A.-A. Dorion. Cf. P.B. Waite, *The Life and Times of Confederation, 1864-1867*. (Toronto, University of Toronto Press, 1962) p. 340.

19. Robert Rumily, *Histoire de la province de Québec*. No I - *Georges-Etienne Cartier*. (Montréal, Valiquette, 1940) p.95.

ce journal. Après les élections, Lusignan fait une campagne acharnée contre l'intervention indue du clergé dans les affaires politiques. A sa mort, survenue en 1892, un groupe d'amis fait paraître un livre à sa mémoire. Dans la biographie rédigée à cette occasion Louis Fréchette, ami intime du défunt, attribue la brochure à Lusignan.²⁰

Ce journaliste fort productif est né à Saint-Denis, comté de Saint-Hyacinthe, le 27 septembre 1843. Son grand-père et son père tous deux ardents patriotes, sont respectivement tué et blessé lors des événements de 1837. Le père fait par la suite une faillite commerciale et la famille émigre à Saint-Hyacinthe. C'est au collège de cette ville qu'Alphonse étudie et termine brillamment ses études à l'âge de 15 ans. Après 3 ans de théologie, il laisse le séminaire pour étudier le droit à Laval.

Journaliste, il dirige et collabore à plusieurs périodiques dont *le Pays*, *la Tribune*, *l'Union nationale*, *le Journal de Saint-Hyacinthe*, *la Nation* et *l'Union*. Il est à l'époque l'un des meilleurs lexicographes de la langue française au pays et travaille avec des avocats de renom. Ce radical antifédéraliste revise ses positions après 1867; en 1874, il entre dans la fonction publique du gouvernement fédéral et devient secrétaire particulier de Sir A.-A. Dorion, alors ministre de la justice. Membre de la Société Royale du Canada en 1885 et officier de l'Académie française en 1887. Il meurt le 1^{er} janvier 1892 à Ottawa.

Ses principaux écrits sont :

- 1 — *Recueil de chansons canadiennes et françaises*. Montréal, 1859. 360 p. (compilateur de ce recueil).
- 2 — *L'école militaire de Québec*. Montréal, des presses à vapeur de l'« Union nationale », 1864. 15 p.
- 3 — *La Confédération, couronnement de dix années de mauvaise administration*. Montréal, des presses du journal « Le Pays », 1867. 48 p.

20. *A la mémoire de Alphonse Lusignan. Hommage de ses amis et confrères* (Montréal, Désaulniers et Leblanc, 1892) p. 27.

- 4 - *Décisions judiciaires de 1864 à 1871*. Montréal, 1872.
- 5 - *Coups d'oeil et coups de plume*. Ottawa, des ateliers du « Free Press », 1884.
342 p.
- 6 - *A la presse française du Canada. Fautes à corriger, une chaque jour*. Québec, Darveau, 1890. 179 p.

° *La Confédération, couronnement de dix années de mauvaise administration.*

NOTES :

- P. 3, 1ère ligne « A la veille d'élections générales... » Cette brochure est publiée en juillet 1867 avant les élections de septembre.
- P. 5, 24e ligne C'est à peu près vers cette année-là que la population du Haut-Canada dépasse celle du Bas-Canada et que certains Britanniques commencent à en comprendre les implications futures.
- P. 9, 28e ligne On trouvera dans le livre de J.C. Bonenfant, *La naissance de la Confédération* (Montréal, Leméac, 1969), le texte des résolutions de Québec, de même que le rapport officiel des conférences de Charlotte-town et de Londres, des discours, des mandements, etc...
- P. 10, 6e ligne du bas « Turc à More » signifie traiter quelqu'un avec une extrême dureté.
- P. 13, 5e ligne ... « husting... » tribune en plein air d'où les candidats et leurs orateurs harangent les électeurs.
- P. 14, 14e ligne L'article 51, alinéa 2, du « British North America Act » stipule qu'« il sera assigné à chacune des autres provinces un nombre de représentants proportionné au chiffre de sa population (constaté par tel recensement) comme le nombre soixante-cinq le sera au chiffre de la population de Québec (ainsi constaté) ».
- P. 18, 6e ligne De fait, c'est ce qui arriva.

LA CONFÉDÉRATION

COURONNEMENT DE DIX ANNÉES

de

MAUVAISE ADMINISTRATION



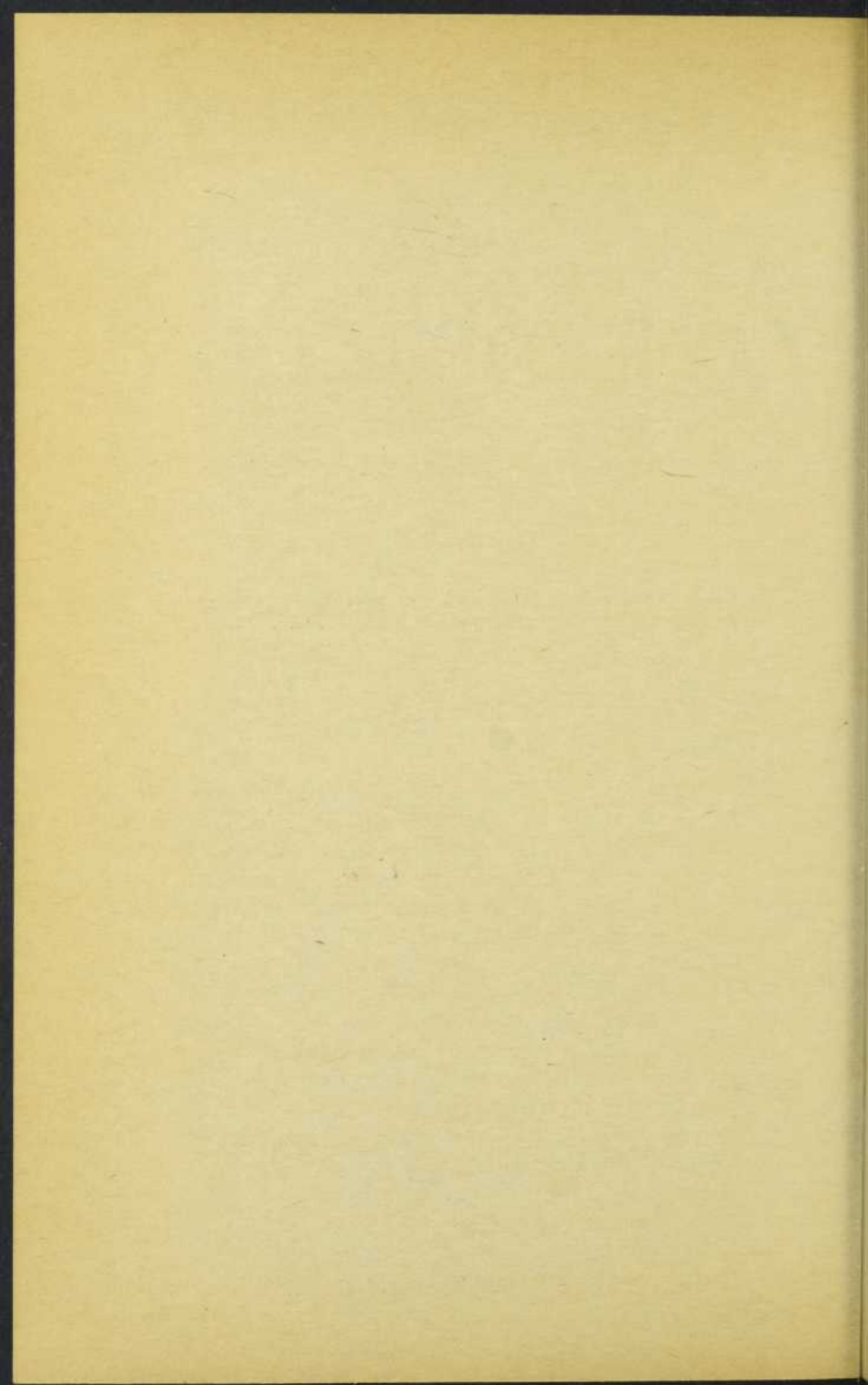
*Malheur au peuple que les fautes de ses
ministres ont mis sur le bord de l'abîme.
Le gaspillage de la richesse publique
commence l'oeuvre : la trahison l'achève,
si le peuple ne s'éveille à temps.*



MONTREAL
DES PRESSES DU JOURNAL « LE PAYS »
Rue Ste. Thérèse, No. 9.

1867

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC



PRÉFACE

A la veille d'élections générales qui devront décider pour longtemps peut-être du sort de la race française au Canada, nous obéissons à la voix irrésistible du devoir en mettant sous les yeux du peuple le sombre tableau des maux qu'une poignée d'ambitieux lui prépare depuis longues années. La presse libérale n'a cessé depuis vingt ans de jeter le cri d'alarme. Elle ne s'est pas lassée un seul instant de signaler les dangers que nous courions. Sa voix malheureusement n'a point éveillé tous les échos de l'opinion publique.

Il arrive parfois qu'une sentinelle blessée au poste ne réussit point à avertir de l'approche de l'ennemi ses compagnons d'armes endormis. Sa voix, qui se perd sans force dans l'espace, s'épuise à crier en vain. L'armée reste plongée dans le sommeil: et cependant l'ennemi avance toujours, et la mort plane sur elle. Tout à coup, la pauvre vedette, réunissant ses forces, pousse un cri suprême, où elle met tout son âme, toute sa vie. Ce cri est entendu, et la patrie est sauvée.

Il en est temps encore, un effort héroïque peut débarrasser le Canada français des sangsues qui boivent le meilleur de son sang. Le peuple a en mains une arme irrésistible: le vote. Qu'il s'en serve avec intelligence; qu'il soit sans miséricorde pour ceux qui ont attiré sur sa tête une avalanche de maux de tout genre. S'il ne peut leur faire expier leurs fautes et leur manque de cœur, qu'il les empêche au moins de le perdre irrévocablement; qu'il remette le soin de le sauver à des guides sûrs, à des amis sincères, — et s'il ne lui est pas possible de réparer tous ses malheurs passés, il pourra du moins en prévenir de plus terribles encore.

C'est pour éclairer une dernière fois le peuple sur sa route, avant qu'il n'arrive au terme fatal où se perdent les nations aveuglées, que nous écrivons ces quelques pages. Nous faisons le jour sur les desseins perfides de chefs qui le trahissent; nous les mon-

trons dans leur hideuse nudité; nous appelons le jugement populaire sur leurs actes; nous signalons les périls qu'ils sèment sous les pas de nos compatriotes, et puis nous nous demandons s'il serait prudent, s'il serait sage de les laisser abuser encore d'une confiance déjà vingt fois trahie.

Ce travail est un court exposé des plus grosses fautes politiques et administratives du gouvernement conservateur depuis quelques années. Le sentiment hostile à notre race qui a fait imposer au Bas-Canada la Confédération, les dangers certains qu'elle crée, les dépenses énormes qu'elle entraîne, les taxes qu'elle nécessite, les funestes résultats qu'elle produira inévitablement si la gestion des affaires est laissée entre les mains de ceux qui l'ont faite, telles sont les questions le plus spécialement traitées. Chaque accusation, chaque assertion, chaque fait est soigneusement appuyé de documents officiels, de dates, de chiffres, de preuves complètes, en un mot. De sorte que l'on pourra se reposer pleinement sur l'exactitude de tout ce que nous avançons.

LA CONFÉDÉRATION

COURONNEMENT DE DIX ANNÉES

de

MAUVAISE ADMINISTRATION



POURQUOI LE MINISTÈRE TACHÉ-MACDONALD A-T-IL EU RECOURS
À LA CONFÉDÉRATION ?

1° *Pour garder le pouvoir.*

L'un des arguments les plus fréquemment invoqués en faveur de la Confédération par les journaux ministériels, c'était sa nécessité. Selon eux, il n'y avait plus moyen pour le pays de sortir des difficultés sectionnelles qui entravaient la marche des affaires. Le Haut et le Bas-Canada étaient à couteau tiré. Il fallait un remède nouveau, et ce remède, les ministres conservateurs ont feint de le trouver dans la Confédération.

Si tel avait été le cas, s'il eût réellement fallu un remède, le plus simple eût été le rappel de l'Union: ils n'en voulaient point. Il y avait encore l'union fédérale des deux Canadas, mais une véritable union fédérale, qui aurait assuré à chaque province le contrôle de ses affaires locales. Le Haut-Canada s'en contentait; le Bas-Canada l'aurait acceptée de bonne grâce: ils la repoussèrent.

Tant qu'ils crurent être capables de garder le pouvoir, ils traversèrent bonne l'Union des deux provinces, cette Union « qui ne leur avait sauvés », selon leur dire. Mais quand ils virent les rôles de l'administration menacer de leur échapper des mains, au lieu de recourir au rappel de l'Union ou à l'union fédérale des deux Canadas, ils entreprirent la Confédération — cette union législative déguisée, — d'abord parce que l'oeuvre était plus difficile que les autres, parce qu'elle était plus compliquée, et que par cela seul ils avaient la perspective de conserver plus longtemps leurs portefeuilles, ensuite parce qu'ils ambitionnaient de devenir les instituteurs des élèves de lord Durham.

Depuis 1852, le Haut-Canada réclamait, dans la constitution, un changement qui lui accordât une représentation parlementaire plus nombreuse que celle du Bas-Canada. Toujours ses demandes avaient été repoussées, lorsqu'en 1864, le 14 mars, M. Brown fut nommé un comité de vingt membres qui fut chargé de trouver un moyen de faire disparaître les difficultés sectionnelles. Ce comité se composait de MM. Cameron, Cartier, Chapais, Cauchon, Dickson, A.A. Dorion, Dunkin, Foley, Galt, Holton, Joly, J.A. Macdonald, J.S. Macdonald, MacDougall, McGee, McKellar, Scott, Street, Turcotte et Brown.

Le 14 juin suivant, M. Brown, président du comité, faisait rapport : « Que le comité s'était réuni huit fois et s'était efforcé de trouver aux difficultés existantes une solution qui pût avoir l'approbation des deux sections de la province; qu'il y avait chez les membres du comité une forte tendance vers des changements dans le sens du système fédéral appliqué soit au Canada soit à toutes les provinces de l'Amérique britannique du Nord et que le comité avait fait assez de progrès pour être justifié de recommander que la question fût encore renvoyée à un comité à la prochaine session du parlement. »

Le comité ne fut pas unanime à adopter ce rapport.

M. John A. Macdonald, le chef du cabinet, se prononça solument contre toute idée de changement. M. Dorion n'assista à ce comité. (Voir les Journaux de l'Assemblée Législative, à date du 14 juin 1864.)

Le même jour, 14 juin, le gouvernement était défait sur la question de l'avance de \$100,000, faite sans autorisation de la législature, par le ministère Cartier-Macdonald, en 1859, pour racheter un égal montant de bons dus à la cité de Montréal par la Compagnie du Grand-Tronc, — et neuf jours après, le 23, M. J.A. Macdonald annonçait à la Chambre qu'il avait entamé des négociations avec M. Brown et lui avait dit « qu'ils ne pourraient s'entendre à moins que le principe fédératif *recommandé par les rapports du comité de M. Brown* ne fût choisi comme base d'arrangements. » (That, unless a basis could be found on the federative principle *suggested by the reports of Mr Brown's committee*, it did not appear to them likely that anything could be settled).

Quelques jours après, la coalition était formée. M. Cartier et M. Brown marchaient bras dessus bras dessous, et tous deux se préparaient à appliquer aux provinces britanniques le principe fédératif que le chef du gouvernement trouvait inacceptable le 14, et qu'il proposait le 23 et qui était accepté le 24.

Cette effroyable immoralité politique inspirait un article fouroyant à l'organe du clergé catholique, le *True Witness*, qui disait, dans son numéro du 24 : « Il est à peine nécessaire de parler de la moralité de cette démarche, et il n'est pas besoin de commenter le triste spectacle qu'offrent les hommes qui s'appellent les défenseurs du catholicisme et de la nationalité franco-canadienne, présentant la main de l'amitié au grossier diffamateur de leur région, à l'ennemi mortel de leur race. »

Si la Confédération était nécessaire, ce n'était qu'aux ambassadeurs intrigants qui tenaient, avant tout, à garder le pouvoir.

Le rapport même du comité de M. Brown, comme on l'a vu plus haut, démontre que les changements n'étaient pas nécessaires, et n'étaient pas urgents au moins, puisqu'il proposait de renvoyer l'examen de la question à la session suivante.

M. John A. Macdonald repoussait toute idée de changements constitutionnels le 14 juin 1864; il trouvait excellent le système actuel; il ne songeait point à l'abolir. Puis, neuf jours après, attendu que le pouvoir lui échappait, il eut, comme Saul sur la route de Damas, une révélation dans laquelle il vit la Confédération comme le seul moyen de demeurer ministre. Nous savons qu'il y eut re-

cours, et nous saurons bientôt, quand après la peur nous aurons subi le mal, quel prix nous aurons payé pour satisfaire l'ambition de ce chef et des satellites qui ne pouvaient différer d'opinion avec lui sur une question qui les intéressait tous personnellement.

2° Pour réaliser le programme de lord Durham

Quand lord Durham écrivait en 1839 son célèbre rapport, qui indiquait de si efficaces moyens de faire disparaître du Canada l'influence de l'élément français, il indiquait, avec une sagacité extraordinaire, au gouvernement impérial, comment s'y prendre pour parvenir à cette fin. Ses conseils ont porté leurs fruits: « Donnez
« aux chefs, disait-il, des honneurs et des places, ouvrez une libre
« carrière à leur ambition légitime, et vous les attacherez à vos
« intérêts et les ferez concourir à votre but. »¹ Nous avons eu, depuis l'Union, des chevaliers, des baronnets, des honneurs et des récompenses de toutes sortes, et la politique d'avancement personnel a remplacé la politique de dévouement et de sacrifice qui était celle de nos devanciers.

Mais avec cette politique mesquine nous avons eu nos hontes, comme autrefois nous avions nos gloires nationales. Sous l'empire de ces influences néfastes, les plus ardents champions des droits du peuple sont devenus les plus dociles, les plus soumis, les plus abjects supports de l'autorité. Ce sont eux qui, trahissant leurs professions antérieures, désertant le drapeau que leurs compatriotes leur avaient confié, ont troqué pour des honneurs et des salaires infimes le dépôt sacré des libertés populaires qu'ils avaient été chargés de défendre.

Le but de lord Durham était l'anglification du Bas-Canada. Quelqu'un en doute-t-il, voici ses propres expressions :

« Jamais la population anglaise ne souffrira d'être gouvernée
« par une Chambre d'Assemblée où les canadiens-français auront,
« où même seront près d'avoir la majorité. »² — « Le Bas-Canada
« doit être anglais, quand même il devrait cesser d'être britanni-
« que. »³ — Si, dès la conquête, on avait adopté la sage politique

1. Voir la conclusion de son rapport, page 112 de l'édition publiée à Londres, par ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 février 1839.

2. Page 20, préambule.

3. Page 23.

« d'anglifier la province et qu'on y eût persévéré, les français
 « auraient été bientôt noyés, etc. »⁴ — « Je n'entretiens aucun doute
 « sur le caractère national que l'on doit donner au Bas-Canada; ce
 « doit être celui de l'empire, celui de la majorité de la population
 « de l'Amérique britannique, celui de cette grande race qui doit
 « avant longtemps prédominer sur tout le continent américain. A
 « l'avenir le premier et permanent objet du gouvernement anglais
 « doit être d'établir en cette province une population anglaise, avec
 « la langue et les lois anglaises, et de n'en confier le gouvernement
 « qu'à une législature décidément anglaise. »⁵

« Mais je répète que l'on devrait tout de suite commencer à
 « changer le caractère de la province et continuer à agir dans ce
 « but avec fermeté, quoique avec prudence; que quelque mode que
 « l'on adopte pour gouverner le Bas-Canada, le premier objet doit
 « être d'en faire une province anglaise; et que dans ce but l'ascen-
 « dant ne doit jamais être laissé en d'autres mains que celles de la
 « population anglaise

« Le Bas-Canada doit être gouverné maintenant, comme il doit
 « l'être ci-après, par la population anglaise. »⁶

Rien ne peut être plus explicite. Ce que l'on réclame pour ces
 nouveaux venus que la conquête a jetés au milieu des anciens ha-
 bitants du pays, ce n'est pas l'égalité, c'est la domination; — c'est
 la soumission d'un million d'habitants parlant la langue de leurs
 pères à une minorité insignifiante d'une autre origine. C'est d'en-
 lever à ce million d'habitants sa langue, ses lois, ses institutions
 pour transformer son caractère national; c'est l'extinction de sa
 nationalité et de sa race que l'on exige. Voilà dans toute sa brutale
 franchise la proposition que le haut fonctionnaire impérial sou-
 mettait en 1839.

Pour atteindre ce but, lord Durham propose d'abord l'union
 du Haut et du Bas-Canada: elle nous a été imposée. Mais le moyen
 le plus prompt et le plus certain, c'est l'union législative de toutes
 les provinces anglaises: on nous l'a encore imposée. Voici comment

4. Page 26.

5. Page 103.

6. P. 106.

il l'indique: « A mon arrivée au Canada, j'inclinai fortement vers
« un projet d'union fédérale... Mais le temps des transitions gra-
« duelles est passé pour le Bas-Canada... Je crois que la tran-
« quillité ne peut être rétablie qu'en soumettant cette province à la
« loi rigoureuse d'une majorité anglaise et que le seul gouverne-
« ment efficace serait celui formé par une union législative. »...¹

« Je suis porté à me demander si ce but ne serait pas plus
« sûrement atteint par l'union législative de toutes les provinces...
« Cette union réglerait décidément aussitôt la question de races. »²

« Je crois cependant que les provinces auraient le droit de se
« plaindre si l'administration locale et la distribution des fonds pour
« des objets locaux étaient transférées des assemblées locales à la
« législature générale, ce qui serait sujet à de plus graves objec-
« tions... Pour prévenir cela, je préférerais conserver les assem-
« blées provinciales en leur laissant les attributions et les pouvoirs
« de simples municipalités. »³

Après avoir recommandé comme mesure d'urgence l'union du
Bas-Canada, avec pouvoir de s'adjoindre les autres colonies, et que
l'on nommât une commission pour fixer les limites des divisions
électorales, le rapport ajoute:

« La même commission devrait former un plan de gouverne-
« ment local représenté par des corps électifs subordonnés à la lé-
« gislature générale. »⁴

Une union législative de toutes les provinces avec des parle-
ments locaux subordonnés à la législature générale et n'exerçant
que des pouvoirs municipaux, tel est le plan de lord Durham pour
consolider la domination anglaise dans le Bas-Canada et pour opé-
rer cette transformation qui doit effacer jusqu'au dernier vestige
des canadiens-français dans le pays.

La prétendue Confédération que l'on vient de nous imposer
n'est-elle pas identiquement le projet de lord Durham: une union
législative ?

1. P. 110.

2. P. 111.

3. P. 115.

4. P. 116.

Une législature générale ayant un contrôle absolu sur l'administration de la justice civile et criminelle, sur l'éducation, le commerce, l'agriculture, les lois réglant les mariages et le divorce, la navigation, les pêcheries, les postes, la milice, les chemins de fer et tous les objets d'un intérêt général, les parlements locaux subordonnés au gouvernement général et remplissant des fonctions municipales, la représentation basée sur la population, afin de noyer l'élément français: voilà la substance de la mesure qui unit les provinces britanniques.

N'est-ce pas ce que lord Durham recommandait ?

Le bill en dit assez par lui-même, mais les explications données dans le parlement anglais ne laissent aucun doute à ce sujet. Lord Carnarvon en proposant la mesure s'est donné la peine d'expliquer que les législatures locales n'auraient aucun pouvoir qui ne fût subordonné à la législature générale, et M. Gladstone dit en toutes lettres que l'objet du bill était de ne donner aux législatures locales que des pouvoirs municipaux.

Ainsi s'accomplissent une à une les recommandations que lord Durham faisait, dans son trop fameux rapport, pour anglicifier le Bas-Canada: union du Haut et du Bas-Canada d'abord, puis union législative de toutes les provinces. Ce programme s'est accompli à la lettre. C'est M. Cartier et sa complaisante majorité parlementaire qui se sont faits les outils de lord Durham.

MANIÈRE DONT LA CONFÉDÉRATION NOUS A ÉTÉ IMPOSÉE

On a vu plus haut que la Confédération n'a été dès l'abord qu'un expédient, entre les mains des conservateurs, pour garder le pouvoir. Voyons rapidement de quelle manière elle nous a été imposée.

Après que les ministres tories de 1864 eurent découvert que cette mesure devait faire le bonheur du pays, ils rencontrèrent à Charlottetown, le 2 septembre, les délégués des autres colonies anglaises, et le principe de la Confédération fut adopté par la Con-

férence, dont les délibérations furent tenues secrètes. Ni le parlement ni le peuple ne les avaient autorisés à nous représenter à cette Conférence.

Le 10 octobre, ce fut au tour des délégués des provinces maritimes à rencontrer les ministres canadiens. Une Conférence qui dura deux semaines se tint à Québec. Elle s'entendit sur les détails de la Confédération. Ses délibérations furent encore tenues secrètes.

Quelque temps après le gouvernement faisait parvenir aux députés canadiens copie des résolutions de la Conférence, leur recommandant de les tenir secrètes. J.B.E. Dorion, député de Drummond et Arthabaska, se révoltait contre cette prétention et publiait les résolutions dans le *Défricheur*.

Une session s'ouvrait le 19 janvier 1865. Le 3 février, M. Powell demandait au gouvernement « s'il entendait que la chambre adoptât « le projet de Confédération en entier, ou s'il lui serait permis d'en « adopter une partie et de rejeter l'autre. »¹ Le gouvernement répondait par M. J.A. Macdonald : « qu'il présentait le projet comme « un tout et qu'il emploierait toute son influence pour le faire adopter sans changement, »² et il menaçait la chambre de retirer le projet si elle lui faisait subir des amendements.³ Ce fut en vain que M. Holton dit : « Je crois que le gouvernement devrait « mander une vote affirmatif sur chacune des résolutions. Elles « ont été préparées et passées par un corps constitué de lui-même, « sans l'autorité de la Chambre ou du peuple. A moins que la « Chambre ne soit un mythe ou une moquerie, le moindre égard « que l'on pourrait avoir pour elle serait d'obtenir son approbation directe sur chaque article; »⁴ ce fut en vain que toute l'opposition réclama le même droit; ce fut en vain que M. Powell, un ami du gouvernement, déclara cette conduite indigne et insultante;⁵ ce fut en vain que M. Evanturel la trouva illogique.⁶ M. McDougall répondit : « Le projet a le caractère d'un traité, et en conséquence « il faut le voter par oui ou non. »⁷ Le gouvernement, sûr de son

1. Débats sur la Confédération, p. 15.

2. Ibid., p. 16.

3. Ibid.

4. Ibid.

5. P. 719.

6. P. 723.

7. P. 723-4.

obséquieuse majorité, ne permit point de changer un iota à ces résolutions. On aurait dit qu'elles étaient parfaites comme la loi des Douze Tables que Dieu donna à Moïse sur le Sinaï !

Puis, durant cette session et la suivante, le gouvernement s'opposa sans cesse à l'appel au peuple.

Voilà de quelle manière il s'est moqué de la nation: voilà comment le serviteur a traité ses maîtres.

La nouvelle constitution portera éternellement en elle le vice radical d'avoir été élaborée en convention secrète, de n'avoir été sollicitée par personne, et d'avoir été promulguée sans l'assentiment des populations. Après avoir été adoptée, par des hommes sans mandat, qui cachaient leur conspiration au regard du public, elle a été éimposée à la législature, comme une oeuvre à laquelle personne n'avait le droit d'apporter une modification, puis au pays, malgré les protestations de plus de 23,000 signataires de pétitions venues de plus de 100 villes et paroisses du Bas-Canada.

L'on se fera une idée des moyens employés par le gouvernement pour s'assurer la majorité dans les Chambres, si l'on songe: 1° que MM. Alleyn, Dickson, Powell et Ferguson ont été récompensés de leur docilité, le premier par le shérifat de Québec; le second par le bureau d'enregistrement de Huron et Bruce; le troisième, par le shérifat de Carleton; le quatrième, par le shérifat de Frontenac; 2° que le gouvernement avait inséré dans le projet de Québec une clause (la 14e) qui voulait que les sénateurs fussent choisis autant que possible parmi les membres des Conseils Législatifs des diverses provinces; 3° que MM. Bossé, Dunkin, Irvine, de Niverville, Webb, Denis et Taschereau, tous ardents suppôts de la Confédération, viennent d'être nommés Conseils de la Reine, honneur professionnel que plusieurs d'entr'eux ne méritent nullement.

On verra bien d'autres espèces de récompenses d'ici à quelques jours.

REFUS D'UN APPEL AU PEUPLE

Les plans de lord Durham étaient trop superbes pour que ceux qui ont entrepris de continuer son oeuvre ne les adoptassent point en entier.

Ce qui agaçait les nerfs de ce gouverneur gallophobe, c'était la vitalité de la nationalité canadienne-française; ce à quoi il travaillait sans relâche, c'était l'abaissement de notre race, l'anglification systématique du Bas-Canada. Écoutons-le se réjouir des progrès de la langue anglaise: « Cette langue, dit-il, comme langue du « riche, du patron, gagne du terrain. Selon de récents rapports du « commissaire d'enquête sur l'état de l'éducation, il y a à Québec « dix fois plus d'enfants canadiens-français apprenant l'anglais que « d'enfants anglais apprenant le français. »¹

Voulant à tout prix noyer l'élément français dans l'élément anglais, pour être logique il devait ne point se soucier du tout de l'opinion du Bas-Canada et croire bons tous les moyens qui pouvaient le mener à ses fins. Aussi voyez-le traiter notre race de Turc à More et se moquer de ses droits les plus légitimes. Il réclame l'union législative des deux Canadas, puis l'union législative de toutes les provinces britanniques, — et cela, remarquez-le bien, sans consulter le peuple du Bas-Canada.

De même que lorsqu'on veut tuer un homme on ne lui en demande pas la permission, de même lord Durham conseille de ne point consulter le Bas-Canada sur les changements constitutionnels qu'il propose. Pour les autres provinces, c'est différent; les cinq ou six cent mille anglo-saxons du golfe, il faut prendre le soin de leur demander leur opinion. Mais le Bas-Canada, fi donc ! Depuis quand les brigands demandent-ils aux voyageurs, avant de les détrousser, si le procédé leur est agréable ?

« Je recommanderais, dit le rapport de lord Durham, l'adoption immédiate d'une union législative de toutes les colonies anglaises de l'Amérique du Nord... s'il était possible de différer l'adoption d'une mesure relative aux Canadas, jusqu'à ce que le projet d'union ait été soumis aux législatures des provinces d'en bas. Mais le Bas-Canada est dans un état qui, tout en justifiant le projet d'une union, est tel qu'il ne serait ni convenable ni même

« juste pour le parlement de l'adopter sans la mûre délibération et « le consentement *du peuple de ses colonies* » (des provinces maritimes.)¹

Ainsi le Bas-Canada ne mérite pas qu'avant de décider à jamais de son sort on s'inquiète de son opinion, de son consentement ? Lord Durham n'a pas d'aussi lestes façons de parler lorsqu'il s'agit du peuple des provinces d'en bas. Celles-là, elles sont anglaises et protestantes: il les respecte et prend leur avis.

Eh bien ! ce que voulait lord Durham, M. Cartier et les fauteurs de la Confédération l'ont voulu; ils l'ont plus que voulu, ils l'ont fait. Le Bas-Canada — la seule province qui eût tout à perdre au nouveau système — n'a pas été consulté. L'opposition libérale a proposé souvent en Chambre de soumettre la question au peuple: M. Cartier, qui se fait un jeu, un devoir de se moquer de l'opinion publique, comme il l'a déclaré dans un banquet à Montréal,² M. Cartier s'y est constamment opposé, et sa docile majorité lui a donné raison.

Le 13 Mars 1865, l'Hon. J.H. Cameron proposait en Chambre, secondé par M. M. C. Cameron : « Qu'il soit présenté une humble « adresse à Son Excellence la priant de vouloir bien, en vue des « grands intérêts dont il s'agit dans les Résolutions pour une union « des colonies de l'Amérique britannique du Nord, lesquelles changent entièrement la constitution de cette province, ordonner qu'il « soit fait un appel au peuple avant que le parlement impérial ne « confirme ou décrète la dite mesure. »³ Le vote se prenait le lendemain, et le gouvernement, M. Cartier en tête, repoussait l'appel au peuple sur une division de 84 contre 35.⁴

Le 14 mars 1865, l'Hon. L. H. Holton proposait, secondé par l'Hon. A. A. Dorion : « Qu'aucun acte (fondé sur les Résolutions de « la Confédération des délégués tenue à Québec en octobre dernier) qui pourra être passé par le parlement impérial n'entrera « en opération avant que le parlement du Canada n'ait eu l'occa-

1. P. 115.

2. Le 29 octobre 1864.

3. Journaux de l'Assemblée Législative, 1865, page 199.

4. On trouvera à la fin de ce travail les noms des députés qui ont voté dans l'un ou l'autre sens, sur toutes les questions importantes, depuis le 14 juin 1864.

« sion d'en examiner les dispositions et n'ait, après la prochaine
« élection générale, prié Sa Majesté de lancer sa proclamation
« royale pour donner effet au dit acte. » — Perdu par 31 contre 79,
M. Cartier donnant l'exemple et les députés canadiens-français
favorables à la Confédération l'imitant sans rougir.⁵

Le 7 mars 1865, la motion suivante, faite par l'Hon. A. A. Dorion, était déclarée hors d'ordre par le Président de la Chambre :
« Que cette Chambre est d'avis que les débats sur cette résolution,
« qui a pour but le changement radical des institutions et relations
« politiques de cette province, — changements qui n'étaient pas
« prévus par le peuple lors de la dernière élection générale, — de-
« vraient être ajournés d'ici à un mois, ou jusqu'à ce que le peuple
« de cette province ait eu l'occasion de se prononcer constitution-
« nellement à son sujet, dans une élection générale. »¹ Et M. Car-
tier et sa clique appuyèrent cette décision.

Le 11 juin 1866, l'Hon. A. A. Dorion proposait, secondé par l'Hon. L. H. Holton, cette résolution : « Bien que nous accueillions
« avec tout le respect possible la déclaration faite par Son Excel-
« lence au sujet de la question de l'union des provinces de l'Améri-
« que britannique du Nord, cependant nous croyons de notre devoir
« d'exprimer à Son Excellence notre ferme conviction qu'une me-
« sure ayant pour but d'opérer un changement si radical dans les
« institutions politiques et les relations de cette province, ne devrait
« pas être mise à effet avant que le peuple eût eu l'occasion d'ex-
« primer son approbation d'une telle mesure. » La majorité ministé-
rielle, toujours fidèle à celui de qui elle attendait tout, votait avec
M. Cartier contre cette proposition si raisonnable, si juste, si vé-
ritablement démocratique. La division fut de 79 contre 19.²

Le 11 août 1866, MM. Dorion et Holton revenaient encore à la charge et proposaient : « Qu'une adresse soit présentée à Son
« Excellence, la priant de bien vouloir bien ordonner, vu l'import-
« tance des intérêts impliqués dans les Résolutions au sujet des
« constitutions locales du Haut et du Bas-Canada, respectivement,
« sous l'union fédérale des provinces de l'Amérique britannique du
« Nord, et vu le changement complet de la constitution de cette

5. Journaux de l'Ass. Lég., p. 200.

1. Ibidem, p. 181; Débats sur la Confédération, p. 773 et 774.

2. Jour. de l'Ass. Lég., 1866, p. 13.

« province, qu'un appel constitutionnel soit fait au peuple avant
« que ces Résolutions ne soient soumises à la considération du par-
« lement impérial, et qu'il en soit définitivement disposé. » 52 mem-
bres votaient contre cette motion, et 13 seulement votaient pour.³
(La session tirant à sa fin, beaucoup de députés étaient rendus dans
leurs foyers).

Le tableau que nous publions à la fin de ce travail fait voir
quels sont ceux qui ont voté pour ou contre l'appel au peuple, quels
sont par conséquent les vrais amis du peuple. On verra que ceux
qui ont tout fait pour lui enlever l'occasion de se prononcer sur un
changement radical de constitution qui l'intéresse au plus haut
point, sont les conservateurs. Ils tenaient leurs mandats du peuple
qui les avait chargés de faire fonctionner la constitution existante,
et sans permission aucune ils ont déchiré la charte, détruit la consti-
tution, aboli nos institutions politiques, pour leur en substituer
de leur invention, tout cela comme si le peuple n'avait rien à y
voir. Ils ont osé refuser au peuple le droit et l'occasion de dire si
ces bouleversements lui plaisaient.

Que dirait-on d'un commis de confiance ou d'un intendant à
qui son patron aurait remis les clefs de sa maison ou de son ma-
gasin, et qui s'en servirait pour le mettre à la porte ? Il n'y aurait
pas d'indignation assez forte contre ce misérable. Or, les députés
qui ont changé notre constitution et refusé à leurs commettants le
droit de les juger, ont fait exactement comme cet indigne intendant.
Et le patron, c'est-à-dire le peuple, ne leur ferait point payer cher
cette audace ? Cela n'est pas possible.

Les libéraux ont demandé à cor et à cris l'appel au peuple : ce
sont eux qui sont les amis du peuple.

3. Jour. de l'Ass. Lég. 1866, p. 367.

LA REPRÉSENTATION BASÉE SUR LA POPULATION

Quiconque s'est tant soit peu occupé de politique depuis 1858 sait parfaitement que le grand cheval de bataille des conservateurs, dans la presse et sur le *husting*, a été la prétendue concession à M. Brown de la représentation basée sur le nombre, par M. Dorion et le parti libéral. Ils admettaient bien, à la vérité, que M. Dorion n'avait que concédé le principe sans l'appliquer, c'est-à-dire qu'il avait voulu donner au Haut-Canada plus de représentants qu'au Bas, sans cependant les lui avoir donnés de fait, mais ils le blâmaient fortement d'avoir reconnu l'équité d'un principe dont les conséquences seraient aussi funestes aux canadiens-français. M. Dorion était à cent lieues d'avoir fait même cela, comme le prouvent ces paroles de M. McGiverin: « N'avons-nous pas, depuis bien « des années, essayé d'obtenir la représentation d'après le nom- « bre? . . . M. Dorion, pour qui je professe le plus grand respect, « et qui, je crois, est de tous les membres de cette chambre celui « dont l'esprit est le plus libéral et le plus élevé, même cet hono- « rable monsieur, lorsqu'il nous était allié, lorsque nous lui avons « demandé de se joindre à nous dans l'adoption d'une politique « propre à faire disparaître ces malencontreuses difficultés, *s'y est* « *toujours refusé*, disait qu'il lui était impossible, ainsi qu'à ses « amis, de s'accorder avec nous sur ce point? »¹ On aura beau dire et beau faire, du moment que les clear-grits eux-mêmes déclarent que M. Dorion leur a toujours refusé la représentation d'après le nombre, il faut bien les en croire.

Mais si M. Dorion l'a refusée, M. Cartier, lui, l'a bel et bien accordée au Haut-Canada, en faisant la Confédération. Du moment que les bleus, les rouges et les clear-grits s'accordent à dire que la représentation parlementaire basée sur le nombre a été concédée, c'est qu'il n'y a pas l'ombre d'un doute là-dessus. Eh bien! voici la preuve de cet accord:

M. Brown disait en Chambre, le 8 février 1865: « Ce projet met « fin à l'injustice du système actuel de représentation en parlement. « Le peuple du Haut-Canada s'est plaint amèrement que la popula- « tion du Bas ait autant de représentants que lui, bien qu'il compte « 400,000 âmes de plus. Eh bien! la mesure devant nous met fin à

1. Débats sur la Confédération, p. 469.

« cette injustice, fait disparaître la ligne de démarcation entre les
« deux sections . . . , donne la représentation d'après le nombre dans
« la Chambre d'Assemblée et pourvoit d'une manière simple et fa-
« cile au remaniement de la représentation après chaque recense-
« ment décennal.²

« Nos amis du Bas-Canada ne nous ont concédé la représenta-
« tion d'après la population qu'à la condition expresse qu'ils au-
« raient l'égalité dans le conseil législatif. »³

Le *Montreal Gazette*, le principal organe du gouvernement tory du jour avouait ce qui suit, le 27 mars 1867: « Ils (les réformistes du Haut-Canada) combattaient pour le grand principe de la représentation basée sur la population Mais qu'ont-ils maintenant à demander? *La représentation d'après la population leur a été accordée*, et la confédération qui a été adoptée a reçu l'approbation presque unanime de leurs représentants. *Ils ont maintenant tout ce qu'ils ont demandé.* »

Nous pourrions multiplier ces aveux, en citant le *Globe* du 28 juin 1867, les discours de MM. Brown, McKenzie, McFarlane, Parker, en Chambre, etc., mais à quoi bon? Une fois de plus l'hypocrisie du torysme se prouve d'une manière irréfutable, par des aveux volontaires, par la glorification également volontaire d'un acte si longtemps impugné comme dangereux et lâche. Le peuple ne doit pas oublier ce fait, et il devra en faire souvenir les torys en temps d'élection.

Au reste nous n'avons pas besoin de ces aveux. La 37^e clause du bill de Confédération est fort claire: « La Chambre des Communes sera composée de 181 membres, dont 82 seront élus pour l'Ontario, 65 pour Québec, 19 pour la Nouvelle-Ecosse et 15 pour le Nouveau-Brunswick. » En sus, le Bas-Canada n'aura toujours que 65 membres, tandis que les autres provinces pourront augmenter le nombre des leurs à raison de l'augmentation de leur population.

2. Débats sur la Conf., p. 86.

3. Ibid., p. 87.

Avant le 1er juillet 1867, le Bas-Canada avait le même nombre de représentants que le Haut-Canada, c'est-à-dire 65. Sur ce nombre, 16 étaient anglais; il n'en restait donc plus que 49 de notre origine, contre 81 d'origine anglaise ($65 + 16 = 81$), c'est-à-dire que l'élément français comptait dans la représentation nationale dans une proportion de 37 pour cent.

Sous la Confédération, nous avons encore 65 représentants; il n'y a pas de raison de croire que le nombre des canadiens-français augmentera. Au contraire! Leur nombre sera donc encore de 49 contre

	16	anglais	du Bas-Canada,
	82	"	du Haut-Canada,
	19	"	de la Nouvelle-Ecosse,
et	15	"	du Nouveau-Brunswick.

Total: 132 anglais dans les Communes, c'est-à-dire qu'au lieu d'être comme ci-devant dans la proportion de 37 pour cent à la représentation totale, l'élément français n'y sera que dans la proportion de 27 pour cent. Et ce sera encore pis après chaque recensement.

Un autre effet direct de la Confédération est celui-ci: Sous l'ancien système, le Bas-Canada avait droit à 6 ministres sur 12; maintenant, il n'en a plus que 4 sur 13. Nous avions aussi alors 4 ministres canadiens-français contre 8 anglais; aujourd'hui leur nombre n'est plus que de 3 et celui des anglais est de 10.

Il faut s'en prendre aux conservateurs de cette diminution d'influence dans les conseils de la nation.

SÉNATEURS ET CONSEILLERS À VIE.

Le Canada n'en est pas à une opération d'essai avec les sénateurs et les conseillers législatifs nommés à vie par la Couronne. Cette institution est une des causes les plus directes des maux qui ont affligé le pays, à compter de la conquête jusqu'à 1856, et peut expliquer les grandes luttes constitutionnelles ou à main armée qui ont marqué notre histoire.

Avant l'Union des Canadas, c'était les conseillers législatifs à vie qui encourageaient et soutenaient les gouverneurs dans toutes leurs usurpations de pouvoir, dans leurs proscriptions des canadiens-français! C'était eux qui rejetaient les octrois votés par la chambre populaire, pour les écoles! C'étaient eux qui soutenaient l'irresponsabilité des officiers publics et encourageaient les défalcati-
ons et concussions, dont une seule, celle de Caldwell, volait à la province quelque chose comme £90,000! C'était eux enfin qui précipitaient dans le désespoir et la révolution la nation la plus facile à gouverner! Relisez donc les 92 Résolutions.

Depuis l'Union des Canadas, les *vieillards malfaisants* que nous avait légués la constitution précédente ont entravé la passation des meilleures mesures.

L'abolition de la tenure seigneuriale a rencontré chez eux une opposition acharnée. Dès 1843, on avait tenté un effort pour abolir le régime féodal: le Conseil Législatif l'avait étouffé! Le premier bill voté par la Chambre d'Assemblée, avait été tellement mutilé, gâté, dans le Conseil Législatif, que nous serions encore à nous débattre dans ces vieux langes sans l'élément électif, introduit en 1856, qui a donné le coup de mort au système.

En 1849, une grande mesure de justice était agitée par tout le pays. Il s'agissait de réparer les dévastations inutiles des *loyaux* volontaires de 1837-1838. MM. Lafontaine et Baldwin comprirent que toute tentative d'indemniser les victimes de ces vandales était impossible, avec le reste des *vieillards malfaisants*. Ils donnèrent une vie nouvelle au Conseil Législatif en y introduisant une fournée de nouveaux conseillers, — et la mesure fut votée.

Mais voyez de suite l'effet du système. Pour ce besoin d'un moment, on n'avait pas songé à autre chose qu'au bill d'indemnité des pertes de 1837-38, et l'on avait compris, dans cette fournée, des seigneurs qui portaient précisément sur leurs épaules la plus lourde partie des iniquités féodales. Et quand on se mit sérieusement à l'oeuvre pour abolir la tenure seigneuriale, il arriva que les plus souples voteurs de l'indemnité étaient les plus rudes adversaires de l'abolition de la tenure!

On eût donc été réduit à faire une nouvelle fournée, si l'on n'avait pas rendu le Conseil électif.

Le bill des *Squatters*, — c'est-à-dire la mesure qui avait pour objet d'indemniser de leurs améliorations les courageux pionniers qui avaient colonisé les townships, défriché les terres incultes, et bâti des maisons, granges, etc., quand les propriétaires inconnus et absents du pays venaient réclamer ces terres, cultivées et améliorées sans leur concours, — ce bill, voté deux ou trois fois par l'Assemblée Législative, fut autant de fois rejeté, dans le Conseil, par les conseillers à vie, — tandis qu'il était adopté, chaque fois, par une majorité des conseillers élus.

Eh bien malgré ces expériences répétées, nous voici tout-à-coup replacés sous le régime que nos pères ont combattu pendant cinquante ans et qui avait usé l'énergie des Papineau, des Viger, des Bourdages, des Bédard, des Vallières, des Lafontaine, des Morin et de tant d'autres amis du pays.

Par la 26ème clause de l'acte de Confédération, le gouverneur-général a le droit d'augmenter de 3 ou de 6 membres, en cas de nécessité, le nombre des sénateurs. On a donc prévu déjà que le Sénat jouerait un jour le même rôle que l'ancien Conseil Législatif. Ceux que l'on ajoutera ainsi pour le besoin d'un moment seront peut-être le lendemain les plus grands obstacles à la passation d'une autre mesure, et il faudra recommencer et recommencer encore après cette autre mesure, jusqu'à ce que tout le monde soit bien définitivement dégoûté du système.

Pendant que l'esprit public s'agitiera pour revenir au système électif, le seul possible, le seul durable sur le continent d'Amérique, les intrigants, les fourbes et les traîtres rivaliseront entre eux pour piller le trésor public.

1° Les Sénateurs

Par la 22e clause de l'acte d'union fédérale des provinces de l'Amérique britannique, il est déclaré que chacun des vingt-quatre sénateurs de la province de Québec (Bas-Canada) sera nommé pour l'un des vingt-quatre collèges électoraux du Bas-Canada énumérés dans la cédule annexée au chapitre premier des Statuts Refondus du Canada.

De plus chaque sénateur devra être domicilié ou posséder sa qualification foncière dans le collège électoral dont la représentation lui est assignée. La proclamation nommant les sénateurs ne dit pas pour quels collèges électoraux les sénateurs de la province de Québec sont nommés.

On ne se hâte pas de répartir les divisions électorales entre ceux que la Reine a choisis, parce qu'on redoute l'effet de cette distribution sur les électeurs canadiens.

En attendant que cette distribution fasse tout à fait ressortir la partialité anti-canadienne-française et anti-catholique qui a inspiré les suggestions de M. Cartier, d'après lesquelles Sa Majesté a nommé les sénateurs de la province de Québec, nous attirons l'attention sur les chiffres suivants:

La population du Bas-Canada est de 1,111,566 âmes.

Canadiens-français	847,320
Toutes autres origines	264,246

1,111,566

Catholiques	943,253
Toutes autres croyances	168,313

1,111,566

La province de Québec ayant 24 sénateurs, chaque arrondissement possédant une population de 46,315 âmes a droit à un sénateur.

Des 24 divisions électorales qui étaient représentées par un conseiller législatif élu, 3 seulement pouvaient prétendre à être représentées par des anglo-saxons: c'était Bedford, (A. B. Foster, C. L.) Victoria (Thos. Ryan, C. L.) et Wellington (J. S. Sanborn, C. L.) — Deux seulement pouvaient prétendre à être représentées par des protestants: c'était Bedford et Wellington.

En supposant que tous les habitants non canadiens-français du Bas-Canada seraient agglomérés de manière à être représentés par des hommes de leur origine, ils auraient droit à un peu moins de 6 sénateurs, et ils en ont 8, savoir: MM. Leslie, Foster, Price, Hamilton, Wilson, Sanborn, Ferrier et Ryan.

En supposant que tous les habitants du Bas-Canada qui ne sont pas catholiques seraient agglomérés de manière à être représentés par des hommes de leur croyance, ils auraient droit à un peu moins de 4 sénateurs, et il a été énommé 6 sénateurs protestants, savoir: MM. Leslie, Foster, Price, Hamilton, Sanborn et Ferrier.

Les catholiques sont-ils mieux traités ailleurs?

La population du Haut-Canada était au dernier recensement de 1,396,091 âmes, dont 258,141 catholiques, c'est-à-dire un sixième.

Les protestants du Bas-Canada, qui sont au nombre de 168,313 seulement, ont 6 sénateurs sur les 24 nommés!

Les catholiques du Haut-Canada, qui sont au nombre de 258,141, n'en ont pas un seul sur les 24 nommés!!

Le chiffre total de la population du Nouveau-Brunswick est de 252,047, dont 85,238 (c'est-à-dire un tiers) sont catholiques et n'ont pas un seul sénateur de leur croyance sur les 12 nommés!

La population totale de la Nouvelle-Ecosse est de 330,857, dont 86,281 (c'est-à-dire plus d'un quart) sont catholiques et n'ont qu'un seul sénateur sur les 12 nommés!

Si Messieurs Cartier, Langevin, Chapais et Belleau ne pouvaient pas influencer sur les recommandations faites à la Reine par les ministres du Haut-Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, ils étaient tout-puissants pour le choix des sénateurs de la province de Québec et l'on vient de voir dans quelle direction ils ont jeté leur influence, leur omnipotence.

2° Le Conseil Législatif à Vie.

Tout ce que nous avons dit du Sénat à vie s'applique avec autant de force au Conseil Législatif à vie.

Tout le monde s'accordait sur l'opportunité d'avoir une seconde Chambre fédérale, mais constituée sur une base différente de celle que l'on a donnée aux Communes. L'opinion universelle, nous n'en avons aucun doute, aurait voulu un Sénat électif.

Quant au Conseil Législatif, pour la conduite des affaires locales, c'est un rouage parfaitement inutile, surtout dans la sphère purement municipale de notre parlement local.

Le Haut-Canada, plus populeux, plus riche que nous, en a jugé ainsi et n'aura qu'une seule Chambre.

Quant à nous, nous sommes dotés de deux Chambres, dont l'une, le Conseil Législatif, ne fonctionnera pratiquement que pour entraver la branche populaire, et nous coûtera pas moins de \$50,000 à \$75,000 par année.

M. A. A. Dorion proposa durant la session de 1866 que le Bas-Canada n'eût, comme le Haut-Canada, qu'une seule Chambre d'Assemblée, élue par le peuple, et pas de Conseil Législatif. Le 3 août, 69 députés repoussaient cette demande si sensée et propre à économiser les deniers publics. 31 députés seulement l'appuyèrent. Inutile de dire que les 31 étaient libéraux, et que les 69 composaient la queue de M. Cartier.¹

Battu sur ce point, mais non pas découragé, M. Dorion, en persévérant ami du peuple, fit motion que le Conseil Législatif fût élu par le peuple, et dans la même séance, il fut encore vaincu par les moyens torys, sur une division de 63 contre 31.²

LA QUESTION D'ÉDUCATION

On vient de nous dire sans honte, dans un dîner,³ qu'une promesse avait été faite à M. Galt dans l'intérêt de la minorité protestante du Bas-Canada; que cette promesse, on avait tenté de la racheter au moyen du bill de M. Langevin, dans la dernière session, mais que la majorité du parlement ayant été opposée à ce bill, il avait fallu l'abandonner et laisser M. Galt sortir du ministère; — on dit encore, sans rougir, que le gouvernement canadien, se moquant de la majorité parlementaire, avait invité M. Galt à se rendre en Angleterre, et que là les ministres canadiens et M. Galt

1. Journaux de l'Ass. Lég. de 1866, p. 275.

2. Ibidem, p. 277.

3. A Lennoxville, le 22 mai 1867.

n'étant plus sous le contrôle de cette majorité, ils s'étaient entendus pour faire insérer dans la constitution de la Confédération ce que la majorité parlementaire avait refusé d'accepter.

Voilà au moins quelque chose qui a le mérite de la franchise, et dans notre admiration pour ce franc-parler, nous serions tenté de pardonner aux auteurs d'un tour aussi bien joué, si la chose n'était pas aussi sérieuse. Quand nous songeons que ce sont les représentants diplômés du catholicisme qui se vantent d'avoir aussi adroitement tourné le cap à la majorité, il devient nécessaire de rappeler cet incident de la dernière session.

Le bill de M. Langevin avait en effet pour objet de donner à la minorité protestante du Bas-Canada les garanties promises à M. Galt et aux représentants des townships du Bas-Canada pour leur faire accepter la confédération.

Un rouge, M. Bourassa, député de St. Jean, propose que cette garantie soit étendue à la minorité catholique du Haut-Canada.

Tous les évêques du pays demandent cette garantie et font à ce sujet des représentations à l'Exécutif.

Puisque l'on soupçonnait la majorité catholique du Bas-Canada de vouloir un jour être intolérante envers la minorité protestante, — il n'est pas étonnant que les catholiques aient conçu le même soupçon à l'égard de la majorité protestante du Haut-Canada dans ses rapports avec la minorité catholique. La preuve que ce dernier soupçon était seul fondé, c'est que les catholiques étaient prêts à donner aux protestants toutes les garanties désirables, pourvu que les catholiques, placés dans le Haut-Canada, dans une position analogue à celle des protestants dans le Bas-Canada, eussent de leur côté les mêmes protections contre une majorité intolérante.

Eh bien les protestants ne voulurent pas de cette réciprocité de garanties; ils voulaient bien des garanties pour eux et ne voulaient pas en donner aux autres.

Les ministres, placés dans l'alternative ou de refuser cette vulgaire et commune justice ou de retirer leur bill Langevin aimèrent mieux adopter ce dernier parti que de prendre une position franche et équitable envers les deux minorités.

Ils supprimèrent donc le bill Langevin, mais avec l'arrière-pensée de faire, en Angleterre et derrière les représentants du peu-

ple canadien, ce qu'ils n'osaient faire devant lui, et ils se rendirent en Angleterre et introduisirent dans l'acte de la Confédération la garantie qui doit protéger les protestants dans le Bas-Canada, — laissant les catholiques du Haut-Canada à la merci de la majorité protestante.

Si l'on vient nous dire que le droit d'appel donné aux minorités appartient aux catholiques du Haut-Canada comme aux protestants du Bas-Canada, nous répondons que ce droit d'appel, sérieux et protecteur pour les protestants du Bas-Canada, est un mensonge et un leurre pour les catholiques du Haut-Canada. Les protestants peuvent sérieusement se plaindre à la Chambre Fédérale, composée pour les trois quarts de protestants; mais il est ridicule de vouloir forcer les catholiques à en appeler d'une décision rendue par une Chambre protestante à une autre Chambre également protestante.

Des personnes qui repoussent comme une injure l'imputation de se mêler à la politique ont cru devoir féliciter les auteurs de cette magnifique garantie pour les catholiques du Haut-Canada, mais le sentiment public a vu, clair comme le jour, que le fanatisme politique aveuglait ceux qui acclamaient une trahison aussi manifeste que celle-là, et les protestations d'abstention de la politique, de la part de ces personnes, se trouvent irrévocablement jugées par leurs actes.

Ce qui rend cette trahison plus odieuse, c'est qu'avant le vote définitif sur les constitutions locales, le procureur-général Cartier, interpellé en Chambre par M. Cauchon, déclara publiquement et à plusieurs reprises que le gouvernement ne consentirait pas à ce que l'on changeât les projets de constitutions adoptés par les Chambres surtout à l'endroit de la question d'éducation sans les soumettre de nouveau au parlement. C'est quelques jours seulement après cet engagement qu'il s'entendit avec M. Galt pour faire modifier en Angleterre le projet de constitution de manière à accorder aux protestants du Bas-Canada ce qu'ils demandaient et laisser les catholiques du Haut-Canada sans protection ni garantie.

En 1863, le ministère Macdonald-Sicotte avec cinq votes seulement de majorité a pu faire passer une mesure pour faciliter aux catholiques du Haut-Canada le maintien des écoles séparées, et

MM. Cartier, Chapais, Langevin et Belleau, avec une immense majorité, n'ont pas eu le courage de faire rendre justice aux catholiques du Haut-Canada, et en violation de leur parole solennellement engagée, ils ont eu recours à un faux-fuyant pour accorder aux protestants du Bas-Canada ce qu'ils refusaient aux catholiques. Il y a plus, c'est que, pour en venir là, ils soumièrent tous les catholiques du Bas-Canada et leur système d'éducation au gouvernement central et à la législature fédérale, qui seront composés en grande majorité de protestants. (Voir la clause 93 de l'acte impérial.)

Nous n'avons pas d'expressions assez fortes pour flétrir une pareille conduite.

UNE ARMÉE PERMANENTE

L'une des dernières conséquences de la Confédération, de l'aveu même de ses auteurs, sera l'établissement et le maintien d'une armée permanente, d'une marine et de fortifications sur une grande échelle. Suivant plusieurs des partisans du nouveau régime, la Confédération ne pourrait même pas exister sans une armée permanente. Qu'elle soit nécessaire ou non, il suffit de savoir que c'est l'intention bien arrêtée des auteurs du régime nouveau de nous imposer ce système ruineux et odieux.

M. McGee, dans sa lettre du 1er mai 1867, datée de Paris et adressée à ses constituants de Montréal-ouest, énumère les choses nécessaires, suivant lui, pour créer la prospérité dans le pays. La première de ces choses est l'augmentation de notre population, qui peut être amenée, d'après lui, par l'exécution de travaux publics, et par une législation commerciale qui ne serait ni la protection ni le commerce libre, mais quelque chose qu'il n'avait pas le temps de dire. Après cet exposé des choses essentielles à notre prospérité, il continue ainsi: « Messieurs, il y a, après ce que nous

« pouvons attendre de Dieu, un moyen par lequel ces garanties
« nécessaires peuvent être arrachées au temps pour la réalisation
« de ces choses possibles, *c'est l'armement de tout notre peuple.*
« Nous ne faisons que prendre notre part de la destinée commune
« à toutes les sociétés civilisées, en ouvrant les yeux devant le fait
« implacable que, dans ce siècle, toute puissance doit avoir ou
« être dans une position d'avoir besoin du service militaire de cha-
« cun de ses enfants Je respecte et honore mes volontaires pour
« leur noble abnégation dans le passé; ils ont suffi pour faire face
« à de simples maraudeurs; mais les jours du simple volontarisme
« sont à peu près sinon tout-à-fait passés. »

A travers ces inepties de fond et de forme, *l'armée permanente* se dresse sans équivoque, sans déguisement. Cette lettre a été publiée et reproduite par la plupart des organes de la Confédération, sans désaveu, et de tous côtés les écrits succèdent aux écrits, les discours aux discours, et révèlent tous la même pensée.

M. Galt disait, le 22 mai 1867, en présence de M. Cartier, dans un banquet à Lennoxville : « Nous pouvons avoir des sacrifices à
« faire pour nous maintenir, mais tant que nous aurons une force
« maritime l'Amérique britannique du Nord n'a aucun adversaire
« à craindre. Il est bon que le peuple comprenne que le gouver-
« nement de ces provinces réunies entraîne une grave responsabi-
« lité. Nous devons donc avoir une organisation parfaite de notre mi-
« lice. Nous ne devons pas continuer à demander aux volontaires
« des sacrifices qu'ils ont faits sans réserve; mais le pays doit avoir
« et exercer le droit d'exiger que tout homme en état de porter les
« armes fasse son devoir si cela devient nécessaire. L'organisation
« de la milice est l'un des premiers objets que nous devons avoir
« en vue. Et si nous devons organiser la milice, il nous faut égale-
« ment veiller à la défense des points faibles de notre frontière,
« qui peuvent facilement être attaqués. Je ne dis pas qu'il faille
« border toute notre frontière de forts, mais il y a un ou deux points
« à l'Est et autant à l'Ouest qui doivent être l'objet d'une attention
« spéciale de la part du gouvernement. »

Ce que M. Galt disait à Lennoxville, M. Cartier l'avait déjà dit à Londres, au banquet des Fishmongers, le 25 avril 1865 : « Nous
« avons l'intention de représenter au gouvernement impérial que
« nous sommes prêts à accepter, même seuls, notre large part de la

« défense du pays; mais nous lui soumettons en même temps que
 « si la Confédération se réalisait, nous serions dans une meilleure
 « position pour aider la Grande-Bretagne, dans le cas d'un événe-
 « ment qui, je l'espère, n'arrivera jamais, une guerre entre ce pays
 « et les Etats-Unis. Cependant je saisirai cette occasion de remar-
 « quer qu'en acceptant notre part de la défense, il en résultera
 « pour nous une grande dépense.... Nous savons que notre pays
 « est vulnérable; mais nous souffrirons qu'il serve de champ de ba-
 « talile pour venger l'honneur de l'Angleterre.... Nous savons que,
 « suivant ce système, nous pourrions aider l'Angleterre dans toute
 « guerre qu'elle pourrait avoir à soutenir contre les Etats-Unis. »¹

Le *London Times*, commentant le discours de M. Cartier dit:
 « Dans le cas d'un événement aussi déplorable qu'une guerre en-
 « tre la Grande-Bretagne et l'Amérique, ont doit s'attendre que
 « les Américains attaqueront le Canada, et M. Cartier aborde har-
 « diment la question. Il espère que la chose n'arrivera pas, mais si
 « elle arrive le Canada, dit-il, sera le champ de bataille et les ca-
 « nadiens accepteront le fardeau. Ils s'attendent à être secourus par
 « ce pays, mais ils contribueront beaucoup aux travaux communs
 « de défense en autant que leurs moyens le leur permettront, et ces
 « moyens seraient largement augmentés par la Confédération. La
 « position du Canada doit être entourée de difficultés, car *quoique*
 « *la cause de la guerre ne puisse provenir que de l'Angleterre, les*
 « *plus grandes calamités de cette guerre retomberaient sur les co-*
 « *lons.* Cependant les colons ne reculent pas devant cette perspecti-
 « ve. »

Pas plus tard que le 28 juin 1867, la *Minerve* publiait, sans la désavouer, une correspondance qui, tout en reconstruisant l'échafaudage, déjà croulé de lui-même, de la thèse de M. McGee, fixait comme d'autres l'avaient fait ailleurs, le chiffre de notre armée permanente à 10,000 hommes.

Avec ces 10,000 hommes, on peut, d'après nos stratégestes canadiens, supporter le premier assaut des Etats-Unis et donner le temps à notre *peuple-soldat* d'arriver à la rescousse.

1. Voir la *Minerve* du 10 mai 1865.

De deux choses l'une: ou ceux qui tiennent ce langage sont des fous, ou ils croient s'adresser à une population d'imbéciles.

La population des deux Canadas, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse était, lors du dernier recensement, de 3,090,561. Celle des Etats-Unis était, en 1860, de 31,738,321. Si notre population est aujourd'hui de 3,500,000 âmes, ainsi qu'on le répète tous les jours, celle des Etats-Unis doit dépasser 35 millions.

Durant la guerre civile, les deux armées, alors ennemies, — mais aujourd'hui réunies contre toute attaque extérieure, — dépassaient un million et demi d'hommes, sans compter une marine comme l'Angleterre n'en a jamais eu de plus effective.

C'est contre une puissance de ce caractère que l'on nous propose d'enrégimenter la partie virile d'une population de 3,500,000 âmes et d'opposer, comme premier point d'appui, une armée permanente de 10,000 hommes!

Or sait-on un peu ce que coûtent 10,000 hommes de troupes régulières?

Un régiment de 600 hommes coûte annuellement à l'Angleterre, là où le salaire de l'homme en état de porter les armes n'est pas la moitié de ce qu'il est ici, et où un soldat ne reçoit qu'un chelin par jour, ce régiment coûte £30,000 sterling au plus bas estimé!

En supposant que nous puissions mettre ici sur pied dix mille hommes au même taux, ce seul item absorberait un demi-million de louis sterling par année!

C'est donc une dépense annuelle de \$2,400,00 que l'on nous propose de faire, pour maintenir une force que l'on reconnaît insuffisante et seulement capable de supporter, de la part des Etats-Unis, une première agression, qui n'arrivera peut-être jamais.

Ajoutez à cela quelques millions pour fortifications et pour maintenir des canonnières sur les lacs,¹ et vous arriverez bientôt à une dépense de trois à quatre millions par année (c'est-à-dire à une

1. Les journaux ministériels n'ont pas d'assez grands mots pour témoigner leur reconnaissance au gouvernement anglais, pour le présent qu'il vient de nous faire de trois canonnières actuellement sur les lacs. Voici en quoi consiste ce cadeau: le gouvernement anglais entretenait à ses frais les équipages de ces trois vaisseaux, pour la protection de ses possessions en Amérique; maintenant ce sera le peuple canadien qui paiera ces frais, toujours pour le même objet.

somme égale à l'intérêt de notre dette publique), pour créer une force et des moyens de défense qui devront céder au premier choc des forces supérieures des Etats-Unis.

Mais, nous dit-on, lors même que ces forces seraient inutiles, ne faut-il pas ouvrir une carrière à la jeunesse qui encombre les professions.

Ah! voilà le grand argument, celui que répètent sur tous les tons les organes du parti ministériel. Ils veulent par là rejeter sur le peuple travailleur et le gouvernement le soin de faire vivre cette classe de désœuvrés qui ne savent où trouver leur pain, parce qu'ils ne veulent pas se soumettre aux occupations qui procurent aux autres une subsistance honnête.

Le peuple est-il prêt à se taxer pour faire vivre ces frelons qui aiment mieux mendier des places que de travailler? S'il veut ajouter encore quelques millions de taxes annuelles au fardeau qui l'écrase déjà, il n'a qu'à voter pour les partisans de la Confédération ou de ses auteurs. Ils lui donneront une armée permanente, une marine et des fortifications, et le peuple, le peuple qui travaille, n'aura qu'à payer.

DE L'ÉMIGRATION

L'émigration en masse des canadiens est un fait malheureusement trop réel pour que quelqu'un songe à le nier. Elle est si considérable que, d'après le recensement de 1861, il y a en Bas-Canada un grand nombre de paroisses où la population est moindre qu'à l'époque du recensement de 1851. L'irlandais émigre parce que sur le sol natal son travail est improductif; qu'il n'y gagne pas la subsistance de sa famille; qu'il ne peut guère espérer de devenir propriétaire; qu'il est chargé des frais d'un culte qu'il ne professe pas? — L'allemand émigre parce qu'il ne peut trouver dans son pays la subsistance de sa famille, qu'on l'écrase de taxes de tous genres, qu'on lui enlève ses enfants pour en faire des soldats et les mener à la boucherie, pour servir le caprice et l'ambition d'un premier ministre? — Le canadien émigre parce que, lui aussi, il s'épuise en vain à trouver la subsistance de sa famille?

Nous n'avons pas encore ici toutes les causes qui expliquent l'émigration allemande, mais nous les aurons toutes sous le régime nouveau. Ce qui explique l'impuissance du cultivateur ou de l'ouvrier à gagner sa vie dans le pays, voulez-vous le savoir? — C'est le pillage des deniers publics, pratiqué depuis quinze ans par les conservateurs, pour les donner au Grand-Tronc, aux Vapeurs Océaniques, aux contracteurs de travaux publics inutiles, aux fournisseurs du gouvernement, pour corrompre les électeurs, récompenser les services des valets, et maintenir une foule de sinécuristes.

Ce pillage a mis à sec le coffre de la province, il nous a endettés au profit de quelques favoris, il a conduit à l'augmentation des taxes qui se fait tous les ans sous une forme ou une autre. Tous les articles de consommation journalière, les articles indispensables, sont frappés de taxes, de droits d'entrée, de droit d'accise, preuve: le thé, le sucre, le coton, la toile, le drap, le whisky, la mélasse, le tabac, etc. L'on a tellement taxé, retaxé et surtaxé qu'il n'y a plus guère moyen aujourd'hui d'élever les droits sur les articles de consommation, et que nous n'avons plus en perspective, la Confédération aidant, que la hideuse taxe directe.

La presse vénale engraisée par ces taxes a toujours caché aux yeux du peuple l'abîme sous une couche de fleurs. L'homme du peuple, qui ne comprend peut-être pas très clairement le jeu du tarif, ferme les yeux, jusqu'au jour où le marchand lui refuse crédit, où il lui faut répondre en secouant une bourse vide à sa femme et à ses enfants qui lui demandent du pain et des habits — et alors le désespoir le prend. Il tourne les yeux autour de lui, il calcule ce qu'il en coûtera pour transporter sa famille aux Etats-Unis, auprès de quelque manufacture où il recevra lui-même le prix de son travail, où sa petite fille de dix ans gagnera sa propre existence, où son garçon de quinze ans gagnera la sienne et celle d'une jeune soeur; il calcule ce que lui rapportera la vente de quelques animaux ou de quelques articles de ménage, et si les deux comptes s'équilibrent, il prend sa feuille de route, il secoue ses sandales, il jette un dernier regard sur son village ou son quartier natal, et il prend tristement le chemin de l'exil.

Son départ n'empêche pas les journaux vendus de vanter la prospérité du Canada et l'excellence du gouvernement qui les engraisse, de même que les mensonges de ces mêmes journaux conservateurs n'empêchent pas notre population d'émigrer.

DES TAXES INDIRECTES

Encore une fois, pourquoi émigre-t-on ? Ah! c'est que le gouvernement prend un écu pour lui sur les deux piastres que le pauvre paie pour habiller ou nourrir un enfant!

Si l'on veut avoir une idée des droits prélevés par le gouvernement sur certains articles de consommation, l'on n'a qu'à parcourir la liste suivante :

Alcool	70 cts. p. gal.
Balais de toutes sortes	15 p. 100
Bêches et pelles	do do
Beurre	4 cts. p. lbs.
Bière, porter, etc	7 cts. p. gal.
Blé d'Inde	10 cts p. min.
Brandy	70 cts. p. gal.
Café moulu	4 cts. p. lb.
Cannelle	25 cts. p. 100
Chaussures	15. p. 100
Chapeaux, etc.	do do
Clous et ferrures	do do
Cordiaux, etc.	\$1.20 p. gal.
Coton	15 p. 100
Cuir	do do
Etoffes en laine	do do
Empois	\$2.50 p. 100 lbs.
Faucilles, faux, etc.	15 p. 100
Fil à coudre, etc.	do do
Fleur d'avoine	25 cts. p. 100 lbs.
do de blé	50 cts. p. quart
do de fèves	25 cts. p. 100 lbs.
do de sarrazin	do do
Grains de toutes espèces excepté blé	10 cts. p. min.
Gin	70 cts. p. gal.
Gingembre moulu	25 p. 100
Harnais	15 p. 100
Habits faits	do do
Huile de charbon	10 cts. p. gal.
do de pétrole distillée	15 cts. p. gal.

Laines	15 p. 100
Mélasse	73 cts. p. 100 lbs.
Médecines	25 p. 100
Meubles	15 p. 100
Muscade	25 p. 100
Papier	15 p. 100
Paquets et enveloppes	do do
Peinture	do do
Pipes	do do
Planches et madriers	do do
Poivre	do do
Sarrazin	10 cts. p. min.
Savon	\$1.00 p. 100 lbs.
Sirop de canne	1.37 p. do
Sucre candy	3.00 p. do
do blanc	2.60 p. do
do brun (cassonade)	2.25 p. do
Suif	1 ct. p. lb.
Soieries	15 p. 100
Tabac à priser	15 cts. p. lb.
do manufacturé	do do
do commun coupé	7½ cts. p. lb.
do coupé	20 cts. p. lb.
do canadien	4 cts. p. lb.
Thé, 15 p. 100 sur la valeur et	7 cts. p. lb.
Toile	15 p. 100
Vinaigre	5 cts. p. gal.
Viande conservée	15 p. 100
Vin en fût	25 cts. p. gal.
do en bouteilles	\$1.00 p. doz.
Whisky	70 cts. p. gal.

L'augmentation de la dette publique explique les nécessités toujours croissantes d'élever le tarif et de soutirer chaque jour davantage de la bourse des consommateurs. Eh! pourtant, nous avons vu nos plus beaux jours. La taxe indirecte a produit tout ce qu'elle était capable de produire, et depuis quelques années l'on habitude peu à peu le peuple à la taxe directe.

COMMENCEMENT DES TAXES DIRECTES

Pour faire accepter les premières taxes de ce genre, on a dit aux représentants de la campagne: « Laissez-nous faire, cette taxe ne vous regarde pas; ce sont les marchands des villes qui la paieront; quand ils voudront avoir de l'argent aux banques ou régler leurs conventions par billets, ils devront mettre des timbres sur ces billets, pour leur donner une valeur légale, et puis nous ne taxerons que les gens assez riches pour faire des billets de \$100 », — et la taxe a été votée.

Une année s'était à peine écoulée que l'on imposait une autre taxe directe, en exigeant des timbres pour l'enregistrement de tous les actes, — et cette fois le cultivateur était atteint comme le marchand. Une autre année s'était à peine écoulée que le timbre exigé pour les billets de \$100 s'étendait à tous les petits billets, en sorte que tout le monde était taxé. Bientôt on ne fera plus un contrat de mariage, un testament, une vente, sans payer une taxe.

Et ces taxes ne suffiront pas encore, car il va nous falloir doubler bientôt toutes les dépenses publiques.

M. Galt, au banquet de Lennoxville, le 22 mai 1867, a promis que nous aurions sous peu d'années une marine plus forte que celle des Etats-Unis, et des fortifications dont l'importance ne serait égale que par leur coût et leur parfaite inutilité.

M. Cartier, en Angleterre, a dit dans un dîner que nous serions heureux d'offrir notre territoire pour vider les querelles qui s'élèveraient entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, — c'est-à-dire que nous étions si dévoués, si loyaux, que nous verrions avec plaisir nos terres dévastées, nos maisons brûlées, nos compatriotes conduits à la boucherie, nos domiciles, nos femmes et nos filles livrés à la soldatesque anglaise ou américaine, pour une querelle qui serait peut-être née à l'extrémité du globe entre un vaisseau anglais et un vaisseau américain !

M. McGee a écrit de Paris une lettre à ses électeurs dans laquelle il dit que tous les canadiens doivent être soldats ou marins.

Si, sans chemin de fer intercolonial et avec trois gouvernements, sans armée et sans marine, nos revenus sont insuffisants pour faire face aux dépenses; s'il a fallu taxer et surtaxer le peuple, au point de chasser du pays une grande partie de notre population,

qu'allons-nous devenir sous la Confédération, avec des fortifications et un immense et inutile chemin de fer à construire, une armée et une marine à créer et cinq gouvernements à soutenir ?

On veut créer une marine qui soit bientôt supérieure à celle des Etats-Unis, — c'est-à-dire on veut, avec une population de 4 millions et en quelques années, arriver à ce que les Etats-Unis ont mis un siècle à faire et font aujourd'hui avec une population de 35 millions. On veut construire des forts sur une étendue de pays plus vaste que la France et l'Allemagne réunies. Le premier pas de la Confédération est une dépense de 20 millions au moins pour la construction d'un chemin de fer qui, dans aucune saison de l'année, ne paiera l'huile nécessaire au mouvement de ses roues. — Nous avons les trois gouvernements du Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse: nous allons avoir les gouvernements: — 1° Du domaine du Canada; 2° De la province d'Ontario; 3° De la province de Québec; 4° De la Nouvelle-Ecosse; 5° Du Nouveau-Brunswick.

Si l'on veut avoir une idée de ce que seront les dépenses de ces cinq gouvernements, on n'a qu'à juger par le salaire du gouverneur. Ce salaire sera de \$50,000, juste le double du salaire du Président des Etats-Unis, qui gouverne un empire de 35 millions d'âmes, — tandis que notre gouverneur n'aura autour de lui qu'une population de 4 millions. Sous l'ancien ordre de choses nous nous endettions affreusement: que sera-ce donc sous le nouveau?

COMMENT LES FONDS PUBLICS ONT ÉTÉ ADMINISTRÉS

1° *Le Grand-Tronc.* — 2° *La Banque du Haut-Canada.* — 3° *Le Fonds d'emprunt municipal du Haut-Canada.* — 4° *Edifices d'Ottawa.* — 5° *Subside des vapeurs océaniques et du Grand-Tronc.*

1° *Le Grand-Tronc.*

Lorsque la manie des spéculations sur les chemins de fer s'empara des esprits en 1848 et 1849, la législation passa un acte pour

garantir à toute compagnie qui construirait un chemin de fer d'au moins 75 milles de longueur l'intérêt à 6 par cent sur une somme égale à celle que la compagnie aurait déjà dépensée, à la condition que la province aurait une première hypothèque sur le chemin.¹

En 1851, cet acte fut rappelé et la garantie fut continuée en faveur des chemins déjà commencés, et de tout chemin de plus de 100 milles de longueur qui ferait partie du chemin principal de Québec à Hamilton, pourvu toujours que le chemin de fer offrit, lorsqu'il serait terminé, une garantie suffisante pour assurer les intérêts de la province.

Dans l'intervalle, plusieurs compagnies se formèrent pour construire les chemins de Québec à Richmond, du St. Laurent et de l'Atlantique, de Montréal à Kingston, de Kingston à Toronto, et de cette dernière ville jusqu'à Guelph.

En 1852, la Compagnie du Grand-Tronc et celle du chemin de fer de Québec aux Trois-Pistoles furent incorporées, et la province s'obligea de leur garantir, aux conditions ci-dessus, jusqu'à £40,000 par chaque £100,000 qu'elles dépenseraient, pourvu que cette dépense n'excédât pas £3,000 sterling par mille. La Compagnie du Grand Tronc avait le droit de s'unir à toute autre compagnie, et elle les absorba bientôt les unes après les autres, après avoir dépensé des sommes énormes pour acheter les divers intérêts qui les contrôlaient.

Dans son prospectus, publié à Londres en 1852, et dont la paternité appartient à ce rusé financier, l'Hon. A. T. Galt, cette compagnie, qui avait pour président l'Hon. John Ross, président du Conseil Exécutif; pour solliciteur et avocat l'Hon. Geo.-Et. Cartier, le ministre actuel de la guerre, et qui comptait parmi ses directeurs les Hons. E. P. Taché et Francis Hincks, cette compagnie, disons-nous, promet à tous ceux qui en feraient partie des profits de 11% sur leurs versements.

En 1854, la législature lui accorda de nouvelles facilités, de nouveaux privilèges. Par un autre acte passé en 1856, la compagnie fut autorisée à prélever £2,000,000 sterling sur bons préférentiels.

1. 12 Vict., c. 29.

Puis l'hypothèque privilégiée stipulée dans les premiers actes en faveur du gouvernement fut abandonnée, et la province, après avoir prêté à la compagnie sa garantie pour au-delà de \$15,000,000, ne reçoit et ne recevra jamais ni capital ni intérêt.

Le 18 juin 1863 ¹ le Grand Tronc devait à la province —	
et il n'a rien encore payé depuis — pour capital	\$15,142,633
Pour intérêts	6,368,947
Total	\$21,511,580

La province s'est endettée d'autant; les actionnaires n'ont rien eu, pas même l'intérêt des 11% de dividende qu'on leur avait promis pour les engager à souscrire; mais M. Cartier, le procureur-général et le solliciteur du Grand-Tronc, et MM. Galt, Hincks et Ross, qui en étaient les promoteurs, y faisaient leurs petites affaires privées. Pendant ce temps, M. Cartier recevait un salaire énorme du Grand-Tronc pour veiller à ses intérêts, et un salaire du gouvernement pour protéger ceux de la province. Ces intérêts étaient en conflit, et il comblait de faveurs le Grand-Tronc. Il créait ce monopole immense, cet engin de corruption dont l'influence ne fait que commencer à se manifester, et il ajoutait \$21,000,000 à notre dette publique.

2° *La Banque du Haut-Canada*

Avant 1850, la Banque de Montréal recevait les dépôts du gouvernement. M. Hincks trouva le moyen de les transférer à la Banque du Haut-Canada, qui, moins solidement établie que la première, devait être plus souple et mieux subir l'influence du gouvernement. Il ne s'était pas trompé. Chacun put bientôt avoir de l'argent, pourvu qu'il fût ministre ou ami d'un ministre. On n'exigeait pas de garanties, il suffisait d'un patronage.

1. Etat du député-inspecteur-général, Appendice VIII et IX du second rapport de la Commission Financière — 1863 — p. XXII et suivantes.

Les ministres soutenaient la banque au moyen de dépôts publics faits sans intérêts, et les amis puisaient à pleines mains dans ses coffres, grâce à la connivence du gouvernement et des officiers de la banque. L'on tira et soutira tant et si bien qu'après une dizaine d'année, le Grand-Tronc aidant, la banque se trouva sérieusement embarrassée.¹

En 1863, l'administration Macdonald-Dorion trouva les affaires dans un tel état qu'elle dut cesser de déposer dans cette banque les fonds de la province. La banque devait alors au gouvernement \$1,486,666,² qu'elle promit de payer avec intérêt, en douze années, par versements périodiques.

L'automne dernier, la Banque du Haut-Canada a suspendu ses paiements, et le gouvernement perd par là \$1,200,000 qu'elle lui devait encore.

Le ministère Macdonald-Dorion, dans les quelques mois qu'il a été au pouvoir, n'a pu sauver que les intérêts, et \$286,666 sur le capital. C'est toutefois un beau résultat, comme les administrations conservatrices ne sauraient en montrer en leur faveur.

3° *Le Fonds d'Emprunt Municipal du Haut-Canada.*

MM. Lafontaine et Baldwin s'étaient retirés de la vie publique. Les spéculations sur les chemins de fer étaient commencées. Le prestige de l'administration disparaissait. Il fallait à tout prix soutenir sa popularité. C'est alors que M. Hincks, qui avait déjà donné la garantie du gouvernement aux entreprises de chemin de fer, imagina de l'étendre à tous les travaux publics que les municipalités du Haut-Canada voudraient entreprendre. Cette mesure ne pouvait manquer de porter ses fruits. C'est en 1852 que la loi fut passée. En 1854 l'administration McNab-Taché en étendit les dispositions au Bas-Canada, et lorsqu'elle fut rappelée en 1859, il était dû à la province par les municipalités du H.-C. . \$7,294,800
Par celles du B.-C. 2,191,040

Total \$9,485,840

(1) 1° En 1857, M. Morison, alors receveur-général, et en même temps administrateur de la succession Zimmerman, tira d'un seul coup de la Banque du Haut-Canada \$247,960 pour remplacer un dépôt spécial fait sans autorisation dans la Banque Zimmerman, qui était en faillite.

2° En 1860, le Grand-Tronc donna au gouvernement une lettre de change pour £100,000 sur Glynn, Mills & Cie. Cette lettre de change ne fut pas acceptée. Pour la remplacer la Banque du Haut-Canada en tira une autre, pour le même montant, qui fut acceptée par le président du Grand-Tronc, mais qui ne fut pas payée.

3° En 1860, F. Baby devait à la Banque du Haut-Canada \$93,544. Il devait de plus \$72,000 à la province. Le gouvernement acheta ses steamers pour acquitter ces deux dettes, lui donna en outre \$60,000, en tout \$225,544, et devint propriétaire de steamboats qui ont depuis coûté à la province environ \$40,000 par année. (Voir les Rapports de la Commission Financière de 1863).

Les livres de la Banque du Haut-Canada sont remplis de transactions comme celles-ci, dans lesquelles figurent des amis du gouvernement.

Toutes les petites villes et villages du Haut et du Bas-Canada obtenaient un prêt, non pas en proportion des garanties qu'ils offraient, mais d'après le plus ou le moins de zèle que leurs représentants mettaient à supporter l'administration.

Port Hope recevait	\$860,000
Cobourg	500,000
Brantford	500,000
Niagara	280,000
Brockville	400,000
London	375,400
Ottawa	200,000
St. Catherine	190,000
Simcoe	100,000
Woodstock	100,000
Stratford	100,000
Goderich	100,000
Prescott	100,000
Chatham	100,000
Peterboro	100,000

Dans le Bas-Canada, la ville des Trois-Rivières eut	\$220,000
Le village de Fermont, propriété de M. Turcotte	32,000
Terrebonne et Ottawa	¹ 225,600
Shefford	215,000

La plupart de ces municipalités, n'ont remboursé ni capital ni intérêt, et, le 30 juin 1865, il était encore dû à la province:

1° Par les municipalités du Haut-Canada	
En capital	\$7,294,800
En intérêt	2,876,779
	\$10,171,579
2° Par les municipalités du Bas-Canada	
En capital	\$2,428,540
En intérêt	² 655,836
	\$ 3,084,376
Total	\$13,255,955

Sur ces \$13,255,955 l'on peut sans crainte affirmer que \$11,000,000 sont perdus pour la province. Et que reste-t-il de tout cela? Rien que le souvenir d'un agiotage et d'une corruption inouïe qui ont démoralisé les hommes publics et tous ceux qui ont été chargés de représenter les intérêts de ces localités ainsi endettées envers le gouvernement.

4° *Les Edifices d'Ottawa*

Au crime d'avoir fait fixer le siège du gouvernement dans une ville qui n'a ni présent ni avenir, qui est en dehors de toute voie

-
1. Cette somme a été perdue entre les mains de la Compagnie du chemin de Montréal et Bytown, dont M. A. M. Delisle était le président.
 2. Sur ce montant la cité de Montréal a emprunté \$200,000 et la ville de Sherbrooke \$80,000. Ces deux municipalités paient régulièrement les intérêts et le fonds d'amortissement.

régulière de communication, l'administration Cartier-Macdonald a voulu ajouter celui de dépenser sans autorisation des millions en édifices extravagants et inutiles. Nous disons inutiles, car qu'allons-nous faire de ces immenses bâtiments, maintenant que la plupart des départements vont être transférés à Québec et à Toronto, où siégeront les gouvernements locaux?

Ces édifices, y compris la résidence du gouverneur, ne devaient coûter que les \$900,000 votés par la législature. Au 31 décembre 1862, l'on avait déjà payé aux contracteurs ... \$1,106,083

La législature a voté depuis:

En 1862	\$500,000
En 1863	100,000
En 1864	300,000
En 1865	324,000
En 1866	525,000
	1,749,000
Total	\$2,855,083 ¹

5° *Le Subside des Steamers Océaniques et du Grand-Tronc.*

En 1854, le gouvernement McNab-Taché fit voter à la Compagnie Allan et Cie., propriétaire des steamers transatlantiques, une immense somme de £104,000 par année pour le transport des malles anglaises. Cette compagnie ayant manqué à presque toutes les conditions de son contrat, l'administration Macdonald-Dorion dut y mettre fin. Le gouvernement se proposait de demander des soumissions pour le même service, lorsque la Compagnie offrit de transporter les malles pour £52,000 par année et de donner d'amples garanties pour l'accomplissement de ses obligations. Un nouveau contrat lui fut accordé, et grâce à l'administration libérale, le même service pour lequel le gouvernement tory avait payé £104,000 par année, de 1854 à 1863, se fait depuis cette dernière époque pour £52,000 et beaucoup mieux.

Pour le Grand-Tronc, c'est tout le contraire. En 1863, le gouvernement libéral avait fixé le subside pour le transport des malles à \$100,000 par année. Le gouvernement Taché-Macdonald reprit le pouvoir en 1864 et éleva presque aussitôt le subside du Grand-Tronc à \$150,000 par année.

LE TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ

En 1854, l'Angleterre et les Etats-Unis firent une convention, désignée depuis sous le nom de *Traité de Réciprocité*, par laquelle les Etats-Unis admettaient en franchise tous les produits agricoles, bois et minéraux des provinces britanniques de l'Amérique du Nord, et nous admettions les leurs aux mêmes conditions. Ce traité entra en opération le 1er juillet 1855, et cessa le 17 mars 1866, abrogé qu'il était par les Etats-Unis.

M. Galt, dans un rapport publié en 1862, p. 24, démontrait les avantages du traité de réciprocité, en donnant un tableau des importations et exportations entre le Canada et les Etats-Unis pendant onze ans. Ce tableau fait voir qu'en 1854, l'année qui a précédé la mise en opération du traité, nos importations étaient de \$15,533,096, nos exportations de \$8,649,00: trafic total: \$24,182,096; et qu'en 1860, nos importations étaient de \$17,273,029, nos exportations de \$18,427,968: trafic total: \$35,700,997. Nos exportations avaient donc augmenté en cinq ans de \$9,778,968, nos importations de \$1,739,933, notre commerce de \$11,518,901. Il est vrai que de 1861 à 1864, la gêne causée aux Etats-Unis par la guerre avait fait diminuer ce

1. Par un état fourni par le Bureau des Travaux Publics (Appendice No. 38 de 1866), il avait alors été dépensé sur les		
édifices d'Ottawa	\$	2,377,734
Il fallait encore pour les terminer	709,477	
Montant accordé sur réclamation de Jones & Haycock & Cie, Fowler & Jones, et Stent & Laver.....	85,359	
		794,836
Total		\$3,172,570

Sans comprendre la réclamation de McGreevey, maintenant devant les arbitres, ni la résidence du gouverneur.

Les dépenses annuelles d'entretien s'élèveront à \$ 55,400

commerce, qui en 1865 et 1866 avait repris toute son importance et devenait de plus en plus profitable.

La conduite de l'administration canadienne a été telle pendant la guerre et a causé un tel mécontentement chez nos voisins qu'ils se sont empressés de rappeler le traité de réciprocité et d'imposer des droits considérables sur nos produits agricoles, nos bois et nos minéraux, en sorte que nous ne pouvons plus exporter aux Etats-Unis qu'à des prix réduits, ruineux pour notre agriculture, et surtout pour l'agriculture du Bas-Canada, dont les exportations, outre le bois, consistent principalement en orge, avoine, pois et animaux, qui ne peuvent s'exporter ailleurs qu'aux Etats-Unis.

Ce commerce était si important que de 1855 à 1860 nos exportations totales se sont élevées à \$168,368,978 et nos exportations aux Etats-Unis seuls à \$97,955,504. Ainsi dans ces six années, nos exportations ont excédé de \$70,413,474 celles que nous avons faites dans tous les autres pays y compris la Grande-Bretagne. Cependant M. Galt, au banquet de Lennoxville, disait que « les Etats-Unis » nous avaient rendu un véritable service en rappelant le traité de « réciprocité, parce qu'ils nous avaient appris à compter sur nous-mêmes et à chercher ailleurs d'autres débouchés pour nos produits. » Ces débouchés sont encore à venir. Le pays souffre et au lieu de chercher à renouer nos rapports commerciaux avec les Etats-Unis, l'administration semble vouloir irriter de plus en plus nos voisins, en créant une rivalité dangereuse, et en ne s'occupant que de milice, d'armements, d'armée permanente et de fortifications. Sa devise semble être: « augmentons les charges déjà si lourdes qui pèsent sur le peuple. » Mais du traité de réciprocité si important pour nos agriculteurs et notre commerce, et des véritables intérêts du pays, il n'est nullement question.

SUBSIDES

L'une des meilleures garanties que la constitution anglaise offre de la bonne administration des deniers du peuple consiste en ce qu'elle exige que les subsides ou les dépenses soient votés item par item et en détail et que les ministres ne puissent rien dépenser avant une appropriation ou un vote de la législature.

Voyons comment les administrations torys se sont conformées à cette règle. Elles ont dépensé sans vote préalable de la législature en

1855	\$ 408,063
1856	218,055
1857	327,906
1858	475,870
1859	281,122
1860	393,491
1861	490,510
Total	\$2,595,017

L'administration Macdonald-Sicotte a été au pouvoir depuis le mois de mai 1862 jusqu'au mois de mai 1863, et l'administration Macdonald-Dorion depuis cette dernière date jusqu'au mois d'avril 1864. Les dépenses imprévues faites en 1863 se sont élevées il est vrai à la somme de \$239,128. Mais de cette somme il faut retrancher:

1. Pour déductions sur frais de collections de revenus, qui sont entrés pour la première fois dans ces dépenses	\$92,476
2. Pour augmentation des frais d'administration de la justice criminelle occasionnés par les recrutements pendant la guerre américaine ...	41,863
3. Pour le pénitencier et la quarantaine	17,370
	\$151,709
	Bal. \$ 87,417

Et dans les six mois expirés le 30 juin 1864, ces dépenses imprévues ne se sont élevées qu'à la somme de ... \$36,972
 dont pour la milice \$16,763
 pour collection du revenu et frais du bureau des terres 11,636. 28,399

 Bal. \$ 8,573

Ce qui ne laisse que \$8,573 pour autres petites dépenses imprévues durant ces six mois d'une administration libérale.

En 1865, l'administration Macdonald-Cartier propose aux Chambres de voter les subsides *in globo*, et sans détails une somme de \$3,380,000 pour subvenir aux dépenses du gouvernement pour l'année 1865 : nulle excuse, nulle raison n'est donnée pour justifier cette proposition extraordinaire, et cependant il se trouve une majorité pour sanctionner une pareille demande malgré l'opposition. (Voir motion dans le tableau des votes).

En Angleterre, où l'on apprécie l'avantage de ces restrictions à l'extravagance des administrations, l'on y tient tellement que chaque fois que le ministère est obligé par quelque circonstance tout-à-fait extraordinaire de faire une dépense imprévue sans un vote des Communes, il est obligé de demander un vote d'indemnité à la session suivante, pour avoir enfreint la constitution.

Ici l'on n'y regarde pas de si près. Une administration tory se croit tout permis : elle fait voter les subsides en bloc, et elle dépense même les deniers publics sans qu'ils aient été votés.

C'est ce relâchement des saines doctrines constitutionnelles qui nous a conduits à toutes les extravagances que nous avons indiquées et à cet accroissement rapide de la dette publique que nous allons maintenant signaler.

DETTE PUBLIQUE

Lors de l'Union du Haut et du Bas-Canada, en 1841, le Bas-Canada ne devait rien. Ses revenus suffisaient aux dépenses ordinaires de son gouvernement, et l'on avait pu même faire des améliorations assez considérables en ouvrant des chemins de colonisation sur une grande échelle dans les townships, tels que les chemins de Kennebec, de Kemp et de Gosford. L'on avait aussi commencé les canaux de Chambly et de Lachine sans obérer le trésor public. L'Union se fit à la condition expresse que la dette du Haut-Canada, qui était de 1,500,000 sterling, serait payée par les provinces unies, et que l'on emprunterait, sur la garantie du gouvernement impérial, encore 1,500,000 sterling pour les dépenses sur les canaux du St. Laurent et de Welland.

Ainsi, nous avons commencé l'Union avec une dette de 1,500,000 stg., et des engagements pris pour une autre somme de 1,500,000 stg., en tout environ \$14,000,000. Telle est l'origine de notre dette publique.

	Dette	Augmentation
En 1850, elle était de ..	\$18,782,565,	
1854, " ..	38,851,833, en 4 ans,	\$20,069,268
1858, " ..	54,892,405, " ..	16,040,572 (1)
1863, " ..	73,239,885, en 5 ans,	18,347,480 (2)
		\$54,457,320
1. Les chiffres ci-dessus sont extraits des Comptes Publics de 1860, rapport de M. Galt, p. XXI.		
2. M. Galt, dans un discours prononcé à Sherbrooke, le 23 novembre 1864, a déclaré que la dette publique du Canada n'était que de ..		
Dont il déduisait pour fonds d'amortissement, encaisse, comptes de banques et dette au fonds des écoles du Haut-Canada		\$75,578,022
	Balance réelle	\$67,263,996
Mais la <i>Minerve</i> du 2 décembre 1864 indiquait les omissions suivantes :		
M. Galt porte la dette du Canada à		75,578,022
Il a omis :		
1° L'intérêt sur l'indemnité due aux townships du Bas-Canada par l'acte seigneurial de 1859, 5 ans et six mois sur \$891,500		294,190
2° L'indemnité au Haut-Canada par l'acte seigneurial de 1854		600,000
3° L'indemnité au Haut-Canada par l'acte seigneurial de 1859		2,899,711
4° Ajoutez les édifices d'Ottawa		1,000,000
	Grand Total	\$80,371,923
Moins le fonds d'amortissement et l'argent en caisse		7,132,068
	Balance	\$73,239,855

Ces chiffres sont plus exacts que ceux de M. Galt, et nous les adoptons.

C'est donc \$54,457,320 que nous avons ajouté à notre dette depuis 1850, et \$34,388,052 depuis 1854, c'est-à-dire depuis que les conservateurs sont au pouvoir. Les intérêts de la dette, y compris ceux payés aux seigneurs, sont de \$3,967,963 par année. (1)

TABLEAU DES PRINCIPAUX VOTES DEPUIS LE 14 JUIN 1864.
(POUR L'EXPLICATION, VOIR L'APPENDICE.)

DÉPUTÉS BAS-CANADIENS.

	No. 1	No. 2	No. 3	No. 4	No. 5	No. 6	No. 7	No. 8	No. 9	No. 10	No. 11	No. 12	No. 13	No. 14	No. 15	No. 16	No. 17	No. 18	No. 19	No. 20	No. 21	No. 22	No. 23	No. 24	No. 25	No. 26	No. 27	No. 28	No. 29	No. 30		
Abbott J. J. C.	0	2	2	2	2	2	0	2	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	1	2	2	2	2	0	0	0	0	0	2		
Archambault Ls.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
Alleyne Chs.	2	2	2	0	2	2	2	0	2	0	0	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	0	0	2		
Boucherville Chs. de	2	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2		
Bellerose J. H.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
Blanchet J. G.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	2		
Beaubien J. O.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	2	2	2	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2		
Brousseau J. D.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	0	0	0	2		
Bourassa Frs.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	1		
Cartier G. E.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
Caron L. B.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	1		
Corneillier H.	2	2	1	2	0	2	2	1	2	2	2	0	0	2	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	
Chapais J. C.	2	2	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
Cauchon Jos.	0	2	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	2	2	2	2	2	2	2	2	1		
Coupal S.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1		
Dorion A. A.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Dorion J. B. E.	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1	2	1	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	1	0	
Denis P.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0		
Dunkin C.	1	0	0	0	0	0	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
Dufresne Alex.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	2	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Dufresne Jos.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
Duckett Wm.	2	2	2	2	2	2	0	0	2	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	2		
Daoust J. B.	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Evanturel Frs.	2	2	2	2	2	2	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Fortier M.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	0	0	1	1		
Gagnon A.	1	1	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	1	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	
Gaucher G. G.	—	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	2	2	
Gaudet J.	2	1	1	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	0	1	1	2	2	1	1	2	2	2	2	2	0	0	0	1	2	
Geoffrion F.	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1		
Galt A. T.	2	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	2	2	
Holton L. H.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Houde M.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	1		
Huntington L. S.	0	1	1	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Harwood A. C.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	2	0	0	2	2	0	0	0	0	2	2	
Huot P.	1	2	0	2	0	0	0	1	2	2	2	2	2	2	1	1	2	1	1	2	0	2	2	2	2	2	0	0	0	2	2	
Irvine G.	2	2	0	2	2	0	2	0	2	2	0	0	2	2	0	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
Joly H. G.	0	1	0	1	1	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Knight A.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2	2	2	0	0	0	0	1	1	0	0	2	
Laframboise M.	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Langevin H. L.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	2	
LeBoutillier J.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	2	
Lajoie Chs.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	1	
Labrèche-Viger Ls.	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	0	0	1	1	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	
McGee T. D.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	2	2	2	2	2	0	2	2	
Niverville Chs. de	—	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	
O'Halloran Jas.	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0	1	1	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	
Pouliot J. B.	1	1	0	0	2	0	1	1	1	0	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	0	0	1	1	
Poulin J. N.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	0	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	2	
Perrault J. F.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	1	1	
Pâquet A. H.	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	1	1	
Pope J. H.	2	2	2	2	2	0	0	0	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	2	2
Pinsonnault A.	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	1	2	2	2	0	1	1	2	3	1	1	2	0	2	0	0	0	0	0	1	2	
Poupore J.	0	2	2	2	2	2	0	0	0	0	2	0	2	2	2	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	
Rémillard E.	1	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	2	2	2	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
Robitaille T.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Ross J. J.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	
Raymond R.	2	2	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	0	2	2	
Rose John	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	1	1	2	2	2	2	0	0	0	0	0	0	
Somerville R. B.	1	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Sylvain Geo.	2	2	2	1	2	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	0	0	
Taschere																																



Comment cette dette s'est-elle ainsi accrue? Les millions engloutis dans le Grand-Tronc, dans le fonds d'emprunt municipal du Haut-Canada et avec la Banque du Haut-Canada, par la mauvaise administration du trésor public, accusent une partie de cette augmentation. Les tableaux suivants expliquent le reste.

1er TABLEAU

Revenus et dépenses du fonds consolidé, de 1850 à 1860 (Rapport de M. Galt, annexé aux Comptes Publics de 1860, p. XVIII)

Ce tableau ne comprend pas tous les revenus et toutes les dépenses, mais seulement les revenus et dépenses ordinaires du fonds consolidés.

Année	Recettes	Dépenses
1851	\$3,882,321	\$3,050,449
1852	3,976,706	3,059,081
1853	5,282,637	3,478,726
1854	6,088,110	4,171,941
1855	4,870,166	4,779,522
1856	5,989,543	5,143,624
1857	5,352,794	5,692,942
1858	4,929,709	6,433,274
1859	6,248,679	6,099,570
1860	7,047,930	7,536,179

2nd TABLEAU

Revenus et dépenses ordinaires de 1861 à 1865.

Ce tableau indique tous les revenus et les dépenses de chaque année, y compris travaux publics, etc., (Extrait de l'*Almanach des provinces britanniques de l'Amérique du Nord* pour 1867, par Lowe et Chamberlin.

Année	Recettes	Dépenses
1861	\$9,899,275	\$12,003,962
1862	8,408,444	11,116,092
1863	9,760,316	10,742,807
1864	10,918,337	10,587,142
1865	10,470,608	11,656,368
	\$49,456,980	\$56,106,371

Ainsi pendant 10 années, de 1850 à 1860, les recettes du fonds consolidé n'ont augmenté que de \$3,882,321 à \$7,047,930, c'est-à-dire de \$3,165,609, et les dépenses ordinaires ont augmenté de \$3,050,449 à \$7,536,179, c'est-à-dire de \$4,485,730.

Dans les cinq années de 1861 à 1865, les dépenses ordinaires ont excédé les revenus ordinaires de près de \$7,000,000, qui ont été ajoutés à la dette publique.

Depuis l'avènement du ministère tory-conservateur au pouvoir en 1855, les dépenses publiques ont toujours dépassé les recettes, si ce n'est en 1864 qu'il y a eu un excédent de recettes assez considérable, — et c'est précisément l'année durant laquelle le ministère libéral Macdonald-Dorion dirigeait les affaires.

Le rapport fait en 1863, par M. Langton, auditeur des comptes publics, porte l'augmentation de la dette à \$20,403,298 pour les sept années de 1855 à 1862, (c'est-à-dire à \$2,914,756 par année) dont \$5,980,740 dépensées pour améliorations permanentes, ce qui laisse \$14,422,558, dépensées Dieu sait comment, c'est-à-dire une augmentation annuelle de \$2,060,365, *qui semble, ajoute-t-il, représenter l'excédent de la dépense ordinaire sur le revenu ordinaire* (Voir Comptes Publics de 1862).

Avant 1862 les déficits annuels étaient de \$2,914,756; et sans l'opposition, qui a arrêté les extravagances de l'administration Cartier-Macdonald, en repoussant son fameux bill de milice de 1862, et sans l'intervention des ministères Macdonald-Sicotte et

1. Les Comptes Publics de 1866 et de 1867 n'ayant pas encore été publiés, nous n'avons pas les données nécessaires pour établir le chiffre actuel de la dette publique, qui doit être de près de \$75,000,000.

Macdonald-Dorion, ces déficits auraient été en augmentant d'année en année, puisque le seul bill de milice que proposait M. Cartier devait entraîner une dépense additionnelle de \$1,500,000 à \$2,000,000 par année.

L'état suivant des salaires et des dépenses contingentes des départements, tiré du second rapport de la Commission Financière de 1863, démontre l'extravagance de l'administration conservatrice. Ces dépenses étaient:

En 1852 de	\$155,329
En 1856 de	346,476
En 1860 de	472,066
En 1862 de	536,208

Ce qui fait une augmentation de 351 par cent en dix ans.

En 1863, l'administration libérale, dès sa première année, réduisit ces dépenses à \$454,379. C'était \$36,935 de moins qu'en 1861 et \$81,829 de moins qu'en 1862.

L'économie et l'attention déployées par l'administration libérale pour les intérêts publics contrastent singulièrement avec l'extravagance et l'incurie de l'administration tory qui l'avait précédée et de celle qui l'a suivie.

En dix ans les torys ont augmenté les dépenses des départements de \$155,000 à \$536,000, les dépenses ordinaires de \$3,000,000 à \$7,500,000; la dette publique de \$38,000,000 à \$74,000,000, et l'intérêt annuel sur cette dette de \$2,500,000 à \$4,000,000.

Dans une seule année l'administration libérale a réduit les dépenses des départements de \$81,000, les dépenses totales au-dessous des recettes ordinaires, payé les intérêts de la dette que le gouvernement précédent n'avait pu acquitter, et rétabli le crédit et l'ordre dans les finances et dans l'administration de tous les départements publics.

A l'oeuvre on reconnaît l'ouvrier.

POSITION FINANCIÈRE DU BAS-CANADA SOUS LA CONFÉDÉRATION

Des \$73,239,855, dont se compose la dette du Haut et du Bas-Canada, \$62,500,000 seulement feront partie de la dette de la Confédération (1) et \$10,739,855 seront divisées entre le Haut et le

1. Acte Impérial, clause 112.

Bas-Canada. La proportion du Bas-Canada d'après sa population sera de \$4,760,651 ou \$4.28 pour chaque homme, femme et enfant. Chaque province apporte son contingent de dette dans la Confédération :

Le Canada	\$62,500,000
La Nouvelle-Ecosse	8,000,000
Le Nouveau-Brunswick	7,000,000
	\$77,500,000
Pour chemin de fer intercolonial (1)	21,000,000
Dette totale	\$98,500,000
Dont l'intérêt à 6% est de	5,710,000

TABLEAU DES REVENUS ET DÉPENSES ORDINAIRES DES TROIS PROVINCES EN 1865.

	Revenus	Dépenses
Canada	\$10,435,259	\$11,534,691
Nouvelle-Ecosse	1,517,306	1,470,306
Nouveau-Brunswick	1,070,604	1,168,074
	\$13,023,169	\$14,173,071
La dépense ordinaire étant par année de ...		\$14,173,071
L'intérêt à 5% sur le coût du chemin de fer intercolonial de		1,050,000
		\$15,223,071
Et les revenus étant de		13,023,169
Le déficit annuel sera de		2,199,902

La population des quatre provinces Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse étant de 3,090,561 âmes, chaque homme, femme et enfant devra donc payer directement ou indirectement environ \$5 par tête pour les dépenses ordinaires du gouvernement général, sans y comprendre les dépenses pour améliorations publiques.

GOUVERNEMENT LOCAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Nous entrons dans la Confédération comme nous sommes entrés dans l'Union, sans avoir été consultés, et avec une dette fédérale de \$77,500,000 et des engagements pour la construction du chemin de fer intercolonial, en tout \$98,500,000.

De plus, nous avons vu plus haut que le Bas-Canada est chargé d'une dette de \$4,760,651, dont l'intérêt annuel à 5% est de \$245,032.

Les dépenses du gouvernement local seront approximativement comme suit :

1- Gouvernement civil (1)	\$ 250,000
2- Administration de la justice, Bas-Canada (2)	370,000
3- Législation	300,000
4- Education, Bas-Canada	260,000
5- Hôpitaux et institutions de charité	150,000
6- Sociétés d'agriculture	55,000
7- Chemins et ponts	80,000
8- Pensions	20,000
9- Entretien des édifices publics et loyers	25,000
10- Prison de réforme de St. Vincent et inspecteurs de prisons	30,000
11- Divers services et dépenses imprévues	150,000
Total	\$1,690,000

Les revenus seront :

1- 80 cts. par tête que le gouvernement fédéral doit payer à chaque province : population du Bas-Canada, 1,111,566	\$ 889,252
2- 70 mille piastres en sus	70,000
3- Revenus des Terres de la Couronne et autres sources locales	100,000
	\$1,059,252

1. M. S. Fleeming, qui a fait l'exploration, estime le coût du chemin à \$23,000 par mille et à \$20,635,500 pour le tout. (P. 65 de son Rapport). Ces estimations sont toujours inférieures au coût réel, qui sera plutôt de \$25,000,000 que de \$21,000,000.

Moins l'intérêt à 5% sur la partie de la dette qui reste
à la charge du Bas-Canada : \$4,760,651 245,032

Balance \$ 814,220

1. Le coût de ces items en 1864 et 1865 était comme suit :

	1864.	1865.
Gouvernement civil	\$487,695	\$458,825
Administration de la justice	399,950	413,905
Législation	580,100	473,158
Education	251,101	259,757
Hôpitaux et institutions de charité	269,543	310,088
Sociétés d'agriculture	106,905	108,419
Chemins et ponts	105,971	170,109
Pensions	45,179	42,311
Entretien des édifices publics et loyers	39,797	47,209
Prisons de réforme de St. Vincent, 6 mois	7,494	23,820
Inspecteurs de prisons, 6 mois	5,883	11,960

Divers autres services :

	1864.	1865.
Police	\$33,417	\$29,416
Institutions littéraires ..	18,372	14,045
Exploration géologique ..	28,228	19,435
Bureau des arts et ma- nufactures et statistiques	4,595	18,909
Pêches	24,271	18,553
Divers	84,878	170,610

\$193,761 \$270,968

2. Nous avons déduit \$43,000 sur la dépense de 1865, pour le salaire des juges, qui devra être payé par le gouvernement fédéral.

Les dépenses ordinaires étant de \$1,690,000
Et les recettes de 814,220
Le déficit sera de \$ 875,780

Il faudra donc prélever par taxes directes (1) une somme de \$875,780, ou de 78½ cents par tête par année, outre \$5 par tête

1. M. Galt, dans son discours du 7 février 1865, p. 68 des Débats sur la Confédération disait : " Si, cependant, ces revenus étaient insuffisants, les " gouvernements locaux seraient obligés d'avoir recours à la *taxe directe* ...
" Si les hommes publics de ces provinces sont suffisamment instruits pour

pour le gouvernement général : en tout \$5 78½ cts. pour chaque individu, ou \$46 28 cts. pour chaque famille de huit personnes.

Remarquons que cela ne comprend que les dépenses ordinaires. Toute dépense additionnelle pour travaux publics augmentera d'autant les charges publiques.

De quelque point de vue que nous envisagions le côté financier de la Confédération, nous n'y voyons que déficits et dans le gouvernement général et dans les gouvernements locaux, et surcharges pour les contribuables.

Nous ne pouvions soutenir un seul gouvernement sans recourir sans cesse à de nouvelles taxes et à de nouveaux emprunts, et la Confédération nous en donne trois. Nous sommes arrivés à l'extrême limite des droits sur les importations; nous avons vu élever les droits d'accise sur la manufacture du whisky et du tabac, jusqu'au point d'encourager toutes les fraudes imaginables; nous avons vu le gouvernement recourir au timbre sur les billets, sur les actes enregistrés et sur les procédés judiciaires,—et les déficits annuels sous l'administration du plus habile financier conservateur du pays n'ont pas diminué. Il n'y a plus de ressource que la taxe directe. La Confédération nous y mène tout droit. Et la Confédération, ce sont les conservateurs qui l'ont faite.

CONCLUSION

Dans les pages qui précèdent, l'on a pu toucher à chacun des anneaux de la chaîne préparée de longue main pour asservir la population du Bas-Canada, sous la forme extérieure d'un gouvernement représentatif. On a pu suivre pas à pas la série de trahisons qui tend à enlever au peuple tout contrôle sérieux sur la gestion de ses affaires, sur le soin de sa fortune publique, et qui est destinée à affecter le sort de chaque famille, de chaque individu, si le peuple ne prend immédiatement en mains le soin de se sauver lui-même.

"comprendre leurs propres intérêts selon les véritables principes de l'économie politique, ils reconnaîtront qu'il est plus avantageux de substituer l'impôt direct à quelques-uns des droits indirects imposés jusqu'ici sur l'industrie du peuple."

Les tableaux ci-dessus font voir que cette nécessité se fera sentir dès l'inauguration du nouveau système.

Sous prétexte de nous soustraire aux dangers de la représentation basée sur la population, l'on a donné au principe une plus large application que le Haut-Canada n'avait jamais demandée.

Au lieu d'avoir à lutter contre une représentation hostile un peu plus considérable que la nôtre, ainsi que nous l'aurions fait à l'égard du Haut-Canada, l'on a placé la population canadienne-française sous la prédominance absolue d'une majorité anglo-saxonne de trois contre un.

Au sein du Bas-Canada la race anglo-saxonne a reçu, dans le Sénat, une représentation trois fois plus considérable que celle que son nombre lui assignait.

Les conspirateurs qui ont organisé le coup d'état commençant à la Conférence de Québec et aboutissant à l'imposition de la Confédération par le parlement anglais, ne pouvaient se dissimuler les aspirations de toutes la nuances de la population vers un plus large horizon que celui de l'état colonial, et ils ont cherché à donner le change à ce sentiment, en appelant ce nouveau régime d'un nom sans signification définie et qui est jeté aux populations comme une énigme.

Les anglais diront "The Dominion of Canada," qui implique également l'idée de sujétion à un pouvoir supérieur et l'idée de souveraineté chez le supérieur. Les français n'ont aucun mot pour rendre la double signification de *Dominion*.

La plupart aspirant avec impatience à la réalisation d'une idée commune ont accepté sans discussion la traduction du mot par *PUISSANCE*, comme si nous cessions d'être colons, par la Confédération.

Certes ! si un peuple peut devenir une *Puissance*, parce qu'il entre dans la voie ruineuse d'une armée permanente, d'une marine, de fortifications, pour le compte d'un pouvoir lointain, qui aura seul le droit de faire la guerre ou la paix ;

Si c'est devenir une puissance que de se charger de taxes directes et indirectes, de doubler la dette publique et les dépenses ordinaires et extraordinaires, dans l'intérêt de ce pouvoir éloigné, il faut confesser que nous sommes ou allons devenir une puissance !

En supposant même que ce mot ne serait pas un mensonge, ne paierions-nous pas trop cher pour arriver à la véritable indépendance ?

Le Président des Etats-Unis n'est-il pas le chef d'une nation indépendante? Cette nation, la plus riche de la terre, se compose de 35 millions d'âmes, et son Président ne reçoit que \$25,000, en greenbacks, par année. Avec une population de moins de 4 millions, nous allons payer \$50,000 en or à notre gouverneur!

La nation américaine administre ses affaires par l'entremise de 7 ministres. Nous aurons, nous, 13 ministres!

Pendant cinquante ans nous avons lutté pour assimiler notre régime parlementaire à celui de nos voisins en soumettant au système électif tous nos législateurs; et nous y étions parvenus, sans même porter le nom menteur de *Puissance* sur le frontispice de notre parlement.

Nous allons avoir maintenant 24 sénateurs, 24 conseillers législatifs, nommés à vie, par la puissance dont nous relevons. Nous tiendrons aussi de la bienveillance de nos maîtres un lieutenant-gouverneur et des ministres irresponsables à la tête du gouvernement local.

Si les auteurs de cette noire conspiration réussissaient à étouffer la voix du patriotisme, et si le peuple canadien leur confiait ses affaires, il subirait bientôt la double calamité qui a frappé le peuple juif, qui fut un jour le peuple de Dieu.

Avant d'être dispersé par le monde, comme l'émigration commence à le faire, le peuple canadien passerait d'abord par la captivité.

Comme le peuple de Dieu il s'interrogerait, en pleurant sur les bords de son grand fleuve désolé, sur les causes de ses malheurs.

On lui répondrait comme il fut répondu aux enfants d'Israël.

Ce sont vos faux prophètes, vos faux patriotes qui vous ont perdus. Les anneaux de votre chaîne commencent au programme de lord Durham et dans la corruption de vos chefs; ils se continuent dans les scélératesses politiques et administratives auxquelles les faux serments du poll et la subornation des électeurs ont donné libre cours; ils s'enchaînent les uns aux autres par les contrats à la Baby, les remises faites aux Beattys dans les chemins du comté de York, les *jobs* à la Foote, les fraudes électorales d'un Fellowes, le trafic honteux des emplois publics, la profanation du serment dans le *double shuffle*, le gaspillage des deniers publics jetés au Grand-Tronc, à la Banque du Haut-Canada, à l'emprunt municipal du Haut-Canada, aux vapeurs océaniques, aux édifices d'Ot-

tawa, aux affamés du torysme, pour aboutir à la progression monstrueuse de la dette publique et des taxes,—enfin par la conspiration de Québec et la vente en gros d'un peuple généreux, mais trop confiant dans ses faux prophètes et ses chefs corrompus.

Si l'on demande comment le système représentatif a pu se heurter à tant d'infamies, on répondra : Partez encore de la subordination et du faux serment pratiqués au poll et qui vous ont composé une majorité d'eunuques prête à acclamer toutes les hontes, puis vous arrivez au moment où les conspirateurs ont soufflé à l'oreille d'une douzaine de personnes que chacune d'elles serait lieutenant-gouverneur, à celle d'au moins deux cents autres qu'elles seraient sénateurs ou conseillers à vie, à celle de deux ou trois douzaines d'autres qu'elles seraient ministres à Québec, et ainsi de suite pour les centaines de sinécures créées par le nouveau régime.

Et c'est ainsi que le peuple s'est éveillé un matin sans retrouver un vestige de sa constitution politique, et membre d'une *puissance* où le ventre de quelques coquins va seul régner, si on les laisse faire.

Contre ce fait accompli, il reste, Dieu merci, les armes qu'il fournit. Les majorités seront longtemps impuissantes à briser le réseau d'irresponsabilité dans lequel on les a soigneusement enfermées. Mais si les électeurs sont fidèles à eux-mêmes,—s'ils surveillent les faibles et les ignorants autour du poll,—s'ils en banissent les faux serments, la corruption et l'indifférence, avec le secours d'une presse libre, d'un vote indépendant, du droit de réunion et de discussion, ils auront bientôt raison des traîtres qui ont troqué les intérêts de leurs compatriotes pour la satisfaction de leurs appétits personnels.

Avec ces quatre moyens d'action, la presse, le vote, la parole, la communion des idées dans les réunions publiques, le granit féodal lui-même peut être réduit en poussière.

Eh bien ! que tous ces moyens soient simultanément mis à l'oeuvre du salut commun !

Que sur tous les points du pays, une presse inspirée et intègre, une multitude éclairée et irritée, des milliers de voix éloquents, et par-dessus tout un vote libre, fier, pur de toute souillure, s'unissent pour marquer au front les hommes sans coeur et sans honneur qui ont brocanté les nobles traditions de notre histoire et l'avenir de leurs concitoyens.

Que sous le fouet implacable de l'opinion outragée, les traîtres brûlent dans le vil métal de leur trafic, comme dans une chemise de Nessus !

Que les titres et les hochets dont ils essaieront de couvrir leur honte enveloppent leurs noms d'infamie dans l'histoire et soient le déshonneur de leurs enfants !

Si les électeurs comprennent ainsi leurs devoirs et font prévaloir leurs vues au poll, le sort des conspirateurs est à jamais réglé et le pays sauvé, dès la première session du parlement fédéral.

Dans le Haut-Canada, le parti tory ne résistera pas dans vingt comtés sur les 82 qui vont être représentés dans les Communes.

Dans les provinces maritimes, le parti tory n'existait plus que de nom, avant la Confédération, et sur les 34 membres qu'elles vont envoyer aux Communes, il ne s'en trouvera pas un tiers qui veuille confier les destinées du nouveau régime aux mains perfides qui l'ont créé.

Que le Bas-Canada entre, lui aussi, dans le courant généreux qui portera au pouvoir des hommes dont l'écusson n'est terni par aucune lâcheté, — des hommes dont le dévouement a été mis à l'épreuve et qui, au lieu de sacrifier le peuple à leurs intérêts particuliers, ont pratiqué le sacrifice d'eux-mêmes et de leur avancement personnel au salut de la chose publique. Et alors la machine inventée pour notre ruine pourra nous acheminer sans secousse à nos destinées providentielles et inévitables.

Si au contraire l'apathie et l'indifférence des électeurs maintiennent au pouvoir ceux qui ont fabriqué la chaîne qui pèse déjà si lourdement sur nous, les canadiens-français entreront bientôt dans cette phase de dépopulation et d'éparpillement qui les effacera, comme race, du continent d'Amérique.

Mais, grâce à Dieu ! il y a assez de vitalité et d'intelligence dans notre population pour déjouer les desseins pervers des conspirateurs. L'attitude des citoyens du Bas-Canada indique un réveil général. L'isolement se fait autour des traîtres. Le projet même de la Confédération avait détaché d'eux la jeunesse entière, dans le district de Montréal, — et à mesure que le nouveau régime se révèle aux yeux de ceux qui l'avaient accepté de confiance, ceux-là mêmes reconnaissent aujourd'hui leur erreur et sont prêts à enregistrer leurs votes contre les auteurs de la Confédération.

LES MANDEMENTS

Les évêques de Québec, des Trois-Rivières, de St. Hyacinthe et de Rimouski ont publié chacun un mandement. La presse ministérielle les a commentés et expliqués de son mieux, pour en tirer la conclusion que la Confédération est une bonne chose et que M. Cartier et ses amis doivent être élus aux prochaines élections générales. Il faut réellement être à bout d'arguments pour traîner ainsi dans l'arène politique des noms vénérés qui ne doivent et ne veulent pas se mêler au tourbillon des passions qui s'y agitent. N'en déplaise aux feuilles ministérielles, nous sommes en état de montrer que ces mandements ne disent rien de ce qu'on voudrait leur faire dire et nous nous permettrons un mot de réponse à leurs commentaires intéressés.

Que les évêques, à la veille d'une élection parlementaire, adressent au clergé de leur diocèse des instructions générales sur les obligations de citoyens qu'ils doivent rappeler à leurs ouailles, c'est leur droit et souvent un devoir. Mais affirmer qu'en le faisant ces évêques ont voulu favoriser tel ou tel parti politique, ou telle ou telle forme de gouvernement, nous disons que c'est leur faire une grave injure. C'est les mettre en contradiction avec eux-mêmes et avec une autorité bien supérieure à la leur, celle des conciles. Lorsque, dans ces mandements, les évêques ont déclaré que la Confédération était un fait accompli et qu'il fallait s'y soumettre ils n'ont fait qu'enseigner la doctrine de l'Eglise, qu'il faut se soumettre à toute autorité constituée, car, comme le dit Mgr. de Tloa, « refuser de s'y soumettre, ce serait renverser l'ordre établi » de Dieu, et résister à sa volonté; ce serait marcher à l'anarchie, « à la trahison, à la révolte et à tous les maux qui en sont la suite. »

Comme on le voit, c'est la résistance à main armée, la révolte, la trahison, l'anarchie et les maux qui en découlent, que condamne le digne prélat qui remplit en ce moment les fonctions d'archevêque de Québec, et nullement l'exercice plein et entier des droits que la constitution nous garantit. Il n'est jamais entré dans l'idée de Mgr. de Tloa et des autres évêques de nous interdire le droit de pétitionner ou même de légiférer pour modifier cette nouvelle constitution, si cela devient nécessaire à l'amélioration de notre position. Si ces mandements avaient la signification qu'on veut leur donner ils porteraient la condamnation la plus formelle

et la plus explicite de la conduite de M. Cartier et de ses amis, qui, eux, ont renversé la constitution qui nous régissait, et bouleversé toutes nos institutions, sans égards et sans respect pour les droits de ceux qu'ils représentaient. L'ancienne constitution n'était-elle pas aussi bien *l'ordre établi de Dieu* que la nouvelle? et si c'est trahison et révolte de vouloir par des moyens constitutionnels réformer celle-ci, n'était-ce pas également une trahison et une révolte que de renverser celle-là!

Mgr. LaRocque n'a-t-il pas exprimé toute la portée de son mandement et de celui des autres Evêques, lorsqu'il dit qu'en supposant que la Confédération offrirait des dangers pour nos droits et nos intérêts, *« ce ne serait ni dans la sédition contre l'ordre ou la loi, ni dans des démarches entachées d'infidélité à notre allégeance, qu'il faudrait chercher un remède au mal dont on croirait avoir à se plaindre. En nous en tenant aux moyens légaux et constitutionnels, nous arriverions infailliblement et en peu de temps à faire disparaître les griefs dont nous pourrions avoir à souffrir. »*

Pouvait-on se servir de termes plus clairs pour dire : « Si vous vous n'êtes pas satisfaits de la nouvelle constitution, ne vous révoltez pas, n'ayez pas recours à la sédition, mais demandez le redressement de vos griefs par des moyens légaux et constitutionnels, et vous réussirez infailliblement. » Nous souscrivons de tout point à cette doctrine que la mission de paix et de charité de notre clergé lui fait un devoir d'enseigner : c'est le nôtre de la mettre en pratique.

Dans une autre partie du même mandement, en parlant de la Confédération, Mgr. LaRocque n'a-t-il pas encore dit : « Nous ne voudrions nullement user de l'influence que pourrait Nous donner Notre position au milieu de vous pour gêner votre liberté d'opinion. Nous sentons que c'est là une de ces *questions politiques* d'autant plus délicates qu'il est plus difficile d'en calculer tous les résultats d'une manière positive et absolue; et qu'il faut, en conséquence, laisser aux convictions honnêtes et consciencieuses des hommes sérieux et instruits de pouvoir librement se manifester. »

Voilà une déclaration formelle que la Confédération est une question purement politique au sujet de laquelle Sa Grandeur ne veut aucunement influencer ou gêner la liberté d'opinion des fidèles dont elle a la direction en matière spirituelle.

Nous disons que vouloir donner une autre signification à ces mandements, c'est faire injure à leurs auteurs, en les mettant en contradiction avec l'autorité supérieure des conciles et avec eux-mêmes.

En effet, parmi les décrets du second concile provincial de Québec, tenu en 1854, nous trouvons, au titre des devoirs des curés et autres ayant charge d'âmes, qu'ils doivent soigneusement s'abstenir dans leurs discours de tout sujet politique et de toutes questions controversées entre les laïques. (1)

L'article 5 des Règlements Disciplinaires du même concile est dans les termes suivants :

« V. *De la Politique*. 1. Le clergé doit, dans sa vie publique et privée, demeurer neutre dans les questions qui ne touchent en rien aux principes religieux.

« 2. Il doit néanmoins instruire le peuple de ses obligations dans l'exercice de ses droits civils, politiques et religieux; car tous doivent savoir que, quand il s'agit du choix de Représentants en Parlement, de Maires, d'Officiers Municipaux, de Commissaires d'Ecoles, etc., ils doivent se prononcer en faveur de ceux qui, de bonne foi, sont jugés capables de défendre et de soutenir ces mêmes droits. »

Que disent ces décrets, ces règlements ? Vous ne prendrez aucune part aux questions politiques et aux luttes entre laïques, vous serez neutres sur toutes ces questions; vous devez cependant instruire le peuple de ses obligations dans l'exercice de ses droits civils, politiques et religieux, afin qu'il puisse les exercer en faveur de ceux qu'il jugera de bonne foi en état de les défendre. Vous serez neutres dans les questions politiques, mais vous enseignerez à vos paroissiens que pour parvenir au choix de leurs candidats, ils ne doivent employer ni violence, ni corruption, ni faux serments, mais juger par eux-mêmes et de bonne foi de ceux qu'ils croient le plus en état de défendre leurs droits.

Par qui ces règles ont-elles été posées ? Par tous les évêques de la province, réunis en concile et assistés des principaux membres du clergé de chaque diocèse. C'est dans le calme de la retrai-

1. 80. *In concionibus vero, à rebus politicis, quaestionibus et controversis, inter saeculares agitatis, sedulo abstineant.*

te, lorsque nulle cause extérieure ne pouvait influencer sur ses délibérations, que le concile, animé du seul motif de promouvoir l'intérêt de la religion, proclame cette règle déjà gravée dans la conscience de tous les catholiques : *« le clergé ne doit pas s'immiscer dans les luttes électorales et politiques. »*

Mgr. de Tloa était présent à ce concile, l'évêque des Trois-Rivières, Mgr. Cook, y était aussi, de même que Mgr. de Montréal, Mgr. Joseph LaRocque, le digne prédécesseur de l'évêque actuel de St-Hyacinthe, l'évêque actuel de Rimouski et plusieurs évêques du Haut-Canada. Cette décision, solennellement adoptée, émane d'une autorité supérieure à celle d'un, de deux, de trois, de dix évêques. Cette règle tracée par le concile de Québec : *« vous ne prendrez aucune part aux luttes politiques et de partis, »* oblige également ceux de qui elle émane, et ceux à qui elle est adressée. Les évêques n'auraient donc pu faire un mandement politique soit en faveur de la confédération, soit en faveur du parti qui l'a imposée au pays, sans enfreindre cette règle du second concile provincial et se mettre en contradiction avec eux-mêmes, puisque ce sont eux qui l'ont promulguée. — Et s'ils eussent réellement écrit des mandements politiques, armés de cette décision du concile de Québec, ne serions-nous pas en mesure de leur demander si c'est à eux ou à l'autorité des conciles que nous devons nous soumettre.

Nous avons prolongé nos observations probablement plus qu'il n'était nécessaire. Mais, ayant de tout temps réclaté, dans l'intérêt de cette entente cordiale qui devrait toujours régner entre le pasteur et ses ouailles, la neutralité du clergé dans les luttes politiques, nous avons cru devoir retracer une fois pour toutes la règle si sage du concile de Québec, que les membres du clergé ne peuvent enfreindre sans oublier ce qu'ils doivent à l'autorité de leurs supérieurs et sans compromettre l'influence que leur caractère sacré met à leur disposition, non pour des fins politiques, mais dans l'intérêt de la religion et de la religion seule.

QUELQUES VOTES IMPORTANTS DEPUIS 1864

[Dans le tableau qui suit cet appendice, nous indiquons toujours la division ou le vote comme étant pris sur la motion proposée en opposition au gouvernement ou à ses mesures; — le chiffre 1 signifie que tel député a voté *pour* l'opposition, dans le sens libéral; 2 signifie qu'il a voté avec les conservateurs, *contre* la mesure de l'opposition; 0 veut dire *absent*; (—) veut dire que tel député n'était pas encore élu.]

(No 1) — 14 juin 1864 — Trois membres du cabinet Taché-Macdonald, MM. Galt, Macdonald et Cartier, ayant en 1859, sans autorisation, avancé \$100,000 pour racheter des débentures dues par la Compagnie du Grand-Tronc à la cité de Montréal, l'Hon. A. A. Dorion, secondé par l'Hon. W. McDougall, propose un vote de censure. — Adopté par 60 contre 58.

(No 2) — 13 mars 1865. — L'Hon. J. H. Cameron, secondé par M. M. C. Cameron, propose : « Qu'en vue des grands intérêts dont il s'agit dans les résolutions pour une union des colonies de l'Amérique britannique du Nord, lesquelles changent entièrement la constitution de cette province, il soit fait un appel au peuple avant que le parlement impérial ne confirme ou décrète la dite mesure » — Perdu par 35 contre 84.

Aux dernières élections le peuple n'avait pas autorisé ses représentants à changer la constitution. Dans l'hiver 1865, plusieurs comtés ont signifié à ceux-ci de voter pour l'appel au peuple. Plusieurs députés, après l'avoir promis, ont voté contre.

(No 3) — 14 mars 1865 — L'Hon. L. H. Holton proposait, secondé par l'Hon. A. A. Dorion : « Qu'aucun acte (fondé sur les résolutions de la conférence des délégués tenue à Québec en octobre dernier) qui pourra être passé par le parlement impérial n'entrera en opération avant que le parlement du Canada n'ait eu l'occasion d'en examiner les dispositions, et n'ait, après la prochaine élection générale, prié Sa Majesté de lancer sa proclamation royale pour donner effet au dit acte. » — Perdu par 31 contre 79.

(No 4) — 15 mars 1865. — Le gouvernement ayant demandé à la Chambre de voter en bloc deux millions pour le service de la province, M. Holton, secondé par M. A. A. Dorion, proposa en

amendement : « Que, bien que cette Chambre soit prête à accorder de bon coeur les subsides requis pour le service public, elle regrette qu'on se soit départi de la pratique constitutionnelle sagement établie depuis longtemps d'inviter la Chambre à baser les appropriations de deniers publics pour le service ordinaire de l'année sur des estimés détaillés soumis par la Couronne; et que cette Chambre ne peut faire autrement que de désapprouver entièrement un procédé qui tend à faire disparaître la meilleure sauvegarde des droits et des libertés du sujet, savoir : l'entier contrôle des dépenses publiques par les représentants du peuple. » — Perdu par 23 contre 93.

La meilleure garantie de la bonne administration des affaires publiques sous la constitution anglaise est bien le vote annuel des subsides au moyen d'estimés détaillés soumis à la législature. L'administration Macdonald-Taché proposa le vote en bloc des subsides, sans détail aucun des services auxquels cette somme devait être employée, et 38 membres du Bas-Canada se prêtèrent à cette violation de la constitution.

(No 5) — 15 mars 1865. — Le gouvernement demande un million de piastres pour des fortifications, et refuse toute explication sur les dépenses qu'il entend faire pour ces défenses permanentes. C'est à ce sujet que M. A. A. Dorion propose, secondé par M. O'Halloran : « Que les sommes déjà octroyées pour la milice et pour les volontaires employés sur la frontière, pour l'année courante et pour le premier trimestre de la prochaine année fiscale, excèdent \$1,000,000, et que cette Chambre, toute en déclarant qu'elle sera toujours disposée à voter les sommes nécessaires pour la défense du pays, croit qu'elle ne pourrait, sans abdiquer son droit de contrôler les dépenses publiques, autoriser une dépense additionnelle considérable pour les défenses permanentes de la province, tant que le gouvernement n'aura pas fait connaître à cette Chambre les travaux de défense qu'il entend faire, quel en sera le coût probable, et quelle proportion devra en être payée par la province. » — Perdu par 21 contre 93.

(No 6) — 14 mars 1865. — M. Bourassa propose, secondé par M. Alex. Dufresne : « Que la minorité catholique romaine du Haut-Canada soit mise sur le même pied, quant à l'éducation, que la

minorité protestante du Bas-Canada, sous les gouvernements locaux de la Confédération des provinces de l'Amérique britannique du Nord. » — Perdu par 20 contre 85.

Vingt-huit députés catholiques du Bas Canada refusent de mettre sous la Confédération les catholiques du Haut-Canada sur le même pied que les protestants du Bas-Canada!!! Cela ne suffisait pas, et au moyen des changements faits par le parlement impérial avec l'assentiment de MM. Cartier, Langevin et Galt, les catholiques du Haut-Canada ont été placés dans une grande infériorité. — Voir le chapitre sur l'éducation, et l'article 93 de la constitution.

(No 7) — 11 *juin* 1866. — Nouveau refus de l'appel au peuple. M. A. A. Dorion propose, secondé par M. Holton : « Que nous croyons de notre devoir d'exprimer notre ferme conviction qu'une mesure ayant pour objet d'opérer un changement si radical dans les institutions politiques et les relations de cette province, ne devrait pas être mise à effet avant que le peuple ait eu l'occasion d'exprimer son approbation d'une telle mesure. » — Perdu par 19 contre 79.

(No 8) — 4 *juillet* 1866. — M. J. B. Eric Dorion propose, secondé par M. Pouliot : « Qu'afin d'assurer toute la protection possible aux défricheurs du sol, on devrait adopter une loi pour protéger le patrimoine du colon (homestead law) en le rendant insaisissable pour dettes jusqu'à une somme déterminée. » — Perdu par 25 contre 78.

Cette mesure aurait favorisé les jeunes colons et retenu dans le pays la population qui émigre.

(No 9) — 13 *juillet* 1866. — La Confédération avait été votée par la législature et les ministres assuraient qu'elle deviendrait en force avant la session suivante. Il était donc évident qu'il ne faudrait changer le tarif qu'alors, afin de le rendre uniforme dans toutes les provinces. Malgré cela le gouvernement insista pour le changer immédiatement sans égard aux intérêts du commerce et des manufactures.

M. McGiverin proposa en amendement, secondé par M. Evan-turel : « Que cette Chambre, bien que disposée à pourvoir amplement au crédit public et à l'efficacité du service public en gé-

néral, croit qu'il est inexpédient (vu que la Confédération qui est à la veille de s'effectuer devra nécessiter une révision complète de la législation commerciale de toutes les provinces) d'adopter maintenant des mesures qui auront sans nécessité l'effet de causer des perturbations dans le commerce, l'industrie manufacturière et le système monétaire, ainsi que dans le système de banque de la province. » — Perdu par 28 contre 83.

(No 10) — 24 juillet 1866. — Le gouvernement voulant faire voter \$22,500 pour acheter des glissoires d'un député — ce qui au fonds était pour acheter le député lui-même ou le récompenser de ses votes passés, — M. Holton proposa, secondé par l'Hon. I. Thibodeau : « Que la somme de \$22,500, destinée à acheter d'un membre de cette Chambre certaines glissoires sur la rivière Noire, soit réduite à celle de \$12,500. » — Perdu par 32 contre 59.

(No 11) — 25 juillet 1866. — Le gouvernement demandait \$500,000 pour compléter les édifices d'Ottawa. M. A. McKenzie proposait en amendement, secondé par M. Haultain, de réduire l'allocation à \$400,000. — Perdu par 37 contre 54.

(No 12) — 25 juillet 1866. — Le gouvernement demandait \$100,000 pour défrayer, disait-il, les dépenses de la police secrète pendant un an, mais au fond pour employer cet argent à des fins électorales et à des intrigues. M. Holton proposa, secondé par M. Dorion, de réduire cette somme de moitié. — Perdu par 26 contre 50.

(No 13) — 26 juillet 1866. — M. Cartier propose un bill d'enregistrement qui impose de nouvelles taxes :

Sur chaque testament, contrat de mariage ou donation, 30 cts.;

Sur chaque acte ou titre effectuant ou prouvant la vente ou l'échange d'un immeuble, ou l'hypothèque sur un immeuble, quand le prix ou la somme est de plus de \$400, 30 cts.;

Sur chaque autre acte ou titre, 15 cts.;

Sur chaque recherche avec ou sans certificat, 5 cts.;

M. A. A. Dorion, secondé par M. Laframboise, propose de renvoyer ce bill aux calendes grecques. Il est battu par un vote de 64 contre 19.

(No 14) — 3 août 1866. — La 4^e résolution des constitutions locales voulait que la législature du Bas-Canada se composât de deux Chambres. M. A. A. Dorion, secondé par M. Laframboise, proposait en amendement : « Que pour simplifier la législation et en diminuer le coût, la législature locale du Bas-Canada ne soit pas composée de deux Chambres, dont l'une choisie par le gouverneur serait appelée Conseil Législatif, mais qu'elle ne soit composée que d'une seule Chambre élue par le peuple, tel qu'il est proposé de le faire pour le Haut-Canada. » — Perdu par 31 contre 69.

(No 15) — 3 août 1866. — Le gouvernement qui donnait deux Chambres, c'est-à-dire double dépense, au Bas-Canada, voulait n'en donner qu'une seule au Haut-Canada. M. J. H. Cameron, secondé par M. Morris, proposa en amendement que le Haut-Canada, lui aussi, en eût deux. Alors on vit la plupart des députés ministériels bas-canadiens qui avaient voté pour faire porter un double fardeau à leur province, on les vit, disons-nous, voter pour que le Haut-Canada en fût exempt. La motion de M. Cameron fut perdue par 13 contre 86. Les députés libéraux qui votèrent avec la majorité étaient conséquents avec eux-mêmes : ils ne voulaient qu'une Chambre dans chaque province. Mais les députés ministériels se contredirent, et donnèrent la mesure de leur patriotisme.

(No 16) — 3 août 1866. — Le ministère proposait que le conseil législatif fût nommé à vie par la Couronne. M. A. A. Dorion, secondé par M. Holton, proposa en amendement qu'il fût élu par le peuple. Il perdit par 31 contre 63.

(No 17) — 3 août 1866. — M. A. A. Dorion proposa, secondé par M. Holton : « Que nul membre du Conseil Législatif ne pourra occuper aucun office ou emploi salarié, soit sous le gouvernement général ou le gouvernement local, ni recevoir soit directement ou indirectement aucun salaire, rémunération ou indemnité quelconque pour tel office ou emploi ou pour services comme tel membre du Conseil Législatif pendant qu'il occupera un siège dans le Conseil. » — Perdu par 26 contre 67.

(No 18) — 3 août 1866. — Le gouvernement proposait que le président du Conseil Législatif de Québec fût nommé par la Cou-

ronne. M. Dorion proposa en amendement qu'il fût élu par les conseillers eux-mêmes. Cet amendement fut perdu par 24 contre 63.

(No 19) — 9 août 1866. — Le tarif de M. Galt proposait d'imposer des droits spécifiques sur le thé, le sucre et la mélasse. M. Rose proposa en amendement « de substituer à ces droits spécifiques des droits *ad valorem* équivalents, basés sur la valeur de ces articles dans les pays d'où ils sont exportés en dernier lieu en cette province. » — Perdu par 22 contre 66.

(No 20) — 9 août 1866. — M. A.A. Dorion, secondé par M. Laframboise, proposa « de retrancher les droits additionnels que le bill (amendant le tarif) imposait sur le thé et la mélasse, » et « que les droits sur ces articles fussent à l'avenir les mêmes que ceux perçus en vertu du tarif existant. » — Perdu par 29 contre 63.

(No 21) — 9 août 1866. — Les deux mêmes députés proposèrent encore de « retrancher les droits de 50 cts. par baril de farine de froment et de seigle, et de 25 cts. par 100 lbs. de farine de toute sorte, » que le bill du tarif voulait imposer. — Perdu par 21 contre 69.

(No 22) — 9 août 1866. — M. Rymal, secondé par M. Thompson, proposa « que les faucheuses, les moissonneuses et les moulins à battre fussent ajoutés à la liste des articles libres de droits. » — Perdu par 26 contre 62.

(No 23) — 9 août 1866. — M. A. A. Dorion, secondé par M. Laframboise, proposa « de retrancher l'augmentation du droit sur l'huile de pétrole crue de 4 cts. à 6 cts. » — Perdu par 17 contre 65.

(No 24) — 9 et 10 août 1866. — Le bill du gouvernement pour pourvoir à l'émission des billets provinciaux contenait une clause, la 5e, ainsi conçue : « nulle banque ne sera passible de la peine ou de l'amende portée contre l'usure dans la 9e section du ch. 58 des Stat. Ref. du C., intitulé : « Acte concernant l'intérêt. » Le gouvernement voulait protéger l'usure en abrogeant une loi bien-faisante. M. J. S. Macdonald, secondé par M. Bourassa, s'y opposa en proposant de retrancher cette clause immorale, et de laisser la loi telle qu'elle était sur ce point. Son amendement fut perdu par 24 contre 78.

(No 25) — 10 août 1866. — M. Bourassa, secondé par M. J. B. E. Dorion, proposa, sous une autre forme, de retrancher cette clause qui tendait à favoriser l'usure. Son amendement fut perdu par 18 contre 69.

(No 26) — 11 août 1866. — MM. Dorion et Holton, en vrais amis du peuple, reviennent encore une fois à la charge et proposent que la Confédération ne nous soit pas imposée avant qu'il n'y ait eu un appel au peuple. Ils perdent sur une division de 13 contre 52.

(No 27) — 11 août 1866. — Les mêmes proposent : « Que si les constitutions générales ou locales décrétées par le parlement impérial comportent quelque chose de dérogatoire aux résolutions adoptées par cette Chambre, ces constitutions ne prendront effet qu'après avoir été soumises à l'approbation de cette Chambre. » Cette juste demande fut encore repoussée par 55 contre 8.

(No 28) — 13 août 1866. — Le mandat de plusieurs conseillers législatifs devait expirer à l'automne 1866. Pour faire influencer ces conseillers et les faire voter en faveur de la Confédération, Sir N. F. Belleau, chef du gouvernement, présenta un bill pour différer leur élection jusqu'au 16 juillet 1867, c'est-à-dire pour prolonger de plusieurs mois un mandat qu'ils tenaient du peuple seul. MM. Dorion et Holton se sont opposés à ce bill présenté dans la Chambre basse par M. Cartier. Ils ont proposé de le renvoyer aux calendes grecques. Ils ont été défait sur une division de 16 contre 35.

(No 29) — 24 juillet 1866. — M. Perrault, secondé par M. La-joie, propose de réduire à \$300,000 la somme de \$500,000 demandée par le gouvernement pour compléter les édifices d'Ottawa, et que toutes les dépenses qu'il y faudrait encore faire fussent supportées par le gouvernement fédéral. — Perdu par 37 contre 54.

(No 30) — 2 et 3 août 1866. — La 11e résolution des constitutions locales exige que pour modifier le nombre des représentants dans l'assemblée législative ou les limites des douze collèges électoraux anglo-protestants qui suivent : Comtés de Pontiac, Ottawa, Argenteuil, Huntingdon, Missisquoi, Brome, Shefford, Stanstead, Compton, Wolfe et Richmond, Mégantic, et la ville de Sherbrooke, il faille l'assentiment de la majorité des députés de ces douze col-

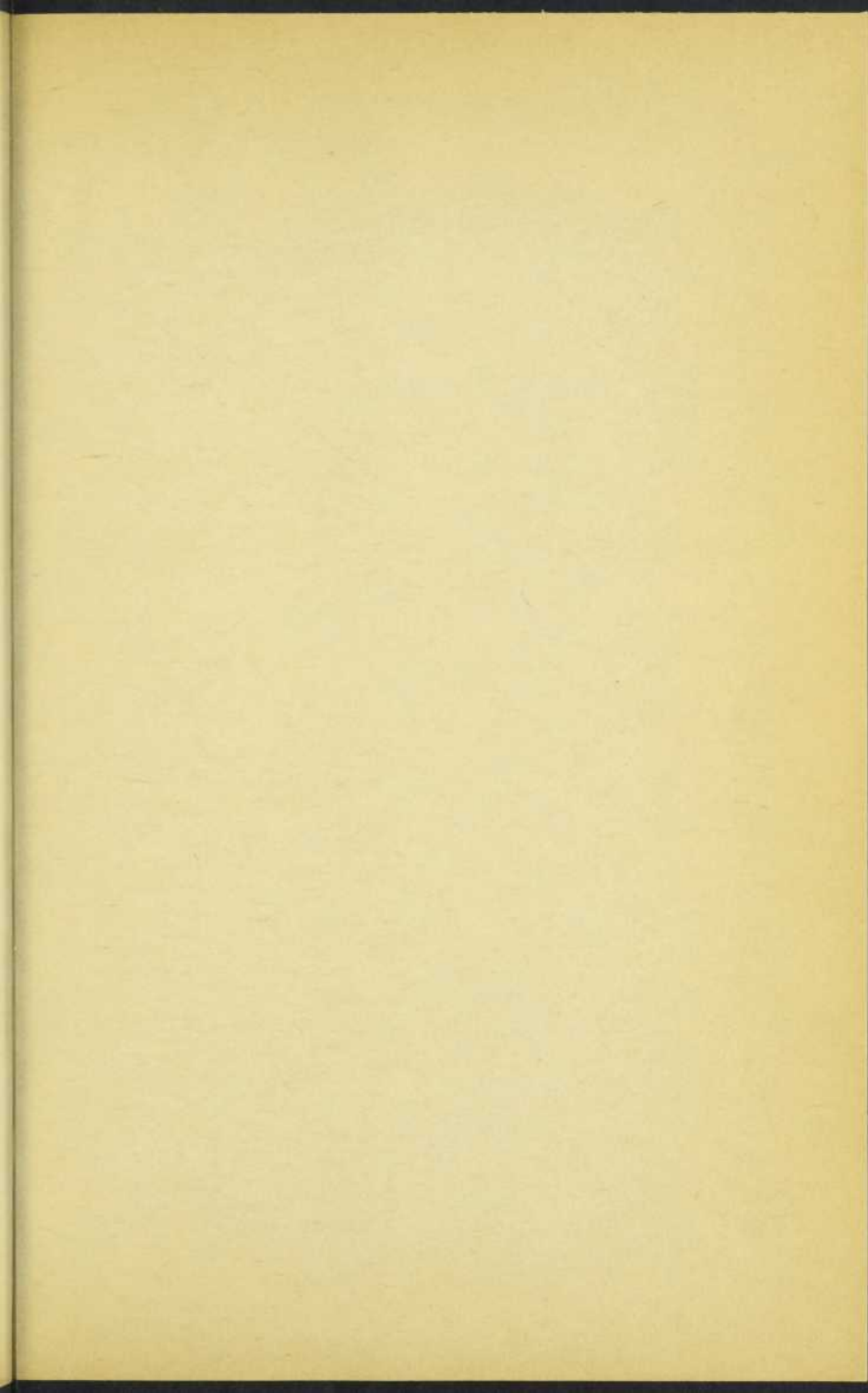
lèges électoraux. Ce privilège est si exorbitant que M. Cauchon ne put s'empêcher de le condamner énergiquement dans son journal et de proposer en chambre, secondé par M. A. A. Dorion, de l'abolir entièrement. Or on sait que M. Cauchon est un fidèle partisan du gouvernement. Son amendement fut perdu par 26 contre 67.

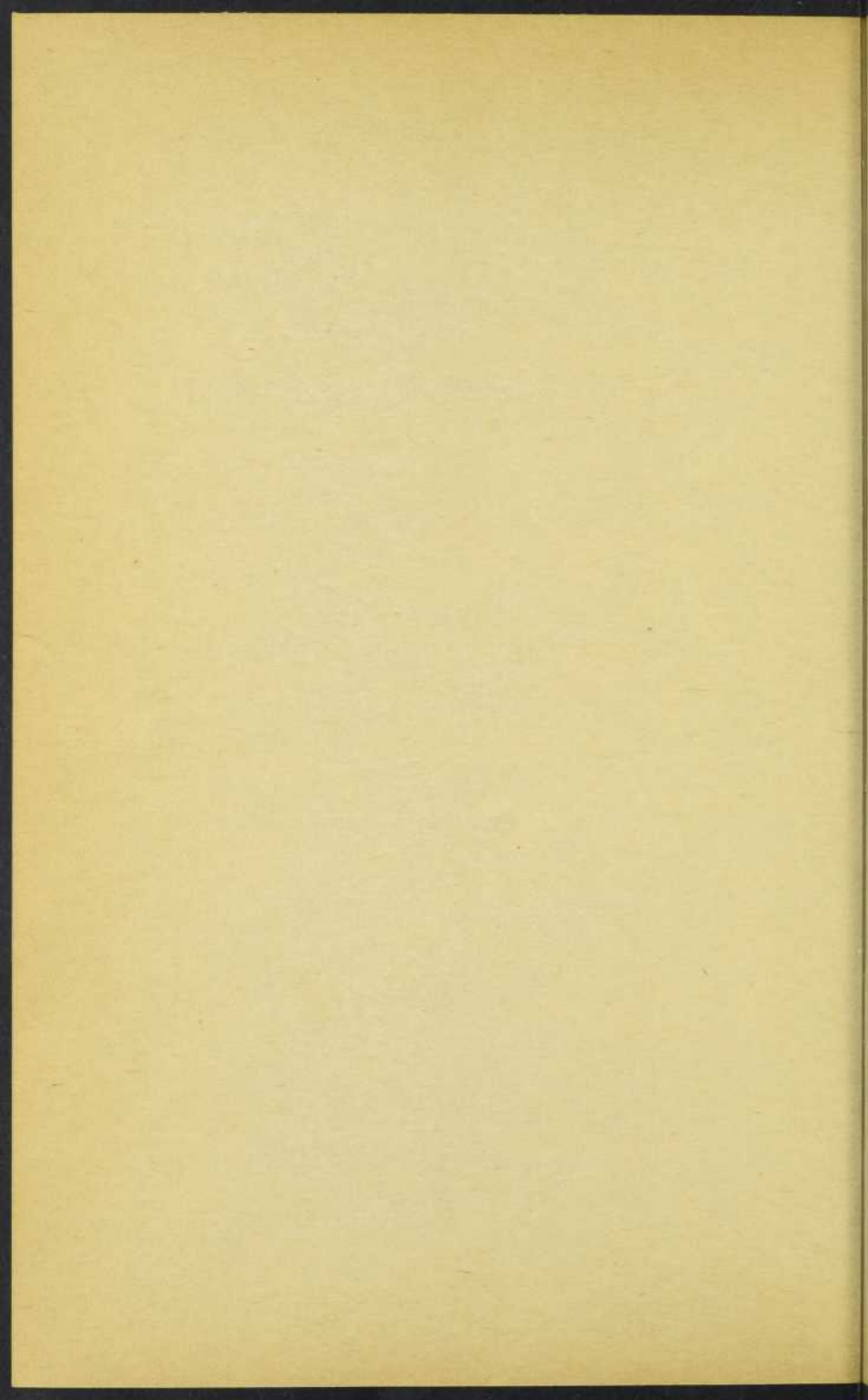
ERRATUM

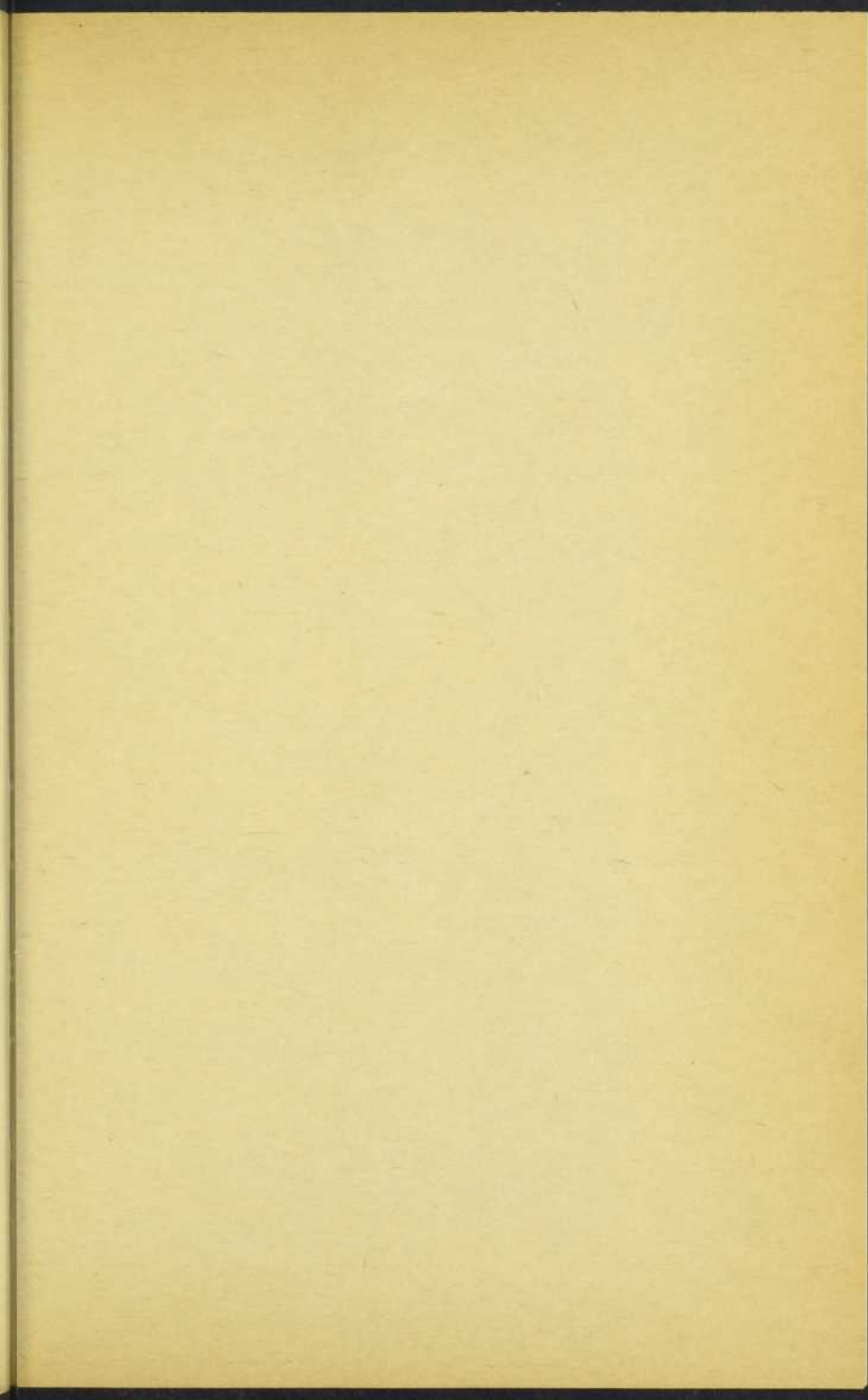
Page 32. — Dans la moitié de l'édition, le chiffre \$54,457,320, qui se trouve au bas de la page, devrait venir, comme total, immédiatement au-dessus de la note 1.

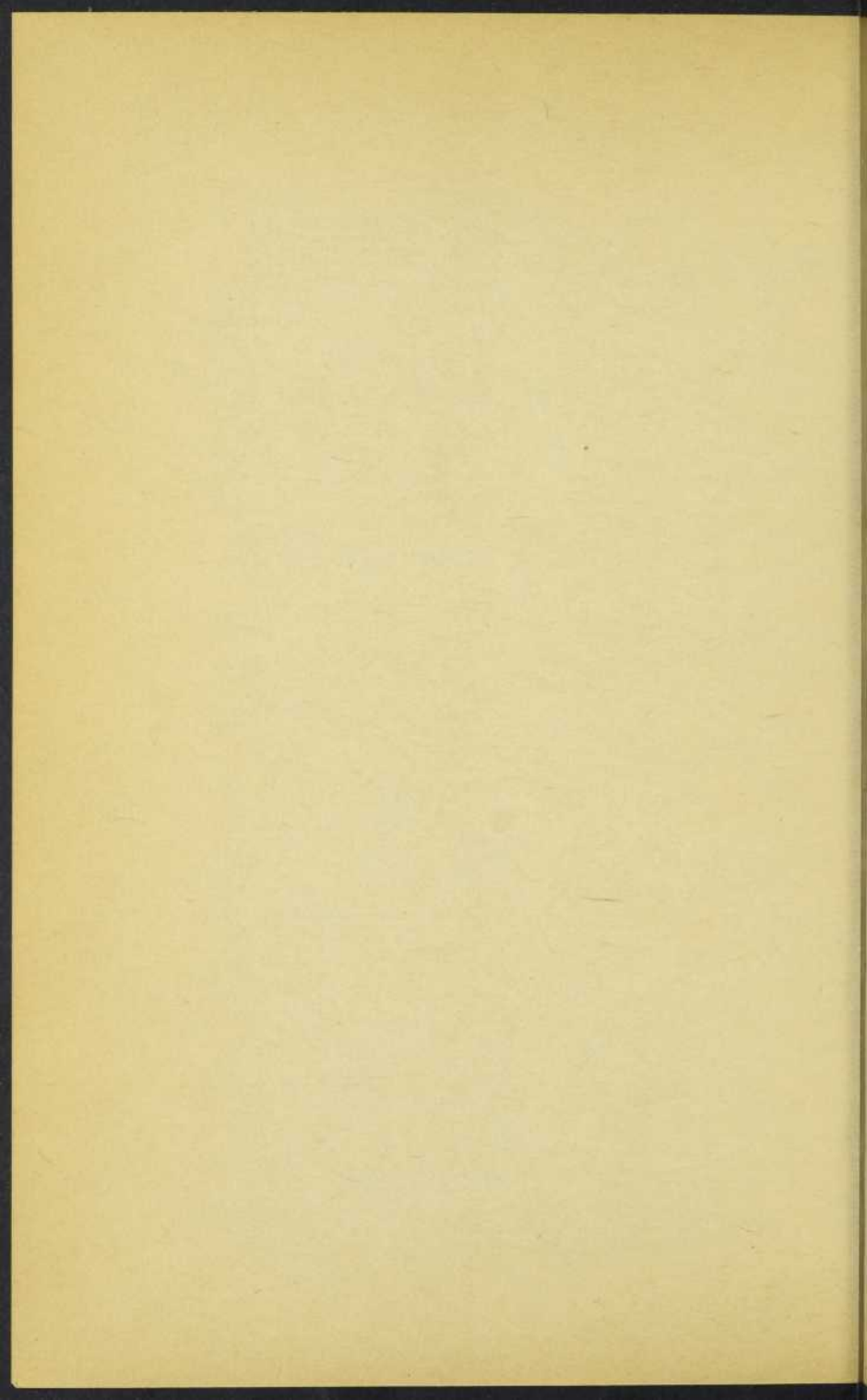








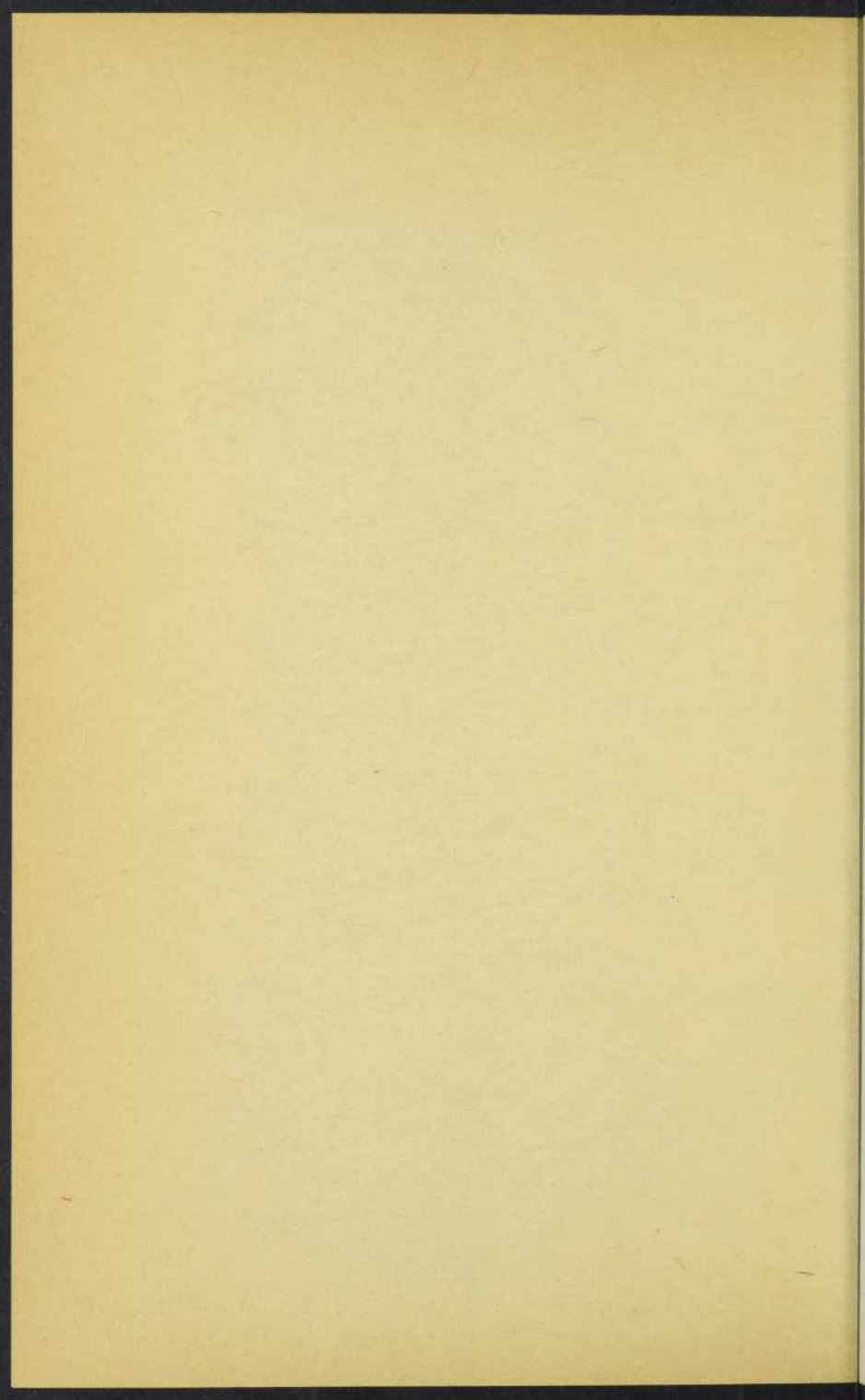


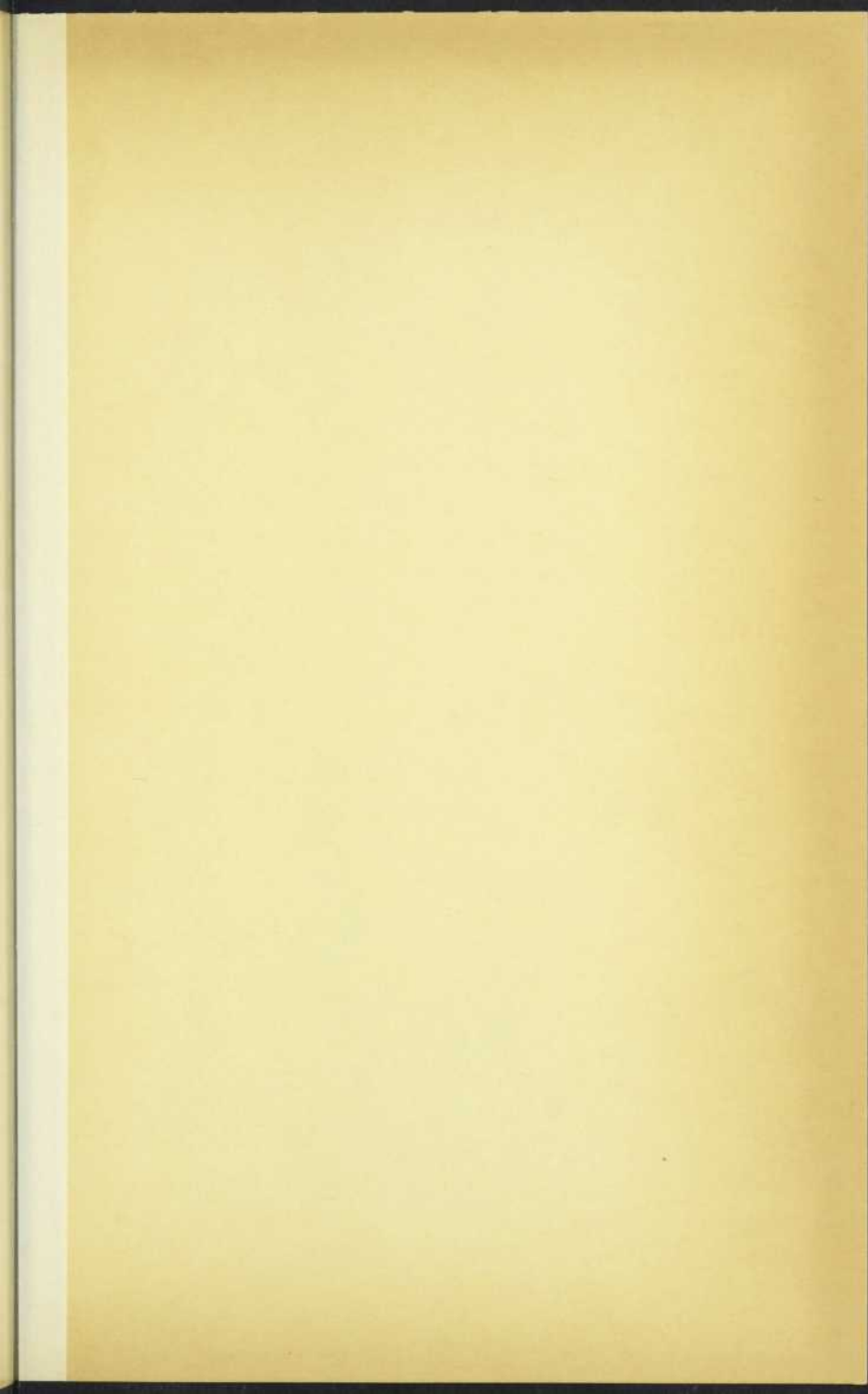


Achevé d'imprimer
sur les presses
des
Ateliers Jacques Gaudet, Ltée,
Saint-Hyacinthe,
le dix-huitième jour
du mois de mars
mil neuf cent soixante-onze

Imprimé
au
Canada

Printed
in
Canada





**Les Écrins
du Canada français
ont publié 32 pièces
de théâtre**

Marcel Dubé Zone
Marcel Dubé Florence
Marcel Dubé Octobre
Marcel Dubé Virginie

Anne Hébert La Mercière assassinée
Anne Hébert Le Temps sauvage
Robert Elie L'Etrangère
Robert Elie Le Silence de la ville
Robert Elie La Place publique
Yves Thériault Le Samaritain

André Laurendeau La Vertu des chattes
André Laurendeau Deux femmes terribles
André Laurendeau Marie-Emma
François Moreau Les Taupes
Guilbault-Gauvreau Le Coureur de marathon
Eugène Cloutier Le Dernier Beatnik
Eugène Cloutier Hôtel Hilton, Pékin

Gilles Derome Qui est Dupressin?
Claire Tourigny La Crue
Marc Lescarbot Les Muses de la Nouvelle-France
Andrée Thibault Elisabeth
Andrée Maillet Le Meurtre d'Igouille
Andrée Maillet La Montréalaise
Andrée Maillet Souvenirs en accords brisés
Gilles Marcotte Une soirée à la maison

Jacques Ferron La Sortie
Jacques Ferron Le coeur d'une mère
Alec Pelletier Le Festin des morts
Jacques Languirand Les Cloisons
Michel Greco Les Pigeons d'Arlequin
Jacques Brault La morte-saison
Jacques Brault Quand nous serons heureux.

